



BUONAMICI
1137
R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
DI FIRENZE
OPERE BIBLIOGRAFICHE E BIOGRAFICHE
RACCOLTE DAL
DOTT. DIOMEDE BONAMICI
di Livorno (1823-1912)
Novembre 1921.




BIBLIOTECA Dr BONAMICI
LIVORNO

Alexandri Paoli

nunc M. D. Magiacangeli

LES VIES DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES D'ITALIE,

Depuis le Rétabliſſement des Sciences & des beaux Arts ;

Par une Société de Gens de Lettres.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin.

M. DCC LXVII.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.



PREFACE.

L'HISTOIRE sera nécessaire aux hommes, tant qu'ils auront besoin d'exemples ; ce qui nous fait croire qu'écrite avec discernement, elle est plus capable de porter à la vertu, que la philosophie elle-même, avec ses préceptes si vantés. Il est vrai que les philosophes nous apprennent d'une maniere sublime les moyens par lesquels nous pouvons parvenir au bonheur de la société civile ; mais leurs raisonnemens ont la spéculation pour bornes. L'histoire, en nous racontant les belles actions des grands hommes,

nous détermine puissamment à nous modeler sur eux, & à en être les imitateurs.

Ces motifs, & le desir naturel que nous avons d'employer nos foibles talents, pour être utiles à nos contemporains, nous ont déterminés à embrasser aussi le genre historique. L'histoire de notre nation étant un vaste champ, où une foule de moissonneurs a déja travaillé, nous avons cru devoir choisir celle des étrangers que l'on connoît peut-être le moins, quoique très-intéressante; celle des hommes d'Italie les plus illustres, & les moins célébres en même temps; les plus illustres, parce qu'ils avoient des talents immortels; les moins célébres, parce que les écri-

vains ont ou négligé de transmettre ces talents, ou n'en ont donné qu'une idée superficielle. Cette histoire a pour limites les siécles barbares & le nôtre; pour sujet, tous ceux qui, depuis la renaissance des lettres, ont mérité la palme en Italie, dans quelque genre distingué. Les hommes qui ont excellé dans les sciences, dans les arts, dans la partie militaire, ou qui ont fait des découvertes remarquables, sont l'objet de nos recherches. Nous faisons aussi entrer dans notre ouvrage cette belle portion du genre humain, les *femmes illustres* qu'on idolâtre, lorsqu'elles sont, & que, par une injuste fatalité, on exclut du temple de mémoire, lorsqu'elles ne sont plus.

D'après *Plutarque*, nous ne ſuivons aucune ſérie chronologique ; nous prenons dans chaque ſiécle ce qui nous convient : le meilleur ordre, dans une pareille entrepriſe, eſt de n'en obſerver aucun. Tout ce qu'il faut, c'eſt que l'enſemble ſoit intéreſſant & agréable. Nous n'oublierons jamais, qu'en traverſant le ſommet de l'Apennin qui coupe l'Italie, nous avons vu ſous nos pieds la Lombardie entiere, un mêlange de fleuves, de forêts, de lacs, de cités, de plaines, de bois, de marais, un tout fort étendu & ſans nulle ſymmétrie. Nous pouvons néanmoins aſſurer que ce ſpectacle ſimple& majeſtueux nous a cauſé plus de plaiſir, que ne nous en ont jamais fait

ni l'édifice le plus régulier, ni le jardin le plus élégant.

La vérité historique est le but auquel nous avons tendu sans cesse; nous avons confronté les monuments les plus authentiques : notre principale attention a été de puiser dans les sources dont nous avons tâché de concilier les contradictions, selon les régles austeres de la critique la plus exacte. Les observations que nous plaçons à la fin de chaque Vie, sont un témoignage bien formel de l'envie que nous aurions de ne pas induire en erreur. Supposé que quelqu'un trouve étrange que nous ayons amoncelé les notes après chaque vie, au lieu de les distribuer dans les marges, il nous

excuſera, en conſidérant que nous n'avons adopté ce parti, que pour ne pas couper le fil de la narration, & pour ne point ſuſpendre l'attention de nos lecteurs.

Nous faiſons paſſer dans la langue françoiſe la plûpart des noms propres, tels qu'ils ſont dans la langue italienne; & en cela nous nous propoſons moins d'éviter la peine de les franciſer, que d'obvier aux inconvénients qui pourroient réſulter de l'avoir fait.

Nous avons penſé que nous pouvions écrire d'un ſtyle un peu poëtique, la Vie d'un des plus charmans poëtes de l'Italie, & celle de ſa tendre amante; d'autant plus que ces deux Vies, telles qu'elles paroiſſent dans notre ouvrage,

ſont compoſées en grande partie des propres expreſſions de Pétrarque dont la proſe même ſe ſent de ſon commerce familier avec les Muſes. Nous nuançons différemment notre narration, lorſque nous avons à ſuivre un artiſte dans les progrès de ſa profeſſion ; un navigateur dans le cours de ſes entrepriſes, un général dans le torrent de ſes conquêtes, une tête couronnée dans le régime de ſes états, en eſſayant d'obſerver *l'unité* & la *variété* recommandées par l'auteur de l'Epître aux *Piſons*, de cette Epître, qui eſt le code de la littérature. Cicéron dans ſon troiſieme livre *ſur l'Orateur*, dit que celui qui l'eſt véritablement, ne l'eſt

que par l'*ordre*, le *développement*, l'*abondance*, la *lumiere*, un *certain nombre*, & une *certaine versification*, à quoi se réduisent les ornements du discours : *In ipsâ oratione quemdam numerum, versumque conficiunt ; id est, quod dico, ornate.* Les historiens étant des orateurs, *l'unité* à laquelle nous tendons généralement, a pour objet ces diverses qualités : la *variété*, selon nous, consiste à représenter avec des traits dissemblables les mysteres d'un attelier, les périls d'un débarquement, les horreurs d'un champ de bataille, la splendeur d'un trône, &c.

En tâchant d'allier les graces du style à la vérité du fond, nous avons fait tous

nos efforts pour donner un corps d'hiſtoire qui puiſſe être autant utile à la poſtérité que capable de plaire à nos contemporains. Soſtrate fameux architecte de Cnide, ayant conſtruit, par ordre du monarque d'Egypte, cette admirable tour du phare d'Aléxandrie, grava ſon nom ſur une pierre du mur, en ces termes :

SOSTRATE DE DESSIPHANE
Cnidien, aux Dieux propices,
pour les Navigateurs ;

& écrivit le nom du roi ſur un enduit de chaux dont le ſien étoit caché. Il devinoit, ce qui arriva effectivement, que le nom du prince venant bientôt à tomber avec la chaux, le ſien laiſſé à découvert par cet écroulement, y ſubſiſteroit à perpétuité.

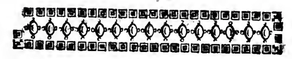
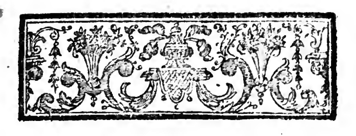


TABLE
DES VIES
Contenues dans le Tome I.

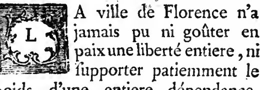


LES



LES VIES *DES HOMMES* ET DES FEMMES *ILLUSTRES* D'ITALIE.

LA VIE DE PÉTRARQUE.



LA ville de Florence n'a jamais pu ni goûter en paix une liberté entiere, ni ſupporter patiemment le poids d'une entiere dépendance. L'hiſtoire nous la repréſente diviſée, troublée, déchirée par différentes

factions sous l'état républicain, & sous celui de monarchie, sujette à à éprouver une fréquente vicissitude de sentiments opposés. Le moyen le plus puissant que la discorde employa dans le quatorzieme siécle pour ébranler jusques dans ses fondements la république de Florence, fut certainement l'animosité réciproque des *Blancs* & des *Noirs*, qui malheureusement enfanta la guerre que se firent les *Guelfes* & les *Gibelins*. On ne sçait pas quel affreux fanatisme s'empara de ceux-ci pour les porter tour-à-tour à plonger le poignard dans le cœur des citoyens qui composoient cette république infortunée. Le vertige fut tel que, quand le hazard favorisoit les *Blancs*, les *Noirs*, dont le nom seul faisoit tout le crime, étoient condamnés à l'expier par leur mort : quand le sort se déclaroit au contraire pour les *Noirs*, la faute des *Blancs* devoit être lavée par les flots de leur sang que la fureur de l'ennemi épuisoit dans leurs veines. Tant il est vrai

que le bonheur de l'homme n'a point de ſtabilité ſur la terre ; puiſque le moment même où il ſeroit le maître de fixer la félicité qu'il y poſſede, eſt celui qu'il perd à imaginer toutes les manieres de la laiſſer évanouir.

A Florence vivoit, durant ces jours de calamités, un citoyen vertueux, appellé *Petracco Parenzo:* il joua un grand rôle dans la république, qui lui confia ſouvent les ambaſſades les plus importantes & les négociations les plus délicates. Il fut quelque temps au palais le rédacteur & le dépoſitaire de tous les actes qui étoient relatifs à la réformation des abus; cette place lui donna lieu de ſe ſignaler par ſa droiture, par ſon activité, & par ſa prudence conſommée. Tandis que les *Blancs* & les *Noirs* acharnés les uns contre les autres, entraînoient par leurs diviſions la ruine du peuple & la ſubverſion de la ville de Florence, le parti des *Noirs* qui étoit le plus fort, s'apperçut que cet homme integre penſoit comme les *Blancs*, le proſcrivit

ſur cela même, l'obligea à s'expatrier, & le força de ſe retirer avec ſa femme *Brigitte*, ou, comme quelques-uns l'appellent, *Léta de Canigiani*, à Arezzo. (I.) Là, il fit bâtir une maiſon, où eſpérant ſans ceſſe qu'il ſeroit enfin rendu à ſon premier domicile, il ne diſcontinua point de ſecourir, avec un zéle égal à ſon eſpérance, le parti des *Blancs* qui étoit le ſien.

Ce fut dans un quartier de cette ville, appellé *Dell' Orto*, qu'en 1304, le 20 de Juillet (II.) qui étoit un lundi, il vit venir au monde, comme l'aurore ſe montroit, un fils à qui il donna le nom de *Checco*. C'étoit notre *François Pétrarque*. Je croirois manquer à mon devoir, en paſſant ſous ſilence une particularité qui arriva le jour que Pétrarque naquit, dès que Pétrarque lui-même a voulu la tranſmettre à la poſtérité. Après avoir écrit la note chronologique qui détermine l'année & le jour de ſa naiſſance, il ajoûte l'événement ſuivant, digne de l'attention du pu-

blic. « Ce jour remarquable pour
» nous, ce jour-là même, à l'heure
» précisément que j'ouvrois pour la
» premiere fois les yeux à la lumiere,
» nos transfuges involontaires, qui de
» Florence s'étoient rétirés à Arezzo
» & à Bologne, réunirent leurs for-
» ces, & marcherent en corps vers
» les portes de Florence, pour y
» venger par le fer leur exil, si le
» destin vouloit seconder les efforts
» de leur bravoure. Quoique cette
» tentative n'ait pas réussi, je doute
» que les ennemis l'aient encore ou-
» bliée. Ce que je sçais bien, c'est
» que la renommée a eu soin de la
» publier jusqu'à ces derniers temps.

Pétrarque ne demeura pas un an entier à Arrezzo, depuis qu'il fut né: les amis de sa famille s'employerent avec tant de chaleur, que rappellée de son exil, sa tendre mere l'ayant entre ses bras, se rendit à une petite maison de campagne qui lui venoit de son pere, située dans le territoire d'Ancise, & qui étoit éloignée de Florence d'environ cinq lieues. Ils

paſſerent là ſix ans, après quoi, il plût à la mere de ſe tranſporter avec ſon fils à Piſe ; & peu s'en fallut que durant la route celui-ci ne ſe noyât dans l'Arno. Voici comment il raconte lui-même le riſque qu'il avoit couru & évité. « Le petit enfant étoit » aſſis ſur le bras droit d'un jeune » homme vigoureux : dans le paſſage » de l'Arno, le cheval fit un faux pas » & ſe mit à genou ; ce qui fit tomber » le porteur de l'enfant, qui tâchant » de ſauver le fardeau dont il s'étoit » chargé, penſa être entraîné lui- » même par la violence des courants » de cette riviere, & y perdre la » vie. » Je laiſſe à imaginer les mouvements qui agiterent le cœur de la mere dans cette horrible circonſtance. Le génie qui préſidoit à la poëſie italienne, garantit de la mort le jeune Pétrarque, & l'accompagna juſqu'à ce qu'on fût arrivé à Piſe. Pétrarque n'y fut qu'un an : il y étudia les premiers éléments de la grammaire, il y apprit auſſi le grec d'un Calabrois nommé *Barlaam*, qui

depuis parvint à l'épiſcopat. Sur ces entrefaites, le pere de Pétrarque, qui n'avoit pas quitté Arezzo, remuoit, mais inutilement, ciel & terre pour obtenir la fin de ſon exil. L'inutilité de ſes efforts le fit réſoudre à ſe dépayſer, afin d'arranger mieux ſes affaires. C'eſt pourquoi, conduiſant avec lui ſon fils, il prit le chemin d'Avignon, où étoient pour lors le pape & toute la cour de Rome. Ce voyage ne fut point des plus tranquilles; à peine furent-ils entrés dans le vaiſſeau, où ils avoient embarqué leurs petits effets pour les tranſporter plus commodément, que la mer commença à groſſir affreuſement, à mugir de toute part, & à étaler toutes les horreurs d'une tempête : le vaiſſeau battu par l'impétuoſité des flots, & preſque fracaſſé, reſtoit comme englouti dans les gouffres ouverts, lorſqu'un coup du hazard, auquel on ne s'attendoit point, lui fit prendre terre; de ſorte que Pétrarque & ſon pere furent aſſez heureux pour gagner Avignon. Celui-là avoit onze ans

pour lors ; ſon pere lui voyant les plus grandes diſpoſitions pour les lettres, le mit chez un inſtituteur de ces temps, capable & ſage, qui demeuroit à Carpentras, d'où à Avignon, il n'y a que quatre lieues tout au plus. Pétrarque âgé de quinze ans, parut avoir beaucoup de goût pour les ſciences. La juriſprudence qu'on eſtimoit ſinguliérement dans ce ſiécle, & dont il pouvoit avoir extrêmement beſoin, fut celle vers laquelle on le tourna d'abord. On commença par l'envoyer à Montpellier, (III.) où, pendant l'eſpace de quatre ans entiers, il prit ſans diſcontinuer les leçons des plus célebres juriſconſultes dont cette excellente école étoit fournie très-abondamment. En vertu des ordres de ſon pere, il alla enſuite à Bologne. Là, pendant trois ans conſécutifs, il eut pour maîtres *Calderino* & *Cino* de Piſtoie, ces hommes ſi profonds dans les matieres du droit, & ſi renommés pour cela même. Ecoutons-le parler, & apprenons de ſa propre bouche ſa maniere

de penser au temps de ses études.
» J'étois, dit-il, à Avignon ; j'y
» ai coulé les jours de mon enfance
» sous les yeux de mes pere & mere,
» sur les rives de ce fleuve dange-
» reux par les vents qui y régnoient :
» dans mon adolescence je me li-
» vrai aux frivoles amusements qui
» ont tant de charmes pour cet âge.
» Je n'y fus pourtant pas tellement
» sédentaire, que je ne voltigeasse
» de temps en temps dans les en-
» virons. Je demeurai quatre ans en-
» tiers à Carpentras. Je pris dans
» ces deux villes une teinture de
» grammaire, de logique & de rhé-
» torique : il vous sera aisé, cher lec-
» teur, de faire l'estimation de la
» legéreté de cette teinture, pour
» peu que vous considériez la foi-
» blesse de l'âge où j'étois, & celle
» des guides auxquels j'étois confié.
» J'allai ensuite à Montpellier, où
» je consacrai quatre années à l'étude
» des loix. En partant de cette ville,
» je dirigeai mes pas vers Bologne.
» Le séjour que j'y fis, fut de trois

» ans, que j'employai à parcourir
» tout le corps du droit civil. On
» disoit unanimement que j'aurois pu
» faire quelque chose dans cette car-
» riere, en continuant comme j'avois
» commencé.

» Mais à peine fus-je hors de la
» tutelle de mes parents, que l'étude
» de la jurisprudence ne fut plus rien
» pour moi; non pas que l'autorité
» des loix me déplût: cette autorité
» est respectable & féconde en anti-
» quités Romaines, genre qui me
» plait beaucoup; la malice des hom-
» mes abusant de cette autorité, je
» me sçus mauvais gré de la nécessité
» que je m'imposois d'apprendre une
» profession que je n'aurois voulu
» faire servir qu'à la justice distri-
» butive, ce qui m'étoit impossible.
» Au reste, si cette profession avoit
» eu des atttraits pour moi, & que
» je l'eusse embrassée, mes inten-
» tions auroient toujours été pures,
» & je n'eusse jamais prévariqué
» que par ignorance. (IV.)

On peut inférer de ce morceau,
que les belles-lettres étoient la

paſſion dominante de Pétrarque. Il avoit cette paſſion au point que les menaces réitérées de ſon pere qui avoit pour but de l'en guérir, furent toujours ſans effet. Aſſez à propos vient ici ce que racontoit avec complaiſance à ſes amis Pétrarque lui-même dans ſa vieilleſſe.... » Dans le temps que l'étude des loix » faiſoit à Bologne ma principale » occupation, mon pere déja vieux, » reçut à Avignon une lettre où » on lui marquoit, qu'au lieu de » feuilleter le code & le digeſte, » j'étois perpétuellement à lire De» moſthene, Cicéron, Homere, » Virgile, & les plus grands poëtes » de l'antiquité. Le bon vieillard » en frémit d'indignation, partit d'A» vignon ſur le champ, & vint » ſecrétement pour me ſurprendre au » milieu de mes anciens poëtes & » orateurs. Mettant pied à terre chez » moi un ſoir, ſans ſonger même à » m'embraſſer, il débuta par s'é» lancer comme un tigre ſur mes » poëtes, & en alluma un grand

» feu. Ce ſpectacle me fit tomber » d'abord à ſes genoux, & je commençai par lui demander grace » pour les innocents : il fut ſourd à » mes prieres qui ne purent ſauver » des flammes que le ſeul Virgile, » & le ſeul Cicéron.... » Pétrarque touchoit à la vingt-unieme année de ſon âge, quand il perdit ſa mere. Les larmes que cet événement lui fit verſer, couloient encore, lorſqu'il apprit l'année ſuivante, que ſon pere auſſi étoit deſcendu dans le tombeau. La mort de ſes pere & mere lui cauſa une extrême affliction ; & ne voyant plus dans le monde perſonne que le ſoin de veiller à ſes affaires intéreſſât eſſentiellement, âgé de vingt-deux ans, il revint chez lui. En quoi conſiſtoit ſa maiſon ? Il nous le dit lui-même en ces termes.

» J'appelle ma maiſon Avignon, » où au ſortir de mon enfance, j'avois » été tranſplanté comme dans un lieu » d'exil : l'habitude eſt une ſeconde » nature. C'eſt-là que j'ai commencé » à me faire connoître, & que je

» me ſuis apperçu que les grands » hommes recherchoient mon amitié.

Les embarras d'une adminiſtration économique, nouvelle pour lui, ne prenoient rien ſur le temps qu'il avoit coutume de donner à l'étude de l'éloquence, à la culture de la poëſie & à l'acquiſition des connoiſſances philoſophiques. Mes lecteurs verront ici, probablement avec plaiſir, le ſyſtême de ſa philoſophie, que j'ai puiſé dans ſa lettre au cardinal *Jean Colonna.* « Je n'aime point les ſectes; » ce que j'aime, c'eſt le vrai. Je ſuis » tantôt Péripatéticien, tantôt Stoïcien, tantôt Académicien, toujours prêt à n'être rien de tout » cela; rien de tout cela en effet, » dès le moment que je rencontre » chez les uns ou chez les autres » quelque article qui ne s'accorde » point avec les dogmes de la foi, » ou qui donne la moindre atteinte à » la religion. Philoſopher & aimer » la ſageſſe doivent être la même » choſe pour nous : c'eſt l'idée que » nous préſente le mot *philoſophie*

» même. Mais la vraie ſageſſe de Dieu » eſt Jeſus-Chriſt : ce n'eſt donc qu'en » l'adorant & en l'aimant, qu'on » philoſophe bien. Nous devons être » d'abord chrétiens, enſuite philoſo- » phes ; nous devons lire les œuvres » philoſophiques, les poëſies, l'hiſ- » toire, ſans jamais fermer les yeux » de l'eſprit, ſans jamais boucher » l'oreille du cœur à l'évangile de » Jeſus-Chriſt, qui ſeul peut nous » rendre ſçavants & heureux.

Déja le nom de Pétrarque commençoit à faire du bruit ; déja l'aménité de ſtyle qui caractériſoit ſes productions en langue italienne, lui avoit attiré l'amitié de *Jacques Colonna*, évêque de Lombez, qui lui témoignoit une tendreſſe fraternelle : c'eſt Pétrarque qui nous le dit. Le prélat ayant à faire la viſite de ſon diocèſe de Lombez dans la Gaſcogne, le pria d'y aller avec lui : il le fit, il y paſſa l'été agréablement ; & il s'en rappella ſouvent le ſouvenir avec la plus ſenſible joie. Lorſqu'il fut revenu à Avignon, il logea chez le cardinal

Jean Colonna, qui chérissoit les lettres & ceux qui les cultivoient, autant qu'ils étoient chéris par son frere l'évêque. Ils n'eurent pas affaire à un ingrat dans la personne de Pétrarque, qui les rendit immortels dans ses écrits. Par une curiosité naturelle, il voulut se promener un peu en France & dans l'Allemagne. Il brûloit sur-tout d'envie de voir Paris: il y a peu de grands hommes qui n'aient eu le même desir. Ce qu'il lui tardoit de parcourir de ses yeux, c'étoit l'immense population d'une ville, dont on citoit des circonstances merveilleuses; & ce qu'il croyoit ne pouvoir jamais connoître assez-tôt, c'étoit principalement cette universalité d'hommes illustres, qui dans ce temps y tenoient, pour ainsi dire, le sceptre de tout l'empire littéraire. Paris dès-lors passoit pour être le centre de l'esprit (V.), quoiqu'alors l'esprit y fût moins commun qu'aujourd'hui. Il faut remarquer que, durant le séjour que Pétrarque fit dans cette ville, tout le monde l'y combla

de ces politesses qui sont les marques d'une estime & d'un amour unanimes, & qu'il en reçut spécialement de cette célebre université. Le recteur qu'elle avoit à sa tête, lui donna un témoignage flateur, que nous rapporterons.

Il ne quitta Paris, que pour se rendre à Rome. Il manquoit quelque chose à sa satisfaction, c'étoit de contempler les restes précieux de cette ville, la reine du monde; restes dont le sable & l'herbe couvroient en ce temps la moitié. Comme il étoit à Lyon, on lui remit des lettres de l'évêque Colonna, qui, du sein de sa patrie où il étoit dépuis peu, l'invitoit à l'aller joindre. Il en accéléra le voyage de Rome qu'il avoit médité. Arrivé à Capranica, il s'y arrêta avec M. *Orso*, seigneur du lieu, n'osant hazarder d'aller plus avant. Ce qui le porta à suspendre sa marche, ce furent les risques que l'on couroit dans les chemins publics, d'où la sûreté avoit été bannie par les longues querelles qui duroient

encore alors entre les familles Romaines, & qui ne finirent qu'à l'heureuſe époque de Sixte-Quint. Colonna ayant été inſtruit des motifs qui forçoient le voyageur de diſcontinuer ſa route, l'évêque lui-même accompagné d'Etienne ſon frere, vola à la tête de cent cavaliers pour lever les obſtacles, & pour eſcorter Pétrarque, comme ſi c'eût été un prince, & le conduiſit avec cette ſauve-garde dans ſes propres maiſons à Rome. Là, Etienne, pere du cardinal & de ſix autres enfants mâles, lui fit une réception pareille à celle d'Octave; tout Rome que la renommée avoit déja rempli de la plus haute idée de ſes talents, lui rendit auſſi des honneurs proportionnés.

Mais ayant une antipathie naturelle pour le tourbillon par lequel on étoit ſans ceſſe emporté dans cette ville, dont la bruyante agitation n'ouvroit ſon ame qu'à l'ennui, du conſentement de la maiſon de Colonna, il jugea à propos de s'en retourner à Avignon; & parce qu'il

ne put pas s'y faire non plus à la volatilité & aux manéges de cette cour, il chercha une ſolitude où il pût à ſon aiſe enfanter ces productions de ſon génie, qu'il avoit déja conçues, & qui lui firent tant d'honneur dans le monde. On verra, dans la vie de *Laure*, que *Vaucluſe* lui offrit la retraite qui lui convenoit. Ce coin de la terre ſera toujours célebre, & ne le ſera que pour avoir été le pays natal de preſque toutes les œuvres de Pétrarque, ſoit en proſe, ſoit en vers, & particuliérement de ſon poëme latin, intitulé *l'Afrique*. Il n'auroit jamais imaginé que cette délicieuſe vallée dût lui inſpirer un autre ouvrage, qui reconnoît l'amour pour ſon pere. Ce qu'il eût encore moins ſoupçonné, c'eſt que cet ouvrage fut deſtiné à le rendre beaucoup plus immortel, ſi l'on peut parler ainſi. Perſonne n'ignore que ce fut-là le temps qu'un objet divin que Pétrarque voyoit ſouvent à Vaucluſe, excita dans ſon cœur les premiers tranſports d'une ardente

paſſion. On n'a qu'à conſulter la vie de Laure, pour ſçavoir comment, quand, en quelles circonſtances, il fut ſubjugué par le tendre amour. « Il » eſt certain, & qu'on n'en doute » pas, (ce ſont ſes termes :) il eſt cer- » tain que ne pouvant captiver dans » mon ſein cette belle & malheu- » reuſe flamme, je faiſois retentir » l'air & les vallons du doux mur- » mure de mes accents, & que j'ex- » halois en vers pleins de feu celui » dont je brûlois pour Laure. » De-là nous eſt venu ce fameux recueil de chanſons dont les charmes ſe firent ſentir par quiconque avoit éprouvé ceux de la tendreſſe. Tel étoit le ſentiment de Pétrarque même, qui écrivit ces ſonnets dans la langue vulgaire, (c'étoit le nom qu'on donnoit pour lors à la langue italienne,) & afin que Laure les entendît mieux, & parce qu'il les croyoit faits pour périr, peu de temps après qu'ils auroient ſervi à exprimer ſa paſſion. Il ſe trompa. Ce ſont préciſément ces ſonnets qui forment les plus ſolides

appuis de ſon immortalité ; l'oubli a preſque dévoré ſes ouvrages latins. De toutes les langues, l'italienne eſt la ſeule qui puiſſe ſe vanter de l'avantage de n'avoir pas ſouffert la moindre altération, depuis le temps de Pétrarque, juſqu'à nos jours ; & ſi le recueil des chanſons de notre poëte n'eſt pas l'époque de ſon origine, notre langue lui doit au moins le plus haut période de ſa perfection.

Quelque ſoin qu'il eût de ſe tenir confiné dans ſa ſolitude, l'amant de Laure étoit ſouvent cauſe, par ſes productions, que pluſieurs ſeigneurs & amis de la cour lui faiſoient des viſites. Il y eut même des étrangers qui vinrent de loin pour le voir, entre autres, ce *Pierre de Poitiers* qu'il qualifie d'homme illuſtre par ſes ſentiments de religion & par ſa grande littérature. Pétrarque, déja connu de réputation dans toute l'Europe, commençoit à faire l'admiration des princes & du peuple. Ce fut alors qu'il lui arriva une choſe ſurprenante,

mais dûe à sa célébrité. « Dans le » même jour, ce sont ses paroles » dans son Epître à la postérité, je » reçus deux lettres, l'une du sénat » de Rome, l'autre du chancelier » de l'université de Paris. Dans l'une » on m'appelloit à Rome, dans l'au- » tre à Paris, pour me rendre les hon- » neurs du triomphe poëtique, en me » couronnant de laurier. Flaté de » cette double aventure; jeunesse se » flate aisément, & me jugeant digne » de la distinction que me décer- » noient de si grands hommes, je » n'eus point d'égard à mon mérite; » je n'en eus qu'au témoignage d'au- » trui, & je balançai quelque temps » entre le Tibre & la Seine. Je ne » voulus même me déterminer que » de l'avis de mon cardinal Colonna, » qui me décida pour Rome. » S'il préféra Rome à Paris, cette ville pour laquelle il avoit toujours eu une estime infinie, ce qui se voit clairement dans ses œuvres; je crois que ce ne fut, que parce que Rome avoit déja été le siége du trône des

empereurs, & parce qu'il ſçavoit que là s'étoit fait le couronnement d'autres poëtes antérieurs à lui.

L'invitation ne déplut point à Pétrarque qu'animoit l'amour de la gloire, cette paſſion qui eſt celle des grands génies. Il réſolut de ſe tranſporter à Rome. Cependant il voulut, avant toute choſe, conſulter Robert, roi de Naples, qui non ſeulement avoit de l'érudition, mais encore beaucoup de ſageſſe, & qui paſſoit pour être l'ornement des potentats de l'Europe. Il s'embarqua à Marſeille, l'an 1341, fit voile vers Naples, où ce magnifique roi l'accueillit le plus gracieuſement du monde, & le retint trois jours entiers avec lui pour entendre ſes vers, dont il parut ſatisfait au-delà de toute expreſſion. Il fit plus. Il pria Pétrarque de vouloir accepter de ſa main la couronne à Naples. Celui-ci s'en excuſa avec toute la délicateſſe poſſible, ſur ce qu'il avoit donné ſa parole au ſénat de Rome. Le roi en exigea qu'il lui promît du moins de

lui dédier le poëme de *l'Afrique*, qui étoit déja avancé, & qui honoroit tant par-tout son auteur. Pétrarque lui en fit la promesse, & l'accomplit dans la suite, quoique cet excellent roi fût déja mort. Le poëte aimoit plus la vertu que la fortune des hommes; c'est ce qui le rendit fidele à la promesse qu'il avoit faite. Comme il alloit partir, le roi lui dit: » Si je n'étois pas si vieux, je me ferois » un plaisir de vous accompagner à » Rome pour m'y trouver à cette fête; » mais puisque je ne sçaurois le faire, » ajoûta-t-il, je veux du moins y en- » voyer de ma part quelques person- » nes qui m'y représentent, & écrire » au sénat de Rome pour lui rendre un » témoignage complet de toute l'é- » tendue de vos talents.

Lorsque Pétrarque arriva à Rome, en qualité de sénateurs s'asséyoient au capitole *Orso*, le comte d'*Anguillara*, & *Jourdain des Ursins*. Le premier de ces trois juges touchoit à la fin de sa magistrature. Pour que ses mains ne fussent point frustrées de

» de différentes fleurs : parut enfin
» le fénateur environné d'une troupe
» de cavaliers & d'une foule de ci-
» toyens , & ayant fur fa tête une
» couronne de laurier. Lorfqu'on eut
» atteint le capitole, le fénateur s'y
» mit fur un grand fiége qu'on lui
» avoit préparé. On appella Pétrar-
» que qui fe préfenta en habit long,
» & qui dit trois fois, Vive le peuple
» Romain, Vive le fénateur; & Que
» Dieu les maintienne en liberté; puis
» il fléchit les génoux, après quoi, le
» le fénateur s'écria en difant : Le ta-
» lent eft récompenfé par la couronne.
» Prenant enfuite la guirlande qui lui
» ceignoit la tête, il la pofa fur le
» front de Pétrarque. Celui-ci récita
» un beau fonnet à la louange des
» anciens illuftres Romains , & le
» tout fe termina par les acclama-
» tions du peuple qui difoit , Vive le
» capitole; & Vive le poëte. (VIII.)

Il y a des gens qui veulent que notre triomphateur ait reçu trois couronnes, l'une de laurier, l'autre de lierre, la troifieme de myrte. Il

n'y auroit pas d'impossibilité à cela, parce qu'effectivement aucune des trois sortes de couronnes n'eût été déplacée. Pétrarque méritoit celle de laurier comme poëte épique ; comme poëte lyrique, il avoit droit à celle de lierre ; & peut-être que ce fut à cause de Laure, qu'on lui déféra celle de myrte, le myrte ne convenant pas moins à Laure qu'à Vénus. Ainsi chargé de trophées, Pétrarque qu'accompagnoit une suite des plus nombreuses, fut conduit, à travers la ville de Rome, à l'église de S. Pierre, où il rendit des actions de graces à l'Auteur de tout bien : il y ôta la couronne qui le décoroit, & la suspendit à un pilier de ce temple : elle s'y est conservée long-temps.

Je n'ai qu'à citer une partie du privilége du couronnement accordé à Pétrarque par les sénateurs de Rome, afin de développer les raisons pour lesquelles on croyoit, dans ces siécles barbares, qu'on devoit élever les poëtes & les gens de lettres au

faîte des honneurs. Voici comment s'expriment dans ce privilége le comte d'Anguillara, & Jourdain des Urſins. « Dans le temps que notre » république étoit la plus floriſſante » elle avoit des poëtes admirables, » & d'excellens hiſtoriens. Les uns » & les autres, par leurs talens diſtin- » gués & par leurs ſçavantes veilles, » non ſeulement devenoient immor- » tels eux-mêmes; ils rendoient » encore tels les héros de Rome. » Sans la plume de ces hommes » éclairés & laborieux, n'euſſions- » nous pas toujours cherché en vain » juſqu'aux noms des fondateurs de » cette ville & de cet empire, ainſi » que la vie & les mœurs des autres » hommes illuſtres? Combien y a- » t-il de gens qui ne vivent après » leur mort, que parce qu'ils ont » vécu dans un moment où il y avoit » beaucoup de poëtes & beaucoup » d'hiſtoriens capables de tranſmettre » les événemens & de chanter les » exploits des autres? N'eſt-ce pas » d'un autre côté à la rareté des

» écrivains dans certaines périodes,
» que doit s'imputer l'ignorance où
» nous sommes d'une infinité de bel-
» les actions, perdues pour nous dans
» le gouffre profond de l'oubli? De-
» là vient aussi, que nos ancêtres,
» outre les douceurs & les préroga-
» tives dont ils faisoient jouir les
» amateurs de la littérature & de
» l'érudition, attachoient encore une
» guirlande de laurier sur le front de
» ceux qui fournissoient leur carriere
» avec le plus d'éclat. Il paroissoit
» juste à la république de n'avoir
» qu'une même maniere de couron-
» ner les généraux & les poëtes. Elle
» pensoit que les généraux & les
» capitaines n'ayant droit d'aspirer
» à un tissu de branches de laurier,
» qu'en vertu de leurs travaux mili-
» taires, en considération de leurs
» travaux littéraires le même droit
» devoit aussi être acquis aux poëtes,
» d'autant plus même que l'immor-
» talité de l'homme de guerre est un
» don que lui fait l'homme de lettres.
» Comme d'ailleurs l'éternelle ver-

» dure de cet arbre n'eſt que la figure
» ſymbolique d'une réputation éter-
» nelle ; une éternité de réputation
» acquiſe par la voie du génie, ne
» vaut-elle pas bien une éternité de
» réputation acquiſe par la voie des
» armes ? (IX.)

Le ſénat de Rome déclare que, déterminé par la force de ces puiſſants motifs réunis, & par la ſupériorité du mérite de Pétrarque, il a jugé à propos de le placer au rang des poëtes *Laureats*. Ces motifs démontrent, à dire le vrai, que les ſiécles où l'on étoit capable de les avoir, n'avoient pas en partage toute la barbarie que le nôtre leur reproche.

S'il n'y avoit eu que des gens de bien, cette journée n'eût ſervi qu'à ſceller le bonheur de Pétrarque ; des méchants exiſtoient : il en irrita la jalouſie par cet accroiſſement de gloire. Il auroit dû s'attendre à vivre tranquillement, à l'ombre des lauriers qu'il avoit moiſſonnés ; tout ce qui en réſulta pour lui, ce fut

d'être plus connu, & d'en être persécuté avec plus de fureur. Les grands hommes, telle est leur malheureuse condition, n'ont jamais plus à craindre, que lorsque leur vertu, libre de tout nuage, brille dans son vrai jour. Ce n'est pas tout; le sépulcre est ordinairement une barriere que ne force point l'envie : celle dont les cruelles dents ont déchiré Pétrarque, lui a survécu. De nos jours même, n'a-t-on pas la témérité d'oser remuer les cendres d'un homme de cette supériorité ? Ah ! si Pétrarque pouvoit élever sa voix de ce tombeau où reposent en paix ses os respectables, il répondroit peut-être à ses détracteurs ce qu'il disoit des méchants de son siécle dans sa Lettre à *François Bruno* : « Je suis jugé par un gros de » gens que je ne connus jamais, que » je ne voulus jamais connoître, & » que je ne crois pas dignes d'être » connus.

Entr'autres accusations, son triomphe poëtique lui suscita celle de crime de magie. Il a été heureux de

n'avoir pas existé dans ces temps où l'on pensoit user de modération à l'égard d'un magicien, qu'on ne condamnoit qu'à être brûlé. Toutes les preuves qu'on accumuloit contre lui pour persuader qu'il étoit nécromancien, se réduisoient à répéter qu'il lisoit trop souvent Virgile. Virgile passoit en effet dans l'esprit des ecclésiastiques d'alors pour un magicien, & ses œuvres étoient regardées comme un recueil de nécromancie. Pétrarque fut dans la nécessité de se purger sérieusement de l'accusation intentée contre lui. Dans sa lettre au cardinal *Talavando*, il se justifie, en lui disant : « Le pape » sûrement ne me croyoit pas magi» cien, quand il vouloit que je fusse » son secrétaire ; ce n'est pas non plus » certainement, parce que vous me » supposiez versé dans le grimoire, » que vous auriez souhaité que je de» vinsse clerc de chambre chez vous.

Pétrarque sentit de quelle importance il étoit pour lui de renoncer à une ville où l'on avoit commencé

par lui mettre ſur la tête la couronne de l'hiſtoire & de la poëſie, & où l'on finiſſoit par vouloir lui imprimer la flétriſſure du ſortilége. Il s'en alla dans la Lombardie : *Galeazzo Viſconti*, pour lors duc de Milan, le fit venir auprès de lui, & il eut le titre de conſeiller de ce prince. Je ſerois fâché d'omettre ici une circonſtance rapportée par *Brivio* dans un de ſes panégyriques, touchant le ſéjour de Pétrarque à Milan.

» Pétrarque étoit un jour, dit-il, » à la cour du duc, au milieu d'un » cercle nombreux de cardinaux & » de gens de lettres. Le petit *Viſconti* » fils de Galeazzo, encore enfant, » s'occupoit tout auprès de quel- » ques jouets qui amuſent ordinaire- » ment à l'âge qu'il avoit. Il fut appellé » par ſon pere qui lui ordonna de » montrer du doigt le plus ſage & le » plus ſçavant de tous ceux qui com- » poſoient l'aſſemblée. Le jeune prin- » ce laiſſa errer ſes yeux tout autour » un moment ; regarder Pétrarque, le » prendre par la main, & le préſen-

» ter à son pere, fut de sa part l'effet » d'un mouvement unique.

La ville convenant aussi peu que la cour à son tempérament & à sa muse, Pétrarque choisit un asyle champêtre dans un village appellé *l'Inferno*, à un peu plus d'une lieue de Milan. Dans cette charmante retraite, il eut occasion de faire connoissance avec une très-aimable femme de la maison de *Beccari*. (X.) Celle-ci commença bientôt à éprouver l'impression que faisoit sur son cœur la conversation de Pétrarque, où brilloient réunis l'esprit & l'érudition; ces deux amorces dangereuses pour une personne du beau sexe qui a une ame bien née. Les manieres enchantées, & l'air revenant de la dame, motifs les plus capables d'affecter un homme tel que Pétrarque, subjuguerent aussi peu-à-peu la liberté du poëte. Une fille que de son propre nom il fit appeller *Franciscola*, fut le fruit qu'il recueillit de cet amour mutuel. Elle croissoit en beauté & en vertus; son pere l'unit par les

nœuds du mariage à *François di Brosano* citoyen de Milan, avec qui elle vécut heureuse durant dix années, & elle perdit la vie en mettant au monde le dernier de plusieurs enfans qu'elle en eut. (XI.) Les mœurs du pere furent honorées par celles de la fille. Voici son épitaphe qu'on voit sur un marbre dans l'église de saint François de Trévise; son époux la fait parler ainsi dans cette inscription: « J'étois fille d'un » Toscan, femme d'un Ligurien, » & mere illustre de plusieurs en- » fans. Personne n'a jamais eu ni » plus de respect que moi pour » son pere, ni plus de fidélité » pour son mari, ni plus d'éloigne- » ment pour la débauche. Mon nom » fut Françoise; ma dot l'étude, » la droiture, la simplicité, & une » pureté exempte de toute tache. » Mon enfance agitée a été le jouet » du sort; c'est ici qu'à la fin j'ai » trouvé mon repos. J'étois ma- » riée; je n'étois cependant qu'à la » fleur de mon âge, quand j'ai quitté

» la terre pour retourner au ciel. » (XII.) Elle eut un fils, entr'autres, qui ne vécut qu'un an; mais il avoit une figure ſi intéreſſante; & il reſſembloit tant à Pétrarque, que ſa mort cauſa une affliction extraordinaire au poëte grand-pere.... « Je l'aimois, dit-il, » j'en atteſte le Chriſt, & la fidelle » amitié; oui j'aimois cet enfant plus » que ſi c'eût été mon propre fils. Il » n'avoit pas encore douze mois; » déja à ſon viſage je reconnoiſſois » le mien : déja il me faiſoit eſpérer » qu'il ſeroit un jour quelque choſe. » La reſſemblance qu'il avoit avec » moi dès ſon aurore, l'avoit rendu » plus cher à ſes pere & mere, & » à tout le monde, ſpécialement au » ſouverain de Milan; ce grand prin- » ce, qui peu de jours auparavant, » avoit pu ſans pleurer apprendre la » mort de ſon fils unique, & qui » pleura en apprenant celle de mon » petit-fils. Afin que vous n'ignoriez » pas un ſeul trait de toute l'hiſtoire » de ma famille, je vous dirai que je » fis élever à ce cher enfant près de

» Pavie un tombeau de marbre, sur » lequel je voulus qu'on gravât » douze vers en caracteres d'or. » (XIII.)

De Milan Pétrarque alla à Parme, invité par les seigneurs de *Correggio*, qui étoient pareillement seigneurs de cette ville, & qui se faisoient un mérite de favoriser les muses. Il s'y logea à son ordinaire dans un bâtiment isolé, où il prétend qu'il jouissoit de plus de tranquillité, qu'il n'y en avoit peut-être dans la mélodieuse vallée du Parnasse, & où il prie la fortune d'exaucer ses vœux, en ne lui accordant rien, parce qu'il fuit l'éclat ; de passer devant son habitation, sans faire même semblant de s'en appercevoir, & de fraper à la porte superbe des grands dont elle est rédoutée. On voit encore auprès de l'église de l'abbaye de saint Augustin cette maison toute couverte de lierre.

Un jour que Pétrarque alla se promener sur une montagne située au-delà du fleuve *Lenza* vers les

confins de *Reggio*, il oublia tous les attraits de la ſolitude qu'il habitoit, & ſe trouva épris de ceux d'une forêt qu'on appelle *Piana*. Il réſolut auſſi-tôt de s'y tranſplanter pour y mettre la derniere main à ſon poëme de *l'Afrique*, auquel depuis long-temps il avoit diſcontinué de travailler ; cette forêt étoit en effet charmante. Je m'imagine que mes lecteurs ne pourront que me ſçavoir bon gré de leur avoir retracé la deſcription que Pétrarque lui-même en fit en vers latins. La voici.

» Sur une colline toujours verte » domine une vaſte forêt, nommée » *Piana*, quoiqu'elle ſoit & en pente » très-rude, & environnée de pré» cipices affreux. Là, durant les » mois de l'été les plus violents s'éle» vent des hêtres altiers qui rappro» chant la ſommité de leurs têtes » touffuës, ſervent à repouſſer l'im» pétuoſité des rayons du ſoleil ; là, » coulent des ſources vives, qui, » par la fraîcheur de leurs eaux, » contribuent à tempérer les ardeurs

» excessives de la saison ; là, souf-
» flent des zéphirs agréables, qui,
» échappés des montagnes voisines,
» accourent pour contre - balancer
» par leurs douces haleines les fu-
» reurs de la canicule. Plus haut
» sont des rochers sourcilleux, qui
» semblent toucher au ciel & le
» braver. Qui grimperoit sur ces
» masses de pierres établies dans les
» nues, verroit la Lombardie sous
» ses pieds, & vis-à-vis les Alpes qui
» terminent l'Italie. Mille especes
» d'oiseaux par leur ramage divers,
» mille sortes de bêtes sauvages par
» leurs différents cris remplissent
» d'une religieuse horreur tout l'in-
» térieur de cette forêt, où, sous une
» ombre épaisse, serpente un ruisseau
» salutaire, qui, par ses bénignes in-
» fluences, vivifie dans son cours &
» fait accroître l'herbe. Le milieu
» forme un tapis verd émaillé de
» fleurs, & séparé de tout le reste
» par un enclos que ne pratiqua point
» l'industrie humaine, que la nature
» amie des poëtes semble avoir elle-

» même construit de ses propres
» mains, exprès pour eux. Le chant
» des oiseaux & le murmure de la
» fontaine y font un concert qui in-
» vite à jouir des faveurs du som-
» meil ; un gazon des mieux entrete-
» nus y offre un lit délectable. Ce
» lieu enchanté est sous un berceau de
» feuillage ; la montagne le garantit
» des brûlantes irruptions du vent de
» midi. Le rustique laboureur n'ose
» l'attaquer avec le rateau : il ne se
» permet pas même de le fouler sous
» ses pieds. Celui qui veille à la garde
» de la forêt se sert de son doigt
» pour le montrer de loin, & se
» contente lui-même de l'admirer de
» la barriere naturelle qui l'en écarte.
» On y respire l'odeur suave du par-
» fum le plus délicieux. Ce séjour,
» image des Champs Elysées, est un
» refuge ouvert aux muses désormais
» errantes. Souvent je fuis la com-
» pagnie pour me rendre seul &
» furtivement dans cet asyle sacré.
» (XIV.)

Il écrit lui-même que lorsqu'il y

demeuroit, il lui arriva une chose fort remarquable que je ne veux pas passer sous silence. Dans le temps qu'il fut couronné à Rome, l'évêque Colonna qui étoit son protecteur, & qu'il chérissoit, en partit pour aller visiter son église de Lombez dans la Gascogne, & y étoit mort sans que Pétrarque en sçût rien. Il dit que la nuit même que le prélat mourut, il le vit durant son sommeil venir à lui sans suite & avec précipitation ; qu'ayant demandé au prélat où il alloit, & pourquoi il étoit seul, celui-ci lui répondit en riant : J'ai quitté la Gascogne, & je me rends à Rome ; que Pétrarque s'offrant à l'accompagner, Colonna, d'un air inquiet & embarrassé, lui dit : Non je ne veux plus de ta compagnie. Ces mots me firent appercevoir, marque-t-il, qu'il ne vivoit plus ; & la douleur que j'en conçus, occasionna mon réveil. Au bout de vingt-cinq jours, il reçut la nouvelle de la mort ; & ayant calculé le temps, il observa que le moment de son

trêve fut celui dans lequel le prélat expira. Quelques mois après, on trouva parmi les papiers de l'évêque un sonnet où il déployoit l'allégresse que lui avoit causée le couronnement de Pétrarque à Rome. Celui-ci à qui le sonnet fut envoyé, & que les plus legeres marques d'amitié pénétroient de la plus vive reconnoissance, y répondit, quoique Colonna ne fût plus de ce monde.

Avant que Pétrarque quittât Parme, les seigneurs de *Corregio* le nommerent archidiacre de l'église cathédrale de cette ville. Cette circonstance est d'autant plus indubitable, que son héritier, pour se maintenir dans la possession de la maison dont nous avons parlé, eut à combattre l'archidiacre par lequel Pétrarque fut remplacé après sa mort, le nouveau dignitaire prétendant avoir des droits sur la maison qui avoit appartenu à son devancier.

Pendant que la Lombardie étoit le lieu de la résidence de Pétrarque, l'empereur *Charles IV* passa en

Italie, le manda à Mantoue, & l'y accueillit de la maniere la plus flateuse. De-là Pétrarque retourna à Avignon pour se confiner dans sa retraite ordinaire de Vaucluse où je pense qu'il composa, en 1343, ses trois Entretiens avec S. Augustin. Dans ce temps mourut Robert roi de Naples, ce prince qui faisoit tant de cas de notre poëte, comme nous l'avons vu. Jeanne sa niéce, lui ayant succédé, *Clement VI*, qui étoit à Avignon, envoya Pétrarque à cette cour pour y arranger quelques articles, & pour saluer de sa part la reine douairiere. Pétrarque revint de Naples à Avignon, & consacra tout son loisir à l'etude. Sur ces entrefaites, il reçut fréquemment des lettres de *Jacques de Carrara* seigneur de Padoue, qui l'invitoit à s'y aller établir. Il céda aux pressantes sollicitations qu'on lui faisoit, & passa dans cette ville les deux années qui précéderent la mort de *Carrara* surnommé *Jacques*. Il arriva conséquemment à Padoue, l'an 1347, puisqu'au rapport

de *Corio*, Jacques Carrara fut tué l'an 1349. Durant cet intervalle, ce ſeigneur le combla toujours de politeſſes & d'amitiés : c'étoit l'uſage de ces temps; & pour être plus ſûr de l'avoir auprès de lui, il lui donna un canonicat de Padoue.

C'étoit l'an 1348, l'époque la plus funeſte non ſeulement pour l'Italie, mais encore pour l'univers entier, dont les ravages meurtriers d'une peſte preſque univerſelle faiſoient un vaſte déſert. Ce qui rendit encore cette année plus déſolante pour Pétrarque, ce fut la foudroyante nouvelle de la mort de ſa Laure, qu'il apprit au moment de ces horreurs d'une mortalité générale. Nous expoſerons, dans la vie de Laure, à quel point le conſterna cette fatale nouvelle : on peut le voir encore dans le recueil de ſes chanſons qui ne reſpirent que ſa profonde douleur.

Il nous dit lui-même que, durant dix ans entiers, il la pleura ſans ceſſe; pour moi je ſuis perſuadé que ſes larmes coulerent tout le temps qu'il

lui survécut, parce que la beauté du corps n'étoit pas ce qu'il aimoit en elle.... « Je la prends, s'écrie-t-il, » je la prends à témoin dans le ciel » d'où elle m'entend, en joignant à » son témoignage celui de ma con- » science, que j'aimois moins son » corps que la belle ame qui le vi- » vifioit. En voici une preuve évi- » dente. Plus les années s'accumu- » loient sur sa tête par l'âge qui a » coûtume d'être le fléau cruel de » la beauté des femmes, plus mon » amour devenoit fort & constant. » Les outrages du temps sembloient » ajoûter au prix des qualités de son » ame céleste tout ce qu'ils retran- » choient des fleurs de son visage; » & comme ce fut son ame qui » alluma mes premiers feux pour » elle, ce fut son ame encore qui » les entretint toujours. Si je n'avois » fait qu'idolâtrer le corps, je com- » mençois à être dispensé de conti- » nuer mon culte.

Un autre événement qui déchira encore le cœur de Pétrarque, ce

fut le massacre commis l'année suivante dans la personne de Jacques de Carrara, son ami particulier. En proie au chagrin & à l'affliction, il résolut de quitter Padoue, de sortir de l'Italie, & de revenir à Vaucluse, malgré les sollicitations que lui faisoit *François de Carrara*, fils & héritier de celui qu'il regrettoit, pour l'engager à rester avec lui. Depuis que Pétrarque avoit perdu Laure, Colonna, & plusieurs autres de ses amis les plus intimes, Vaucluse n'étoit plus pour lui une contrée qui l'enchantât. Il n'y trouvoit aucun agrément; il n'y trouvoit que l'ennui le plus insupportable. « Tout ce que » j'avois de plus cher, nous dit-il, » un seul naufrage l'a englouti; » & la fureur d'une tempête soudaine a brisé mon laurier toujours » verd, qui m'avoit fait préférer les » bords de la Sorgue & de la Durance à ceux du Tésin. » Il profita de l'occasion du grand Jubilé de l'an 1350 pour aller à Rome, où Etienne Colonna, ce vénérable

vieillard, le reçut comme ſi c'eût été ſon propre fils, l'arroſa d'un torrent de larmes que lui arracha le ſouvenir d'avoir ſurvécu à tous ſes enfants, & lui dit que depuis longtemps il avoit preſſenti le malheur qu'il auroit de mourir après ſa poſtérité. En revenant de Rome, il voulut revoir Arezzo ſa patrie qui lui fit une réception triomphante. Ce ne fut point ſans la plus vive ſatisfaction, que Pétrarque s'apperçut que les peres chancellants ſous le poids des années le montroient au doigt aux jeunes rejettons de leurs familles, & le propoſoient pour modele. On lui fit remarquer la maiſon où il étoit né. La voilà, s'écria-t-on, & nous aurons ſoin de la conſerver toujours pour l'amour de vous.

Il retourna à Avignon probablement appellé par le pape, non de lui-même, puiſqu'en pluſieurs endroits il ſe plaint de ce ſéjour, & des objets qui l'y occupoient. C'eſt-là qu'il écrivit, à ce que je crois, ſes quatre livres de ſatyres contre le

médecin, qui, par l'abus qu'il faisoit de sa profession, irrita l'acrimonie de la bile du poëte.... « Mon intention n'a pas été, observe-t-il, de » blâmer l'art ; je n'en ai voulu » qu'aux artistes. Mes traits n'ont » pas été lancés contre tous les » artistes même ; je ne les ai dirigés » que vers ceux d'entr'eux qui ne » sont que des charlatans, vers ces » médecins discordants qu'une guerre » opiniâtre desunit toujours. C'est » pourquoi je ne cessois de conseiller » à Clément VI de bien choisir parmi » ces ministres de la santé, afin qu'il » pût éviter ce qui arriva à l'empe- » reur Adrien, qui dit en mourant : » Les débats des médecins me cau- » sent la mort.

En 1352, tout-à-fait dégoûté de la Provence, il se détermina à aller finir ses jours dans la Lombardie, où tous les princes, spécialement les *Visconti* l'estimoient & le desiroient beaucoup. Il quitta la cour d'Avignon, & se retira à Milan. Cette ville avoit pour archevêque *Jean*

Visconti qui étoit un très - puissant seigneur en Italie, qui donna à Pétrarque toutes les marques possibles d'amitié, & qui l'employa dans des affaires de la plus grande importance.

On avoit une si haute idée de Pétrarque, que durant le dogat d'*André Dandolo*, on l'envoya à Venise pour concilier, par un traité de paix, la république & les Génois, que dévoroit le feu d'une guerre cruelle. Dans ces circonstances mourut l'archevêque. Pétrarque continua de vivre avec ses neveux & avec ses successeurs *Matthieu*, *Barnabé*, & *Galeazzo*. Dans une lettre qu'il écrivoit à *Bocace*, il marque qu'il passa dix années à Milan. On comprendra sans peine par ce que je vais dire, combien il étoit aimé de tous les seigneurs de Lombardie, qu'une inimitié réciproque animoit les uns contre les autres. Il devoit partir de Pavie pour Venise : il vouloit s'embarquer sur le Pô; on lui conseilla de ne point s'exposer à courir de pareils risques, toutes les rives de ce fleuve étant

étant couvertes d'armes, & infeftées de différents partis. Malgré toutes les repréfentations, il perfifta dans fon deffein. On lui fit des politeffes par-tout, & par-tout on lui dit qu'il étoit le feul pour qui ces chemins fuffent libres. Il arriva au terme de fon voyage avec tous ceux qui l'accompagnoient, non feulement fain & fauf, mais encore comblé de préfents. On l'honora tellement à Venife, que dans les réjouiffances publiques qui s'y firent fur la place de Saint Marc en 1364, au fujet du recouvrement de Candie, *Laurent Celfo*, pour lors doge, le fit affeoir à fa droite en préfence de tout le peuple & de toute la nobleffe. Lorfqu'il fut de retour à Milan, Barnabé Vifconti lui fit tenir fur les fonts de baptême *Marc* fon fils aîné; & Galeazzo voulut qu'au mariage de *Violante* fa fille avec le duc de Clarence fils du roi d'Angleterre, mariage qui fe célébra avec la derniere magnificence, Pétrarque fe trouvât au milieu de tous les fei-

gneurs durant le feſtin, pour ajoûter un nouveau degré à la gloire de l'épouſe.

Cependant Pétrarque atteignoit la vieilleſſe ; ce qui lui faiſant deſirer, tant par rapport à ſon corps que par rapport à ſon eſprit, de trouver quelque loiſir qu'il pût employer à donner de l'aliment plutôt à ſon ame qu'à ſes ſens, il ſe tranſporta à Padoue, où nous avons déja dit qu'il avoit un canonicat ; mais il y reſta peu de temps : il ſe déplut toujours dans les grandes cités. Nous avons obſervé qu'un penchant naturel le portoit à la ſolitude ; ce penchant lui fit choiſir une retraite ſur les fameuſes collines *Euganées* dans un endroit appellé *Arqua*. Parmi les collines circonvoiſines, celle-ci ſe diſtinguoit par l'aménité du lieu, par la ſérénité de l'air, par la variété de ſes fontaines intariſſables, par l'abondance des fruits, & par les autres délices de la nature ; de ſorte qu'on n'auroit pas tort de penſer qu'une analogie d'aménité a fait

dériver par corruption *Arqua* de *Arcadia.* C'eſt-là enfin que Pétrarque établit ſes dieux pénates, en y faiſant conſtruire une maiſon pour ſervir de dernier aſyle à ſes muſes. Il me ſemble qu'on ne trouvera pas mauvais qu'avec briévété je la décrive ici. Cette maiſon eſt ſituée ſur la cime de la colline d'*Arqua*, non loin de la place publique. Des boſquets & la forêt l'environnent d'un côté, des vignes & des prairies verdoyantes de l'autre. D'une part elle préſente le ſpectacle de la vallée, de l'autre la perſpective des habitations du bourg, en tout ſens, un aſpect varié & agréable. Elle eſt aſſiſe ſur une aire ſpacieuſe, qui enclave un jardin terminé par un petit vignoble adjacent. L'architecture de la porte eſt ſelon l'ordre toſcan. Vient après une vaſte & magnifique cour, au bout de laquelle il y a une iſſue qui conduit au jardin & à la colline ; ſur le frontiſpice de cette iſſue, ſe lit l'épigramme que nous rapportons dans les obſerva-

tions critiques. A l'entrée de la maiſon, s'offre un veſtibule où l'on trouve très-joliment peints à freſque les ſix triomphes de Pétrarque, le triomphe de l'amour, le triomphe de la chaſteté, le triomphe de la mort, le triomphe de la renommée, le triomphe du temps, & le triomphe de la divinité. Au-deſſus, dans une chambre vers le nord, qu'on appelle encore la chambre des viſions, un coloris preſque éteint laiſſe cependant appercevoir quatre viſions de Pétrarque. La premiere le repréſente aſſis ſous un laurier dans l'attitude d'un homme qui voit de loin danſer des nymphes & des bergers au milieu d'une charmante prairie: la ſeconde montre Laure tantôt debout, tantôt couchée ſur les bords d'un fleuve : la troiſieme frape les yeux de l'image d'un vaiſſeau faiſant voile d'un port par un temps ſerein, & ſubmergé d'abord par un ſoudain orage : la quatrieme retrace un phénix qui va ſe déchirer les flancs avec ſon bec. Dans la partie

qui regarde le midi ſont pluſieurs tableaux des transformations de Pétrarque. Le ſujet du premier eſt une aigle qui gémit ſur un tas de livres placé devant le tronc verd d'un ſuperbe laurier : elle contemple une flamme qui de la terre s'élance vers une colline que ſurpaſſe la tête d'un rocher dont le pied ſoutient un bourg ; le ſujet du ſecond, la belle Laure qu'on diſtingue à travers les feuilles d'un laurier, derriere lequel ſe tient à demi-caché un petit amour. Pétrarque qui y eſt auſſi, a les yeux fixés ſur le charmant viſage de Laure ; & en le conſidérant, il commence déja à éprouver peu-à-peu le ſort de Daphné : le ſujet du quatrieme, Pétrarque marchant à la ſuite d'un cygne dans une vallée enchantereſſe ; le ſujet du cinquieme, un rocher ſur lequel on remarque la figure d'un homme couché, qui a été transformé en pierre pour avoir trop examiné Laure ; le ſujet du ſixieme, Laure ouvrant le ſein, & enlevant le cœur de Pétrar-

que. Je ferois tort à mes lecteurs, si j'entreprenois de leur expliquer les mysteres que Pétrarque n'a voulu leur faire connoître, que sous le voile de ces emblêmes ingénieux. Je crois devoir laisser quelque chose à deviner ; qu'on tente de le faire ; & l'on y parviendra moyennant ce que j'ai écrit sur Pétrarque & sur Laure.

Pétrarque accablé par son âge & par ses maladies, se fixa enfin dans cette maison, dans ce doux séjour.. . » L'état de ma santé, écrit-il à *Gérard* son frére, qui étoit Chartreux, » varie tant, est si incertain, » qu'à peine puis-je vous le marquer. » Il y a trois ans que je suis à *Arqua*, » & il y a trois ans que je ne me » porte pas bien, soit que ma maladie » vienne de mon âge, soit qu'elle » dérive de mes péchés, soit, ce qui » pourroit fort bien être, qu'elle ait » cette double cause. Les médecins » que je ne crois pas du tout, & mes » amis que je crois entiérement, ont » désespéré de ma vie.... » Il étoit sujet à avoir la fievre, & à éprouver

certains accidents qui le tenoient comme mort durant plusieurs heures : c'étoit une espece de mal caduc. Il dit lui-même qu'une fois, entr'autres, il eut à Ferrare, chez un de ses amis, une attaque de ce mal qui lui dura trente heures ; qu'il paroissoit mort ; qu'on le crut tel, & que le bruit s'en répandit. Pendant les relâches que lui donnoit son infirmité, il visitoit les pauvres malades d'*Arqua ;* & touché de la plus tendre compassion, cet homme véritablement admirable, qui, dans un siécle dépravé, ne rougissoit point d'avoir de la vertu, leur donnoit à manger lui-même de ses propres mains. La fréquence des attaques de son mal lui faisant voir clairement que la fin de ses jours s'approchoit ; avant que de mourir, il voulut disposer du peu qui lui restoit encore.

Quoiqu'au mois d'Avril de l'an 1370, il eût fait son testament par lequel il instituoit son légataire universel *François di Brosano* son gendre, il n'oublia point ses amis dont

il voulut que chacun reçût de lui un dernier gage de son attachement.... N'ayant rien, dit-il, qui soit digne de *François de Carrara* seigneur de Padoue, à qui, par la grace de Dieu, rien ne manque, je lui donne mon tableau de la vierge; c'est l'ouvrage d'*Oetio* excellent peintre, que les maîtres de l'art admirent, & que le vulgaire ignorant n'entend pas. Il laisse ses deux chevaux à *Bonzonello di Vigonza*, & à *Lombardo da Serico* qui tireront au sort pour sçavoir lequel des deux aura le choix. Il laisse encore au même Lombardo sa coupe de vermeil, afin qu'il puisse, ce sont les paroles de Pétrarque, boire dans cette coupe l'eau qu'il avale plus volontiers que le vin. Je laisse, ajouta-t-il, à *Jean Bocace da Certaldo*, & j'ai une honte infinie de laisser si peu de chose à un si grand homme, je lui laisse la petite somme de cinquante florins d'or de Florence, afin qu'il en fasse l'emplette d'une robe de chambre pour travailler la nuit. Il prie ses amis de ne lui

point imputer la modicité de ses dons, & de n'en vouloir qu'à la fortune, si l'on peut dire que la fortune soit quelque chose. Il fit encore quelques autres legs très-peu considérables, dont je ne parle point pour abréger.

Le dixhuit de Juillet de l'an 1374, (XV.) âgé de soixante ans, il mourut d'une horrible attaque d'épilepsie entre les bras de *François da Serico* son grand ami, qui d'une main attendrie lui ferma la paupiere. Les écrivains disent qu'à la nouvelle de sa mort les habitants d'*Arqua* accoururent en foule dans sa maison qu'ils remplirent de gémissements; que les meres, en s'arrachant les cheveux, montrerent à leurs enfants le respectable cadavre; que les filles de ces collines s'empresserent de cueillir les plus belles feuilles des montagnes, ainsi que les plus brillantes fleurs des prairies pour en joncher le lit de parade, & pour couronner de guirlandes la tête qui venoit de tomber. Le jour de l'inhumation, François de

Carrara, ſouverain de Padoue, ne crut point ſe deshonorer en allant à *Arqua*, eſcorté de ſes troupes pour ſuivre le corps de Pétrarque juſqu'au lieu de ſa ſépulture. L'évêque & les chanoines de la cathédrale y vinrent auſſi, & en longs habits de deuil accompagnerent, avec une pompe lugubre des plus ſolemnelles, juſqu'à l'égliſe d'*Arqua*, le convoi auquel aſſiſterent pareillement tout le clergé de Padoue, tout ce qu'il y avoit d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de prieurs, de moines, de cavaliers, de docteurs, & d'écoliers dans tous les pays circonvoiſins. Le corps fut mis ſur un brancard couvert d'un poële d'or, au-deſſus duquel il y avoit un dais tiſſu d'or & fourré d'hermine. Seize docteurs le porterent juſqu'à l'égliſe, où *Bonaventure da Peraga* qui fut depuis cardinal, prononça une très-belle oraiſon funebre. On dépoſa le cadavre dans une chapelle, comme Pétrarque l'avoit ordonné. Peu de tems après, *François di Broſano* ſon gendre & ſon héritier, lui fit élever

un magnifique tombeau qui étoit soutenu par quatre petites colomnes, & le transféra dans ce monument sur lequel il grava deux inscriptions : vers le milieu du monument étoit l'une qu'avoit composée Pétrarque lui-même; vers la base, celle qu'il avoit faite de son propre chef. (XVI.)

Là, reposerent en paix les os de Pétrarque, jusqu'à l'année 1630. Cette année, des malheureux corrompus à force d'argent peut-être par quelque sçavant étranger, ouvrirent le tombeau, à la faveur des ténebres de la nuit, mutilerent le cadavre, & en emporterent quelque morceau. Cet attentat étant venu à se sçavoir dans Venise, ce gouvernement integre, afin de montrer que le zéle pieux qu'il a pour les vivants, s'étend même jusques sur les morts, selon l'exigence des cas, ordonna, par un rescrit de *Nicolas Contarini*, qui pour lors géroit le dogat de cette république, qu'on poursuivît rigoureusement cette affaire, & que les coupables fussent châtiés pour

avoir osé ouvrir avec une audace exécrable, ce sont les termes du rescrit, « l'*archs* du fameux Pétrar-» que, afin de démembrer son corps, » en violant d'une maniere sacrilege, » tant les loix de la religion que » celles de l'humanité même, & en » vendant ce qui ne peut point avoir » de prix, sans la permission du prince » qui est charmé, avec raison, que les » os d'un homme si célebre soient » & reposent dans ses états. » Les malfaiteurs furent découverts & punis. (XVII.)

Il sera bon d'observer que les juges, pour procéder authentiquement, firent ouvrir le tombeau, & virent que l'épaule droite manquoit au cadavre. On remarqua dans cette occasion, que la tête de Pétrarque, comme s'il eût été vivant, étoit encore fournie de cheveux fort longs, fins, crépus, & enveloppée dans un capuchon noir. Ce trait pourra servir à l'instruction de quelque artiste qui auroit à peindre cet homme illustre.

Pétrarque étoit ſain naturellement, & d'un tempérament ſanguin. (XVIII.) Il n'étoit ni tout-à-fait blanc, ni tout-à-fait brun: il avoit les yeux extrêmement vifs (XIX.); ſans être fort robuſte, il étoit adroit, agile à la courſe, & d'une complexion chaude; (XX.) auſſi regardoit-il comme ſon ennemi l'été, ſurtout le mois de Septembre. Il ſe nourriſſoit volontiers de fruits & de légumes; dans ſa jeuneſſe, il ne but que de l'eau: en vieilliſſant, il ſe fit au vin qu'il trempoit toujours beaucoup, & dont il s'abſtenoit cependant le ſoir, ſon eſtomac s'accommodant mieux de l'eau qui lui facilitoit la digeſtion; c'eſt ce que nous tenons de lui-même. Il aimoit aſſez peu à manger de la chair: il avoit même coutume de dire qu'il n'en auroit jamais uſé, ſi le Rédempteur n'en avoit pas fait uſage. Ce n'étoit pas un plaiſir pour lui de ſe trouver aux grands repas; quand on l'y forçoit, il ſe levoit toujours de table, plein de ſatiété. Etant jeune, il ſe piqua conſ-

tamment d'être très-proprement mis, & d'avoir la tête très-élégamment arrangée : il prenoit ſouvent conſeil de ſon miroir : il jouoit du luth ; juſqu'à l'âge le plus avancé, il s'accompagna de cet inſtrument, en chantant ſes propres poëſies. Il ſe faiſoit ſaigner au printemps & à l'automne : il étoit ſujet à ſe mettre en colere & à s'emporter ; mais ſes accès ne nuiſoient jamais qu'à lui-même, & ſe paſſoient d'abord.

Il fut toujours très-poli, très-libéral envers ſes amis, & envers pluſieurs autres perſonnes encore. Il ne manquoit jamais de ſoulager, de prévenir même, tant qu'il pouvoit, les beſoins des premiers. Sa porte leur étoit toujours ouverte ; lorſqu'il mangeoit ſeul, ce qui lui arrivoit rarement, c'étoit toujours malgré lui. Il lui étoit dû une ſomme conſidérable par Jean Bocace, qui n'étant pas en état de le ſatisfaire, lui en fit de excuſes. Pétrarque lui répondit : Je ſçais que vous me devez de l'amitié, j'ignore tout le reſte. (XXI.) Il cultiva toujours ſes

amis, ne les flata jamais, & jamais n'en perdit aucun que par la mort. (XXII.) Il eut un attachement infini pour les *Colonna*, qu'il déclare ne pouvoir cesser d'aimer, que quand il cessera de s'aimer lui-même. N'étant que grand poëte, il ne jouissoit pas d'un grand revenu ; mais il écrit en plusieurs endroits, qu'il est content de sa situation (XXIII.), qui lui donne de quoi vivre modestement. Il ne voulut jamais de bénéfices à charge d'ames, & il refusa un évêché que lui offroit le pape.

Il prenoit tout d'un coup la plume pour écrire, à la premiere sollicitation de son génie ou de sa verve poëtique. J'ai appris de mon pere, racontoit le cardinal *Pierre Bembo*, qu'étant fort jeune, il alla une fois à *Arqua*, où s'entretenant de Pétrarque avec un habitant très-âgé de ce bourg, celui-ci lui dit que dans son enfance il avoit vu le poëte vêtu l'hiver d'un surtout dont une peau formoit la doublure, & dont le dessus consistoit dans un cuir ras qu'il avoit

apperçu, çà & là barbouillé d'écriture parsemée.

Les lettres faisoient sa passion, mais non l'unique, comme nous l'avons remarqué. Son esprit étoit tourné vers la morale, vers l'histoire, vers la rhétorique, & principalement vers la poësie pour laquelle on voit bien qu'il étoit né. Il s'appliqua, avec toute l'ardeur possible, à ces différents genres. Il faut, disoit-il, que mes travaux servent à me frayer une route qui puisse aussi m'élever sur la région de la terre. Virgile passoit alors pour un auteur de nécromance; nous en avons fait l'observation. Il ne s'agissoit plus de la langue latine. Pétrarque qui composa beaucoup en prose & en vers latins, en fut le premier restaurateur. La latinité de sa prose, à dire le vrai, n'est pas d'un grand prix, quoique cette prose soit remplie d'excellentes choses, parce qu'il joignoit continuellement à la lecture de Cicéron celle de Séneque & celle de S. Augustin. Ce siécle le crut égal aux anciens ora-

teurs. Les louanges qu'on lui prodigua, lui firent illuſion durant quelque temps : il connut enfin que ſon ſtyle latin étoit fort foible, & il l'avoua. Il alla plus loin dans la poëſie latine où il ſe propoſa Virgile pour modele. Il prétendit avec ſon poëme de l'*Afrique* ramener les muſes latines ſur le parnaſſe : il en convient lui-même; mais les éloges outrés que reçut ſa production ne l'éblouirent point : il ſentit qu'il étoit bien loin d'avoir atteint ſon but. Etant à Vérone, & entendant chanter les vers de ſon *Afrique*, il eut une extrême affliction de ne pouvoir pas ſupprimer un poëme dont il n'étoit point ſatisfait.

La poëſie toſcane fut celle qui lui donna lieu de triompher : il y excella de maniere à confondre tous ſes devanciers & à déſeſpérer tous ſes ſucceſſeurs. Il ne fit d'abord qu'y exprimer ſes penchants amoureux ſur un ton badin. Il comprit bientôt après, qu'elle étoit la baſe ſur laquelle porteroit toute ſa réputation ; & vers la

fin de ses jours, il écrivit à Bocace, qu'il se repentoit de n'avoir pas débuté par s'adonner entiérement à la langue vulgaire, où personne ne lui disputoit la palme, tandis que depuis long-tems les Romains s'étoient emparés de toutes les richesses de la langue latine. (XXIV.)

Il eut un goût particulier pour l'étude de l'histoire, & pour celle de la morale, aimant mieux bien vivre que de sçavoir beaucoup. En effet quoique l'amour soit l'argument de la plûpart de ses compositions, il en traite toujours de façon que les chastes muses n'eurent jamais à rougir de ses pinceaux, même dans son siécle qui vit régner la licence dans tous les ordres, sans excepter celui qui ne devroit la connoître que pour y mettre un frein par l'exemple de sa retenue. Pétrarque, toujours philosophe & toujours décent, éleve souvent son ame vers le ciel, & déplore en vers très-mélodieux les mouvements de son propre cœur.

Celui de tous les écrivains qu'il

affectionna le plus, ce fut Augustin, cet auteur si estimable, ce nom que par malheur ne connoissent point les beaux esprits de nos jours. Il n'eut aucune sympathie, ni pour les médecins, ni pour les astrologues d'alors, & ne s'en rapporta jamais à eux. Il ne souhaitoit pas une longue vie; &, selon son propre témoignage, il faisoit plus de cas de la vieillesse que des premiers années. Il étoit naturellement grave, & il avoit moins de finesse que de douceur & de bonté dans l'esprit. Il ne pensa jamais que la méchanceté fît partie des talens d'un homme de lettres. Ayant lu le Décaméron, & y ayant trouvé plusieurs endroits dégradés par une pétulante effervescence, il excusa l'auteur, sous prétexte qu'il falloit croire que cette production étoit le fruit précoce de la jeunesse de Bocace. Il se fit toujours une gloire d'avoir de la religion, se disant né pour aimer Dieu, & pour en être aimé, non pour cultiver les lettres. Je voudrois donner ici une

notice exacte du grand nombre des œuvres de Pétrarque, qui, au recueil des chanſons près, reſtent inconnues, au préjudice de la république littéraire; je la réſerve pour un autre occaſion.

Je ne me ſuis étendu ſur ſes mœurs & ſur ſon caractere, que pour faire connoître l'homme, ainſi que l'auteur. Tout ce que je garantis, c'eſt la vérité ; ſuppoſé qu'elle offre quelques traits moins avantageux que les autres, qu'on ſe ſouvienne que les hommes les plus éminents même, ne ſont, dans certaines circonſtances, que des hommes.



OBSERVATIONS

Sur la Vie de Pétrarque.

(I.) PErsonne n'a jamais avancé que Pétrarque fût né ailleurs qu'à Arezzo. Je ne connois que Vossius qui ait assuré qu'il naquit à Ancise. Cet auteur le soutient formellement dans son commentaire sur les historiens Latins.... *Tantus vir*, il parle de Pétrarque, *circa Ancisam seu Incisam Florentini agri vicum patre Florentino exule natus fuit XI kalend. Augusti, anno* 1304. Cet homme admirable vint au monde le onze « avant les » calendes d'Août, l'an 1304, auprès » d'*Ancise* ou d'*Incise*, bourg du terri» toire de Florence, & reçut le jour d'un » Florentin exilé ; mais Vossius étoit » mal instruit. » Pétrarque lui-même dit sans équivoque dans sa lettre à Bocace, que ce fut à Arezzo qu'il vit la lumiere pour la premiere fois. On y montre encore sa maison natale. Nous avons observé que les habitans de cette cité la

lui firent voir par un esprit de gloire, lorsqu'il y passa. Je ne sçais pas ce qui a pu déterminer Vossius à dire que Pétrarque naquit à Ancise d'un pere exilé, Ancise n'étant qu'à quatre lieues de Florence, les pere & mere de Pétrarque devant sortir des confins de l'état Florentin, & ne point rester aux environs de la capitale.

(II.) Il est certain que Pétrarque naquit le 20 de Juillet de l'an 1304, quoique son épître à la postérité, imprimée avec ses autres œuvres à Venise, l'an 1501, semble renverser cette date. Il est dit dans cette épître, que Pétrarque naquit à Arezzo, l'an 1304, à l'aube du jour, un lundi qui étoit le premier d'Août, *calendis Augusti.* Antoine *Tempi*, juge de Padoue, qui a écrit la vie de Pétrarque, & *Silvano Venafro* qui en a commenté les œuvres, donnent la même date à sa naissance. Cette fausse opinion avoit tellement prévalu autrefois, qu'à Padoue dans la sale du *public* qu'on appelle vulgairement *del Gigante*, on lit sous le

portrait de Pétrarque ces mots: *Franciscus Petrarca Florentinus natus est, anno* 1304, *primâ Augusti;* François Pétrarque Florentin naquit le premier d'Août de l'an 1304; mais le jour de sa naissance est fixé indubitablement par les paroles que j'ai citées dans la vie, & qui sont tirées de la lettre même que Pétrarque écrivit de Pavie à Bocace. On en peut douter d'autant moins, que Pétrarque lui-même observe que ce jour fut remarquable par la défaite des Gibelins. Or Villani, *liv. VIII*, *chap.* 72 de son Histoire de Florence; & Scipion Ammirati, *liv. IV*, *pag.* 171, attestent que les Gibelins furent défaits le vingt Juillet de l'an 1304, jour de la fête de sainte Marguerite. Pourquoi Pétrarque dit-il donc le contraire dans son Epître à la postérité? Je crois que par la faute du copiste, au lieu de *kalendis Augusti*, aux calendes ou au premier d'Août, c'est le onzieme jour avant les calendes d'Août qu'on doit lire, *XI kalend. Augusti;* d'autant plus que Papirius Masson, impression de Paris,

1587, pag. 12, dit que Pétrarque naquit le onze avant les calendes d'Août, *XI kalend. Augusti*, fondé sur l'épître du poëte à la postérité ; d'où je conclus que cette erreur de copiste ne souilla point tous les manuscrits de Pétrarque.

(III.) Les études de Pétrarque donnerent un nouveau relief à la ville de Montpellier. Achille Gassar, dans son Epitome, dit en parlant de l'an 1336: *Cinus, Paulus Perusinus legistæ; Olradus, Matthæus Silvaticus, Nicolaus Rhegio medici; Franciscus Petrarca poëta, & S. Rochus infans ex Monte Pessulano Florent.* A Montpellier « fleurissent Cino, » Paul de Péruse légistes, Olrad, Mat-» thieu Silvaticus, Nicolas Rhegio mé-» decins; François Pétrarque poëte, & » S. Roch enfant. » Cino étoit ce fameux maître que Pistoie fournit à Pétrarque qui fut encore dans cet endroit le disciple de Jean André jurisconsulte très-célebre, & qui à Bologne prit des leçons de Jean Calderino, ainsi que de Barthelemi de Ossa, juristes de la plus grande réputation.

(IV.) *Ego verò*, ce ſont ſes propres termes dans ſon Epître à la poſtérité, *ego verò ſtudium illud omne deſtitui*, il parle de la juriſprudence, *mox ut me parentum cura deſtituit ; non quia legum mihi non placeret autoritas, quæ abſque dubio magna eſt, & Romanæ antiquitatis plena, quâ delector ; ſed quia earum uſus nequitiâ hominum depravatur. Itaque me piguit perdiſcere quo inhoneſtè uti nollem, & honeſtè vix poſſem, & ſi vellem, puritas inſcitiæ tribuenda eſſet.* Dès que mes parents m'eurent abandonné à moi-même, j'abandonnai « entiérement cette étude, » non pas que je trouvaſſe gênante l'autorité des Loix, qui ſans doute eſt grande » & remplie d'antiquité Romaine, antiquité qui me charme ; mais parce que » l'uſage des loix ſe convertit en abus » par la dépravation du cœur humain ; » de ſorte que je m'ennuyai d'apprendre » une ſcience dont je ne voudrois me ſervir qu'avec équité, & que j'aurois » de la peine à pouvoir employer ainſi : » en tout cas, mes intentions, toujours pu-

» res, auroient excusé en quelque maniere » mon ignorance, si j'avois voulu con» tinuer de fournir cette carriere.

(V.) *Bourdelot*, dans une lettre à *Thomasini*, évêque dans l'état de Venise, datée du 25 Août 1634, rend raison de l'envie que Pétrarque avoit de voir Paris. *In ipso virtutis ac veritatis ore nihil tunc temporis frequentius, quàm meros opiliones, ac bubsequos eos nuncupandos, qui non rivulis ex aqui legibus Parisiensibus deductis, aut ipso fonte lacteo maduerant. Quod alibi per scrupsosas ænigmatum ambages, & gryphorum flexuosos labyrinthos, illic manuductione tutissimum sine mentis contentione discebatur. Adde tot præstantissimos ejus artifices, quibus etiam ipsa natura invidiam faciebat ; ut si quid ubique terrarum vænibat, additâ dictione operis Parisini pretium intenderetur.* « Le » langage le plus familier, dans ce tems, » à la vertu & à la vérité même, c'étoit » qu'on ne devoit qualifier que de bou» viers & de pâtres ceux que n'avoient » point abbreuvés les ruisseaux dérivés des

» ſources de Paris, ou la fontaine de lait
» elle-même qu'on y voyoit couler.
» Ailleurs les ſciences étoient des enig-
» mes qu'on ne devinoit qu'à force
» d'avoir ſué pour franchir les chemins
» les plus eſcarpés, & des logogryphes
» qu'on ne démêloit qu'après avoir erré
» long-temps dans des labyrinthes tor-
» tueux. Là (à Paris) on trouvoit les rou-
» tes applanies, & des guides ſûrs
» qui conduiſoient par la main à toutes
» les connoiſſances qu'on y acqueroit ſans
» aucune contention d'eſprit. Ajoûtez-y
» tant d'excellents ouvriers que renfer-
» moit cette cité, ouvriers qui étoient
» dans une ſorte de rivalité avec la nature;
» de ſorte qu'en quelque endroit de la terre
» que ſe vendît une production quelcon-
» que de l'art, le prix s'en augmentoit, dès
» qu'on y attachoit l'étiquette de Paris... »
Bourdelot ne pouvoit rien dire de plus vrai, ni peut-être de moins élégant.

(VI.) Si quelqu'un a été étonné qu'en décrivant la cérémonie du couronnement de Pétrarque, je n'aie fait aucune mention

ni de la magnifique cavalcade, ni de la pluie de fleurs & de liqueurs odoriférantes qu'on verſoit à l'envi ſur la tête du poëte, ni de pluſieurs autres circonſtances également extravagantes qu'on lit dans preſque tous ceux qui ont parlé de cet événement, qu'il ſçache que ce n'eſt point ſans raiſon que j'ai agi de la ſorte. Toutes ces relations comiques ont été tirées d'une lettre qu'on ſuppoſe avoir été écrite par *Sennuccio del Bene*, ami intime de Pétrarque, à *Scaliger* ſeigneur de Vérone. Je ne conçois point qu'on ait été juſqu'à préſent ſans voir que cette piéce qui porte ſi manifeſtement l'empreinte de la ſuppoſition, fût apocryphe. Premiérement, l'inventeur de cette fable ſe trompe ſur le temps de la cérémonie. Il prétend qu'elle ſe fit au mois de Mai, le jour de l'Aſcention, tandis que Pétrarque aſſure, ainſi que nous l'avons dit, qu'il fut couronné le huit d'Avril, jour de la Réſurrection ou de Pâques. Ce même écrivain ſe trompe encore de trente-ſix mois ſur l'âge de Pétrarque, qui certainement avoit pour lors trente-ſept ans. Secondement, le

faux Sennuccio avance qu'en vertu de son couronnement, Pétrarque obtint la cure d'*Arqua*, ce qui est démenti par l'endroit où nous avons exposé qu'il ne voulut jamais accepter de bénéfices à charge d'ames. En troisieme lieu, le style démontre évidemment la supposition : quiconque a une legere idée de la maniere dont on écrivoit du temps de Pétrarque, verra clairement que la lettre du *Sennuccio* n'est pas une production de ce siécle heureux. En quatrieme lieu enfin, on y raconte une particularité tout-à-fait burlesque, & imaginée, selon toutes les apparences, pour amuser le lecteur. Cette particularité seule doit faire juger qu'il n'y a rien de plus faux que tout cet écrit : lorsque Pétrarque couronné, soutient-on, vint à traverser la ville, de dessus leurs balcons, toutes les dames, à l'envi les unes des autres, s'empresserent de verser des ondées de fleurs sur sa tête, & de le parfumer de torrens d'eau de senteur. Une d'entr'elles, persuadée que c'étoit de l'eau rose qu'elle répandoit sur

lui, l'arrosa d'eau-forte. La couronne qu'il portoit, empêcha le corrosif du sublimé de pénétrer jusqu'à son crâne: il en perdit seulement tous ses cheveux, & en fut chauve toute sa vie. Nous avons vu que le cadavre de Pétrarque, 254 ans après sa mort, fut visité par ordre de la république de Venise, à l'occasion d'un attentat commis par des voleurs, & qu'on lui trouva une longue chevelure que ne lui avoit point fait naître probablement le séjour du tombeau. Je crois en conséquence que les amateurs de la vérité m'approuveront d'avoir méprisé la romanesque narration d'un imposteur, & de m'être conformé au journal authentique de Monaldeschi, dont l'original se conserve dans la bibliotheque du prince Borghese.

(VII.) Je me figure que cette relation de Monaldeschi que je vais mettre ici sous les yeux de nos lecteurs, leur fera d'autant plus de plaisir, qu'elle ne peut qu'illustrer la généalogie des familles nobles de Rome. Ecrite dans le dialecte grossier du peuple Romain, & avec la simplicité du style

de ces temps, elle prouveroit assez par elle-même son authenticité, quand même cette authenticité seroit destituée de toute autre preuve.

L'anno 1341, nel pontificato di papa Benedetto XII, in quel tempo che fù allo papa misier Stephano della Colonna, misier Orso dell' Anguillara volle coronar misier Francesco Petrarca nobile poëta, e fù fatta in campidoglio in questa maniera. Se vestiò di rosso dodeci jovani de 15 anni l'uno. Et erano tutti figli di gentilhuomini è cittadini. Uno fù della casa dello Fumo, & uno di casa Frincia, uno de casa Crescentio, uno de casa Caffarelli, uno de casa Capozucchi, uno de casa Cancellieri, uno de casa Cuccino, uno de casa Rosci, uno de casa Papazuri, uno de casa Paparese, uno de casa Altieri; & uno de casa Lucii. E poi chisti juvani dissero muti versi in favore dello populo fatti da chisto poëta, e poi iro sei cittadini vestuti di panno verde, e furono Saviello, nò Conte, nò Orsino, nò Annibale, nò Paparese, nò Montanaro, e portavano

una corona per uno di diversi fiori, dove comparið lo senatore in miezzo a muti cittadini, e portaro allo capo soio nà corona de lauro; e se assettaò alla sedia dello assettiamento, & fù chiamato lo detto misier Francescho Petrarca, & se presentaò isso vestuto de longo, & disse tre vote, Viva lo populo Romano, Viva lo Senatore, & Dio li mantenga in libertate; & poi s'inginocchiavò allo senatore, il qual disse, Corona premia la virtù. Se levaò la ghirlanda dello capo, & la mise a misier Francesco, & isso disse uno bello sonetto a favore degli antichi Romani valorosi. Chisto fù fornuto co muta laude dello poëta, perche tutto il populo gridava, Viva lo campidoglio, & lo poëta.

» L'an 1341, sous le pontificat du pape » *Benoit XII*, dans ce temps où alla vers » le pape messire *Etienne Colonna*, mes» sire *Orso d'Anguillara* voulut couron» ner messire *François Pétrarque* illustre » poëte, & ce fut fait au capitole en cette » maniere. On habilla de rouge douze » jeunes gens de quinze ans chacun, » & étoient tous fils de gentilshommes,

» & citoyens. L'un étoit de la maison del »*Fumo*, l'autre de la maison *Frincia*, »l'autre de la maison *Crescentio*, l'autre »de la maison *Caffarelli*, l'autre de la »maison *Capozucchi*, l'autre de la maison »*Cancellieri*, l'autre de la maison *Cuccino*, »l'autre de la maison *Rosci*, l'autre de la »maison *Papazuri*, l'autre de la maison *Pa-*»*parese*, l'autre de la maison *Altieri*, & »l'autre de la maison *Lucii*. Et puis ces jeu-»nes gens dirent beaucoup de vers en fa-»veur du peuple, faits par ce poëte, & puis »allerent six citoyens vêtus de drap verd; »& ce furent *Saviello*, *Conte*, *Orsino*, »*Annibale*, *Paparese*, *Montanaro*, & por-»toient chacun une couronne de diverses »fleurs: ensuite comparut le sénateur au »milieu de plusieurs citoyens, & ils por-»terent à sa tête une couronne de lau-»rier; & il s'assit sur le siege préparé, »& on appella ledit messire *François* »*Pétrarque*, & celui-ci se présenta vêtu »d'un habit long, & dit trois fois: »Vive le peuple Romain, Vive le séna-»teur, & Dieu les maintienne en liberté;

» & puis s'agenouilla devant le fénateur » lequel dit : La couronne récompenfe le » talent, s'ôta la guirlande de la tête, » & la remit à meffire *François*, & celui-» ci dit un beau fonnet à la louange des » anciens Romains valeureux. Cela fut » terminé avec beaucoup d'éloge du poëte, » auffi tout le peuple crioit : Vive le capi-» tole & le poëte.

(VIII.)Rome qui commença d'abord par fe fervir de l'une de fes mains pour punir le vice & les coupables, de l'autre pour récompenfer les fciences & les talents, qui les employa enfuite toutes les deux à fubjuguer le monde & à s'aggrandir, eut coûtume, dès les premiers temps, de couronner publiquement des poëtes ; témoin cette infcription trouvée dans la contrée d'*Hifconium* appellé aujourd'hui *Guafto*, qui appartient au royaume de Naples.

L. VALERIO L. F.
PUDENTI.

Hic cùm effet annorum
XIII, Romæ certamine

Jovis Capitolini, lustro
Sexto, claritate ingenii
Coronatus est inter
Poëtas Latinos omnibus
Sententiis judicum.
Huic plebes universa
Hisconensium statuam
Ære collato decrevit.
Curat R. P.

»A LUCIUS VALERIUS PUDENS, FILS
» DE LUCIUS.

»Celui-ci âgé de treize ans,
»Aux yeux de Jupiter Capitolinus
»durant le sixieme lustre,
»Par la supériorité de son génie,
»Réunit tous les suffrages de ses juges,
»Et mérita d'être couronné
»A Rome comme poëte Latin :
»En conséquence, tout le peuple d'His-
»conium,
»Par une contribution volontaire,
»Lui décerna une statue.
»Voilà les soins qui occupent le peuple
Romain.

(IX.) Supposé que quelqu'un fût curieux de voir le diplôme du privilége accordé à Pétrarque pour son couronnement, il n'auroit qu'à consulter les œuvres du poëte, édition de Bâle. Je dois cependant avertir que la date de l'année de cet événement n'y est pas exacte. On y énonce que le couronnement se fit l'an 1344, ce que contredisent les propres paroles de Pétrarque dans la lettre à *Barbato* de Sulmone, qui est rapportée, & qui donne pour date à cette cérémonie l'an 1341.

(X.) L'histoire de la passion que conçut Pétrarque pour une charmante personne de la maison des Beccari, je la tiens de *Squarciafico*. Celui-ci écrit que *Decembrio*, ce célebre historien, & cet orateur Milanois si ingénu, lui avoit souvent raconté, d'après ce qu'il avoit entendu dire à son pere, grand ami de Pétrarque, que le poëte s'étant retiré près de Milan dans un village nommé *l'Inferno*, y vit naître une fille qui fut le fruit de son inclination pour la personne de la

maifon des Beccari, & qu'il fit nommer *Francifcola.*

(XI.) On voit à Trévife, dans l'églife de S. François, près de la porte qui regarde le midi, un marbre fépulcral qui donne à entendre que cet enfant étoit la fille de Pétrarque, & la femme de François de Broffano. Voici les paroles qu'on lit fur ce marbre :

FRANCISCÆ parienti peremptæ,
FRANCISCI PETRARCHÆ,
Laureati filiæ,
FRANCISCUS DE BROSSANO Mediolanenfis maritus.

» A Françoife morte en travail d'enfant,
» Fille de François Pétrarque, poëte laureat,
» François de Broffano de Milan fon mari.

(XII.) A côté de ce marbre s'en trouve un autre qui porte les vers fuivants, dans lefquels Francifcola qu'on fait parler, détaille prefque toute fa courte vie. *Tufca parente pio,* &c. « Tofcane par mon tendre » pere, &c. » La vie de Pétrarque, telle que nous l'avons donnée, contient ce petit morceau de poëfie.

(XIII.) L'épitaphe du petit-fils de Pétrarque, faite par l'illustre Pétrarque lui-même mérite bien d'être rapportée. *Vix mundi novus hospes eram*, &c. « A peine » le monde commençoit-il à me donner » l'hospitalité, &c. » Je ne la cite pas ici toute entiere, parce que je l'ai fondue dans la vie du poëte.

(XIV.) *Stat colle virenti*, &c. « Se voit sur » une colline ombragée de verdure, &c. » Tel est le commencement de la description que Pétrarque écrivant à Barbato, fait en vers latins, de la forêt enchantée que j'ai dépeinte dans le cours de cet ouvrage. Le texte que j'ai rendu par ma traduction, servira toujours à donner une idée du ton de notre poëte dans le genre de la poësie latine.

(XV.) J'ai dit que Pétrarque cessa de vivre le 18 Juillet 1374: *Henri Caldero*, dans sa Chronique de Padoue, le fait mourir l'an 1369. Dans cette chronologie très-ancienne, qui est encore manuscrite, on lit: *Ann.* 1369, *Franciscus, cognomine Petrarca, poëta celeberrimus, ecclesiæ*

cathedralis Paduæ canonicus, in pago Arquato, haud tanti viri famâ in obscuro, non sine omnium gravissimo dolore ex hâc vitâ XV kalend. Augusti felix in cœlum migravit... « L'an 1396, François surnommé Pétrarque, très-célebre poëte, » chanoine de l'église cathédrale de Padoue, mourut le 15 avant les calendes » d'Août, dans le bourg d'*Arqua* que la » réputation d'un si grand homme a tiré » de son obscurité, emporta les regrets de » tout le monde, & s'envola heureusement dans le ciel. » Mais cette Chronique est combattue par celle de *Guttar* qui est manuscrite, & qui s'énonce en ces termes, selon Thomassini. *Nell' anno* 1374, *il marte di* 18 *Luglio piacque a Dio di chiamare a se messer Francesco Petrarca poëta laureato.* « L'an 1374, le » mardi 18 Juillet, il plut à Dieu d'appeller » à lui messire François Pétrarque, poëte » lauréat. » De plus on lit gravé sur la tombe même de Pétrarque à Arqua, qu'il mourut le 18 Juillet de l'an 1374 : nous l'allons voir.

(XVI.) Voici l'épitaphe qu'on lit sur le tombeau de Pétrarque, épitaphe qu'il composa lui-même.

Frigida FRANCISCI *lapis hic tegit ossa* PETRARCÆ;
Suscipe, Virgo parens animam, Sate Virgine parce,
Fessaque jam terris cœli requiescat in arce.
Anno Domini M. CCC LXXIIII. XVIII Julii.

» Sous cette pierre sont les froids ossements de François Pétrarque éteint; vous, » Vierge & Mere en même temps, prenez-» le sous votre protection; toi, Fils adorable » de cette Vierge, n'entre point en juge-» ment avec lui, & fais ensorte que son » ame qui ne trouva jamais que lassitude » dans le temps, se repose enfin dans la » maison de l'éternité... L'an du Sei-» gneur 1374, 18 de Juillet.

Pétrarque a voulu, chose remarquable, que ses cendres même fussent environnées de rimes... Vers la base du tombeau sont ces paroles :

Viro insigni FRANCISCO PETRARCHÆ
Poëtæ laureato
FRANCISCOLUS DE BROSSANO Mediolanensis gener,
Individuâ conversatione, amore, propinquitate, & successione memoria.

» Monument dressé pour honorer la » mémoire de François Pétrarque, poëte » laureat, homme illustre; par François » de Brossano de Milan, son gendre, que » l'alliance & la gratitude ont porté moins » que l'admiration & l'amitié à lui rendre » ses devoirs.

(XVII.) L'acte d'assignation envoyé aux violateurs du sépulcre de Pétrarque, fait trop d'honneur à Pétrarque & à la république de Venise, pour que je n'en présente point ici une copie tirée fidélement de l'original qui se conserve dans les archives de Padoue.

De mandato excellentissimi senatûs; illustrissimus DD. Vincentius Capellus prætor, & Petrus Sagredus præfectus pro serenissimâ Venetâ republicâ Paduæ ejus-

que distriĉtûs rectores, delegati judices vi rescripti ducalis XII Octobris traditi, citant Thomam à Portu Romantino annorum XXVII, proceræ staturæ, pilis puniceis; Baptistam Politum Arquadæ decanum; Stephanum Fabrum; Zanetum Bonum; Franciscum Gallum; Perinum; Franciscum Politum, & Hieronymum Lupum, omnes Arquadæ incolas, ut intra octiduum proximum sese illustriss. DD. rectorum custodiæ sistant in sui defensionem, & excusationem à processu contra ipsos per maleficiorum officium facto, & in prætorii archivum auctoritate delegationis reposito: quòd junctim omnes dicti Thomæ suasu 27 Maii, proximè elapsi noctu in cœmeterium concedentes, in quo sepulcrum celeberrimi poëtæ Francisci Petrarcæ cathedralis canonici, anno 1634, ossa reservans audaci temeritate marmore densissimo extructum effregerint. Ipse verò Thomas ex illo venerando corpore dextri brachii partem sacrilegè, illicitè, ut credere par est, lucri causâ subduxerit, id licentiâ inexcusabili distrahens quod sine indul-

gentiâ principis (qui meritò gaudet in suâ ditione viri adeò insignis ossa quiescere) nullo modo tangi aut separari potuit. Quod ipsorum facinus respectivè studio, dolo, execrabili protervià, impio in humanitatis jura delicto, aliisque modis indignis in processu notatis commissum, &c. ut in processu....

» Par ordre de l'excellentissime sénat » ...... les illustrissimes Vincent Capello, préteur, & Pierre Sagrédo, préfet, gouverneurs de Padoue & de son » district pour la sérénissime république » de Venise, juges délégués en vertu du » rescrit ducal donné le 12 d'Octobre, » ajournent Thomas du Port Romantin, » âgé de vingt-sept ans, haut de stature, » ayant le poil roux, Baptiste Polito, » doyen d'Arqua ; Etienne Fabri ; Za- » netto Bono ; François Galli ; Perino ; » Bianco ; François Politi, & Jerôme » Lupi, tous habitants d'Arqua, à ce » qu'ils comparoissent dans huitaine au » plus tard par-devant les illustrissimes » gouverneurs pour se défendre & pour

» se purger du procès fait contre eux, à » raison de malversations, & déposé par » l'autorité de la délégation dans les ar» chives du prétoire. Lesquels susnommés » tous ensemble, à la sollicitation dudit » Thomas, le 27 Mai de l'an 1634, se » seroient attroupés de nuit dans le ci» metiere, & avec une témérité auda» cieuse, y auroient brisé le marbre épais » qui couvre le tombeau où se gardent les » ossements du très-célebre poëte Fran» çois Pétrarque, chanoine de la cathé» drale. Quant à Thomas, il auroit sous» trait d'une maniere sacrilége & illicite, » par l'appas du gain probablement, une » partie du bras droit de ce corps respec» table, coupant ledit Thomas, par une » licence inexcusable, ce qui n'a pu » être séparé ni même touché sans la » permission du prince qui est bien aise, » avec raison, que les ossements d'un hom» me si célebre reposent dans un endroit » de sa domination. Lequel crime auroit » été commis par eux tous respectivement, » avec dessein, dol, effronterie exécra-

» ble, contravention impie aux droits de
» l'humanité, & autres manieres indignes
» énoncées dans le procès, &c. comme
» le procès l'atteste effectivement.

Voici la sentence qui condamne les coupables; je la donne d'après la traduction latine, afin que tous les étrangers puissent l'entendre.

Die 11 *Januarii M DC XXXII judicium.*

Quod suprà scripti Thomas Martinellus de Portu Romantino, Baptista Politus decanus, & Stephanus Faber perpetuò Patavio exulent, & ab omnibus civitatibus, terris, & locis sereniss. dominii terrestribus & maritimis, naviliis armatis & non armatis, & ab inclytâ urbe Venetâ, & ducatu; & si quis, neglectâ proscriptione, inciderit in nostram potestatem, Thomas per decennium integrum clauso carcere contineatur, unde si aufugerit denuò exilio eodem mulctetur, & mille libris, si ipsi id erit. Secus ex nummis mulctæ consuetæ adscriptis, Baptista, & Stephanus decennio vincti triremibus quisque mancipetur, & remigiis inepti biennium car-

cere claudantur, & postea subjiciantur proscriptioni tunc primùm institutæ cum pœnâ quilibet mille librarum ut superiùs; idemque quoties deliquerint violatione sepulchri insignis, & quovis alio excessit ut in processu ex arbitrio, & in impensas Franciscus Gallus, Perinus Bianco, Franciscus Ziecherus, & Hyeronimus Lupus valente ipsorum defensione carceribus dimittantur.

VINCENTIUS CAPELLUS prætor & judex delegatus.
ALOISIUS VALLARESIUS, præfectus & judex delegatus.

Jugement rendu le 11 *de Janvier de l'an* 1632.

» Les susdits Thomas Martinet du Port » Romantino, Baptiste Politi, doyen, & » Etienne Fabri, bannis pour toujours de » Padoue, de toutes les villes, terres & » lieux de la sérénissime domination, tant » maritimes que terrestres, de tous les » navires armés & non armés; de la cé» lebre ville de Venise, ainsi que du du» ché; & si quelqu'un ne tenant pas son

» ban, venoit à être appréhendé, & à
» être remis en notre pouvoir, Thomas
» sera enfermé dans une prison pour y être
» détenu dix ans entiers; supposé qu'il
» s'en évade, il subira la peine du même
» exil avec une amende de mille livres en
» sus, en cas qu'il ait de quoi la payer;
» sinon il payera l'amende ordinaire. Dûe-
» ment enchaînés, serviront sur les galeres
» Baptiste & Etienne, & ceux qui ne se-
» ront pas propres à ramer, seront tenus
» deux ans en prison, après quoi ils exé-
» cuteront le premier ban, amendés chacun
» de mille livres. Et toutes les fois que leur
» délit consistera dans la violation du cé-
» lebre tombeau, ou qu'ils commettront
» quelqu'autre délit que ce soit, seront
» punis comme il sera arbitré, & aux dé-
» pens. Quant à François Galli, Perino,
» Bianco, François Ziécher, & Jérôme
» Lupi, sont déchargés, & seront élargis
» des prisons.

» VINCENT CAPELLO,
» préteur, & juge délégué.
» LOUIS VALLARESE,
» préfet & juge délégué.

(XVIII.) Tous les portraits de Pétrarque que j'ai vus jusqu'à présent, se ressemblent au point qu'on diroit que c'est la même main qui les a faits tous. Celui qui est à Udine dans la chapelle de S. Nicolas, à côté de la cathédrale, est le plus ancien de tous ces portraits & est entiérement semblable à tous les autres. Le patriarche d'Aquilée de ce temps, qui avoit eu l'honneur de recevoir la visite des quatre hommes de son siécle les plus célebres, Cino de Pistoie, Pétrarque, Bocace, & Guido Cavalcante, voulut, pour éterniser la mémoire de ce moment, les faire peindre tous quatre au naturel dans cette chapelle. Cino, comme jurisconsulte, a une robe de juge, & est assis sur un tribunal. Pétrarque, comme écrivain, est vêtu en notaire, & a une plume à la main. Hors de l'enceinte est Bocace couvert des haillons d'un paysan, selon toutes les apparences, parce que dans son *Decamerone* il dit du mal des prêtres, avec un peu de grossiéreté, & qu'il n'est pas plus poli dans son *Corbaccio* où il dit du

mal des femmes. On y voit enfin Guido sous l'habillement d'un Juif, je ne sçais pas trop pourquoi ; à moins qu'on n'ait voulu faire allusion au commerce qui dans ce temps occupoit généralement tout le monde à Florence, patrie de Guido. Cette idée originale étoit-elle plus digne du peintre que du patriarche, ou de celui-ci que de celui-là ? Il ne seroit pas facile d'en décider.

(XIX.) Squarciafico nous décrit ainsi la figure de Pétrarque : *Erat facie pulchrâ & eleganti, oculi vivaces ut coruscantes scintillæ, intuitus sapientiæ plenus, quo vigor repræsentabatur & gravitas.* « Il avoit un beau visage, une » physionomie élégante, des yeux vifs » comme de brillantes étincelles, un re» gard plein de sagesse, qui annonçoit du » courage, & une décente gravité.... » Il nous dit peu après : *Fuit venerabilis in aspectu, & majestas quædam inerat, ut ipsum videntes induceret, etiam qui eum non cognoscerent solo tamen visu reverendum & sapientissimum judicarent.* « Son as-

» pect seul imprimoit le respect : il avoit » un certain air majestueux dont on se » trouvoit pénétré en le regardant ; ceux » même qui ne le connoissoient pas, pour » l'avoir seulement vu, le jugeoient rem- » pli d'une haute sagesse, & digne de » vénération.

(XX.) Ecoutons-le parler lui-même dans son Epître à la postérité, du furieux penchant qu'il avoit pour l'amour : *Amore acerrimo, sed unico & honesto in adolescentiâ laboravi ; & diutiùs laborassem nisi jam tepescentem ignem mors acerba, sed utilis extinxisset. Libidinum me prorsus expertem dicere posse optarem quidem, sed si dicam, mentiar. Hoc securè dixerim me, quamquam fervore ætatis, & complexionibus ad id aptum, vilitatem illam tamen semper animo execratum. Mox verò ad quadragesimum annum appropinquans, dum adhuc & caloris satis esset & virium, non solùm factum illud obscœnum, sed ejus memoriam omnem sic abjeci, quasi numquam feminam aspexissem, quod inter primas felicitates meas memoro Deo gra-*

tias agens qui me adhuc integrum & vigentem tam vili & mihi ſemper odioſo ſervitio liberavit..... « Dans mon adoleſ-
» cence j'ai éprouvé les agitations d'un
» amour très-violent; mais il fut unique,
» & il n'alarma jamais l'honneur. Mes
» agitations euſſent duré davantage, ſi une
» mort auſſi utile qu'accablante n'avoit
» éteint mes feux qui commençoient déja
» à ſe modérer. Je voudrois pouvoir dire
» que je n'ai jamais ſenti les mouvements
» de la plus fougueuſe des paſſions; mais,
» en le diſant, j'altérerois la vérité. Ce que
» je puis bien aſſurer, c'eſt que dans le
» temps même que la ferveur de mon âge,
» & mon tempérament tout de flamme
» me portoient avec impétuoſité aux plai-
» ſirs groſſiers des ſens, j'ai toujours eu
» en horreur l'aviliſſement où ces plaiſirs
» mépriſables m'euſſent réduit. Près d'at-
» teindre mon huitieme luſtre, & plein
» de forces encore, ainſi que de chaleur,
» non-ſeulement j'ai renoncé à cet acte
» brutal & humiliant; il n'en reſte même
» point de ſouvenir dans mon eſprit, &

» mon cœur eſt tranquille, comme ſi mes » yeux n'euſſent jamais vu une ſeule » femme. La plus grande félicité dont je » puiſſe jouir, eſt ſans doute mon état » préſent. J'en rends graces à Dieu qui a » voulu que rempli de ſanté & de vi- » gueur, je ſecouaſſe le joug d'un eſcla- » vage ſi vil en lui-même, & ſi odieux » à mon ame.

(XXI.) Dans les lettres de ſa vieilleſſe, Pétrarque répete ſouvent qu'il ne voulut jamais de bénéfices à charge d'ames; que pouvant vivre modeſtement, il ſe contente de ſon état; qu'il a refuſé d'être évêque, ce qui déplaiſoit à ſes amis; que ceux-ci engagerent à lui écrire le pape Urbain V, qui ſouhaitoit d'en augmenter les revenus; que ſa réponſe au pape fut qu'il le remercioit, & que les bénéfices à charge d'ames ne lui convenoient point.

(XXII.) Les papes Benoît XI, Clément VI, Innocent VI & Urbain V, deſiroient ardemment d'avoir Pétrarque auprès d'eux, à des conditions très-hono-

tables ; & quoique le poëte fût déja vieux, Grégoire XI qui se préparoit à rentrer dans Rome, ce qu'il fit bientôt après, le pria instamment de vouloir s'attacher à lui. Voyez les lettres de la vieillesse de Pétrarque. L'empereur & le roi de France le demanderent dans le même tems : il le marque dans ses lettres *lib* 1, *epist. ad Simonidem suum*, liv. premier, épître à son cher Simonide.

Simul me hinc Romanus Cæsar, hinc Francorum rex certatim evocant his promissis, hisque muneribus jam præmissis, quæ si pergam exequi, & longum erit & videbitur fabulosum. Mirum prorsus unde duobus principibus armatis & unius inermis & jam senescentis clerici cura est. Novissimè verò summus pontifex hic solitus necromanticum opinari, & ipse me altis vocibus ad me vocat duobus jam nunc beneficiis collatis, pluribus, si paream, oblatis. Hic enim verò miri nihil, quoniam causa nota est, vult me ad officium secretorum. « L'empereur d'un côté, le le roi de France de l'autre ; semblent

» disputer entr'eux à qui m'aura. Ils me » font tant de promesses, ils m'ont déja » fait tant de présents, que vous pren- » driez pour une fable le long détail où » j'aurois à entrer pour vous en instruire. » D'où peut venir à deux princes si puis- » sants tant d'envie de posséder un foible » clerc qui vieillit déja ? Cela est fort sur- » prenant. Ce souverain pontife qui avoit » coutume de m'appeller Nécromancien, » c'est à présent lui qui tâche de m'atti- » rer : il m'a déja conféré deux bénéfices ; » il m'en offre plusieurs autres, pourvu » que je cede à ses sollicitations. Rien » ne me surprend en ceci : il voudroit » que je fusse son secrétaire, je le sçais....

Les seigneurs de Venise & les Visconti faisoient un grand cas de Pétrarque. Florence, d'où il tiroit son origine lui offrit la restitution de ses biens paternels qui avoient été confisqués, & l'invita à rentrer dans sa patrie, en lui envoyant sa grace jusqu'à Venise, par Bocace, à qui il répondit en ces termes remarquables : *Je crois avoir assez vécu, & il me sem-*

ble entendre ces paroles : *Meurs avant que la tristesse se soit emparée de toi.* Les seigneurs d'Este qui pour lors étoient marquis de Ferrare, & qui aimoient les lettres, eurent pour lui une amitié infinie. Il devint si cher aux jeunes seigneurs de Correggio, qu'ils le regarderent comme un pere respectable ; ceci est constaté par les lettres qu'il écrivit de sa propre main. Les Scaligers & Gonzague lui donnerent des marques d'une estime singuliere. Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini, zélé protecteur des lettres, étant à Milan, crut s'honorer, en l'allant voir ; il fit plus : il envoya à Avignon, nous en avons déja prévenu nos lecteurs, un peintre pour avoir le portrait de Pétrarque, puisqu'il ne pouvoit pas l'avoir en personne. J'ai indiqué assez de fois combien il étoit chéri des Colonna. C'est de cette maison qu'il disoit étant vieux : *Quam dilexi, & diligam dum me diligo.* « Je l'ai aimée, & je l'aimerai tant que je m'aimerai moi-même.

Je n'ai pas besoin de répéter ce que

j'ai écrit touchant Robert, roi de Naples, & la reine Jeanne premiere. Je citerai feulement deux monuments tirés des archives royales de cette ville. Le premier regiftre 1340 eft marqué de la lettre *A* fur le dos de la feuille 37; le fecond regiftre 1343 a pour marque la lettre *B* feuille 17.

ROBERTUS, &c. Univerfis præfentes litteras infpecturis. Fervorem erga majeftatem noftram devotionis præcipuæ, ac in poëticis maximè fufficientiam, fide dignorum quamplurimorum judicio, ipfâque experientiâ certius nobis notam, nec minùs alia laudabilis conditionis merita; virtutis teftimonium, propenfiùs confovenda prudentis viri magiftri Francifci Petrarcæ de Florentiâ in examine gratæ confiderationis ducentes, quibus non indignè fe reddidit uberioris noftræ profecutionis capacem. Ipfum in presbyterum, & familiarem noftrum domefticum ac de noftro hofpitio duximus de certa noftrâ fcientiâ tenore præfentium retinendum; recepto priùs ab eo folito in talibus juramento,

volentes & expressè mandantes ut illis honoribus, favoribus, privilegiis, & prærogativis aliis potiatur & gaudeat, quibus cæteri clerici & familiares nostri domestici potiuntur & gaudent, ac potiri & gaudere soliti sunt, & debent. In cujus rei testimonium præsentes litteras fieri, & pendenti majestatis nostræ sigillo jussimus communiri. Datæ Neapoli per Joannem Grillum de Salerno, &c. anno Domini 1341, die 2 Aprilis IX ind. regnorum nostrorum anno XXXII feliciter. Amen.

» ROBERT, &c. A tous ceux qui ces » présentes verront. Considérant avec » plaisir dans la personne de maître François Pétrarque, de Florence, cet homme éclairé, le zéle d'un dévouement particulier pour notre majesté, ses grands » talents, sur-tout pour la poësie, qui » nous ont été notifiés par le témoignage » de beaucoup de connoisseurs dignes de » foi, & conformes à notre propre maniere de penser sur ce point, & plusieurs autres louables qualités, en vertu » desquelles il mérite notre estime & toute

»notre protection, nous avons jugé à »propos, selon notre science certaine, »de le déclarer par la teneur des pré»sentes pour notre aumônier, & de l'at»tacher au service de notre maison, »après toutefois lui avoir fait prêter au »préalable le serment accoutumé en pa»reils cas; voulant, & ordonnant expres»sément qu'il jouisse & use des hon»neurs, graces, priviléges, & autres »prérogatives dont jouissent & usent or»dinairement, doivent jouir & user nos »autres aumôniers & serviteurs. En foi »de quoi nous avons ordonné qu'on lui »expédiât les présentes revêtues du sceau »de notre majesté. Donné à Naples par »Jean Grillo de Salerno, &c. l'an du »Seigneur 1341, le 2 d'Avril indict. IX, »la trente-deuxieme année de notre ré»gne, sous d'heureux auspices. Ainsi »soit-il.

JOANNA, &c. Tenore præsentium no- um facimus universis earum seriem inspecturis, quòd delectabiliter advertentes specialem prosecutionis affectum, quem

claræ memoriæ inclytus princeps dominus Robertus Jerusalem & Siciliæ rex illustris, reverendus dominus avus noster gessit, dum viveret, ad prudentem virum magistrum Franciscum Petrarcham de Florentiâ cum ipsius domini avi nostri expectata in opportunum tempus ex devotionis licentiâ poëticæ scientiæ in urbe Romanâ priscorum venerabili more temporum laureâ insignitum & alias virtute discretivâ vigentem, dignisque meritis præditum, quorum consideratione benigna in domesticum capellanum sive clericum suum suggerente, & nihilominus proprio quodam instinctu uberioris caritatis admisit. Et perinde hujusmodi regiâ imitatione avitâ erga eum conformiter nostræ sinceritatem benevolentiæ propagantes, ipsum similiter in capellanum, seu clericum nostrum domesticum, ac de nostro hospitio duximus de certâ scientiâ, & speciali gratiâ retinendum, recepto priùs ab eo solito in talibus juramento, volentes ut illis honoribus, favoribus, privilegiis, prærogativis, & gratiis de cætero potiatur & gau-

deat, quibus cæteri capellani seu clerici nostri domestici ac de nostro hospitio potiuntur & gaudent, ac gaudere & potiri soliti sunt, & debent; in cujus rei testimonium præsentes litteras fieri, & pendenti majestatis nostræ sigillo jussimus communiri. Datum Neapoli per Adinulfum Cumanum de Neapoli, anno Domini M CCC XLIII, die XXV Novembris, XII ind. regnorum nostrorum anno primo.

» JEANNE, &c. Par la teneur de ces » présentes, nous notifions à tous ceux qui » les liront, qu'appercevant avec plaisir » l'affection particuliere que notre res- » pectable aïeul & seigneur, le seigneur » Robert, ce grand roi de Jérusalem & » de Sicile; cet illustre prince d'éter- » nelle mémoire, a eu toute sa vie pour » maître François Pétrarque, de Floren- » ce; cet homme éclairé qui, du consen- » tement & avec le suffrage même de » notre seigneur & aïeul, fut, comme » excellent poëte, couronné de laurier » dans la ville de Rome, selon la loua- » ble coutume des premiers temps, qui

» d'ailleurs a un discernement signalé & » toutes les qualités qu'il devoit avoir » pour que notre aïeul, autant par amitié pour lui qu'en considération de son » mérite, l'honorât du titre de son chapelain, ou de son clerc ; nous avons » eu le desir d'imiter cette conduite vraiment royale de notre aïeul, & d'y » conformer la sincérité de notre bienveillance ; ce qui nous détermine pareillement à le nommer notre chapelain, ou notre clerc domestique ; & en » conséquence, de notre science certaine, » nous l'avons, par une faveur spéciale, attaché à notre maison, après toutefois » lui avoir fait prêter le serment accoutumé en telles circonstances ; voulant » du reste qu'il jouisse & use des honneurs, avantages, priviléges, prérogatives & graces dont jouissent & » usent ordinairement, doivent jouir & » user nos autres chapelains ou clercs » domestiques. En témoignage de quoi » nous avons ordonné qu'on expédiât les » présentes lettres, & qu'on y apposât

» le sceau de notre majesté. Donné à » Naples par Adinulfe Cumano de Na» ples, l'an du Seigneur 1343, le 25 No» vembre, XII indict. la premiere année » de notre régne.

Pétrarque étoit enfin tellement estimé à la cour impériale, que l'impératrice Anne étant accouchée, lui écrivit pour lui en donner avis. Nous en avons la preuve dans le douzieme livre de ses lettres familieres où il répond ainsi à cette souveraine : *Tuæ serenitatis epistolam, gloriosissima augusta, lætus reverensque suscepi, ubi quid primùm mirer ? tantamne hac tam juvenili ætate sapientiam ? an eminentissimâ hac fortunâ tam insolitam, ac tam raram humanitatem tuam, quâ unum ex pusillis tuis toto penè orbe disjunctum fœcundissimo nuncio & familiarissimis litteris gaudii tui participem fieri velle dignata es ?* « Auguste princesse, c'est avec » joie & avec respect que j'ai reçu ce que » votre sérénité m'a écrit. Je ne sçais ce » que je dois admirer le plus ; si c'est cette » haute sagesse que vous montrez à un âge

» si peu avancé, ou ces sentiments d'hu-
» manité qu'on est si peu accoutumé à voir
» dans les personnes qui sont au faîte de
» la fortune ; ces sentiments rares dont il
» faut que vous soyez remplie, pour avoir
» daigné partager votre satisfaction avec
» un de vos moindres serviteurs, qui vit si
» loin de vous, en lui apprennant dans
» une lettre pleine d'amitié & de bienveil-
» lance l'heureuse naissance d'un fruit de
» votre fécondité. »

(XXIII.) Les mœurs de Pétrarque respiroient la franchise, la liberté & la douceur. Le respect envers les grands, la complaisance envers ses égaux, la bonté envers ses inférieurs faisoient les qualités de son ame. Il ne connut jamais l'orgueil que dans les autres, quoiqu'il fût passionné pour la gloire ; & il rabbatoit toujours de l'estime qu'on lui témoignoit. Personne ne méprisa les richesses plus que lui : il se contentoit de peu, disant que la vertu seule se suffit à elle-même. Il avoit un cœur noble & constant, qui ne s'ouvrit jamais à la crainte ; & d'un

front ferein, il brava toujours les coups de l'adverfité. Le feul nom de ce qui fembloit contraire à la liberté, allumoit dans fon fein toute la haine dont il étoit capable; ce qui ne l'empêchoit pas cependant de fe confacrer, même avec plaifir, au fervice des princes & des républiques, quand le bien général le demandoit. Ce fut un modele de la plus parfaite amitié. Les particuliers pour qui il en eut le plus, furent Socrate, Lélio, Tomafo de Meffine, Simodi, Francefchino, Sennuccio del Bene, Bocace, &c. On ne fçait pas trop encore qui étoient ce Socrate & ce Lélio. J'ai découvert que c'étoient deux jeunes gens attachés aux feigneurs Colonna, qui vécurent toujours dans la plus grande intimité avec Pétrarque dont ils avoient toute la confiance. Lélio étoit Romain, & lié depuis trente ans avec le poëte qui ne chériffoit pas moins Tomafo de Meffine. Ils étoient du même âge, & avoient étudié enfemble à Bologne. Pétrarque dit dans fes lettres familieres, qu'ils avoient le même

nombre d'années & les mêmes sentiments, *una ætas, idem animus.* La mort de Tomaso l'affecta tellement, que la douleur qu'il en eut pensa lui coûter la vie. Simodi portoit un nom imaginé, & étoit un Florentin qui s'appelloit *François* de Santo Apostolo. Sennuccio del Bene, dont il parle avec tant d'épanchement, & en vers & en prose, étoit aussi Florentin. Franceschino étoit encore Florentin, & son parent. Celui-ci fut extrêmement aimé de Pétrarque qui, désolé de sa mort, fit des imprécations contre Savone, où son ami perdit la vie. La superstition l'irritoit autant qu'il étoit attaché à la religion. Il brûla d'un zéle particulier pour tout ce qui concerne les régles les plus pures de l'évangile, & de ce zéle ardent découlerent avec violence, comme des torrents enflammés, ces sonnets célebres contre les abus de la cour d'Avignon.

(XXIV.) Son esprit porté de lui-même aux lettres, étoit plus juste que pénétrant. L'amour des sciences faisoit partie de son être : toutes il les affectionna ; mais il ne

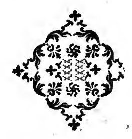
les embrassa pas toutes. La poësie fut l'idole à laquelle il sacrifia principalement. Il s'adonna encore à l'histoire, parce que, disoit-il, son siécle lui déplaisoit, & qu'il parvenoit en quelque maniere à l'oublier en lisant les siécles passés. Il s'appliqua aussi à la philosophie d'où le détacha l'écriture sainte ; c'est le contraire de ce qui arrive aujourd'hui. Il apprit des autres sciences, autant qu'il lui en falloit, pour n'être point la dupe de ceux qui en faisoient profession. Il composa d'abord en prose & en poësie latines, la langue latine étant pour lors l'idiome des sçavants & celui du grand monde. Sa prose, quoique remplie de pensées sublimes, montre seulement, ce qu'il avouoit lui-même, que Seneque & saint Augustin lui faisoient souvent tomber des mains Cicéron & César. Il crut qu'il réussiroit mieux dans la poësie latine. Plein de Virgile, & courant sur ses traces, il enfanta son poëme de *l'Afrique*, qui fut regardé comme une autre Enéide, & qui le fit couronner à Rome. Les vers de ce

poëme portent dans l'oreille un ſon merveilleux, préſentent aux yeux mille fleurs, frapent l'eſprit par des figures & par des deſcriptions vraiment poëtiques ; mais le ſtyle & le langage de cette *Afrique* ont je ne ſçais quoi d'Africain, qu'on me permette cette expreſſion. Pétrarque ne ſe laiſſa point éblouir par les applaudiſſements qu'il reçut. Mécontent de lui-même, il s'élança dans la carriere de la poëſie italienne qui devint la baſe de ſon immortalité. La langue italienne dont l'origine étoit fort ancienne ayant eu à paſſer par la bouche des Goths, des Huns & des Lombards qui envahirent & qui dévaſterent ſucceſſivement l'Italie, avoit contracté la barbarie de ces différents peuples. Sous la plume de Pétrarque, non ſeulement elle ſe dépouilla de cette groſſiéreté étrangere qui l'avoit défigurée ; elle ſe revêtit encore de cette douce harmonie, de cette riche fécondité, de ce nombre ſonore, de cette charmante élégance, de cette majeſté plus attrayante encore, que celle de ſa mere, de cette ſinguliere brié-

veté, de ce caractere chaste, si ami de la poësie, qu'on admire dans les vers italiens de Pétrarque, qu'on aimera toujours, qui toujours aura l'estime de quiconque est en état de connoître les délicatesses de l'art, & de se former une juste idée de la beauté. Naître entre les mains de Pétrarque, croître & parvenir au plus haut point de la perfection, furent la même chose pour la langue italieune. Quoi qu'en disent quelques personnes, il est certain que depuis quatre cents ans, aujourd'hui même, on doit considérer comme le meilleur poëte & comme le meilleur écrivain dans la langue italienne celui qui a le bonheur d'approcher le plus de Pétrarque.

Si je parle ainsi, ce n'est pas que je pense que Pétrarque, même dans ses poësies italiennes, soit plus exempt de tout défaut que ne le furent les Homeres, les Virgiles, & les plus illustres noms de l'antiquité; mais ses défauts sont en petit nombre, & ne sont pas sûrement ceux que lui reprochent de nos jours

quelques auteurs qui ſemblent n'avoir pas reçu en partage le génie poëtique. Pétrarque écrivit beaucoup, & n'écrivit jamais aucune obſcénité; choſe rare dans un ſiécle diſſolu tel que le ſien. On pourra toujours dire, à la gloire de ce grand homme, qu'il a éterniſé ſon nom, ainſi que l'honneur de la poëſie & de la langue itatienne.





LA VIE DE LAURE, *Amante de* PÉTRARQUE.

ROME n'offroit de toute part que l'ennui le plus affreux à Pétrarque qui ne pouvoit plus ſupporter les mouvements tumultueux de cette ville.

Son deſſein, depuis long-tems, étoit de faire ſuccéder les douceurs du calme aux ſecouſſes de l'agitation, les agréments de la tranquillité aux inquiétudes du fracas, les charmes durables de la liberté au brillant impoſteur de la ſervitude. Plein de cette grande idée, il ſortit de Rome pour aller chercher une retraite ſolitaire, où dans une profonde paix, il pût ſe livrer tout entier au goût dominant qui l'entraînoit vers la poëſie.

Il n'eut pas à aller bien loin, pour trouver à ſe ſatisfaire pleinement. En paſſant auprès d'Avignon, il ap-

perçut une vallée peu considérable en elle-même, mais isolée, mais pour cela même parfaitement conforme à ses nobles projets. Là, commence à jaillir l'onde claire de *la Sorgue*, qui est, comme il l'appelle lui-même, *la reine de toutes les fontaines.* Il ne balança point à s'y fixer. C'est effectivement une vallée enchanteresse. On y voit mille sources qui semblent se disputer à qui flatera le plus les regards : l'univers entier ne présente rien qui approche de ce genre de spectacle touchant.

Les attraits simples & piquants de la colline sur la cime de laquelle subsiste encore une vieille forteresse à demi-ruinée, la solitude & la sûreté de sa situation, les bosquets toujours verds qu'elle renferme dans son sein inculte; l'herbe tendre qu'elle produit, & dont la fraîcheur n'est jamais altérée que par la seule dent des innocents bestiaux qui vont s'y nourrir à leur gré; le tableau formé par différents rochers arides & sourcilleux qui la surmontent; le doux

murmure des eaux paisibles qui descendent de son sommet, tout y retrace naturellement aux yeux des voyageurs tout-à-coup transportés d'un plaisir inconnu l'image du Parnasse de la fable, & celle de la Fontaine des neuf Sœurs.

Heureux, s'écria d'abord Pétrarque, heureux celui qui peut habiter une contrée aussi délicieuse, aussi peu exposée, & couler ses jours sous un ciel aussi serein, aussi ravissant! Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le jeune poëte à y transférer sesdieux pénates : il étoit persuadé que peu suffit à l'homme pour vivre, & que sa plus grande richesse consiste à ne desirer rien. Il fit bâtir sans délai sur le penchant de la colline, vis-à-vis de la source de *la Sorgue* un modeste réduit : il acheta quelques arpents de terre, qu'il travailla par les mains d'un domestique à lui, & qui lui fournirent de quoi défrayer sa table où régnoit la frugalité. Il mena de la sorte, durant dix années sans interruption,

ruption, une vie vraiment heureuſe; c'eſt dans cet aſyle écarté ou qu'il projetta, ou qu'il commença, ou qu'il acheva toutes ces magnifiques productions quiſont venues juſqu'à nous.

Pétrarque ſe promenoit continuellement dans ces riantes ſolitudes. Il aimoit à s'y promener de ſorte, cependant, qu'il les quittoit de temps en temps pour ſe rendre à Avignon qui n'en étoit éloigné que d'environ cinq lieues. Se trouvant dans cette ville en l'an 1327, il fut épris des graces, & captivé par les traits vainqueurs d'un objet (I.) qui jouira dans le monde de la plus éclatante réputation, tant que les écrits de Pétrarque feront l'admiration des hommes; je pouvois dire, toujours. Que manque-t-il à votre félicité, objet charmant! Vous dont un des plus grands monarques de l'univers envia le ſort, le jour qu'il vit votre tombe.

Il faut convenir que l'antiquité a gardé un ſilence bien étrange au

ſujet d'une femme de cette célébrité. N'eſt-il pas ſurprenant qu'après avoir été louée ſi bien & en tant de manieres par un des plus beaux génies qui fut jamais, elle ſoit à peine connue de nos jours, autrement que par ſon nom ? Ne diroit-on pas que ce ſoit le deſtin des femmes illuſtres de jouer le rôle le plus flateur dans le ſiécle où elles vivent, & de ne tranſmettre aucune des circonſtances de leur vie aux ſiécles ſuivants ? Ne feroit-ce point une eſpece d'injuſtice que notre ſexe feroit au ſexe qu'il adore ? Quoi qu'il en ſoit, à travers les ténebres épaiſſes qui ſemblent répandre une nuit obſcure ſur la vie de Laure, j'ai eſſayé de rapprocher le plus de particularités qu'il m'a été poſſible de recueillir relativement à cette matiere. J'ai cru que mes recherches ne déplairoient ni aux femmes, qui reſſemblent à Laure par une analogie de caractere & de maniere d'aimer, ni aux ſçavants qui liſent avec plaiſir les

poëfies de Pétrarque, fur lefquelles ces anecdotes ne peuvent que réfléchir quelque lumiere.

Laure naquit le 4 de Juin 1314, dans le bourg de Saze près d'Avignon. Elle eut pour pere un gentilhomme appellé *Paul de Sades* (II.) On voit encore aujourd'hui les armoiries de la maifon de Sades fur un très-ancien édifice de ce bourg. (III.)

Pour dépeindre Laure telle qu'elle fut dès fes premieres années, jufqu'à l'époque de fes amours avec Pétrarque, je ne fçaurois mieux faire que de marcher fur les traces d'un ancien & illuftre écrivain. Laure étoit regardée par fes pere & mere, dit-il, comme un préfent du ciel; telles étoient la régularité de fon corps & les qualités de fon ame. Ils venoient de la voir, ils vouloient la voir encore, ils ne l'avoient jamais affez vue. Elle avançoit en âge, elle croiffoit en beauté & en vertu. Douée d'un génie fupérieur, elle n'imitoit point le vulgaire des

femmes qui ne ſongent qu'à parer leur corps, comme ſi elles n'avoient pas auſſi un eſprit à orner. Solide ſans puérilité, polie ſans diſſipation, toujours modeſte, jamais hardie, elle prévenoit toutes les volontés des auteurs de ſes jours, & ne croyoit point ſe deshonorer en deſcendant dans les petits détails de l'adminiſtration œconomique. Sans fierté, ſans humeur, ne ſe livrant point à l'oiſiveté, ne ſe refuſant point à la peine, elle ſe faiſoit chérir de tout le monde; il n'y avoit perſonne à qui elle ne cherchât à plaire, perſonne à qui elle ne tînt des diſcours pleins de nobleſſe & de ſens.

Quand elle alloit à Vaucluſe avec ſa mere, il n'y avoit dans cette contrée galante aucune femme qui eût un plus grand air que Laure, aucune qui montrât ſur ſon teint un mêlange de lys & de roſes mieux combiné, aucune qui ſe préſentât avec plus de décence, aucune qui eût plus d'éclat dans les yeux, aucune enfin qui s'exprimât d'une ma-

niere plus aimable ; de ſorte que, ſelon le témoignage, ſans doute un peu exagéré, de ſon amant, lorſqu'elle étoit à Lille ou à Vaucluſe, les tendres fleurs qui avoient éprouvé l'impreſſion de ſes pieds délicats, ſe courboient comme pour en adorer la blancheur ; que les eaux de la Sorgue devenues ſenſibles réchauffoient leur froid murmure pour careſſer avec ardeur ces pieds, & qu'elles ſe précipitoient pour les baiſer avec empreſſement.

Mes lecteurs ne ſeront peut-être pas fâchés que pour confirmer ce que je viens de dire, je leur parle ici d'un portrait qui repréſente Laure à la fleur de ſon âge. J'ai vu ce portrait ſur un très-ancien tableau, qui appartenoit autrefois au cardinal *François Barberini ;* il paroît avoir été fait du temps de Laure même. Au bas du portrait, on lit cette inſcription : *Laura Sada Avenionenſis*, » Laure de Sades, du territoire d'A» vignon. » On y voit ſur une moitié de buſte, & de profil, une jeune fem-

me, charmante & remplie de traits majestueux, qui a le visage un peu long ; sur les joues beaucoup de lys & un peu moins de roses ; les yeux noirs, brillants & modestes ; un front vraiment digne d'un diadême, pour me servir de l'expression consacrée par Pétrarque ; les lévres tant soit peu prononcées ; un col grand, droit, & blanc comme de l'albâtre, d'où tombe sur une poitrine très-blanche une espece de rézeau d'or ; des cheveux blonds mis en plusieurs boucles séparées, & noués par une sorte de heaume à la grecque, tout parsemé de boutons d'or & de perles ; les plus belles mains du monde : on diroit que pour en faire sortir davantage la délicatesse, le peintre a voulu que la droite tînt une fleur, & que la gauche fût posée sur une pomme ; tout l'ensemble de ce portrait inspire l'amour & la vertu ; ce qui ajoûte des degrés de probabilité aux paroles de Pétrarque, qui assure que Laure observoit avec insensibilité tout ce qui ne se rapportoit point à sa gloire.

Tant de belles qualités méritoient de trouver un amant digne d'elle : il ſe trouva cet amant. Pétrarque rencontra, le 6 d'Avril 1327, dans l'égliſe de ſainte Claire d'Avignon (IV.) Laure qui avoit pour lors treize ans. Pétrarque étoit dans ſa vingt-troiſieme année : il vit Laure, il l'aima, l'aima conſtamment tant qu'elle vécut, & continua toujours de l'aimer depuis même que la mort la lui eût ravie. Qui n'admireroit une inclination, un attachement, un amour dont la flamme ſurvit même aux flambeaux funebres ! Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cet amour a des droits inconteſtables ſur notre reconnoiſſance ; ſans lui, ſans cet amour ingénieux & fécond, le plus grand des poëtes Italiens ne nous eût pas donné tant de chefs-d'œuvres que nous lui devons. Il ſeroit inutile d'écrire l'hiſtoire des amours de ces deux ames ſi faites l'une pour l'autre par leur ſublimité ; les œuvres du poëte amant exiſtent, la contiennent, & la garantiront des

outrages du temps. J'aime mieux donner une juste idée de la nature de ces amours dont on a tant parlé & dont on parlera toujours. Il convient même que je le fasse, d'autant plus que la mémoire de Pétrarque a été sinon flétrie, du moins attaquée par des hommes envieux & malins, qui n'ont pas rougi de prêter leurs vices & leurs débauches à l'habitant des rives de *la Sorgue*.

De quel amour celui-ci aimoit Laure, il le dit expressément lui-même dans l'entretien du troisieme jour. Feignant dans cet entretien, que saint Augustin le dissuade d'aimer Laure, il lui répond ainsi : « Tout » ce que j'ai à vous dire, c'est que » je ne suis que par Laure tel que » vous me voyez, & que je n'eusse » jamais acquis le peu de réputation » & de gloire dont je jouis, si Laure, » par la pureté de ses sentiments, » n'avoit pas développé quelques » germes de vertu que la nature » avoit placés dans mon cœur. Ce » fut Laure, qui, dans l'effervescence

» de ma jeunesse, m'empêcha de
» tomber dans l'abyme du déréglement, & qui exalta mon ame ;
» tant il est vrai que l'amour a assez
» de force pour transformer l'amant
» dans l'objet aimé. Ce qu'il y a de
» bien sûr, c'est que les détracteurs,
» quelque grossiers, quelque méchants qu'ils soient, n'ont jamais
» osé entamer la réputation de Laure,
» jamais osé avancer qu'il y eût
» quelque chose de répréhensible,
» je ne dis point dans ses actions,
» mais même dans ses paroles. Bien
» plus, la calomnie, l'impitoyable calomnie, qui n'épargne personne, a été forcée de la respecter. Il n'est donc pas étonnant
» qu'une réputation si pure, si soutenue, ait toujours accru en moi
» le noble desir d'illustrer de plus
» en plus mon nom, & qu'elle ait
» adouci les cruelles peines que m'ont
» causées mes travaux littéraires.
» Seule, dans ma jeunesse, elle a sçu
» me plaire ; dans ma jeunesse, tout
» ce que je desirois, c'étoit de plaire

» à Laure, & de ne plaire qu'à elle » seule. Pour y réussir, j'ai méprisé » tous les plaisirs matériels, la bru- » tale volupté. Et vous voulez que » j'oublie cette Laure qui a mis une » barriere entre le vulgaire & moi, » qui, fidelle à guider mes pas, a tou- » jours marché à mon côté dans la » route de la gloire; qui a toujours » excité mon génie à prendre l'essor, » & qui a ranimé plus d'une fois » mes esprits glacés?

Rien de plus flateur pour la mémoire de Laure, que ce témoignage que lui rend Pétrarque avec ingénuité. Rien ne seroit plus glorieux pour les *Laures modernes*, que de travailler comme celle de Pétrarque, & de parvenir à former de grands hommes; rien ne leur seroit plus aisé.

Il est vrai que la jeunesse & l'inexpérience de Laure lui auroient peut-être rendu fatal l'amour de Pétrarque, si, dans toutes les circonstances, elle n'eût muni son cœur de toute sa vertu, & qu'elle n'eût fait

rentrer dans son devoir le poëte, toutes les fois qu'il parut s'en éloigner. Pétrarque lui-même en convient dans l'entretien que nous avons cité. » Petits soins; tendres protestations; » pressantes assiduités; séduisantes » prieres; pour la fléchir, je mis inu- » tilement tout en usage. Rien ne » fut jamais capable, dit-il, de faire » oublier un moment à Laure cette » aimable pudeur qui sied si bien à » une femme. Elle sçut toujours ré- » primer la bouillante impétuosité de » l'âge mobile où nous étions l'un » & l'autre, & repousser conti- » nuellement beaucoup d'autres mo- » tifs qui eussent subjugué une ame » moins forte que la sienne. Ce qu'il » y a de certain, & j'aime à l'a- » vouer ici, c'est que les sages con- » seils de cette jeune personne m'ins- » truisoient de ce qu'il convenoit » que je fisse pour me comporter en » homme sage; ses mœurs qui étoient » le modele de la plus parfaite re- » tenue, me reprochoient sans cesse » celle que je n'avois point. Dès

» qu'elle me vit enfin tel qu'un fu-
» rieux coursier qui a brisé son frein,
» & qui est près de se perdre dans
» la profondeur d'un abyme, elle
» aima mieux m'abandonner que de
» me suivre. Jamais elle ne changea
» de résolution, elle fut toujours
» semblable à elle-même. » Moins je
conçois, plus j'admire cet exemple
de constance & de fermeté donné
par le sexe le plus fragile.

Tel étoit le caractere de l'amour
de Laure; celui de Pétrarque n'en
différoit que par quelques degrés de
vivacité de plus. Cet excès de vi-
vacité fut cause que Laure chercha
prudemment à éviter, dans les dé-
tours des solitudes de Vaucluse, la
rencontre du poëte son amant. Elle
ne put pas le faire toujours, malgré
ses précautions. Un jour d'été, à
l'heure où le soleil darde avec le
plus de violence sur le globe de la
terre ses rayons enflammés, assise
aux bords d'une onde claire, elle en
contemploit dans le silence & dans
la tranquillité la tremblante surface

qui traçoit l'image du plus beau cryſtal; s'y voyant ſeule, elle crut pouvoir céder à l'invitation que ſembloit lui faire le murmure frais & délicieux du liquide fugitif & tranſparent. A peine fut-elle deshabillée & deſcendue ſans aucun voile artificiel dans le ſein de l'humide élément qui couloit devant elle, que Pétrarque ſe montra inopinément ſur l'une des deux rives. Quel plaiſir d'un côté! Quelle peine de l'autre! Il n'y a qu'une femme pénétrée des mêmes ſentiments que Laure, qui puiſſe juger de l'extrême ſurpriſe & du chaſte embarras où ſe trouva celle-ci. Elle rougit également de dépit & de honte, & ne ſçachant comment remédicr à l'inconvénient qu'elle n'avoit pas même ſoupçonné, elle employa ſes deux mains à lever des lames d'eau qu'elle lança avec rapidité dans les yeux de ſon amant pour les fermer au moins juſqu'à ce qu'elle ſe fût dérobée à leur indiſcrétion; le ſtratagême eut tout ſon effet. Cette aventure ga-

lante fut consignée dans un tableau que fit exécuter Pétrarque lui-même sur la fin de ses jours, & qu'on voit encore dans le vestibule de sa maison d'*Arqua*, située sur les collines *Euganées.* Ce tableau montre non seulement Laure plongée dans la fontaine jusqu'à la ceinture, & Pétrarque les yeux couverts de deux lames d'eau, mais encore dans le lointain une expression parfaite d'Actéon métamorphosé en cerf, & devenu la proie de ses chiens.

Nous sçavons de Pétrarque même, que son amour inquiet pour Laure la détermina à s'en séparer, sans qu'elle pût cependant se résoudre à ne l'aimer plus. Disons-le, puisque c'est une chose évidente; la vertueuse résistance de cet objet accompli laissa une profonde blessure dans le cœur du poëte amant. C'est ce que prouve le triste ennui que le séjour de Vaucluse, plein d'appas pour lui auparavant, commençoit à verser dans son ame. Un noir chagrin l'accompagnoit par-tout dans cette

région qu'embellissoit autrefois la présence de Laure; tout dans ce coin du monde servoit à lui rappeller le souvenir de son amour malheureux. Il prit en conséquence le parti de s'arracher de ce canton habité par les plaisirs, & d'aller chercher un climat différent, pour tâcher d'y étouffer les feux de cette passion qu'on n'éteint jamais, que l'on ne soit hors du lieu qui en vit naître les premieres étincelles, & loin du tendre objet qui l'alluma.

Rompre les nœuds qui l'attachoient aux solitudes de Vaucluse, fut pour Pétrarque remporter une grande victoire sur lui-même; mais des épreuves plus rudes encore attendoient son courage. Après avoir fait un éternel adieu aux rives de la Sorgue, il passa les Alpes, alla à Milan, de-là à Vérone, de Vérone à Parme. Dans cette derniere ville, il apprit, quelle nouvelle! quel sujet de désolation pour un amant comme Pétrarque! Il apprit par la lettre d'un de ses amis, que cette

Laure qui le chérissoit tant, qu'il se glorifioit d'aimer plus que tout ce qu'il y avoit au monde, plus que lui-même ; que cette héroïne qu'il avoit célébrée dans tous ses écrits, étoit tombée sous les barbares traits de la mort.

Emprunter les paroles de Pétrarque même, est tout ce que je puis faire de mieux, pour exprimer tous les sentiments que ce coup de foudre excita dans son cœur déchiré. Ce fut le 6 d'Avril de l'an 1327, le matin, « que Laure illustre par » ses propres vertus, & connue aussi » par les justes louanges que mes » vers lui ont données, frapa mes » yeux pour la premiere fois dans » l'église de sainte Claire d'Avignon » vers les premiers temps de mon » adolescence. Ce fut aussi le matin » qu'au même jour du même mois » d'Avril de l'an 1348, la même Laure, cette lumiere du monde, perdit » dans la même ville la lumiere du » jour. J'étois par hazard à Vérone, » je ne soupçonnois rien du malheur

» infini qui étoit ſur le point de m'ac-
» cabler. Je me rendis à Parme. Là,
» le 18 du mois de Mai de la même
» année, avant midi, je lus, lecture
» conſternante, dans les dépêches
» de mon ami, les circonſtances du
» ſeul événement qui pût faire éva-
» nouir le peu de félicité que je goû-
» tois au milieu de mon infortune.
» Le jour même que Laure mourut,
» ſon corps auſſi chaſte que charmant,
» fut dépoſé vers le ſoir dans l'égliſe
» des Cordeliers. Son ame, ſemblable
» à celle de l'Africain dont parle Sé-
» neque, revola, j'ai tout lieu de
» le croire, dans le ciel d'où elle
» étoit deſcendue. Cette cruelle ca-
» taſtrophe qui ſera toujours préſente
» à mon eſprit & qui éterniſera mes
» pleurs, je l'ai conſignée avec un
» ſecret plaiſir mêlé de beaucoup
» d'amertume, particuliérement dans
» un Mémoire où j'ai ſouvent occa-
» ſion de jetter les yeux. Ce ſera
» le moyen que je penſe ſans ceſſe
» que rien déſormais ne doit me
» plaire ici-bas; qu'il eſt temps que

» je me sauve de cette Babylone qui
» ne me tente en aucune maniere,
» depuis que la plus forte chaîne qui
» m'y retenoit, est rompue, & que la
» plus frivole de toutes les vanités,
» c'est de compter sur une vie qui
» s'échappe avec la vîtesse d'un éclair.
» J'y parviendrai sans peine, avec la
» grace de Dieu, en consultant la
» raison, ainsi que l'expérience, rela-
» tivement à l'inutilité des soins qu'on
» se donne, à l'imposture des espé-
» rances qu'on nourrit, & à la
» promptitude des plus fâcheux re-
» vers dont on est environné. (V.)

C'est en ces termes que s'énonce Pétrarque. Pour dissiper l'obscurité que présenteroient à quelques personnes ces mots qui sont de lui, *mi è parso di scriverlo in questo luogo particolarmente che ritorna spesso sotto i miei occhi*, il est bon de remarquer qu'on a trouvé sur une feuille d'un très-ancien manuscrit de Virgile le Mémoire entier tracé de la propre main de Pétrarque même. Pourquoi consigna-t-il le Mémoire

dans ce manufcrit ? Ce ne fut que pour penfer néceffairement à Laure, toutes les fois qu'il ouvriroit Virgile, qu'il ne fe laffoit point de lire. En effet le fouvenir de la mort de Laure dut occuper beaucoup le poëte ; il confacra les dix années qui fuivirent cette mort à chanter fes regrets amoureux ; c'eft cette mort qui fit naître plufieurs des meilleures productions dont nous foyons redevables à la brillante Mufe de Pétrarque.

Ainfi finit fes jours, Laure, pour qui le flambeau de l'hymen ne s'alluma jamais ; elle mena la vie la plus irréprochable : la poftérité la plus reculée parlera de fes mœurs douces, pures & ingénues, & la propofera pour le modele le plus achevé. On voit encore à Avignon la chapelle où repofent fes cendres : elle eft obfcure, au rapport de Golnitius ; fur le côté gauche, il y a dans le mur un autel devant lequel eft inhumée Laure fous une groffe pierre brute, fans le moindre

ornement, ſans aucune inſcription même. Cette ſépulture étoit deſtinée à la maiſon de *Sades*, ce qu'indiquent les armoiries de la maiſon, placées ſur les deux côtés ; ces armoiries ſont des étoiles.

Une anecdote qui mérite qu'on en ſoit inſtruit, c'eſt que François I, roi de France, ce prince qui s'immortaliſa par la protection qu'il accordoit aux ſçavants & aux lettres, allant à Marſeille, paſſa par Avignon, où ayant entendu parler du tombeau de Laure, il voulut qu'on lui montrât le cadavre qu'il renfermoit. Dès que la pierre fut levée, & le tombeau ouvert, aux os près, tout le corps parut réduit en cendres. Sur la poitrine étoit une boëte de plomb avec un couvercle. Le couvercle ôté laiſſa voir une médaille pareillement de plomb, & une feuille de parchemin. A l'un des deux côtés de la médaille, on diſtinguoit la figure d'une jeune femme, à l'autre les lettres M. L. M. J. qui ſignifioient, à ce qu'il me ſemble, *Madonna*

Laura Morta Jace. La feuille de parchemin contenoit un ſonnet italien qu'on a juſqu'à préſent attribué ſans le fondement le plus leger à Pétrarque ; je rapporte ce ſonnet dans les notes, afin que chacun ſoit en état de juger combien cet avorton eſt indigne de la verve d'un homme ſi ſupérieur. (VI.)

Le magnanime roi ordonna enſuite que l'on conſtruisît à Laure un tombeau plus convenable, qui ſeroit décoré par l'épitaphe ſuivante qu'il écrivit de ſa main :

En petit lieu compris vous poüves veoir
Ce qui comprend beaucoup par renommée,
Plume, labeur, la langue, & le ſçavoir
Furent vaincus par l'aymant, & l'aymey.
O gentil ame eſtant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours réprimée
Quand le ſubjet ſurmonte le diſant. (VII.)

Les honneurs déférés aux cendres de Laure par un monarque si cher aux Muses, ne causeront aucune surprise à ceux qui sçavent qu'il se plaisoit autant à la lecture de Pétrarque, le premier des poëtes Italiens, qu'Alexandre le Grand à celle de Pindare, le premier des poëtes lyriques. On peut dire avec raison que deux *François* concoururent à rendre très-intéressante la mémoire de Laure, & son sort vraiment digne d'envie. Le grand *François I* la plaça au-dessus de toutes les mortelles par l'inscription qu'il composa lui-même pour le tombeau qu'il lui destinoit. Le grand *François Pétrarque* alla plus loin encore : il la divinisa en quelque sorte dans ses poësies. Pour s'en convaincre, il ne faut que lire le sonnet suivant de ce poëte aussi sage que passionné.

Quel rossignol, che si soave piagne
Forse suoi figli, ò sua cara consorte,
Di dolcezza empie il cielo, e le campagne
Con tante note si pietose, e scorte;

E tutta notte par che m'accompagne,
E mi ramente la mia dura sorte:
Ch' altri che me non hò, di cui mi lagne:
Che'n DEE non credev' io regnasse morte.

O che lieve è ingannar chi s'assecura!
Que duo bei lumi assai piu che'l sol chiari
Chi pensò mai veder far terra oscura?

Hor conosco io, che mia fera ventura
Vuol, che vivendo, e lagrimando impari
Come nulla qua già diletta, e dura.

» Est ce la perte de ses petits, ou la » mort de sa chere moitié que pleure ce » Rossignol, dont le ramage plein de » tendresse remplit les campagnes de l'air » & celles de la terre des sons les plus tou» chants & les plus harmonieux?

» Il semble ne chercher toute la nuit » qu'à se conformer aux accents de ma » douleur qui veille sans cesse, & qu'il » s'étudie à me retracer l'image de mon » malheureux sort. Pour moi je me plains

» d'autant plus, que je n'ai à me plaindre
» que de moi seul; je m'étois faussement per-
» suadé que le barbare empire de la mort
» ne soumettoit pas au moins les DÉESSES
» à ses terribles loix.

» O qu'une ame crédule est aisée à
» tromper ! Qui eût jamais pensé qu'une
» épaisse nuit dût couvrir pour toujours
» l'éclat de ces deux beaux yeux, qui aux
» miens paroissoit effacer celui de l'astre
» du jour même.

» Cruelle destinée, qui me condamnes à
» mener dans les larmes les plus ameres
» une vie mourante, tu m'apprends au-
» jourd'hui que la douce yvresse des plai-
» sirs les plus parfaits d'ici-bas, n'a qu'un
» moment d'existence.

Pétrarque traité lui-même de génie divin par Bocace, a fait l'apothéose de Laure dans plusieurs autres endroits de ses immortelles productions. On diroit que les Muses ne pro-

prodiguerent leurs faveurs à Pétrarque, que pour en former un chantre digne de Laure, & que les graces ne réunirent tous leurs attraits en Laure, que pour en faire un sujet digne d'être chanté par Pétrarque. L'amour badin a coutume de bannir l'austere sagesse des cœurs dont il s'empare. La sagesse & l'amour, malgré leur antipathie ordinaire, entretinrent toujours une parfaite intelligence dans le cœur de Pétrarque & dans celui de Laure.



OBSERVATIONS

Sur la Vie de Laure, amante de Pétrarque.

(I.) QUOIQU'ON ait cru aſſez communément que Laure n'étoit qu'une charmante bergere, uniquement occupée du ſoin de garder un petit troupeau, il eſt certain qu'elle naquit d'un ſang noble. Son amant le déclare en termes exprès dans une piéce de vers latins, adreſſée à Jacques Colonna, évêque de Lombès :

» *Eſt mihi poſt animi mulier clariſſima*
» *tergum,*
» *Et virtute ſuis, & ſanguine nota vetuſto,*
» *Carminibuſque ornata meis, auditaque*
» *longè*, &c.

» Mon eſprit eſt toujours rempli de l'i-
» mage d'une femme incomparable ; l'an-
» cienneté de ſon extraction, & ſes vertus

»personnelles en-rendent la mémoire »chere à sa patrie. Ma muse a célébré ses »appas, & son mérite sera connu dans »tous les climats les plus lointains où »pourront parvenir mes poësies, &c.

Pétrarque dit dans l'ode 175, qu'un sang magnanime couloit dans les veines de Laure, qui pour cela n'en avoit ni plus de fierté ni plus d'ambition : *In nobil sangue vita, humil, e quieta ;* ce qui prouve non-seulement qu'elle avoit une origine distinguée, mais encore qu'elle descendoit d'une longue suite d'illustres aïeux.

(II.) Les auteurs ne sont pas d'accord entr'eux sur la maison paternelle de Laure. Vellutello, qui prétend n'avoir rien épargné pour découvrir à Avignon tout ce qui est relatif à cet objet, assure qu'il a tiré des régistres baptismaux d'une paroisse, qu'elle étoit fille d'un gentilhomme nommé *Arrigue de Chabeau*, seigneur de Cabrieres, & qu'elle eut pour sépulture celle de la famille de Chabeau dans l'église de Lille, lieu situé dans le Com-

tat Vénaissin, & baigné des eaux de la Sorgue. Ainsi pensent, avec Vellutello, Franco, Maldeghemio, Petracci, & d'autres encore.

Cela ne m'a pas empêché de dire que Laure étoit sortie de l'illustre famille de Sades, & je ne l'ai point dit sans raison. C'est aujourd'hui une opinion constante à Avignon, que Paul de Sades fut le pere de Laure, c'est ce qu'on a pensé, même de tous les temps. Cette maison a toujours fourni à sa patrie & aux autres pays des hommes également recommandables par leurs vertus pacifiques & par leurs exploits militaires, parmi lesquels mérite d'être cité avec éloge M. le comte de Sades, qui a été capitaine de Dragons dans le régiment de Condé. Je tiens de cet officier distingué, que ses aïeux ont toujours regardé Laure comme issue de leur sang, au lieu que le nom de *Chabeau* est un nom tout-à-fait inconnu à Avignon & dans le Comtat. Il n'existe aucun monuement de cette famille, ni dans les livres, ni dans les archives, ni dans l'au-

torité formée par la tradition orale. Vellutello lui-même avoue que tout ce qu'il put trouver de ce nom, se réduisit à un prêtre obscur qui vivoit à Cavaillon. Pour ce qui concerne l'extrait baptistaire vanté par Vellutello, il seroit possible qu'on eût trompé cet auteur qui étoit étranger, ou qu'il eût induit lui-même la postérité en erreur. Est-il concevable que tous les Mémoires touchant une famille qu'on nous représente pour être si illustre, se bornent à la simple mention qui en est faite dans un régistre de baptêmes? Outre que j'ai pour moi le témoignage unanime des Avignonois, de mon sentiment sont encore Jean & César Nostra-Dami, l'auteur du *Labyrinthe royal;* celui du discours manuscrit qui roule sur l'*académie d'Avignon*, & qu'on voit dans la bibliotheque du Vatican; celui de l'*Itinéraire* du cardinal Alexandrin, qui est de l'an 1571, & qui subsiste manuscrit dans la bibliotheque que les Dominicains ont à Rome. L'autorité de ce dernier auteur

vaut bien celle de Vellutello & celle de Franco.

(III.) Quelques-uns ont prétendu que la patrie de Laure, amante de Pétrarque, étoit Gravefon, qui eft fitué au-delà de la Durance dans le diocèfe de Narbonne, où ils ont fuppofé qu'étoient les biens de fes pere & mere ; d'autres perfuadés que Laure étoit un rejetton de la famille de Chabeau, lui ont affigné pour patrie Cabrieres dans le Comtat Vénaiffin & dans le diocèfe de Cavaillon, près de Vauclufe ; mais Petrarque, l'auteur le plus digne de foi fur un pareil article, détruit toutes ces affertions par les vers fuivants :

Dove Sorga, e Druenza in maggior vaſo
Congiungono lor chiare, e torbide acque,
Onde agli miei occhi quel lume nacque.

»Cet aftre frapa mes yeux pour la »premiere fois en cet endroit où les ondes »claires de la Sorgue & l'eau trouble de »la Durance fe mêlent enfemble, pour cou»ler enfuite conjointement dans un plus »vafte lit.

Et par sa dixieme églogue, où il est évident que c'est la situation d'Avignon qu'il s'est proposé de décrire; situation qui, comme il le dit, est précisément à l'embouchure de la Sorgue & de la Durance dont le Rhône commence à grossir ses flots.

Ce qui m'a porté à penser que le bourg de Saze avoit donné le jour à Laure dans une de ces saisons de l'année, où peut-être s'y rendoient ses pere & mere attirés par les biens qu'ils y possédoient, c'est Verguino Filiolo qui nous apprend que dans ce bourg subsiste toujours une ancienne église sur la porte de laquelle se remarquent encore les armes de la maison de Sades, c'est-à-dire, une étoile qui a une barre pour soutien. Il place ce bourg entre l'église paroissiale de saint Etienne, bâtie où étoit autrefois l'ancienne porte d'Avignon, qu'on appelloit *la porte de l'eau*, & entre le pont du Rhône, dont il assure que la premiere arche présente distinctement aux regards les traces des armes de la maison de Sades.

(IV.) Selon quelques écrivains, Vaucluse fut l'endroit fatal pour le cœur de Pétrarque; cet endroit où voir Laure & l'aimer infiniment, fut la même chose pour lui. C'étoit, avancent-ils, c'étoit le jour du Vendredi saint. Laure alloit à l'église de Lille, qui étoit aux environs de Vaucluse pour entendre la Passion. Fatiguée, elle s'assit à l'ombre d'un laurier verd, sur les bords de la Sorgue. Pétrarque l'apperçut couchée sur un gazon, & respirant la fraîcheur de l'air de Vaucluse. Ainsi le racontent Gesualdo & tous ceux qui embrassent cette opinion sans d'autres fondements que ce distique de l'églogue où Pétrarque dit en parlant de Laure:

» *Daphne, ego te solam deserto in littore*
» *primùm*
» *Aspexi dubius, hominemne, Deamne*
» *viderem*, &c.

»Vous étiez seule, Daphné; vous »étiez sur un rivage désert, la premiere

» fois que je vous vis, & que je restai »incertain si l'objet de mes regards étoit » une simple mortelle, ou plutôt une di- » vinité.

J'ai toujours improuvé ce sentiment, qui, pour plusieurs raisons, me paroît non-seulement dépourvu de vérité, mais de vraisemblance même. 1° Il est faux, qu'en 1327, le Vendredi saint tombât le sixieme jour du mois d'Avril, jour de la naissance de l'amour de Pétrarque, d'après l'époque constamment fixée par Pétrarque lui-même : le célebre mathématicien Giuntino démontre, par un calcul très-exact que j'ai lu, qu'en 1327 Pâques arriva le 12 d'Avril ; le 6 de ce mois fut donc le Lundi, non le Vendredi de la semaine sainte. 2° Je ne vois pas comment Laure auroit pu se rendre à l'église de Lille pour y assister à la prédication, puisqu'elle devoit se trouver, comme nous l'avons observé, ou à Avignon, ou dans le bourg de Saze, lieux à une trop grande distance de Lille, pour

permettre, fur-tout à une perfonne délicate, de franchir les intervalles qui les féparent, afin de participer à la diftribution du pain de la parole de Dieu. 3° Il me femble que la décence & la prudence en même temps ne veulent pas qu'on admette l'idée du voyage qu'eût entrepris Laure, fans être accompagnée, pour aller chercher au loin une églife. C'eft pourquoi j'ai jugé à propos de donner la préférence à l'autorité de Pétrarque même, qui marque expréffément, qu'il prit dans l'églife de fainte Claire d'Avignon l'inclination qu'il conçut pour Laure. J'ai inféré dans la vie de celle-ci le texte qui en fait foi, & que Pétrarque écrivit de fa propre main dans un ancien exemplaire de Virgile qui faifoit toutes fes délices. Au refte les deux vers que j'ai cités, *Daphne, ego te, &c.* & qu'on m'objecte, ne font pas capables de renverfer mon édifice. Dans ces vers le poëte fait ce qui fe pratique dans l'églogue. Il joue le rôle d'un berger qui parle à fa bergere. N'auroit-il pas été ridicule qu'une ber-

gere eût entendu dire à son berger supposé : L'église de sainte Claire & la semaine sainte furent le lieu & le temps que choisit l'amour pour allumer dans mon cœur le feu dont il brûle pour vous ? La seule considération qui me feroit croire que ce fut effectivement le Vendredi saint que naquit cet amour, ce feroient ces vers divins de Pétrarque que nous lisons dans le troisieme sonnet de la premiere partie :

» *Era il giorno, che al sol si scoloraro*
» *Per la pietà del suo fattor i rai.*
» *Quandò io fui preso, e non me ne guardai*
» *Che i bei vestr' occhi, donna, mi legaro.*

» Le jour qui fit pâlir les rayons du soleil » touchés des tribulations de leur Créa» teur, fut, charmant objet, celui que vos » beaux yeux dont je ne combattis point » le pouvoir, m'enchaînerent à vous.

Mais je puis dire d'un côté, que quelques recherches que j'aie faites, je n'ai

découvert ni dans les ouvrages latins, ni dans les ouvrages italiens de Pétrarque, quoi que ce soit, qui puisse faire dater du Vendredi saint le jour qu'il devint amoureux de Laure. De l'autre le texte que j'ai cité, & que renferme l'exemplaire de Virgile, désigne clairement le 6 d'Avril, jour qui ne fut pas celui du Vendredi saint, ce que j'ai déja énoncé, & ce que pourront vérifier aisément tous ceux qui sont un peu versés dans l'astronomie. Je pense donc que Pétrarque a eu en vue, dans ce sonnet, le quinzieme jour de la lune de Mars, jour de l'éclipse arrivée durant l'agonie de Jesus-Christ, jour qui, dans l'an 1327, co-incida exactement avec le Lundi de la semaine sainte.

(V.) Voici le monument dont j'ai fait mention plus d'une fois; le voici tel qu'il a été trouvé dans l'exemplaire de Virgile dont se servoit Pétrarque. « *Laura pro-* » *priis virtutibus illustris, & meis longùm* » *celebrata carminibus, primùm oculis* » *meis apparuit sub primum adolescentiæ* » *meæ tempus, anno Domini* 1327, *die*

» 6 *Aprilis, in ecclesiâ S. Claræ Avenione,*
» *horâ matutinâ ; & in eâdem civitate,*
» *eodem mense Aprilis, eodem die 6, eâdem*
» *horâ matutinâ, anno autem Domini* 1348,
» *ab hac luce lux illa subtracta ; cùm ego*
» *fortè Veronæ essem, heu! fati mei nescius.*
» *Rumor autem infelix per litteras Ludo-*
» *vici mei me Parmæ reperit, anno eodem,*
» *mense Maio, die* 18 *manè. Corpus illud*
» *castissimum ac pulcherrimum in locum*
» *Fratrum Minorum repositum ipso die mor-*
» *tis ad vesperam ; animam verò ejus, ut de*
» *Africano ait Seneca, in cœlum unde erat,*
» *rediisse mihi persuadeo. Hoc autem ad*
» *acerbam rei memoriam amarâ quadâm*
» *dulcedine scribere visum est hoc potissi-*
» *mùm loco, qui sæpè sub oculis meis re-*
» *dit, ut cogitem nihil esse debere quod am-*
» *pliùs mihi placeat in hac vitâ, & extracto*
» *majori laqueo, tempus esse de Babylone*
» *fugiendi, crebrâ horum inspectione, ac*
» *fugacissimæ ætatis æstimatione commo-*
» *vear ; quod, præviâ Dei gratiâ, facile*
» *erit præteriti temporis curas supervaca-*

» *neas, spes inanes, & inexpectatos exi-*
» *tus acriter ac viriliter cogitanti.*

La traduction de ce morceau, que nous avons incorporée avec la vie de Laure, nous dispense de le rendre ici en françois. Je vois que ce monument est regardé comme apocryphe, & même comme adultérin, par plusieurs écrivains qui pensent que c'est une production postiche. Alexandre Vellutello, entr'autres, est dans cette opinion. Il soutient que l'exemplaire manuscrit de Virgile que possede Antoine Pirra de Pavie, gentilhomme, contient, à la vérité, cet éloge de Laure, mais qu'il n'est pas tracé de la propre main de Pétrarque, quoiqu'une certaine analogie rapproche le style de notre poëte & celui de l'écrivain postérieur. Je m'imagine que je ne ferai pas une chose désagréable à mes lecteurs, en leur exposant avec briéveté l'histoire de ce monument, qui répand tant de lumiere sur la vie de Laure & sur celle de Pétrarque. Nous avons déja vu que celui-ci avoit fait choix de

ſon exemplaire de Virgile, pour y crayonner les charmes & l'ame de ſon amante, afin de ſe mettre plus ſouvent dans la néceſſité d'y penſer, parce que de tous les livres, Virgile étoit celui qu'il liſoit le plus ſouvent.

Lorſque Pétrarque eut ceſſé de vivre, le manuſcrit paſſa entre les mains de Jean Dondi dall' Orologio, médecin de Padoue, ami intime du poëte. A la mort de Jean Dondi, Gaſpard Dondi ſon fils, en eut une copie qu'il confronta avec l'original, & qu'il joignit à un exemplaire des Œuvres de Pétrarque. De cette maniere, il ſe trouva peu-à-peu annexé à la plûpart des anciennes éditions du poëte qui en étoit l'auteur; c'eſt une vérification très-facile à faire. Dans la ſuite des temps, le manuſcrit de Virgile, avec les obſervations de Pétrarque, parvint en original à Fulvio Orſini, cet homme célebre dans la république des lettres. Dès que celui-ci eut les yeux fermés, pluſieurs perſonnes du mérite le plus diſtingué ambitionnerent la poſſeſſion du manuſcrit. Le cardinal Fré-

déric Borromée, ou par autorité, ou à force d'argent, l'emporta sur tous les compétiteurs, le conserva toujours comme un trésor, le montra quelquefois, ne s'en dessaisit jamais. Je suis sûr pour le coup, c'étoient ses expressions, qu'il est de Pétrarque qui l'a enrichi de ses notes, & qui l'a décoré du monument destiné à exciter sans cesse dans son esprit le triste & tendre souvenir de Laure. De retour à Milan, Borromée en fit présent à la bibliotheque Ambrosienne, à condition qu'on l'y garderoit sous la clef, & qu'on ne le laisseroit pas courir de main en main. Bernardino Ferrari, & Antoine Olgiato, qui fut, durant quelque temps, préposé à la garde de la bibliotheque Ambrosienne, rapportent que cet exemplaire est en parchemin, écrit avec beaucoup de netteté, & couvert de marroquin rouge. Il contient les commentaires de Servius avec de petites gloses semées çà & là, & inserées quelquefois dans le texte. La premiere feuille est ornée de très-jolies figures peintes par Simon de Sienne; ce qui prouve en par-

tie, que c'eſt-là le vrai manuſcrit de Pétrarque, non un manuſcrit imité. J'ai déja remarqué que Pandolfe Malateſta, ſeigneur de Rimini, envoya exprès à Avignon Simon de Sienne, pour y peindre Pétrarque. Il eſt très-probable que le poëte engagea le peintre, dans cette occaſion, à embellir ſon Virgile, l'objet de tous ſes ſoins, & la ſource de ſes plaiſirs les plus délicieux. Le monument, au ſujet duquel il s'eſt élevé tant de conteſtations, y eſt écrit ſur un papier ordinaire collé à la premiere feuille qui le couvre. L'écriture eſt celle de Pétrarque, ſelon Fulvio Orſini, excellent antiquaire, qui, après avoir comparé la maniere dont les caracteres ſont formés dans ce mémoire, avec les caracteres employés dans quelques lettres de la façon de Pétrarque, a reconnu une parfaite identité entre les uns & les autres.

(VI.) Le ſonnet ſuivant eſt celui qu'on trouva dans la boëte de plomb qui étoit placée ſur la poitrine du cadavre de Laure.

» *Qui riposan le caste, e felici ossa*
» *Di quell' alma gentil, e sola in terra*
» *Aspro, e dur sasso hor ben teco hai,*
» *sotterra*
» *Il vero honor, la fama, e belta scosta.*

» *Morte hai del verde lauro svelta, e mossa*
» *Fresca radice, e il premio di mia guerra*
» *Di quattro lustri, e piu s'ancor non erra*
» *Mio pensier tristo, e'l chiudi in poca*
fossa.

» *Felice pianta in borgo d'Avignone*
» *Nacque, e mori, e qui con ella giace*
» *La penna, e il stil, l'inchiostro, e la*
ragione.

» *O delicate membra, o viva face*
» *Che ancor mi nuoci, e struggi in ginoc-*
» *chione,*
» *Ciascum preghi il signor t'accetti in pace.*
O sesso.

» *Mortal bellezza indarno si sospira,*
» *L'alma beata in ciel vivrà in æterno,*

» Pianga el presente, e il futur secol priva
» D'una tal luce ed io degli occhi, e il
» tempo.

Ces vers construits en dépit de Minerve, font pitié & sont indignes de Pétrarque à qui très-sûrement ils n'appartiennent point puisqu'il étoit éloigné de Laure, quand elle fut enterrée. Ce qu'on peut imaginer de plus détestable, ce sont ces rimes. Que celui qui a du goût pour la poësie italienne, les mette en parallele avec ce quatrain que me fournit Pétrarque dans le Triomphe de la divinité, il verra qu'on traite le même sujet de part & d'autre, & qu'il n'y auroit pas de bon sens à attribuer à l'auteur du quatrain le sonnet précédent que nous avons dû priver de l'honneur de la traduction.

» Felice sasso che il bel viso serra
» Che poi ch'avrà ripreso il suo bel velo
» Se fu beato chi la vide in terra
» Hor che fia dunque a riveder la in
» cielo!

» Heureuse pierre, toi qui enfermes » & qui contemples encore toutes les gra» ces de ce beau visage évanoui pour » nous, si c'étoit un bonheur de voir » Laure mortelle sur la terre, que sera-ce » de la revoir dans le ciel immortelle, & » beaucoup plus majestueuse après sa ré» surrection ?

L'auteur du misérable sonnet mis injustement sur le compte de Pétrarque, est certainement très-ancien, même du temps de Laure ; quel qu'il ait été, en disant qu'elle naquit dans le bourg d'Avignon, il confirme ce que j'ai établi sur le lieu de la naissance de Laure.

(VII.) On ne pourra que me sçavoir gré d'ajoûter à l'éloge qu'en fit François I, roi de France, éloge que j'ai fait entrer dans la vie, les tributs de louanges que divers grands génies de l'Europe se sont aussi empressés de lui offrir. Gabriel Simeoni ayant voulu voir de ses propres yeux le tombeau de Laure à Avignon, y laissa l'épitaphe suivante, qui respire le bon goût.

D. O. M. S.

Et memoriæ aternæ
D. LAURÆ cùm pudicitiâ
Tùm formâ feminæ
Incomparabilis, quæ ita vixit
Ut ejus memoria nullo
Sæculo extingui possit
Restituit veterum monumentorum
Peregrinus indagator
GABRIEL SIMEON Flor. IIII
Idus Aprilis. M D LVII.

» Au Dieu très-bon, très-grand, très-saint
» Et à l'immortelle mémoire
» De dame LAURE, autant par sa sagesse
» Que par sa beauté, femme
» Incomparable, qui vécut de sorte
» Que sa mémoire par aucune
» Vicissitude des temps ne pourra périr,
» Rendit cet hommage, des anciens mo-
» numents
» Etranger observateur
» GABRIEL SIMÉON Florentin, le 9
d'Avril 1557.

A l'imitation de l'exemple donné par François I, Louis Alamanni de Florence, charmant poëte Italien, célebra aussi de cette sorte le tombeau de Laure.

» Qui giace il tronco di quel sacro
» Lauro
» Che del Tosco miglior fù il bell' oggetto ;
» Che ovunque scalda il sol n' andò l'o-
» dore.
» Or dal Gallico rè, del ciel tesauro,
» Sendo in poco terren vile e negletto,
» E di marmi, e di stil riceve onore :
» E sempre i rami avrà fioriti, e freschi
» Sotto l'ombra immortal de' duo FRAN-
» CESCHI.

» Ci git le tronc de ce Laurier sacré » qui fut l'objet privilégié du meilleur » poëte que la Toscane ait jamais eu. Son » odeur s'est repandue par-tout où le soleil » répand sa chaleur. Comme il occupoit » un terrein étroit, vil & negligé, le roi » de France, ce trésor céleste, voulut lui

» donner une place convenable, & l'ho-
» nora de ses vers. A l'ombre immor-
» telle de deux FRANÇOIS, ses rameaux
» seront toujours frais & florissants.

Dans le même goût sont à-peu-près ces vers très-ingénieux que composa sur Laure Louis Aleaume d'Orléans.

» *Tres tibi* FRANCISCI, *Divus, Rex,*
» *atque Poëta,*
» *Fronde tuâ optârunt cingere, LAU-*
» *RA, caput.*
» *Moribus hoc divus, validis rex inclytus*
» *armis,*
» *Hoc meruit thuscæ laude Poëta lyræ.*
» *Nunc tibi communi pro munere gratia*
» *triplex*
» *A ternis terno redditur officio.*
» *Rex decorat tumulo; celebrat te car-*
» *mine vates;*
» *Impertit templi Divus honore tui.*
» *Attamen (ingenuè quod regia Musa fa-*
» *tetur)*
» *Vincuntur meritis hæc tria dona tuis.*

» *Non tumulus formam, non reddunt car-*
» *mina mentem,*
» *Tam parva hoc numen non capit ædi-*
» *cula.*
» *Salve igitur, virgo, ter maxima, tu*
» *quoque salve*
» *Numquam deciduis arbor opaca comis.*
» *Unde decus capiti, sanctæque modestia*
» *vitæ,*
» *Et cum Phœbeo Martius ambit honor.*
» *Quumque tria unius laudes æquare la-*
» *borent,*
» *Ipsa coronandis sufficis una tribus.*

» Trois FRANÇOIS, le Saint, le Roi, & » le Poëte, ont ambitionné, ô LAURE, » la gloire d'attacher à votre front des » guirlandes de laurier.

» Ils méritoient cet honneur, le Saint » comme favori du Dieu du ciel, le Roi » comme favori du Dieu de la guerre, le » Poëte comme favori du Dieu de l'har- » monie. Réunis par une sensibilité com- » mune, les trois, de trois différentes ma- » nieres, vous rendent trois sortes d'offices.

» Le

» Le Roi vous décerne un tombeau, » le Poëte vous célebre par ses vers, le » Saint vous admet dans son temple.

» Cependant (tel est l'aveu ingénu de » la Muse du Prince,) votre mérite est au-» dessus de ce triple don.

» Le tombeau ne vous rend pas votre » beauté, les vers ne vous redonnent pas » la parole, une chapelle ne loge pas » convenablement votre cœur divin. » Agréez donc mes hommages, ô Vierge » trois fois très-illustre ; toi, permets aussi » que je te chante, ô arbre, dont le sommet » est toujours chargé de ces feuilles qui » servent à orner la tête des enfants de » Mars, d'Apollon, & de l'Eternel.

» Tandis que trois génies ne suffisent » pas pour vous louer dignement, vous » seule, ô Vierge, vous seule suffisez pour » leur distribuer des couronnes à tous les » trois.





LA VIE
DE
JEAN-VINCENT GRAVINA.

ETRE dans un égal degré, grand poëte, grand orateur, grand critique & grand jurisconsulte; donner, dans tous ces genres disparates, des préceptes & des modeles, en éclairant sa nation sur le choix des bonnes études; la ramener aux sources du beau; braver tous les intérêts armés contre de pareils renouvellemens; laisser enfin des éleves, dont les chefs-d'œuvres multipliés immortalisent l'école d'où ils sont sortis; tels furent les travaux, telle est la gloire de l'illustre Gravina. (I.)

Il est connu en France par la traduction de ses Traités, *d'ell Antiche Favole, & della ragion Poëtica.* (II.) L'Allemagne a adopté ses ouvrages sur le droit; il y partage, avec le

grand Cujas, l'empire de la jurisprudence. L'Italie doit à l'étude de ſes préceptes & de ſes productions dans tous les genres, le retour du goût que l'eſprit avoit banni.

Gravina naquit à Rogliano, dans la Calabre ultérieure, le 18 Janvier 1664. Son pere dirigea ſes premieres études. Un oncle maternel, après avoir cultivé à Naples, avec un ſuccès éclatant, la poëſie & la philoſophie, venoit de ſe retirer à Scala ſa patrie, où il avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours dans le ſein de l'indépendance & de la tranquillité. L'éducation de ſon neveu ne dérangeoit point ſes projets, & il s'en chargea. Les heureuſes diſpoſitions du jeune homme lui acquirent toute ſa tendreſſe, & lui mériterent toutes ſes attentions ; l'un avoit à ſe féliciter d'avoir trouvé un tel maître ; l'autre d'avoir rencontré un tel diſciple.

Ambroiſe Caloprefi, c'étoit le nom de cet oncle, ſauva à ſon neveu l'ennui du collége & de la rou-

tine que l'on y suit pour les études. Sous ses yeux, Gravina apprit en peu d'années le latin & le grec. De fréquentes explications, en le familiarisant avec les meilleurs auteurs des deux langues, lui fournirent ce style aisé, pur & abondant dont brillent ses compositions latines. L'étude de la philosophie accompagna celle des langues : Descartes & Gassendi furent ses maîtres en ce genre. Leurs leçons étoient égayées par l'exercice de la poësie latine & italienne : Gravina s'y livra avec un tel succès, que plusieurs de ses compositions qui existent encore, portent déja l'empreinte de ce goût mâle & sévere, puisé dans les sources que son siécle avoit abandonnées.

Caloprési destinoit son neveu au barreau ; & n'ayant aucune teinture des connoissances qui en ouvrent la carriere, il avoit projetté de le conduire à Naples, d'y suivre ses études & de les diriger. Mais ses affaires demandant sa présence à Scala, il laissa partir Gravina âgé de douze ans,

fournit à son entretien, paya ses pensions, & chargea du soin de sa conduite Séraphin Biscardi, l'un des premiers avocats de la ville de Naples.

Ce nouveau Mentor devint bientôt l'ami & l'admirateur de son éleve. Il l'engagea, en suivant le plan que son oncle lui avoit tracé, à étudier les anciens, à composer d'après eux, & à suivre, pour le grec, les leçons du sçavant Messerio, qui remplissoit alors la chaire d'éloquence grecque dans l'université de Naples.

Tous ces travaux étoient du goût de Gravina. Il s'y livroit tout entier; il composa même alors des tragédies italiennes qui ne sont pas venues jusqu'à nous. (III.) Il s'en falloit beaucoup que la jurisprudence eût pour lui le même attrait : il n'y voyoit qu'un assemblage monstrueux de termes barbares, & de formules aussi bizarres que peu agréables; mais ses répugnances céderent à la peinture que lui fit Biscardi de la véritable jurisprudence : il la lui présenta

comme le chef-d'œuvre de la raiſon humaine, comme l'amie & la compagne inſéparable de toutes les connoiſſances que l'on puiſe dans l'étude des belles-lettres, telle, en un mot, que l'avoient cultivée les Alciat, les Cujas, les Hotman, &c.

Gravina l'ayant auſſi enviſagée ſous ce point de vue, elle devint l'objet d'une étude réfléchie, de laquelle il écarta les gloſſateurs & tous les commentateurs, excepté ſeulement Accurſe & Cujas. Il avoit de même concentré ſes autres études dans un petit nombre de livres : la Bible, Platon, Homere & Ciceron formoient toute ſa bibliotheque, ainſi qu'on l'apprend d'une épigramme latine qu'il compoſa ſur ce ſujet.

Le ſéjour continu de ſon cabinet, & une trop conſtante application au travail, prirent ſur ſa ſanté, & le jetterent dans une conſomption dont les atteintes fréquemment renouvellées, le conduiſirent enfin au tombeau.

L'inquiétude qui ſuit cet état, inſ-

pira à Gravina le desir de voir Rome. Mais quoiqu'âgé de vingt-cinq ans, par respect pour les volontés de son oncle qui lui avoit ordonné de rester à Naples, jusqu'à ce que son esprit & son jugement fussent pleinement formés, il n'osa faire ce voyage, ni témoigner l'envie qu'il avoit de s'éloigner de Naples ; l'état de sa santé, & les attestations pleines d'éloges que Calopresi reçut de toutes parts, le déterminerent à permettre à son neveu de transporter son séjour à Rome.

La conformité de goût & d'inclination le lia dans cette ville avec Paul Choart, gentilhomme Piémontois, qui fut depuis l'un des camériers secrets de Clément XI : ils y tinrent en commun, pendant plusieurs années, une maison proportionnée à l'exiguité de leur fortune. Gravina eut bientôt pour amis tout ce que Rome avoit alors de plus distingué dans les lettres. (IV.)

La morale relâchée fut l'objet du premier ouvrage qu'il donna au pu-

blic.(V.) Il s'attacha à démontrer que la corruption & les corrupteurs de la morale faisoient à l'église & à la société une plaie plus dangereuse, que toutes celles que les hérésies eussent jamais faites. Cet ouvrage excita contre son auteur tous ceux qui prenoient quelque intérêt aux objets qu'il avoit si fortement attaqués.

Il se fit aussi des ennemis d'un autre genre, en prenant la défense d'une tragédie que Guidi avoit faite, d'après ses conseils & ses avis, sous le titre d'*Endimion.* Cette piéce composée dans le goût de la saine antiquité, déplut à tous ceux en qui ce goût étoit perdu; & l'écrit par lequel Gravina, sous le nom de *Bion Crateus*, entreprit de le réveiller, ne servit alors qu'à lui faire de nouveaux ennemis.

Ceux-ci réunis aux anciens, composerent contre lui, à frais communs, un libelle affreux, où les plus grossieres injures, debitées avec toute la véhémence, l'amertume & l'obscénité de Juvenal, remplissoient près

de quatre cens vers latins, diſtribués en ſeize ſatyres. (VI.)

Gravina ne laiſſa rien échapper de ſon indignation contre cet ouvrage : il abandonna à ſes amis le ſoin de ſa défenſe. Le ſçavant Fabretti y travailla dans ſon dernier Recueil d'Inſcriptions, & Martinès dans des Notes (VII.) ſur l'ouvrage même, où l'attaquant & par la forme & par le fond, il ne laiſſa à ſes auteurs que la honte d'une mauvaiſe volonté.

Cette tracaſſerie ne diminua rien du zéle de Gravina pour le rétabliſſement des bonnes études, qui lui paroiſſoit l'unique moyen de réparer les ravages que le mépris des anciens, l'oubli des bons modeles & l'abus du bel eſprit avoient faits en Italie. Pluſieurs ſçavans étant entrés dans ſes vues, il ſe forma inſenſiblement contre le mauvais goût une conjuration dont il fut le chef. Sa maiſon étoit le lieu des aſſemblées, d'abord clandeſtines ; mais que le nombre des conjurés qui groſſiſſoit

tous les jours, ne permit bientôt plus de tenir ſecrettes. De-là naquit la ſociété des Arcades, à laquelle Gravina donna des loix promulguées le premier Juin 1696.

Cette même année, parurent ſes Opuſcules, c'eſt-à-dire, ſes premieres idées ſur pluſieurs ſujets importans, qu'il a, pour la plûpart, traités depuis en grand. Le premier intitulé, *Specimen priſci juris*, étoit comme le prélude de ſon immortel ouvrage ſur les origines du droit. Le ſecond a pour objet la langue latine, la meilleure maniere de l'étudier, & la néceſſité de n'en point ſéparer l'étude de la langue grecque. Le troiſieme, dédié à un françois nommé J. Gabriel Reignier, eſt une éloquente Elégie ſur l'ignorance dont toute l'Italie paroiſſoit menacée. Le quatrieme roule ſur le mépris de la mort. Le cinquieme enfin eſt une eſquiſſe du traité qu'il donna depuis, *ſopra le Antiche Favole*.

Innocent XII, élevé à la papauté, dès l'année 1691, s'intéreſſoit aux

travaux de Gravina, le ſoutenoit contre ſes ennemis, & s'occupoit plus que Gravina lui-même du ſoin de ſa fortune. Pour lui en faciliter les moyens, il lui avoit propoſé d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. Gravina s'en étoit excuſé, en lui avouant ingénument qu'une chaire de droit rempliroit tous ſes deſirs & toutes ſes vues de fortune. Le pape lui promit la premiere vacante, & lui tint parole en 1699.

Gravina profita de tous les avantages que lui donnoit cette place, pour exécuter une partie de ſes projets ſur le renouvellement des études, en renouvellant celle de la juriſprudence, & en rétabliſſant entr'elle & toutes les connoiſſances qui ſont du reſſort des belles-lettres, cette heureuſe alliance dont les juriſconſultes Romains avoient jetté les premiers fondemens.

L'argumentation ſcholaſtique fut le premier abus que Gravina combattit & détruiſit. La juſteſſe de l'eſprit lui paroiſſoit la diſpoſition la plus

essentielle à l'étude des loix ; & il ne connoissoit rien de plus pernicieux & de plus contraire à cette justesse, que ces *conclusionculæ*, qu'il appelloit *laqueos*, *deliria & operas aranearum :* ce fut l'objet du discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire.

La maniere dont il se proposoit d'enseigner la jurisprudence, l'exposoit au danger de n'avoir point d'écoliers; danger d'autant plus certain, qu'il s'étoit élevé à Rome des écoles où des charlatans s'étoient mis en possession d'apprendre en trois mois, à la jeunesse qui se destinoit à la robe, tous les élémens de la jurisprudence usuelle.

L'étude de toutes les sciences dans les sources, étoit le seul moyen qu'il connût, & qu'il admît pour en hâter le renouvellement. Ce fut l'objet d'un second discours, *De repetendis doctrinarum Fontibus*. Appliquant son principe à la science ecclésiastique, la rappellant à la bible & aux conciles, il s'éleva avec véhémence

contre ceux qui proposent de nouvelles régles dans l'église.

Les mêmes principes & les mêmes vûes regnent dans le discours *de Sapientiâ universâ*, qu'il prononça le premier Octobre 1700. Il les étendit sur tous les détails des études, dans celui *de Instauratione studiorum*, qu'il adresse à Clément XI, aussi-tôt après son élévation au pontificat : il ne crut pouvoir mieux reconnoître les bontés dont le nouveau pontife l'avoit jusqu'alors honoré.

L'abus dans les premieres études, qu'il poursuivoit avec le plus de force, étoit celui où la plûpart des colléges s'étoient jusqu'alors maintenus, de donner en latin les premiers principes de la langue latine. Tous les pédans voués à cet usage, & à d'autres dont Gravina proposoit la proscription, unirent leurs clameurs contre ses projets de réforme.

Le Czar Pierre le Grand étoit alors sur le point de venir en Italie. Gravina prépara un discours où il lui proposoit l'adoption des loix Ro-

maines, comme le meilleur moyen que ce prince pût employer pour bannir la barbarie de ses états, pour humaniser ses sujets, & leur donner les principes de cette subordination légitime & réglée, qui fait la grandeur & la sûreté des souverains.

Les travaux publics ne prenoient rien sur les études de Gravina. Le premier livre de ses Origines du droit avoit paru dès l'année 1701.

Ces Origines (VIII.) étoient sur une matiere presque usée, un ouvrage absolument neuf. Une foule de commentateurs, plusieurs grands jurisconsultes, Godefroi lui-même, avoient déja traité ce sujet; mais personne ne l'avoit encore fait avec cette supériorité de génie, qui, embrassant d'un coup d'œil le corps immense des loix, en a demêlé & suivi la filiation, orné les liaisons & les affinités, expliqué les difficultés, concilié les contrariétés, sans autre secours que celui de la lumiere qu'elles se prêtent mutuellement. En un mot, il étoit réservé à Gravina de jetter

dans le corps des loix l'ame & la vie qui leur avoient manqué jusqu'alors.

Cet ouvrage eut en Italie un succès décidé. Le marquis Maffei s'empressa d'en donner un abbrégé. Les éditions s'en sont multipliées en Allemagne , où les universités l'ont adopté. Quant au jugement qu'en ont porté les jurisconsultes François, M. Terrasson l'a consacré dans son Histoire de la Jurisprudence Romaine. » Il est, dit-il, peu d'ouvrages de » jurisprudence, qui ayent aussi uni- » versellement réuni l'estime & l'ap- » probation des connoisseurs. Outre » les détails intéressans d'histoire & » de littérature, on y trouve de ju- » dicieuses décisions qui détruisent » une foule de faux préjugés intro- » duits dans la jurisprudence, par » l'incapacité de plusieurs anciens » jurisconsultes. Mais ce qui distingue » principalement les écrits de Gra- » vina, c'est que son style, loin de » rebuter le lecteur par cette séche- » resse qui est l'appanage du com- » mun des jurisconsultes, l'attire au

» contraire par cette fleur de latinité
» qui ſemble annoncer un auteur du
» ſiécle d'Auguſte.

Cet ouvrage, en mettant le ſceau à la réputation de ſon auteur, impoſa ſilence à ſes ennemis, juſtifia la réforme qu'il vouloit établir dans les lettres, lui donna plus d'autorité pour la pouſſer, ne le dégoûta point de ſon état, n'étendit point ſes vues de fortune, enfin ne jetta point dans ſes études particulieres ce relâchement qui ſuit ſouvent les grands ſuccès.

Aux trois livres des Origines de droit, eſt joint *de Romano Imperio Liber ſingularis*. Dans cet ouvrage dédié au ſénat & au peuple Romain, Gravina ſe propoſe de démontrer que l'autorité & la majeſté de la république Romaine ont ſubſiſté ſous l'empire; qu'Auguſte en réuniſſant en ſa perſonne la puiſſance tribunicienne, le grand pontificat, la cenſure, le titre de Prince & de Pere de la patrie, *deſumpſerat, non aſſumpſerat S.P.Q.R. majeſtatem;* que

dans sa personne & dans celle de ses successeurs, le nom d'*empereur* n'étoit qu'un titre purement militaire pour agir au dehors contre les ennemis. de l'état ; tandis qu'au dedans, par les corps dont l'empereur étoit ou membre, ou représentant, par les consuls, au nombre desquels on ne comptoit pas toujours l'empereur, la république exerçoit toute la puissance civile ; que l'autorité attachée au titre d'*empereur* ne ressembloit ni à celle que donnoit la dictature qu'Auguste, averti par l'exemple de César, n'avoit pas osé prendre, ni à la royauté que César lui-même avoit craint d'usurper ; en un mot, que le prince étoit dans la république, dont l'existence, l'autorité & tous les pouvoirs étoient indépendans du prince qui, par cette raison, ne prêtoit aucun serment à son avénement à l'empire, &c. &c.

Gravina ne donne ce Traité que comme un développement des vues de Cujas sur cet objet.

Les autorités rassemblées par Gra-

vina, pour établir ce paradoxe politique ; l'art avec lequel il les a mises dans leur jour ; celui qu'elles répandent sur chaque point de l'objet capital ; la pureté, l'élégance, l'aménité même du style, dans une matiere qui sembloit s'y refuser, placent ce livre vraiment singulier, au nombre de ces ouvrages rares, que la jurisprudence & la belle littérature peuvent également revendiquer.

Gravina avoit aussi composé, vers 1717, & même annoncé dans la préface de ses Origines, un second Traité de *Rom. Imp. Germanorum.* L'absence du sçavant Martinez, qu'il consultoit sur toutes ses productions, en suspendit la publication. Martinez arrivé enfin de Madrid à Rome, après avoir revu avec lui tout l'ouvrage, obtint de l'auteur qu'il ne le publieroit point dans des circonstances que les différends entre l'empereur Charles VI & Clément XI, rendoient peu favorables à un Traité qui touchoit de trop près aux sources de ces démêlés. Gravina, docile aux

avis de ſon ami, laiſſa dans ſon portefeuille cet ouvrage qui, avec ſes autres manuſcrits, eſt aujourd'hui entre les mains du célébre abbé Metaſtaſio, ſon légataire univerſel.

L'hiſtoire de ce poëte ſi avantageuſement & ſi univerſellement connu, étoit trop liée à celle de Gravina, pour que nous la paſſions ſous ſilence.

Le barbier de Gravina, grand parleur, comme tous les gens de ſon état, lui contoit un jour, que dans la place de la *Vallicella* où il avoit ſa boutique, il entendoit preſque tous les ſoirs un enfant qui chantoit des vers *in-promptu* de ſa compoſition, & que ces vers étoient ſi harmonieux & ſi bien compoſés, que tous les paſſans s'arrêtoient pour les entendre. Sur cet avis, Gravina groſſit l'auditoire du jeune poëte ; & ſes vers lui parurent ſi ſupérieurs à l'idée que le barbier avoit voulu lui en donner, & à la portée d'un enfant de dix à onze ans, qu'il réſolut ſur le champ de ſe charger de la culture

d'une plante qui promettoit tant. Il met d'abord aux études le jeune *Trapasso* (c'étoit le nom de l'enfant ;) mais craignant bientôt que les études ordinaires n'étouffassent des talens si peu communs, il le logea chez lui, changea son nom en celui de *Metastasio*, qui porte en grec la même signification ; enfin par une éducation & des leçons proportionnées à la vivacité de son esprit, il le mit sur la voie de la réputation dont il jouit aujourd'hui, & que Gravina lui avoit promise. (IX.)

Quelles ressources n'offroit pas à un jeune homme, avide de connoissances & plein d'émulation, une maison toujours ouverte, comme l'étoit celle de Gravina, aux jeunes gens, aux sçavans & aux étrangers que l'amour des lettres y attiroit & y retenoit ! Ceux des écoliers de droit qui entroient dans les vues de leur professeur, le trouvoient toujours disposé à leur faire part de ses lumieres, à éclairer leurs études, à diriger leurs travaux. Son attache-

ment pour ces jeunes gens biens nés étoit tel, que par son testament, il a substitué trois d'entr'eux au legs universel, fait en faveur de l'abbé Metastasio. (X.)

Pour ceux qui étoient plus avancés dans la route des connoissances, il avoit ouvert des conférences que partageoit l'érudition grecque & romaine ; conférences soumises à un réglement qu'adopta depuis Benoît XIV, pour celles que ce sçavant pontife avoit établies dans son palais de Monte-Cavallo.

Gravina avoit été rendu à ses études domestiques par le schisme éclatant qui s'étoit élevé dans l'académie des Arcades, sur l'interprétation des loix qu'il avoit données à cette société ; cette interprétation appartenoit de droit au législateur. Gravina l'ayant accordée aux prieres de toute la société, elle ne put réunir des esprits aigris, auxquels il abandonna le champ de bataille, en se retirant avec ceux qui le voulurent suivre. Ces *Fuorusciti* formoient une

grande partie de l'Arcadie : le duc de Braviano leur ouvrit ſon palais, où, ſous le nom d'*Arcadia-nova*, ils formerent une ſociété indépendante de la premiere. En 1714, à la mort du duc de Braviano, le cardinal *Corſini*, depuis Clément XII, les recueillit. C'eſt ſous le nom de *Quirini*, que, dans la belle ſaiſon, ils ont encore tous les ans des ſéances publiques dans les jardins du palais Corſini. Ces ſéances qui raſſemblent tout ce que Rome a de plus diſtingué, ſe tiennent dans un vaſte amphithéatre pratiqué dans le flanc du Janicule, ombragé d'orangers, & arroſé des plus belles eaux qui s'y répandent en caſcades. A la mort de Gravina, l'ancienne Arcadie s'empreſſa de remettre ſur ſes liſtes un nom qui n'auroit jamais dû en être effacé.

Dans une lettre à ſon ami Martinez, Gravina avouoit qu'il avoit ſoutenu, avec d'autant plus de fermeté, ſa ſéparation de ce corps, qu'il gémiſſoit depuis long tems ſur l'inutilité, la fadeur & la trivialité de mi-

férables poëfies qui confumoient un tems, & abforboient des talens que les beaux arts & les belles-lettres fembloient revendiquer. Ce n'étoit pas qu'il blâmât le goût pour la poëfie ; mais il le vouloit éclairé des connoiffances que tous les grands poëtes ont réunies. Ce goût eft répandu dans les plus legeres compofitions qui lui échappoient, de tems en tems, en ce genre.

Au milieu de ces travaux, Gravina, toujours fidele à l'objet capital de fes devoirs & de fes études, mettoit la derniere main aux difcours qu'il avoit prononcés dans fa chaire de la Sapience : il les donna au public en 1712.

Il perdit en, 1714, Georges Caloprefi, à la tendreffe, aux confeils & aux fecours duquel il devoit tout ce qu'il étoit ; & Caloprefi avoit couronné fes bienfaits, en l'inftituant fon héritier. Le defir de rendre les derniers devoirs à un oncle qu'il chériffoit à tant de titres, fit ce que n'avoient pu faire jufqu'alors les inf-

tances des médecins, & le besoin de changer d'air. Il quitta Rome, & passa en Calabre où il demeura une année entiere. Accueilli par ses compatriotes avec une considération & un respect proportionnés à ses talens & à sa réputation, il tira parti de ces sentimens, en répandant dans sa patrie le goût pour les bonnes études. Il profita de ce séjour pour visiter les ruines de tant de villes célébres, répandues dans ce pays, anciennement si fameux sous le nom de grande Gréce. Poëte, philosophe, jurisconsulte, à la vue des lieux que les Pindare, les Pithagore, les Platon, les Carondas, les Zeleucus, les Architas, les Parménides, &c. avoient policés, habités, ou honorés de leur présence, il avoit plus de droit que personne à cette douce émotion : *Quàm*, disoit Cicéron, *nescio quo pacto, provocant loci ipsi in quibus, eorum quos diligimus aut admiramur, adsunt vestigia,*

Gravina, de retour à Rome, fut vivement sollicité par les plus célébres

bres universités d'Allemagne, qui lui offroient leurs chaires de droit. Il résista à leurs instances ; mais il put d'autant moins se refuser à celles que lui fit le roi Victor-Amédée pour l'université qu'il venoit d'établir à Turin, que les études de cette naissante université avoient été réglées sur les avis de Gravina lui-même, & d'après le plan qu'il avoit tracé dans plusieurs de ses écrits.

Il se disposoit à partir pour Turin, lorsque le renouvellement de ses maux d'estomac, & ses douleurs d'entrailles, ne laisserent plus aucune espérance pour sa vie. Il mourut entre les bras de l'abbé Metastasio, dans les premiers jours de Janvier de l'année 1718, âgé de cinquante-quatre ans, & fut inhumé dans la petite église S. Blaise *delle Pagnota*, où on ne lui a érigé ni épitaphe ni monument.

Par son testament, il institua sa mere qui vivoit encore, héritiere de tous les biens qu'il possédoit en Calabre : tous ses autres biens, dont

faisoit partie une bibliotheque aussi nombreuse que bien choisie, il les légua à l'abbé Metastasio, avec substitution en faveur de trois de ses éleves, G. Persanti, Laurent Gori, & Horace Bianchi.



OBSERVATIONS

Sur la Vie de Gravina.

(I.) GRAVINA a trouvé dans la Calabre, sa patrie, un historien digne de lui. M. Jean-André Serrai, prêtre de l'église de S. Jerôme, a fait imprimer à Rome, chez Rubeis, près du Panthéon, un Commentaire sur la vie & les ouvrages de cet auteur célébre. Cet ouvrage est doublement intéressant, & par la pureté du style dans lequel il est écrit, & par les détails qu'il rassemble sur les travaux qui ont rempli une des vies la plus utilement consacrée aux lettres.

(II.) Il y a dans cet ouvrage une critique finie, & une érudition très-rare, quoiqu'avec un peu d'obscurité. Il a été traduit en françois par M. Requier, & imprimé à Paris en, 1755, en deux petits volumes *in*-12, sous ce titre : *Raison*, ou *Idée de la Poësie*. La vie de Gravina est à la tête du premier volume. A la fin du

ſecond, on trouve la traduction de deux de ſes lettres; l'une, ſur le mépris de la mort; l'autre, ſur les bornes qu'on doit mettre à la douleur.

(III.) Les tragédies de Gravina étoient intitulées: *Palamede*, *Appius*, *Claudius*, *Papinien*, & *Servius Tullius*. Elles ſont compoſées en italien; & leur auteur les traduiſit en latin; mais cette traduction n'a point paru. Le public n'ayant pas porté un jugement favorable de ces cinq piéces, Gravina s'en fâcha, & ſoutint qu'il n'y avoit que l'envie & l'ignorance qui pouvoient empêcher de reconnoître que par ces cinq tragédies, il avoit fait revivre le génie de l'ancienne Gréce.

(IV.) Campiani, Fabretti, Bianchini, Buonarotta, Guidi, Zagagna, entrerent avec lui dans un commerce où chacun trouvoit également ſon compte; mais il contracta l'amitié la plus intime avec le ſçavant Martinès, l'un des hommes les plus eſtimables, & des ſçavans les plus profonds que l'Eſpagne ait produit dans ces derniers tems.

Il lui manquoit un protecteur en titre ; on vouloit qu'il s'en donnât un. Le P. Serrai a consacré un paragraphe à la déduction des raisons qu'opposoit Gravina à ceux qui le pressoient sur cet article ; en voici quelques-unes puisées dans son caractere : *An, inquiebat, cordati hominis est, servire universis, ut paucis aliquando imperet ; & æternùm carere honestâ ingenii libertate, ut inanibus pariter & incertis serviat opinionibus. Mihi porro certum atque deliberatum est unam doctorum cujuscumque ordinis hominum familiaritatem & gratiam appetere, eos colere obsequio, iis me dedere : cætera nemini mortalium inservire.*

(V.) Le P. Concina a depuis fait passer cet ouvrage, presque en entier, dans son Traité des Incrédules, *de Incredulis* ; & quelques faiseurs de catalogue l'ont faussement attribué à G. Witte, écrivain Flamand.

(VI.) Ce libelle auquel on soupçonna l'abbé Fontanini d'avoir eu part, fut imprimé en 1696, sous le titre de *Q. Sec-*

tani Satyræ. Il ne faut pas confondre ces satyres qui ont paru depuis à Florence, sous le nom de *P. Sectanus*. Celles-ci sont infiniment inférieures aux premieres, par la pureté du style, par l'honnêteté du ton, & par la justesse de la censure.

(VII.) Ces Notes furent depuis imprimées sous les yeux de l'auteur, à Valence en Espagne.

(VIII.) Cet ouvrage a été traduit en françois par M. Requier, réduit & imprimé en trois volumes *in-12*, en 1766, sous le titre d'*Esprit des Loix Romaines*. Dans l'original, le livre est présenté sous quatre titres différens, qui répondent à la distribution que l'auteur en a faite en quatre parties; le premier, de l'Origine & du Progrès du Droit civil; le second, du Droit des gens, & de celui des douze Tables; le troisieme, des Loix & Sénatus-consultes; le quatrieme, de l'Empire Romain. M. Requier a cru devoir le donner dans un nouvel ordre, & sous un seul & même titre. Il y a apparence que Gravina eût suivi la même idée, s'il en eut conçu le plan tout-à-la-fois.

(IX.) L'abbé Metastasio a consacré sa reconnoissance dans une de ses piéces intitulée : *La Strada della gloria* :

E Dessi : ah padre che ben tal mi sei,
Se poiche mi lasciasti in abbandono,
Sostegno e guida, ahi lasso ! in te perdei !
E so quanto cognosco e quanto io sono,
Forche le prime rozze informe spoglie,
Di tua man', di tua mente il tutto é dono.

(X.) Voici le testament où Gravina parle le langage des anciens jurisconsultes. Ce seroit en diminuer le mérite, que d'en donner la traduction.

Quod Deus benè vertat.

J. Vin. Gravina ità testor. Annam Lombardam matrem meam hæredem instituo in bonis quæ habeo in Consentinâ provinciâ Brutiorum : in bonis verò meis aliis omnibus, hæredem instituo Petrum Trapassum, aliàs Metastasium, Romanum, adolescentem egregium, alumnum meum : cui, sive antè, sive post aditam hæreditatem meam, quandocumque decedenti, substituo

Julianum Pierfantem, Laurentium Gorum, Horatium Bianchum, Vernacule Bianche, discipulos meos carissimos.

Corpus meum, antequàm terræ reddatur, cultro dissectum, balsamoque, de more, perunctum volo.

Dominicanæ familiæ patribus, pro celebratione missarum, ad peccatorum meorum expiationem dentur horum ecclesiæ, una solùm vice, argentea scuta Romana triginta, decem Juliorum in singula scuta: quæ simul cùm sumptibus funeris, parcè quidem ac moderatè, à Petro Metastasio, sive Trapasso, persolvantur.





LA VIE
DE
LOUIS-ANTOINE MURATORI,
Bibliothécaire du Duc de Modene.

Les vérités utiles, les préjugés dangereux furent, dans tous les tems, le fruit des bonnes ou des mauvaises études ; & les meilleures régles, en matiere de goût, ont été données par les écrivains les plus exacts en matiere de morale. Les sages qui ont marché à la lumiere de la vérité, y ont été conduits par des ames choisies, supérieures à leur siécle, & qui ont sçu braver les préjugés & les persécutions des gens intéressés à les accréditer : ces sages sont enfin parvenus à rappeller & à établir parmi leurs contemporains le goût des bonnes études, des connoissances solides & de la droite raison.

L'Italie éclairée par les derniers

des Grecs échappés de Constantinople, avoit profité de leurs lumieres; elle sortit des ténébres de de la barbarie; & le génie de ses habitans, naturellement porté aux connoissances agréables, avoit été dans cette carriere aussi loin que ses maîtres; mais, à cet égard même, elle avoit tellement dégénéré, qu'il n'étoit guères possible de la reconnoître. Quant aux connoissances solides, le dépôt en fut confié à des hommes qui, loin de le conserver, l'énerverent dans les derniers siécles, par une jalousie mal-entendue, fortifiée par l'intérêt; & dès-lors les études & les recherches relatives à la physique, furent presqu'interdites aux Italiens. Tout le monde sçait ce qu'eut à souffrir Galilée qui, persécuté, même après sa mort, n'a dû les honneurs de la sépulture ecclésiastique, qu'à l'autorité de l'empereur, qui étoit alors grand duc de Toscane.

Les connoissances vraiment solides, celles qui influent sur les

mœurs & réglent les actions, concentrées dans quelques livres dictés par des vues particulieres, étoient l'objet d'une étude dont une compagnie avoit le privilege exclusif, & qu'elle expliquoit suivant les vues de ses auteurs, & non d'après les principes qu'elle se faisoit gloire d'ignorer & d'écarter. Comme ces principes, ainsi que les petites pratiques dans lesquelles cette société faisoit consister la religion, n'avoient rien que de très-commode, l'Italie les adoptoit sans rien voir, sans rien chercher au-delà.

Si le goût des connoissances solides s'y est aujourd'hui répandu, si l'Italie connoît les principes, si elle les étudie dans les sources, si elle a dans son histoire du moyen-âge le tableau de tous les maux qu'elle a soufferts de la barbarie, c'est au sçavant Muratori qu'elle en est principalement redevable.

Nous devons aux Italiens, intéressés personnellement à la mémoire de ce grand homme, à nos lecteurs

à qui des sçavans de cette espece ne peuvent être indifférens, enfin à l'objet de notre ouvrage, le soin de donner, d'après sa vie, une idée de ses travaux, de ses persécutions & de ses succès.

Louis-Antoine Muratori naquit le 21 Octobre 1672, à Vignole, bourg siué sur le penchant de la partie de l'Apennin qui borde l'état de Modene; bourg déja célébre par la naissance de l'architecte Jacques Barozzi, qui en avoit pris le nom. Ses parens n'étoient ni les plus aisés, ni les plus distingués de ce bourg : Muratori n'en imposa jamais à cet égard. Lorsque son nom fut devenu fameux, un aventurier avec lequel il lui étoit commun, le priant de travailler à leur généâlogie, ce travail ne sera pas long, lui répondit-il; j'ai le bonheur d'être né d'un homme pauvre, & j'ignore encore quel nom portoit mon aïeul.

Il fit ses premieres études dans sa patrie, c'est-à-dire qu'il y apprit à lire, & les premiers principes de la

grammaire. La Clélie de mademoiſelle de Scudéri, fut le premier livre qu'il eut à ſa diſpoſition ; il le lut, le relut & le dévora avec un plaiſir & une avidité qui annonçoient le goût qu'il auroit pour les belles-lettres.

Le peu de fortune de ſon pere le retint à Vignole juſqu'en 1682 : il paſſa alors à Modene, où les plus heureuſes diſpoſitions, ſoutenues par un travail opiniâtre, le firent bientôt diſtinguer des jeunes gens de ſon âge. Trois années après, il embraſſa l'état eccléſiaſtique ; & il en remplit les devoirs avec tant de ſageſſe, de docilité & de modeſtie, qu'il fut l'exemple des jeunes étudians. Il eut pour profeſſeur en philoſophie un Cordelier, habile homme, & qui, quoique voué, par état, à la philoſophie Péripatéticienne, expoſoit à ſes écoliers les nouveaux ſyſtêmes, & leur en laiſſoit le choix.

Il fit enſuite ſon cours de théologie, de morale & de droit. Son pere exigea qu'il s'attachât à cette derniere branche du ſçavoir, qui pou-

voit plus sûrement le conduire à la fortune ; il s'y appliqua par obéissance ; & l'abandonna ensuite, entraîné par le goût de la littérature de sa nation. Il sentit dès-lors combien cette littérature étoit déchue, & combien il étoit nécessaire de la ramener aux principes qui avoient guidé les grands écrivains. Ce goût le lia avec quelques seigneurs Modénois, auxquels il l'inspira. Il s'adonna enfin à l'ancienne philosophie, qu'il étudia dans Seneque, dans Epictete, dans Libanius : son caractere lui fit bientôt adopter les maximes Stoïciennes, qu'il sçut toutefois tempérer par la religion. Conduit par cette étude à la lecture des ouvrages de Juste-Lipse, l'un des plus zélés partisans qu'ait eu le Portique dans ces derniers siécles, son génie découvrit un nouveau monde dans les traités de cet écrivain ; traités relatifs, comme on sçait, à la critique, à l'érudition & à l'antiquité ; mais il lui manquoit un maître qui sçut, en général, éclairer & diriger ses pas dans la carriere

des lettres : il eut le bonheur de le trouver dans dom Bacchini, célébre Bénédictin, que la maison d'Est venoit d'attirer à Modene, où il fut pourvu de l'abbaye de S. Pierre, & chargé de la surintendance de la bibliotheque ducale. A des connoissances aussi étendues que solides, à beaucoup de goût & de délicatesse, dom Bacchini joignoit le talent qu'avoit, dit-on, Socrate : celui de faire accoucher les esprits. Il tourna vers l'érudition sacrée les travaux du jeune Muratori, en la lui faisant envisager comme l'objet le plus convenable à l'état qu'il avoit embrassé.

Les excursions qu'il avoit faites jusqu'alors sur tant d'objets disparates, ne lui furent pas inutiles ; & il dit ensuite, qu'il en étoit des gens de lettres comme des marchands, parmi lesquels ceux qui embrassent plusieurs objets de négoce, font plus aisément & plus rapidement fortune, s'ils ont assez de tête pour fournir à ces différens objets.

Le Muratori attaché à son nou-

veau maître, ne s'occupoit que des lettres auxquelles il avoit sacrifié toutes vues d'établissement & de fortune ; mais la fortune qu'il méprisoit vint le chercher. Le marquis Orsi, & M. Marsigli, depuis évêque de Pérouse, engagerent le comte Charles Borrhomée à lui donner une place à la bibliotheque Ambroisienne. Il avoit déja justifié ce choix, en publiant, en 1693, une Dissertation, *de linguæ græcæ Usu & Præstantiâ ;* par une autre Dissertation, *de primis Christianorum Ecclesiis*, qui parut en 1694 ; enfin par une troisieme sur les causes de l'ascension & de la descente du mercure dans le barometre.

En 1695, après avoir été admis au sacerdoce, il prit possession de la place à laquelle il étoit appellé parmi les sçavans attachés à la bibliotheque Ambroisienne, qui concentra dès-lors & ses travaux & ses recherches. Il étoit déja initié dans la connoissance des manuscrits, par l'étude qu'il avoit faite des archives de la cathédrale de Modene.

Le premier fruit de ſes travaux en ce genre, fut un volume *in*-4°, qu'il donna en 1697, ſous le titre d'*Anecdota latina*. Ce volume contient quatre poëmes de S. Paulin, évêque de Nole, non encore imprimés, & qu'il avoit découverts parmi les manuſcrits de la bibliotheque Ambroiſienne ; il les accompagna de notes & de vingt-deux diſſertations ſur divers points d'hiſtoire & de critique, relatifs à ces poëmes ; une ſçavante diſcuſſion ſur les droits des métropolitains, exercés par les évêques de Milan, dans les ſept premiers ſiécles de l'égliſe, ſur les évêques de Pavie, terminoit ce volume.

Cet ouvrage lui mérita l'eſtime & l'amitié des ſçavans les plus en état de l'apprécier, des Bianchini, des Ciampini, des Magliabechi, des PP. Mabillon, Ruinart, Alexandre, Montfaucon, Papebroek, de MM. Dupuy, Baillet, &c.

Malgré ce ſuccès, l'humble Muratori écrivit long-tems après à un ami, qu'il avoit à ſe reprocher d'a-

voir donné ce livre trop jeune encore, & peu instruit, trop précipitamment.

L'année suivante, il publia le second volume des Anecdotes latines, puisées dans la même source, contenant quantité de morceaux relatifs à différens points d'histoire ecclésiastique & civile, la plûpart du moyen-âge. Ce volume enrichi, ainsi que le premier, d'instructions préliminaires & de notes, est terminé par une Dissertation sur la couronne de fer que les rois de Lombardie prenoient à Monza.

Ces ouvrages furent l'objet de quelques critiques ; les droits de l'église de Milan sur celle de Pavie, furent attaqués par un Augustin, dans un Traité *de Metropli Mediolanensi*, imprimé en 1699. Dom Liron, Bénédictin François, suivi par le fameux Jean-Albert Fabricius, & par les auteurs de l'Histoire littéraire de la France, prétendit *que le dernier des quatre poëmes de saint Paulin, étoit faussement attribué à

ce sçavant évêque. Enfin la Dissertation sur la couronne de fer, ne fut pas plus ménagée par l'abbé Fontanini, qui en donna une autre sur le même sujet.

Ces critiques ne prenoient rien sur la tranquillité d'ame, ni sur les travaux de Muratori ; il en faisoit simplement note, soit pour se rectifier & se corriger dans une nouvelle édition ; ce qui lui est souvent arrivé, lorsque la critique lui a paru bien fondée ; soit pour y répondre & se justifier, mais toujours avec autant de douceur que de raison : il avoit l'art de ramener dans le cours de ses ouvrages quelques points relatifs à l'objet de la censure. Nous verrons par la suite, combien fut avantageux à sa tranquillité le parti qu'il avoit pris d'en user ainsi avec ses critiques.

Muratori donnoit, au milieu de ses travaux, le tems consacré à son délassement, à l'académie des Faticosi de Milan, à une société qu'il avoit formée dans le palais Borrhomée, & qui ne s'occupoit que de la

morale, à des conférences qu'il avoit établies dans le même palais, sur des objets de critique & d'érudition ecclésiastique : il travailloit en même tems à rassembler les anciennes inscriptions dont il a donné depuis un ample recueil ; enfin il publia, en 1699, la collection des Œuvres de Charles-Marie Maggi, bon poëte, & son grand ami, avec la vie de l'auteur à la tête de ce Recueil.

Les agrémens en tout genre qu'il trouvoit à Milan, rendirent très-embarrassante pour lui la proposition que lui fit faire le duc Renaud I, son souverain, de retourner à Modene, pour y remplir le poste qu'il lui offroit d'archiviste & de bibliothécaire. L'amour de la patrie & de son prince le déciderent, & il accepta. Il demanda seulement six mois qu'il employa à la revue générale de la bibliotheque Ambroisienne, où il fit une abondante moisson de matériaux qu'il employa depuis très-utilement dans ses divers ouvrages sur l'Histoire d'Italie.

De retour à Modene, en 1700, il y trouva dans le plus grand désordre les archives confiées à ses soins ; il passa deux années entieres à les arranger. Mais à peine ce travail finissoit-il, que la guerre ayant été portée en Italie, & l'armée Françoise menaçant Modene, il fallut en enlever & transporter ailleurs les archives. Personne ne fut aussi sensible que lui aux maux de sa patrie, & à l'état de son souverain obligé d'abandonner son pays à l'ennemi. Il avoit cependant de grands motifs de consolation dans la maniere dont en userent avec lui M. de Vendôme & M. Albergotti, qui lui conserverent sa place, & la pension qui y étoit attachée. Il profita de l'accès qu'il avoit auprès de ces généraux, pour servir utilement & ses concitoyens, & son souverain même.

La guerre & le défaut de livres ne lui permettant pas de suivre ses études favorites, il s'occupa à rédiger les idées que lui avoit fait naître la comparaison de l'état actuel de la

littérature, & sur-tout de la poësie italienne, avec son état le plus brillant, & qu'il jugeoit encore très-susceptible de perfection, si on la rapprochoit des modeles de l'antiquité, & des régles du bon goût.

Ces vues bien développées firent la matiere de deux volumes *in*-4°, qui parurent à Modene, en 1706, sous le titre de *Perfetta Poësia Italiana*. Il avoit d'abord eu intention de les intituler, *Riforma della Poësia Italiana*; mais craignant que ce titre ne nuisît à l'objet qu'il se proposoit, il se détermina pour le second.

Malgré cette précaution, l'ouvrage excita les critiques, & fit même d'abord quelques ennemis à l'auteur. Il osoit y critiquer les Pétrarques, les Ariostes & tous les Coryphées du Parnasse italien, dans certains passages qu'il conseilloit aux jeunes gens de ne pas prendre pour modeles. Sa critique embrassoit les poëtes François & Espagnols, dont il possédoit parfaitement les langues; enfin elle s'étendoit jusqu'à plusieurs

auteurs vivans qu'il tâchoit de ramener aux régles du bon goût.

Cet ouvrage causa une espece de révolution dans la littérature. Les auteurs vivans, sous prétexte de venger les anciens, attaquerent le réformateur; d'autres prirent ouvertement sous leur nom, ou sous celui de leurs amis, la défense de leurs ouvrages critiqués. L'excès de ces écrits fut poussé si loin, que la république de Venise fut obligée d'interposer son autorité. Le silence & la patience de Muratori furent récompensés par une critique si modérée, si honnête, quoique très-forte en elle-même, qu'il crut en devoir des remercimens à l'un des trois auteurs qui l'avoient composée. Les critiques de cette derniere espece l'effarouchoient si peu, qu'il procura lui-même l'édition des notes en ce genre, que le célébre abbé Salvini avoit faites sur presque toutes les parties de son ouvrage, avec lequel il les fit imprimer à Venise, en 1724. Les éditions multipliées de la

Perfetta Poësia ont fixé son sort; elle a, en partie, opéré la révolution qu'en attendoit l'auteur; & elle acquit force de loi parmi les Italiens.

Animé par les mêmes vues sur des objets plus importans, le Muratori profita de l'oisiveté forcée où la guerre le jettoit, pour hazarder une plaisanterie qui servit au moins à réveiller les esprits. De concert avec le marquis Orsi, & dom Bacchini, il fit passer, par des voies détournées, à M. Bernard Trevisano, noble Vénitien, un projet sous ce titre: *I primi disegni d'ella rep. litteraria italiana, rubati al secreto, è donati alla curiosita de gli altri litterali, da lamindo pritanio.* Après avoir exposé le peu de fruit que les académies répandues en Italie procuroient aux sciences & aux lettres, on y proposoit une union, une ligue, une confédération entre tous les Italiens voués aux lettres, pour les rétablir par des efforts & des travaux communs; & afin de rendre la chose plus plausible, on nommoit les principaux

cipaux ſçavans d'Italie, que l'on diſoit avoir déja donné les mains à cette confédération. La plaiſanterie fut ſoutenue par des lettres écrites aux princes, aux univerſités, aux communautés régulieres, aux ſçavans étrangers, & par des réponſes à la plûpart de ces lettres. A juger de ces dépêches par celle qui fut adreſſée aux communautés, la plaiſanterie avoit l'objet le plus grand & le plus ſérieux. Cette lettre remplit vingt pages *in-quarto*, qui ne laiſſent rien à déſirer ſur la néceſſité de réformer les divers genres d'études monaſtiques, & ſur les moyens les plus ſûrs, les plus convenables & les plus prompts, de parvenir à cette réforme tant deſirée.

Ce badinage intéreſſa le pape & les princes, amuſa les gens oiſifs, plut à un grand nombre de ſçavans, déplut à d'autres, & fut enfin abandonné par Muratori, qui, tant qu'il dura, jouit du plaiſir de l'*incognito*, & qui deſiroit d'autant

moins qu'on le prît au mot, qu'il en jugeoit l'exécution impraticable.

Muratori profitant de l'eſpece de commotion qu'il avoit excitée dans les eſprits par ſa République des lettres, publia ſes *Reflexions ſur le bon goût dans les ſciences & dans les arts.* (I.) Ces refléxions, fondées ſur les régles de la ſaine raiſon & du bon ſens, attaquoient les vieilles méthodes uſitées encore en Italie, dans l'enſeignement des ſciences & belles-lettres : on y propoſoit de nouvelles vues pour conduire au même but par des routes plus ſimples, plus droites & plus ſûres (II.) ; mais pour en faire connoître le mérite & le fruit, il ſuffit de dire que les changemens & les améliorations ſuggérés par Muratori, ont été adoptés par des corps célébres, par des univerſités ; & que même le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, les a fait ſervir en partie de baſe aux réglemens que l'univerſité de Turin a reçus de ce prince. Dès l'année 1709, le docteur Gatti, profeſſeur de droit en l'univerſité de

Pavie, avoit publié, d'après les vues de notre sçavant, un nouveau plan d'études pour les facultés de droit. (III.)

A la même époque, Muratori entra dans une nouvelle carriere, qui le conduisit à l'étude des antiquités du moyen-âge; étude dans laquelle, au moins à l'égard de l'Italie, personne ne l'avoit devancé, & qu'il avoit épuisée. La maison d'Est avoit encore des prétentions sur la ville & le territoire de Commachio, qu'elle avoit long-tems tenu en fief de l'empire, & que Clément VIII lui avoit enlevé en 1598, pour indemniser le duc de Modene des pertes que son alliance avec la maison d'Autriche venoit de lui occasionner: l'empereur Joseph s'étoit emparé, en 1708, de Commachio & de ses dépendances. Clément XI arma; mais il fut bientôt convenu entre l'empereur & le pape, que cette affaire qui avoit attiré l'attention de toute l'Europe, seroit mise en négociation sur l'examen des droits ref-

pectifs de la maison d'Eſt & de la chambre apoſtolique.

Le duc de Modene ſe ſervit, en cette occaſion, de la plume du Muratori, qui ſe conſacra à ce travail avec d'autant plus d'empreſſement & d'ardeur, qu'il s'agiſſoit de la défenſe des droits de ſon ſouverain. Nous n'entrerons point dans le détail des Mémoires qu'on publia dans cette affaire. Cette diſcuſſion attira à Muratori l'inimitié de l'abbé Fontanini, chargé des intérêts de la chambre apoſtolique. Cette inimitié avoit ſa ſource dans la ſupériorité avec laquelle Muratori avoit traité ſon ſujet; & elle fut pouſſée, de la part de ſon antagoniſte, auſſi loin que le peut porter l'amour-propre outragé. L'abbé Fontanini l'attaqua dans tous les ouvrages qui avoient paru de lui; il le dénonça au public comme fauteur d'hérétiques, pour avoir fait l'éloge de Caſtelvetro qu'il prétendoit tel, & comme hérétique lui-même, pour avoir oſé attaquer

le ſaint ſiége dans ſes droits & dans ſes poſſeſſions. Voilà quelles ſont les armes ordinaires de tous ces hommes méchans, qui couvrent toujours des intérêts du ciel leurs haines perſonnelles.

Muratori qui n'avoit à ſe reprocher que ſa ſupériorité, ne répondit qu'à l'article de Caſtelvetro : le marquis Maffei & le ſçavant Apoſtolo-Zeno ſe chargerent, à ſon inſçu, du ſoin de le venger des imputations odieuſes & des critiques de cet eccléſiaſtique. Cette diſpute ne finit qu'avec la vie de l'abbé Fontanini, qui emporta dans le tombeau, en 1736, ſa haine & ſes fureurs.

En raſſemblant ſes Anecdotes latines, Muratori avoit auſſi formé une collection d'Anecdotes grecques qui étoient demeurées dans ſon portefeuille, par la difficulté de trouver en Italie une imprimerie qui pût les donner. Le cardinal Cornaro ayant alors établi celle du ſéminaire de Padoue, Muratori y fit imprimer, en 1709, une collection qui contient

deux cens vingt-huit Epigrammes de S. Grégoire de Nazianze, de quarante-cinq Lettres d'un ancien évêque de Césarée, & de quatre Lettres de l'empereur Julien; le tout enrichi de notes & de dissertations sur les Synnaxes, sur les Agapes, sur la cessation des Agapes, & sur les anciens Tombeaux Chrétiens.

Les troisieme & quatrieme volumes de ses Anecdotes latines parurent en 1713. Il eut d'abord dessein de donner quelques volumes d'Anecdotes italiennes, qu'il auroit formés de diverses piéces relatives à l'histoire du moyen âge; cette idée lui fit naître celle de son grand Recueil des Ecrivains d'Italie.

Cependant il faisoit faire, sous ses yeux à Modene, une nouvelle édition de Pétrarque, avec les notes du Tassoni & de Muzio, & d'autres éditions d'ouvrages qui répondoient à ses vues, pour le rétablissement des bonnes études en Italie. Relativement aux mêmes vues, il avoit, dès 1705, formé le projet d'un ou-

vrage ſur la néceſſité & ſur les abus de la critique en matiere de religion, à l'occaſion de la critique que Jean le Clerc venoit de ſe permettre contre les ouvrages de ſaint Auguſtin, ſous le nom de Jean Fereponus. Cet ouvrage contenoit des matieres ſur leſquelles les eſprits en France étoient alors dans la plus grande fermentation. Muratori ne pouvoit le faire imprimer en Italie, parce qu'il ne donnoit pas à la Cour de Rome tout ce qu'elle prétend ; il s'y plaignoit d'ailleurs des entraves où l'on tient les eſprits en Italie ; il ne put être imprimé à Paris, qu'en ſupprimant ce qu'il donnoit de trop à la cour de Rome : avec ces corrections, il y parut en 1714, ſous le titre, *De ingeniorum Moderamine in negotio Religionis.* (IV.)

Un objet très-différent occupa Muratori en 1714, dans un ouvrage intitulé : *Governo della Peſte, politico, medico, eccleſiaſtico.* La peſte de Marſeille fixa ſur cet ouvrage l'attention de tous les pays qui parta-

gerent ce fléau, ou qui eurent à en redouter les atteintes. Il fut réimprimé dans presque toutes les villes de l'Italie & des deux Siciles ; il fut traduit en Anglois. Il devoit sa premiere réputation à l'homme de l'Italie le plus en état de le juger, au célébre Vallisnieri, qui en avoit fourni l'extrait au vingtieme volume du Journal d'Italie.

Un médecin de Milan publia, en 1721, des observations critiques sur cet ouvrage, dont l'auteur venoit de donner une nouvelle édition, avec une relation de la peste de Marseille, & une comparaison des faits de cette relation avec ses principes.

Muratori n'ayant pas daigné répondre à cette critique, suivant sa louable coutume, Charles Richa, professeur de médecine en l'université de Turin, prit la défense de cet ouvrage, dans la deuxieme partie de l'Histoire des Maladies populaires, qu'il donna l'année suivante.

Dans l'affaire de Commachio, le champion de la chambre apostolique

avoit jetté quelques nuages ſur l'antiquité dont ſe vante la maiſon d'Eſt. Le duc de Modene, de concert avec le roi d'Angleterre, Georges I, à qui cette cauſe étoit commune par la deſcendance de la maiſon de Hanovre de celle d'Eſt, prit le parti de lever tout doute ſur la nobleſſe & la grandeur de ſon origine. Le travail fut partagé entre Muratori, pour les titres d'Italie, & le célébre Leibnitz, pour ceux d'Allemagne. Muratori publia, en 1717, un volume *in-folio* qui contenoit la premiere partie de l'ancienneté de la maiſon d'Eſt, où l'on voit que ſon origine remonte au dixieme ſiécle. Cet ouvrage, dit l'abbé Langlet, juge compétent en ces matieres, peut être regardé comme un chef-d'œuvre, ſoit à l'égard du choix des preuves & des documens, ſoit à l'égard de la méthode qui en avoit déterminé la diſpoſition. Il peut ſervir de modele à ceux qui ont à écrire l'hiſtoire des grandes maiſons. La

seconde partie de cet excellent ouvrage ne parut qu'en 1740.

De 1717 à 1723, Muratori ne publia que quelques Mémoires relatifs à l'affaire de Commachio, & une Dissertation, *de Potu aquæ calidæ*, que le sçavant Davini s'empressa de joindre à un Traité qu'il avoit composé sur le même sujet; & enfin deux volumes *in*-8° d'Exercices spirituels du P. Signeri le Jeune, Jésuite, avec la Vie de cet écrivain à la tête. Ces six années d'oisiveté apparente pour un écrivain aussi laborieux & aussi fertile, Muratori les employa à l'Histoire du moyen-âge. Jusqu'à sa quarantieme année, cet écrivain n'avoit vu, n'avoit admiré que l'Italie triomphante dans les beaux siécles de Rome; & il croyoit ces siécles seuls dignes d'occuper les regards d'un sçavant. L'habitude que divers ouvrages, soit de goût, soit de commande, lui firent contracter avec les monumens des bas siécles, l'accoutumerent à voir

l'Italie réduite en esclavage, opprimée, partagée, déchirée par les Barbares ; & sous ce point même de vue, elle lui parut intéressante : d'ailleurs l'histoire de ces siécles offroit une matiere neuve.

Excité & soutenu par tous ces motifs, notre auteur entreprit ce que personne n'avoit encore osé tenter, quoiqu'il l'eût proposé aux sçavans ; c'étoit la seconde partie de son Traité du goût, qu'Apostolo-Zeno avoit commencé à sa sollicitation, mais qu'il fut obligé d'interrompre, ayant été appellé à la cour impériale.

Il travailla d'abord à rassembler toutes les Histoires, Annales, Chroniques & Mémoires imprimés jusqu'alors. Il y joignit tout ce qu'il put déterrer en ce genre dans les bibliotheques publiques & particulieres, les archives des maisons souveraines & des plus anciennes communautés séculieres & régulieres ; il disposa le tout suivant l'ordre chronologique, & répandit la vie sur ce corps immense, par de sçavantes

préfaces, par des observations & des notices.

Il lui manquoit un imprimeur qui osât se charger d'une aussi grande entreprise. L'empereur Charles VI y pourvut, en prenant l'édition sous sa protection, & en permettant qu'on la fît dans son palais même de Milan. Plusieurs seigneurs Milanois s'associerent pour les frais de l'impression. Cet ouvrage, qui tient aujourd'hui une place si distinguée dans toutes les bibliotheques, & qui a servi de modele à la Collection des Historiens de France, publiée depuis par les Bénédictins de S. Maur, remplit dix-sept volumes grand *in-folio*, qui ont successivement paru depuis 1723 jusqu'en 1738, non compris un supplément d'un volume ajoûté en 1751; le tout exécuté de maniere, que cette édition peut soutenir la comparaison avec les plus belles éditions de Paris & de Hollande.

Les mœurs, les usages, les manieres de chaque siécle, sont la partie la plus piquante de l'histoire; &

ſous ce point de vue, l'hiſtoire des tems, ainſi que des pays les plus barbares, forme une branche eſſentielle de l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Ses Antiquités de l'Italie du moyen-âge, en ſix volumes *in-folio*, parurent depuis 1738 juſqu'en 1742. Les titres, les diplômes, les chartes qui étoient, pour ainſi dire, les rognures de ſon grand ouvrage, forment le fond de celui-ci, où on voit, dans un détail auſſi agréable qu'intéreſſant, le développement ſucceſſif des mœurs, des uſages, des coutumes, des dignités, des loix, des formes judiciaires, du militaire, du commerce, des arts, &c. dans cette ſuite de ſiécles ténébreux qu'embraſſent les auteurs qui ont écrit ſur l'Italie. Si cet ouvrage eſt l'un de ceux qui doivent le plus avoir coûté, & qui en effet ait le plus coûté à Muratori, c'eſt auſſi l'un de ceux où l'on peut le plus aiſément reconnoître la juſteſſe du coup d'œil de l'auteur, la netteté de ſes idées, la fineſſe de ſon tact & la ſûreté de ſon jugement.

Tandis que les presses rouloient sur tous ces ouvrages, l'imprimerie Palatine étoit occupée à une Collection d'inscriptions antiques, que Muratori avoit, dès son enfance, pour ainsi dire, travaillé à former, & où il avoit fait entrer tous les monumens en ce genre, échappés aux recherches des Gruter, des Reinesius, des Spon, &c. Cette Collection, accompagnée de notes & d'éclaircissemens, remplit quatre volumes *in-folio*, qui parurent en 1739, & dans les trois années suivantes.

Nous ne parlerons des critiques qui s'éleverent contre ces grands ouvrages, que pour faire connoître la constance de ce grand homme, & jusqu'à quel point il souffroit patiemment ces tracasseries littéraires. Les jugemens des sçavans de l'Europe, étoient plus que suffisans pour l'en dédommager.

Dans ses Observations littéraires imprimées à Livourne en 1737, le marquis Maffei desiroit que Muratori ajoûtât à sa grande Collection

un volume, dans lequel il rassembleroit tout ce qu'avoient dit sur l'Italie les histoires du cinquieme siécle; mais nôtre auteur fidele à son plan, & d'ailleurs étonné lui-même du nombre de volumes que remplissoit cette collection, ne voulut pas surcharger les acheteurs d'une compilation d'ouvrages très-connus, & qui se trouvent par-tout.

Il ne répondit qu'en 1746, & très-legérement, à des reproches très-vifs que lui avoit faits un P. Rossi, Carme Piémontois, sur ce qu'à l'exemple des éditeurs précédens de Ricordano Malaspina, il n'avoit pas retranché de cet historien un passage, où il étoit dit que S. Thomas d'Aquin mourut à Fosse-Neuve, en allant au concile de Lyon, pour y travailler à la destruction de l'ordre des Carmes; & de ce qu'il avoit ajoûté en note : cet ordre, sans doute, paroissoit devoir être plus à charge qu'utile à l'église.

En donnant le poëme d'un Moïse de Bergame à la louange de cette

ville, il avoit combattu l'opinion des Bergamasques, qui placent ce poëte sous le régne de Justinien II. Un plaisant de cette ville publia, en 1748, la défense de l'opinion de ses compatriotes, dans une réponse à Muratori, écrite en patois bergamasque, & imprimée avec une orthographe singuliere, sans points, sans virgules, sans lettres majuscules. Cette bouffonnerie amusa Muratori; mais le journaliste de Florence ne goûta pas la plaisanterie, & s'avisa d'y répondre sérieusement.

Ce que Muratori eut à essuyer au sujet d'un passage du P. Pierre Cirneo, *de Rebus Corsicis*, publié dans le vingt-quatrieme volume *Rer. italic.* n'étoit rien moins que plaisant. Cet historien caractérisoit les Corses en ces termes indécens, & que cette brave nation mérite si peu: *Corsi ferocium atque agrestium hominum genus.* A peine ce volume eut-il vu le jour, que Muratori reçut une lettre anonyme, dans laquelle on le menaçoit de le faire assommer, s'il ne sup-

primoit au plutôt ce paſſage. A la vérité, cette menace fit peu d'impreſſion ſur lui : il ſe contenta de jetter au feu cette lettre. Il voyoit avec la même indifférence le déchaînement des auteurs du Journal de Rome contre ſes Collections hiſtoriques. Ses amis le preſſerent en vain de publier quelque écrit pour ſa défenſe : Soyez tranquilles, leur diſoit-il ; mes Collections enterreront tous les Journaux ; en effet, ſes Annales d'Italie, dont nous parlerons plus bas, & qui déplaiſoient le plus au journaliſte, ont été réimprimées à Rome même, en 1750, avec tous les paſſages qui avoient déterminé les directeurs du journal à décrier ſes ouvrages.

Son Recueil d'Inſcriptions trouva en Allemagne un grand nombre de critiques, dont il fut vengé par le jugement très-avantageux que porterent de ce Recueil le marquis Maffei, dans la préface de ſon *Muſæo Veroneſe ;* & le ſçavant P. Odoard Corſini, dans les Prolégomenes de ſon grand ouvrage *de Notis Græco-*

rum. Le témoignage du premier étoit d'autant plus décisif, que dans une Dissertation insérée dans les Mémoires de l'académie de Cortone, Muratori ne s'étoit élevé que contre l'explication, que, dans les *Antiquitates Gallicæ*, il avoit donné de la formule *Sub ascia dedic.*; explication que le marquis Maffei avoit défendue depuis, en termes aussi vifs que peu ménagés, dans ses Observations littéraires.

Au milieu de ses grands travaux pour l'honneur de l'Italie, Muratori ménagea à Modene, sa patrie, & à l'illustration de ses compatriotes, les intervalles dont il pouvoit disposer. Il composa les Vies de Castelvestro (V.), de Sigonius, du marquis Orsi, son ami, son bienfaiteur, & qui, par son testament, lui avoit légué sa bibliotheque; du Tassoni; du docteur Torti, premier médecin du duc de Modene; du duc de Modene Renaud I, traduite depuis en latin.

Il publia, dans les mêmes intervalles, une Lettre au sçavant Apos-

tolo-Zeno, ſur les motifs qui déterminerent le duc de Ferrare à confiner le Taſſe dans l'hôpital Sainte-Anne; une Diſſertation ſur un monument découvert à Spello; une Diſſertation ſur une inſcription relative à la ville de Fréjus, en Provence.

D'autres ouvrages d'un genre très-différent, remplirent le même intervalle. Muratori avoit été choiſi par le duc de Modene, ſon protecteur, pour les leçons de morales, qui entroient dans l'éducation du prince ſon fils, aujourd'hui le duc régnant; & il s'en étoit acquitté, moins d'après les caſuiſtes, que d'après la droiture de ſon cœur & la candeur de ſon ame. Il rédigea ce qu'il avoit raſſemblé ſur cette importante matiere, & en forma un volume ſous le titre de *Philoſophie morale*.

En 1735, il lui étoit tombé entre les mains un Traité de Thomas Burnet, intitulé: *de Statu mortuorum*; traité où ce théologien Anglican prétendoit établir, que les juſtes ne jouiront de l'éternelle béatitude;

qu'après le jugement dernier. Muratori rassembla tous les passages de l'Ecriture & des Peres, relatifs à cet objet; ce Traité sortit, en 1738, des presses de Vérone : la proposition contradictoire de la thèse du théologien Anglican, y est établie avec une méthode, une netteté, une lumiere, qui marchent rarement avec les compositions de ce genre.

En 1723, Muratori donna un Traité *della Carita Christiana, in quanto e l'amore del prossimo.* (VI.) Cet ouvrage étoit moins un Traité dogmatique, qu'une effusion de son cœur sur une vertu qui formoit le fond de son caractere : en effet, il avoit, en 1721, jetté à Modene les fondemens d'une association de charité, dont l'objet étoit moins d'arrêter la mendicité, que de la prévenir par des secours répandus avec discernement sur les familles peu aisées & chargées d'enfans, & par l'établissement d'une maison où seroient tenus & élevés de pauvres enfans de l'un

& de l'autre ſexe. Il en fit les premiers fonds; & chaque année il y répandoit de nouveaux bienfaits, auxquels il ajoûta des biens & des maiſons qu'il avoit achetés : il y verſoit encore les revenus de ſes bénéfices, & tout le produit des éditions de ſes ouvrages. Il finit par léguer à cet établiſſement quatre cens piſtoles. Il parvint depuis à établir à Modene, en faveur des pauvres, un mont de piété, dépendant de l'aſſociation de charité, auquel il contribua par un don de deux cens piſtoles. Sa charité ne ſe borna pas là : il alloit chaque année à Vignole, pour y ſoulager ſes pauvres compatriotes. Nous ne finirions pas, ſi nous rapportions tous les traits d'humanité & de grandeur d'ame de cet illuſtre écrivain; nous ſuppoſons que nos lecteurs n'ont pas beſoin de la force de l'exemple, pour tendre à leurs ſemblables une main ſecourable.

Ces ſentimens, ces procédés, infiniment honorables aux lettres dans

un homme qui leur étoit auſſi particulierément conſacré, peuvent donner une idée de la ſupériorité avec laquelle il étoit en état de traiter de la charité envers le prochain.

La charité envers Dieu n'étoit dans Muratori, ni moins vive ni moins active ; elle étoit le principe d'une dévotion mâle, ferme, éclairée, ſévere pour lui-même, indulgente pour les foibleſſes d'autrui, également éloignée de l'enthouſiaſme & de la ſuperſtition, ennemie des faux-fuyans & de toutes les voies détournées qui ne conduiſent point au but. Sur ces matieres auſſi délicates qu'importantes, il parloit, il écrivoit comme il agiſſoit, bravant les inimitiés & les perſécutions qu'une franchiſe, peu ordinaire dans le pays qu'il habitoit, lui a ſouvent attirées.

Une ſociété d'hommes, prédicateurs & théologiens par état, avoit, au commencement de ce ſiécle, introduit parmi les dévots le *vœu ſanguinaire.* Ce vœu conſiſtoit à croire non ſeulement, comme article de

foi, l'immaculée Conception, mais encore à s'engager, sous les formules & toutes les solemnités du vœu, à répandre son sang même, s'il étoit nécessaire, pour la défense de cette opinion. On commençoit à la prêcher au peuple, lorsque Muratori l'attaqua comme un usage superstitieux, également contraire aux décisions & à l'intention de l'église.

Les gens qui avoient eu des raisons pour établir ce vœu, n'étoient pas moins intéressés à le défendre. En 1729, les Jésuites de Palerme publierent contre *Lamindo Pritannio*, une longue Dissertation théologique: toutes les chaires de la Sicile retentirent de clameurs contre le novateur, qui fut unanimement traité d'hérétique; enfin pour assurer d'autant plus l'effet de ces clameurs, le jour même de la Conception, toute la maison professe de Palerme assemblée, prononça publiquement ce vœu, au milieu de l'office, chaque Jésuite se tirant du sang de quelque partie des mains; & ensuite un d'eux

adreſſant la parole au peuple, dont la nouveauté de cette cérémonie avoit attiré un prodigieux concours, l'exhorta à s'unir par le même vœu, pour obtenir de Dieu, que la nouvelle héréſie ne gagnât pas Palerme.

A cette nouvelle, Muratori s'éleva avec force contre cette pratique ſuperſtitieuſe, dans un Traité qu'il intitula : *de Superſtitione vitandâ, ſeu Cenſùra voti ſanguinarii*. Le crédit de ſes adverſaires lui ferma toutes les imprimeries qui ſe trouvoient à ſa portée ; & l'ouvrage ne parut qu'en 1740 à Veniſe, par les ſoins & ſous les yeux du P. Concina. Il occaſionna une foule d'écrits où les Jéſuites de Palerme & leurs confreres ſe répandoient en invectives, & faiſoient dire à Murátori, contre l'immaculée Conception, tout ce qu'il diſoit contre le vœu ſanguinaire. (VII.) Dès l'année 1743, il répondit à toutes ces clameurs par un volume de Lettres relatives à la conteſtation, qui parurent ſous le nom de Ferdinand Valdeſius. Les champions du

vœu

vœu ſanguinaire, revinrent à la charge,(VIII.) ſoutenus d'un anonyme qui le déferoit au ſaint ſiége, par une requête en forme. Muratori recevoit tous les jours des lettres anonymes remplies d'injures, de menaces & de défis. Une de ces lettres lui fut écrite par le confeſſeur même d'un grand prince, lequel s'en eſt fait gloire depuis la mort de Muratori, ajoûtant qu'il regrettoit ſeulement de n'avoir pas ſigné cette lettre. On ſe ſervit d'un prêtre Polonois, qui, après une longue diſpute, lui déclara qu'il compoſoit un livre pour déterminer les Puiſſances à faire brûler, par la main du bourreau, ſon Traité de la Superſtition, &, qui le voyant rire de cette menace, ajoûta, qu'il y prît garde ; que tous ceux de ſon pays, qui avoient jamais oſé écrire contre l'immaculée Conception, étoient morts dans l'année.

En vain Muratori compoſa-t-il, en 1743, & dans les quatre années ſuivantes, des ſonnets à l'honneur de l'immaculée Conception, qu'il fai

ſoit paſſer à Naples & en Sicile ; en vain, dans la même année, prêta-t-il ſon nom à un éloge hiſtorique des miſſions du Paraguai : à la vérité, il reçut, ſur cet ouvrage, des remercimens du général des Jéſuites, du provincial, & même du Paraguai ; mais il put d'autant moins obtenir ſa grace, qu'il ne voulut point ſe prêter à un ouvrage qui lui fut propoſé contre les Mémoires du P. Norbert.

Le vœu ſanguinaire faiſoit en Italie toute la rumeur que s'étoient propoſée les adverſaires de Muratori ; elle fournit ſouvent matiere aux converſations de Benoît XIV, qui avoit pris & ſoutenoit le parti de Muratori : on lui propoſa même une objection très-délicate, & qui étoit échappée aux champions de l'immaculée Conception. Si, diſoit-on au pape, il eſt contre le droit naturel & divin, de donner ſa vie pour la défenſe d'une opinion qui n'eſt point article de foi, l'égliſe a-t-elle pu canoniſer, comme martyr, S. Thomas de Cantorbery ?

Le pape défendit Muratori, même contre cette objection.

Il échappa cependant à S. S. de porter au Muratori un coup auquel il fut très-sensible, dont elle auroit dû prévoir l'effet, & sur lequel elle se hâta de le tranquilliser. Dans son bref du 31 Juillet 1748, adressé au grand inquisiteur d'Espagne, où elle réprimandoit ce prélat de la condamnation qu'il avoit prononcée contre quelques ouvrages du cardinal Norris, se donnant lui-même pour modele de tolérance, elle lui disoit: » Vous connoissez le nom & une par» tie des ouvrages de Muratori; com» bien ne trouveroit-on pas à y re» prendre? Combien n'y avons-nous » pas rencontré nous-mêmes de choses » répréhensibles? Combien ses rivaux » & ses ennemis ne nous en ont-ils » pas déféré? Cependant nous nous » abstenons, & nous abstiendrons de » toute censure à leur égard. Ainsi en » ont usé nos prédécesseurs, que l'a» mour de la paix a déterminés au » silence sur des objets dont la cen-

« ſure entraînoit au mal, ſans produire » le bien.

Dès le 16 Septembre ſuivant, Muratori ſe plaignit au pape de ces expreſſions, en le ſuppliant de lui indiquer ce qu'il pouvoit juger répréhenſible dans ſes ouvrages, afin qu'il le rétractât.

Benoît XIV lui répondit ſur le champ, par un bref dans lequel S. S. ſe juſtifioit par les meſures qu'elle avoit priſes pour aſſurer le ſecret au bref d'Eſpagne, par les plaintes très-vives, ſur cette indiſcrétion, qu'elle avoit faites au procureur général des Auguſtins, qui fut chaſſé du palais. Ce digne pape ajoûtoit, qu'il avoit déja écrit au cardinal Quirini, en lui marquant, que les termes du bref ne tomboient ni ſur le dogme, ni ſur la diſcipline. Il déclaroit enſuite expreſſément, que ce qu'il pouvoit avoir trouvé de répréhenſible dans les ouvrages de Muratori, ne regardoit que les droits temporels du ſaint ſiége.

Ces indécentes tracaſſeries ne trou-

bloient point Muratori dans ses travaux littéraires. L'empereur Charles VI l'avoit honoré du présent d'une chaîne d'or, en reconnoissance de la dédicace de son Traité de la Charité, auquel notre sçavant joignit un autre ouvrage, sous le titre *De Codice Carolino, sive de novo Legum Codice instituendo*, liant adroitement la justice que les souverains doivent à leurs peuples, à la charité que tout homme doit à son semblable. (IX.) Cet ouvrage eut le sort de tous les plans de réforme; il trouva, parmi les gens de justice, des défenseurs & des apologistes. Pour le caractériser, il suffit de dire, en deux mots, qu'il n'a pas peu contribué à donner l'idée & à diriger l'exécution du Code Frédéric.

Depuis que les grandes collections de Muratori avoient vu le jour, tous les sçavans d'Italie le sollicitoient à en recueillir les faits, & à les réunir sous un coup d'œil chronologique. Il se mit, en 1740, à ce grand ouvrage qui parut en 1744,

en neuf volumes *in*-4°, auxquels il en joignit ensuite trois, qui continuoient ces Annales jusqu'en 1750 inclusivement. (X.)

Deux Opuscules métaphysiques occuperent Muratori pendant l'année 1745. Dans le premier intitulé, *D'elle Forze del intendimento humano*, il combattoit les faits & les raisonnemens dont le sçavant évêque d'Avranche avoit formé son Traité *De Imbecillitate mentis humanæ*. Dans le second, sous le titre, *Della Forza, della Fantasia*, il considéroit les désordres dans lesquels peut entraîner une imagination déréglée, & il indiquoit les moyens d'y remédier. Ces Opuscules furent traduits en françois, par M. de Bussy, lieutenant-colonel de dragons, au service du duc de Modene.

Cette même année on vit s'élever en Portugal, une querelle très-sérieuse. Certains religieux exigeoient de leurs pénitens, sous peine de refus d'absolution, la déclaration des complices de leurs péchés; nou-

veauté que l'inquisition défendit, avec injonction aux pénitens de venir dénoncer les confesseurs qui exigeroient cette déclaration : les évêques s'opposerent à l'exécution de ce décret. L'affaire portée à Rome, Benoît XIV décida en faveur des évêques ; & Muratori développa les motifs de cette décision, dans un Traité publié en 1747, sous ce titre : *Lusitanæ ecclesiæ Religio in administrando pœnitentiæ sacramento.*

En 1747, Muratori donna au public, 1° la Vie de l'humble serviteur de Dieu, Benoît Giacobini, curé de Varallo, ecclésiastique dont il avoit connu & admiré les vertus ; 2° une Dissertation sur les esclaves & les affanchis de l'antiquité ; 3° son Traité *della regolata Divozione*, sous le nom déja si connu de *Lamindo Pritanio.*

Cet excellent & fécond écrivain ne tarda pas à mettre au jour un autre ouvrage, sous ce titre : *Della regolata Divozione di Christiani*, où parlant de tous les abus introduits

par l'intérêt personnel, il essaie de ramener les peuples & les pasteurs aux vœux fondamentaux du Christianisme & à la grandeur de leur vocation. Ce livre réimprimé dans les principales villes d'Italie, y eut la plus grande vogue ; mais en même tems il réveilla la haine de ses ennemis, & lui en suscita de nouveaux. Les uns & les autres attendirent la mort de l'auteur, pour répandre leur venin contre son ouvrage ; mais aussi-tôt qu'ils eurent appris une nouvelle si triste pour tous les honnêtes gens, le P. Piazza, prefet du collége de Palerme, & l'un des plus déterminés champions du vœu sanguinaire, répandit dans la Sicile le *Prospectus* d'un livre où il promettoit de venger le culte, des fêtes, les reliques & les images des saints & de la Reine des saints, contre les projets de réforme de *Lamindo Pritanio.* Cet ouvrage écrit en latin, parut en 1751. L'auteur s'y bornant à l'examen des sept derniers chapitres de la *regolata Divozione*, y faisoit tous ses

efforts pour prouver que Muratori étoit hérétique : pour faire mieux connoître cette satyre condamnée à l'oubli presque en naissant, on s'empressa d'en donner dans le Journal de Venise un extrait plus chargé que l'ouvrage même, de personnalités contre la mémoire de Muratori ; cela parut si violent & si peu fondé en raisons, que le magistrat de Venise interposant son autorité, exigea du Journaliste cette rétraction qu'il insera dans le Journal suivant. « L'extrait » *della regolata Divozione*, que l'on a » lu dans notre dernier Journal, y » avoit été inséré tel que nous l'avions » reçu, avec les expressions outrageuses » à la mémoire d'un grand homme, » aussi connu dans toute l'Italie par l'é» tendue de ses connoissances, que par » la piété qui régloit toute sa con» duite & qui caractérise ses ouvrages. » Ainsi, après y avoir mûrement ré» fléchi, nous déclarons que nous n'a» vons aucune part aux duretés que » l'on s'est permises contre un ouvrage » que les personnes les plus éclairées

» regardent comme le meilleur plan
» de la vraie dévotion.

Tout cela n'étoit rien en comparaison de ce que méditoit contre la mémoire de Muratori le P. Pepe, Jésuite Napolitain. La chaire étoit son champ de bataille. Il y annonça à tout Naples la mort de Muratori comme une punition de Dieu, qui, pour l'exemple, avoit permis qu'il mourût de la mort des hérétiques & des damnés, privé des sacremens, & hors de la communion de l'église; fait notoirement faux, & que tout Modene étoit en état de démentir. Ces déclamations furent tellement répétées & poussées si loin, que le gouvernement crut devoir imposer silence à ce fougueux prédicateur. (XI.)

Dès 1740, Muratori avoit soutenu, avec sa tranquillité ordinaire, le prélude de cette guerre, dont Saltzbourg en Allemagne, avoit été le siége, sous les auspices de M. le baron de Thun, archevêque de cette ville; son secrétaire, deux de ses neveux & plusieurs personnes im-

bues en Italie des principes de Muratori, ſur le renouvellement des lettres, avoient formé une eſpece d'académie qui fit bientôt ombrage à l'univerſité de Saltzbourg. On produiſit de fauſſes lettres d'Italie, où l'on mandoit que le Traité de Muratori, *de Ingeniorum Moderatione*, & ſes Exercices ſpirituels n'étoient pas encore cenſurés ; mais que Rome étoit déterminée à les prohiber, s'ils trouvoient des partiſans. La fauſſeté de ces lettres fut prouvée ; on publia qu'il ſe répandoit dans l'Allemagne une héréſie dont Muratori étoit le chef : on alla juſqu'à fulminer en chaire contre cette prétendue héréſie, & à publier, par la voie de l'impreſſion, un ſermon contre ce ſçavant. Enfin le peuple, les femmes, les enfans ne s'entretenoient que de la nouvelle ſecte que l'on confondoit avec la ſociété des Francs-Maçons, relativement à Muratori que l'on en diſoit le chef. (XII.)

Muratori, inſtruit de ces horreurs, écrivit pour s'en plaindre au

recteur de l'université de Saltzbourg, qui lui répondit, en niant une partie des faits, en en excusant d'autres, & en avouant les principaux. Muratori repliqua ; mais au lieu de réponse, il apprit que le déchaînement contre lui ne faisoit qu'augmenter; que les chaires retentissoient d'anathêmes contre sa personne & contre ses ouvrages; qu'on avoit porté ces excès jusqu'à des placards, pour le dénigrer. En 1741, on vit paroître à Saltzbourg même, une Apologie de la personne & des écrits de Muratori; & au mois de Juin de la même année, l'archevêque chassa de l'université tous ceux qui la deshonoroient par de pareilles horreurs; & il y établit pour l'enseignement public la méthode qui avoit excité tant de clameurs.

Le chapitre 21 de la *regolata Divosione*, fut le sujet d'une assez longue altercation entre le cardinal Quirini & Muratori; & elle donna lieu à divers écrits de part & d'autre. Il y étoit question des fêtes que

l'on chomme, & à l'occasion desquelles, dès l'année 1742, Benoît XIV avoit donné un écrit assez étendu, où il faisoit sentir la nécessité d'en abolir plusieurs. S. S. avoit voulu alors sçavoir ce que pensoit notre sçavant sur cette matiere. En 1743, Muratori lui adressa une réponse, où il établissoit la même nécessité, par l'examen de la maniere dont les fêtes s'étoient multipliées, par les abus qu'entraînoit leur multiplicité, enfin par le *lucrum cessans*, & le *damnum emergens* qui en résultoit contre les artisans des villes & les gens de la campagne. Il s'étendoit sur cette derniere raison, avec l'énergie qu'il mettoit dans tout ce qui intéressoit l'humanité. Benoît XIV en supprima d'abord la plus grande partie dans son archevêché de Bologne, qu'il avoit conservé depuis sa promotion au pontificat; ensuite il accorda des indults aux prélats de la Romagne, à ceux des Deux-Siciles, aux évêques des pays Autrichiens, & à tous ceux qui lui en demanderent.

Ces disputes ne prenoient rien sur les travaux littéraires de Muratori. L'année 1748 vit paroître deux volumes *in-folio*, sous le titre de *Liturgia Romana vetus*, où les plus anciens Sacramentaires réunis, & comparés avec la liturgie des églises orientales, fixent la croyance commune de l'église universelle sur plusieurs objets importans.

L'année suivante, il publia contre Ernest de Vindhem, une Apologie d'un bref adressé par Benoît XIV à l'évêque-prince d'Aouste, sur la maniere dont ce prêlat devoit en user avec une religieuse qui étoit en odeur de sainteté.

Au milieu de tous ces travaux, avec un tempérament peu robuste, Muratori avoit atteint la soixante-huitieme année de son âge. Des infirmités qu'il n'avoit point encore éprouvées, commençoient à lui annoncer la fin de sa vie. Il s'occupoit alors à traduire en italien, & à rediger ses Antiquités italiennes du moyen-âge, qu'il ne put conduire à

leur fin, & qui, depuis sa mort, ont été données au public en trois volumes *in-quarto*. Il remplissoit par la lecture de S. Jean Chrysostôme, le tems que ses infirmités ne lui permettoient pas de donner à une étude suivie; & cette lecture lui fit naître le dessein de traiter des régles & des avantages de l'éloquence populaire; ce qu'il exécuta dans un volume qui n'a paru aussi que depuis sa mort, sous le titre *Dei preggi dell' Eloquenza popolare*, dont il donnoit S. Jean Chrysostôme pour le modele le plus accompli. Il eut encore le tems de mettre au jour un autre Traité, que l'on peut regarder comme son testament, c'est-à-dire comme le dépôt des desirs aussi tendres que vifs, dont il fut toujours animé pour le bonheur de ses semblables.

L'intempérie de l'hiver de 1749 acheva de l'accabler; il ne fit plus que languir jusqu'au 23 Janvier de l'année suivante, époque de sa mort.

Ce sçavant, aussi réglé dans ses

mœurs, que sage dans ses écrits, inspiroit à la fois l'estime & l'amitié. Ses connoissances étoient immenses; jurisprudence, philosophie, théologie, poësie, recherches de l'antiquité, histoire moderne, &c. il avoit tout embrassé. Quarante-six volumes *in-folio*, trente-quatre *in-quarto*, treize *in-octavo*, plusieurs *in-douze*, forment la liste de ses nombreux ouvrages. Il fut en Italie ce que les Petau, les Du-Cange, les Montfaucon, les Mabillon ont été en France. Il y ouvrit le premier cette veine d'érudition, qui n'y avoit encore presque point été entamée.



OBSERVATIONS

Sur la Vie de Muratori.

(I.) CET excellent ouvrage parut en 1708, ſous le nom de *Lamindo Pritanio.*

(II.) Muratori ne donna d'abord que la premiere partie de cet ouvrage, dont la ſeconde parut à Naples, en 1715. On compte cinq éditions poſtérieures des deux parties réunies.

(III.) L'année précédente on avoit vu paroître parmi les Vies des illuſtres Arcades, celles du Maggi & du Lemène, compoſées par Muratori, dès l'année 1705, pour la réception dans cette ſociété. Le célébre docteur Lami a depuis enrichi ſes *Memorabilia Italorum* de la Vie du Lemène, après l'avoir traduite en latin.

(IV.) Vol. *in-quarto.* Il y déplut aux deux partis également éloignés de vues & de ſentimens de modération ; & à peine y eſt-il aujourd'hui connu. L'Allemagne & l'Italie en ont jugé autrement.

Il y en a eu deux éditions à Cologne & à Francfort, & cinq à Venise, dont la derniere, de 1752, a été donnée par les soins du P. Galland, de l'Oratoire, sur une copie revue ; corrigée & augmentée par l'auteur caché dans le titre de toutes ces éditions, sous le nom de *Lamindus Pritanius*, qui rappelloit le projet de 1708, pour le renouvellement des études en Italie.

(V.) Il composa ses Vies ; 1° celle du Castelvetro, imprimée, en 1727, à la tête des Opuscules de ce critique ; & en 1756, au devant de son Commentaire sur Pétrarque ; 2° de Sigonius : on la lit à la tête du Recueil des Œuvres de ce sçavant, donné à Milan, en 1732 ; 3° la Vie du marquis Orsi, son ami, son bienfaiteur, & qui, par son testament, lui avoit légué sa bibliotheque ; 4° celle du Tassoni, à la tête des dernieres éditions de la *Secchia rapita*, & par extrait, dans la derniere édition de Muratori ; 5° celle du docteur Torti, premier médecin du duc de Modene, qui précede son *Traité du Quinquina*, imprimé en 1748 ; 6° celle

du duc de Modene, Renaud I, traduite depuis en latin, & donnée par le docteur Lami, parmi ses *Memorabilia Italorum*.

(VI.) Cet ouvrage, très-souvent imprimé en Italie, a été traduit en françois, & imprimé à Paris en deux volumes *in*-12.

(VII.) Il se vit en même tems assailli par les PP. F. A. Zaccaria, Al. Santo Cavalo, Melchior di Lorenza, Ant. Sagano, Vesp. Trigona, Fr. Burgi, Jos. Milanese, &c.

(VIII.) Soutenus de D. Mongistore, de Fr. ign. Como, du P. Plazza & du P. Mancussi, qui entreprit de démontrer que Muratori étoit Janséniste, lui en faisant un crime. D'un professeur de Coimbre, qui publia un gros volume, sous le titre singulier de *Coruscationes dogmaticæ, universo orbi terræ refulgentes, & in varios distributæ radios*; enfin du P. Cavalesa, dont l'ouvrage ne parut qu'en 1751, sous ce titre: *De superstitiosâ timiditate vitandâ*.

(IX.) Il étendit depuis ce Traité, & en forma un petit *in-folio*, imprimé à Venise, en 1742, & depuis en plusieurs villes d'Italie, sous différens for-

mats, avec le titre *Dei diffetti della Giurisprudenza.*

(X.) Ce corps d'histoire traduit en allemand, & imprimé à Leipsick, a été depuis réimprimé à Rome, en vingt-quatre volumes *in-octavo*, avec des Observations du P. Catalani, de l'Oratoire de S. Jerôme, & ensuite à Venise, en 1753.

(XI.) Il résulta de ces vagues clameurs; 1° le débit d'une nombreuse édition de l'ouvrage, donnée à Naples même, avec la permission du magistrat; 2° l'examen qu'en fit, en 1753, la Congrégation de l'*index*, qui n'eut que des éloges à lui donner; 3° une véhémente critique contre le Piazza, par le P. Concina, dans un écrit imprimé à Venise, en 1755, sous le titre de *Lamindi Pritani redivivi Epistola parenetica*; & ensuite dans son grand ouvrage, *Della Religione revelata*; 4° la Traduction qu'une plume catholique donna en allemand de l'ouvrage de Muratori, &c. &c.

(XII.) On les appelle en Italie, *Franchi Muratori*



LA VIE
DE CÉSAR BORGIA,
Duc de Valentinois.

LES plus grands vices & les plus belles qualités ; les crimes les plus atroces, & les faits les plus héroïques ; le caractere le plus odieux, & l'esprit le plus vaste ; tels sont les traits qui caractérisent César de Borgia. (I.) Il eut pour pere le cardinal Rodriguez Lenzolio, plus connu dans l'histoire des grands scélérats, sous le nom d'*Alexandre VI*, & pour mere, la célébre Vanoza, qui joignoit à la naissance la plus obscure, au cœur le plus corrompu, à l'esprit le plus intriguant, aux mœurs les plus dépravées, la beauté la plus séduisante, & la fausseté la plus dangereuse. Elle eut cinq enfans de Lenzolio ; le duc de Gandie, César, François que l'église a mis au rang des saints, Geoffroi & Lucrece.

La maison de Borgia étoit une des plus illustres d'Espagne. Lenzolio obtint du pape Caliste III, son oncle, le droit exclusif de porter les armes & le nom de Borgia. Les soins du ministere n'empêchoient point le cardinal-neveu de se livrer à la débauche que Vanoza partageoit avec lui. Quand le cœur de César n'eût pas été naturellement porté à la dépravation, l'exemple des vices de ses parens devoit nécessairement le pervertir.

Au sortir de l'enfance, il fut destiné à l'état ecclésiastique ; son pere obtint pour lui l'archevêché de Pampelune, & l'envoya achever ses études à l'université de Pise, la plus célébre alors de toute l'Italie : il s'y distingua ; mais son humeur guerriere se déceloit dans tous ses exercices.

Il y étudioit encore, lorsque la mort d'Innocent VIII laissa le siége vacant. Le sacré collége n'étoit alors composé que de vingt-sept cardinaux. Il en entra vingt-trois au conclave ; & Lenzolio qui gagna les uns par ses caresses, qui séduisit les autres

par ſon hypocriſie, qui en corrompit une partie par ſes libéralités, réunit tous les ſuffrages, fut élu, quoique jeune, & prit le nom d'*Alexandre VI.*

A la premiere nouvelle de l'élévation de ſon pere, Céſar ſe livrant aux vues les plus ambitieuſes, ſe rendit au vatican, où le pape le reçut, avec ſes autres enfans, au milieu des cardinaux. Céſar ſe proſterna à ſes genoux ; mais Alexandre, loin de flatter ſon ambition, l'exhorta de ne point former de trop vaſtes projets, & lui fit entendre, ainſi qu'à ſes freres, qu'il n'avoit épuiſé tous les moyens humains pour parvenir au ſaint ſiége, qu'afin de faire oublier par ſa conduite, ſes fautes paſſées ; que le ſeul obſtacle qu'il craignoit, étoit de s'occuper trop des intérêts de ſa famille ; qu'il trembloit pour l'ame de Caliſte ſon oncle, qui avoit trop fait pour la ſienne : il leur rappella les bienfaits dont il avoit comblé la maiſon de Borgia, au préjudice des pauvres ; qu'il avoit accumulé ſur la tête de ſon neveu le duché

de Spolette, & d'autres domaines démembrés de l'état eccléſiaſtique ; qu'il avoit commis à ſa foibleſſe le généralat de l'égliſe, la vice-chancellerie, la préfecture de Rome ; qu'il avoit élevé, par la ſollicitation de ſon neveu, aux dignités ſuprêmes, des gens qui ne le méritoient pas ; qu'il avoit entrepris une guerre qui pouvoit devenir funeſte au ſaint ſiége, dans le deſſein de dépouiller le roi d'Aragon du royaume de Naples en faveur de ſa maiſon : il fit remarquer la juſtice des jugemens de Dieu qui, malgré les ſoins de Caliſte pour la fortune des Borgia, n'avoit pu les garantir de la vengeance de la nobleſſe Romaine. Il termina ſon diſcours, en aſſurant à ſes enfans, qu'ils ne devoient compter ſur ſes ſecours, qu'autant qu'ils ſuivroient la route qu'il leur traceroit ; mais qu'ils ne devoient pas croire que ſon amour pour eux ſe rendît le miniſtre de leurs paſſions.

Après ce diſcours hypocrite, il donna ſa bénédiction à Céſar, qui courut

courut dépofer dans le fein de fa mere, le chagrin dont il étoit dévoré ; elle le raffura par la connoiffance qu'elle avoit d'Alexandre, & par les careffes qu'elle lui prodigua. Le pape qui ne le trouvoit pas encore digne du chapeau, fe contenta de lui donner l'archevêché de Valence, & quelques dignités eccléfiaftiques ; mais Céfar fut moins touché de fes bienfaits, que jaloux des honneurs féculiers dont Jean, duc de Gandie, fon frere aîné, fut comblé ; malgré le défintereffement que S. S. avoit d'abord marqué pour fa famille, elle promut Céfar au cardinalat, la feconde année de fon pontificat ; & craignant que le défaut de fa naiffance ne fût un obftacle, Alexandre féduifit des témoins qui dépoferent que Céfar étoit fils de Dominique Aramano, mari de Vanoza.

Lorfque Céfar, qu'on appelloit le *cardinal de Valence*, commençoit à voir fes efpérances fe réalifer, & qu'il formoit les plans les plus vaftes,

il se vit arrêté, pour un tems, par un nouvel ordre de choses. Charles VIII, roi de France, excité par les sollicitations de Ludovic le More, duc de Milan, & par Alexandre même, méditoit la conquête du royaume de Naples, sur lequel l'adoption que Jeanne avoit faite de Louis, duc d'Anjou, fils du roi Jean, lui donnoit de grandes prétentions. Alexandre avoit engagé Charles dans cette guerre, afin de forcer le roi de Naples d'avoir recours à S. S. ce qui arriva. Alphonse implora sa protection; le pape la lui promit; & le roi de Naples consentit au mariage de dona Sancha sa fille naturelle, avec dom Geoffroi; pourvut le duc de Gandie d'une terre de douze mille ducats de revenu; lui promit les premieres charges qui vaqueroient dans les sept principales villes du royaume, & au cardinal de Valence les plus riches bénéfices de ses états.

L'approche de Charles remplit de crainte Alexandre & son fils; mais leur effroi redoubla, lorsque les Co-

ſonnes s'étant déclarés pour le roi de France, à ſon entrée en Italie, enleverent au pape la Roche-d'Oſtie. Alexandre & Céſar délibérerent d'envoyer vers Charles, Aſcagne Sforce, malgré la haine qui les diviſoit, pour négocier un accommodement ; le roi ne voulut écouter aucune propoſition en faveur d'Alphonſe ni du pape ; mais pour raſſurer Alexandre & le cardinal de Valence, il déclara que ſon premier objet étoit de combattre les Turcs, & de retirer de leurs mains la Terre-ſainte & les autres pays qu'ils avoient envahis ; que, comme le royaume de Naples lui appartenoit par droit de ſucceſſion, comme d'ailleurs quelques places de ce royaume pouvoient faciliter l'entrée & la ſortie des terres des Infideles, il prétendoit s'en mettre en poſſeſſion ; le chemin de Naples étant plus court & plus aiſé, en paſſant par Rome & par quelques villes de l'état eccléſiaſtique, il exhortoit Alexandre, le ſacré collége des cardinaux de lui donner le libre paſſage & les vivres

en payant; mais que si l'on lui refusoit l'un ou l'autre, il essayeroit de le prendre de vive force.

Alexandre, César & le duc de Gandie rejetterent cette demande; mais l'Italie plioit; les cardinaux de la Rouere, Ascagne, Savello & Colonne, les premiers du sacré collége, par la naissance, le crédit & les richesses, étoient auprès de Charles. Le pape appella dans Rome les troupes qu'il avoit levées pour le service d'Alphonse, fit distribuer aux Romains des armes & de l'argent, & dépêcha le cardinal de Montréal vers Alphonse, pour faire venir avec son armée, dom Ferdinand d'Arragon, son fils; après quoi, il fit arrêter prisonniers les cardinaux Ascagne, Saint-Severin & Lunat, Prosper Colonne, & Jerôme Touteville, qui étoient du parti du roi. Ce premier pas excita son audace: il fit arrêter, avec scandale par ses troupes, les ambassadeurs François, le jour que Ferdinand entra dans Rome; mais il leur rendit la liberté le lendemain,

en leur ordonnant d'annoncer au roi ſon refus pour les vivres & pour le paſſage dans ſes. états.

Cependant, lorſque les François entrerent dans l'état eccléſiaſtique, Alexandre reprit les voies d'accommodement auprès de Charles, qu'il chercha encore à tromper, en conſommant le tems en négociations. Enfin ne pouvant rien obtenir, & voyant qu'il lui étoit impoſſible de ſe défendre, il conſentit aux demandes de Charles, & congédia dom Ferdinand à qui il offrit un ſauf-conduit; le jeune prince, indigné de cettte offre, lui répondit fiérement en montrant ſon épée, que ceux de la maiſon d'Arragon n'en recevoient jamais d'autre que celui qu'ils portoient.

Le roi Charles fit ſon entrée dans Rome, le dernier jour de l'année 1494; elle ſe fit à la clarté des illuminations de toutes les rues, qui retentiſſoient des noms de France, de Colonne & de la Rouere. Le pape lui envoya un maître de céré-

monies, qui, pendant la marche, ne cessa de parler au roi de la maniere dont il devoit se comporter avec sa sainteté; mais le roi qui n'y faisoit aucune attention, se contenta de lui marquer beaucoup de curiosité sur l'état où se trouvoit le pape, & surtout sur le caractere & les projets du cardinal de Valence.

Ce prélat lui rendit ses devoirs; & employa toute son éloquence, pour lui persuader que le pape ne s'étoit lié avec les ennemis de S. M. qu'à cause des bruits qui couroient sur ses intentions; mais qu'ayant connu la fausseté de ces bruits, il avoit cherché les occasions de se retirer honnêtement d'avec le roi de Naples, pour concourir au succès de l'expédition qu'elle méditoit.

En effet, le pape s'engagea de donner au roi l'investiture du royaume de Naples; & pour sûreté, jusqu'à ce que la conquête en fût achevée, les forteresses de Civita-Vecchia, de Terracine & de Spolette. Il promit de remettre entre les mains de

S. M. Zizim, frere de Bajazet, Sultan des Turcs. Et le cardinal de Valence s'engagea d'accompagner Charles, ſous le nom de *légat apoſtolique ;* mais en effet comme ôtage de la foi de ſon pere.

Alexandre n'étoit pas plus diſpoſé à obſerver ce traité que celui qu'il avoit conclu avec Alphonſe ; cependant le pape & S. M. s'aboucherent ; le roi, quoiqu'il connût ſon caractere, rendit à ſa perſonne les mêmes honneurs que la piété reſpectueuſe de ſes ancêtres avoit accordés aux prédéceſſeurs d'Alexandre. S. S. lui témoigna, de ſon côté, la même affection & la même eſtime, quoiqu'il conſervât dans ſon cœur tout le fiel de la haine la plus implacable, & le deſſein de le tromper.

Enfin le roi partit de Rome, accompagné de Céſar & de Zizim : ils arriverent le jour ſuivant à Veletri ; le cardinal ſuivit S. M. juſqu'à ſon logement ; & s'étant retiré dans le ſien, il ſe déguiſa en valet d'écurie, ſortit de la ville à toute bride, &

arriva à Rome, long-tems avant le jour : on ne s'apperçut de son évasion que le lendemain. S. M. en fit faire des plaintes au pape, par le prince Philippe de Bresse qu'il envoya à Rome, & qui avoit ordre de lui dire que le roi ne doutoit pas que S. S. n'eût participé à ce manque de foi, & ne fût d'intelligence avec les ennemis de S. M.

On disoit hautement, que cette fuite avoit été méditée dès Rome ; que de dix-neuf fourgons couverts de riches housses, que le cardinal avoit amenés, il en avoit fait décharger deux à la premiere couchée, dans lesquels étoit une grande quantité de vaisselle qu'il avoit affecté d'etaler ; qu'il avoit ordonné le lendemain à ces deux fourgons de marcher à petits pas ; ensorte que se trouvant seuls, ils étoient retournés à Rome, sans que personne en eût le moindre soupçon ; qu'enfin le bruit de la fuite du cardinal s'étant répandu dans l'armée, & les soldats s'étant jettés en fureur sur les dix-sept autres four-

gons, on n'y avoit trouvé que des pierres & de méchans meubles.

Le pape envoya faire des excuſes de la fuite du cardinal, & des aſſurances qu'il n'y avoit aucune part. Le peuple Romain fit des proteſtations du déplaiſir qu'il recevoit de cet événement, & ſupplia le roi de ne pas s'en prendre au peuple, & de ne pas tourner contre lui ſes armes redoutables.

Le roi ne doutoit pas que cette fuite n'eût été complotée avec Alexandre ; on croit que ce fut par un motif de vengeance. Quelques ſoldats François avoient pillé la maiſon de la ſignora Vanoza. Dans ſa premiere fureur, elle avoit voulu exciter le peuple à mettre tout à feu & à ſang dans le quartier des François ; mais craignant d'attirer ſur Rome, ſur ſes fils, ſur le pape & ſur elle-même les derniers malheurs, elle envoya chercher le cardinal de Valence, & lui fit promettre de la venger, en lui reprochant d'avoir introduit leurs ennemis dans Rome,

& d'en avoir chaſſé leurs amis. Le pape, dit-on, informé de l'injure dont elle ſe plaignoit, approuva le projet de l'évaſion du cardinal, parce qu'il n'auroit pu traverſer les projets des François, tant qu'il auroit été en ôtage.

Cependant le roi conquit, en moins d'un mois, le royaume de Naples; conquête incroyable, ſi elle n'étoit atteſtée par les écrivains les plus dignes de foi. Ce fut vers la fin de cet événement que mourut ſubitement le malheureux Zizim. Ce prince étoit fils de Mahomet II. La majeſté de ſes traits, ſa grandeur d'ame, un courage qui l'égaloit à ſon pere, la douceur de ſon caractere l'élevoient au-deſſus de ſon frere aîné: ſecondé par les vœux & par les armes des peuples de l'Aſie, il diſputa l'empire à Bajazet; mais la fortune le trahit, il chercha ſon ſalut dans la fuite. Il demanda un aſyle aux chevaliers de S. Jean: Daubuſſon, leur grand maître, l'arrêta, & l'envoya au pape Innocent VIII. Ba-

jazet convint de payer à S. S. quarante mille ducats d'or de pension annuelle, à condition qu'elle ne le laisseroit point sortir de Rome. Il y vécut assez heureux sous Innocent & sous Alexandre, & y prit si bien les façons de l'Europe, qu'on ne le distinguoit point des autres Italiens.

Alexandre sçavoit que Charles vouloit se servir de Zizim, pour soulever les peuples d'Orient; il n'eut pas honte d'en instruire Bajazet; il lui peignit l'armée Françoise encore plus formidable qu'elle n'étoit, & l'avertit que le roi enlevoit Zizim pour l'envoyer avec une flotte en Turquie. Il lui demandoit en même tems la pension de son frere, d'avance, & sur-tout sa protection auprès des Vénitiens, qui paroissoient appuyer le parti des François. Bajazet fit dire au pape, que le plus sûr moyen de se mettre à couvert de la trahison de Zizim, étoit de le faire périr; il offrit de faire toucher au pape trois cens mille ducats, s'il envoyoit le corps de Zizim à S. H. dans quelque

lieu de ſon obéiſſance que ce fût ; de ne faire aucun tort aux Chrétiens ni ſur terre ni ſur mer. Il jura ſur les évangiles & par le vrai Dieu, de remplir fidélement ſa promeſſe. Alexandre & ſon fils en furent éblouis, & réſolurent la mort du jeune prince : avant de le remettre à Charles, ils firent mêler dans le ſucre dont Zizim ſe ſervoit dans toutes ſes boiſſons, un poiſon préparé qui ne devoit avoir ſon effet que dans un certain nombre de jours.

Zizim s'approchoit de Naples avec le roi, lorſque le venin commença à ſe développer ; à peine furent-ils arrivés dans cette ville, qu'il lui cauſa une dyſſenterie qui le mit au tombeau, préciſément lorſque Charles achevoit ſa conquête. Le roi envoya ſon corps à Bajazet qui le lui demanda, & qui paya aux aſſaſſins le prix du crime.

Cependant le cardinal de Valence chargea de ſa vengeance & de celle de ſa mere contre les François, une troupe de bandits, qui voloient dans

la ville & assassinoient dans les campagnes. Les Suisses de l'armée de Charles s'etoient trouvés parmi les soldats François qui avoient insulté Vanosa ; le cardinal fit casser les cent cinquante de la garde du pape ; & comme ils partoient avec leur bagage, leurs femmes & leurs enfans, ils furent attaqués par deux mille Espagnols qui étoient à la solde de S. S. Une partie fut massacrée : ni la chambre du Vatican, ni les églises ne purent leur servir d'asyle ; tous furent dépouillés de leurs meubles, de leurs habits & de leur argent : quelques-uns se retirerent dans une maison où s'étant retranchés & vivement défendus, ils donnerent le tems au capitaine de la garde de S. S. de les secourir.

Les Borgia peu satisfaits de ces vengeances, travaillerent à liguer contre Charles les premiers princes de la Chrétienté ; ils agirent auprès de leurs ministres ; ils intriguerent dans le sacré collége ; ils séduisirent l'ambassadeur de Venise, & vinrent

enfin à bout de conclure une ligue entre le pape, l'empereur, Ferdinand & Isabelle, la république de Venise & le duc de Milan, pour le salut & la défense réciproque de leurs états, laissant à quiconque le desireroit la liberté d'y entrer, & nommément au roi Charles ; mais il fut arrêté, dans un des atticles secrets, qu'on feroit au roi de France, conjointement, une guerre cruelle. Cette ligue fut conclue à Venise, le premier Avril 1495.

Charles desiroit une entrevue avec le pape, pour s'accorder enfin ensemble ; mais Alexandre & son fils jugeant de son caractere par le leur, & craignant de se mettre à sa discrétion, se retirerent à Orviette. Le roi entra dans Rome ; il étoit le maître de s'en emparer, & de forcer le château Saint-Ange. Il ne tenoit qu'à lui de se soumettre l'état ecclésiastique & la Toscane, & de se former en Italie un empire florissant ; mais il fut retenu par le respect qu'il avoit pour le saint siége.

A peine les François furent-ils de retour dans leur patrie, que le cardinal de Valence forma de plus vastes projets. Alexandre délivré des périls qui l'avoient si long-tems menacé, ne songea qu'à l'élévation du duc de Gandie; la jalousie de son frere s'en irrita, il médita sa perte. Jean, duc de Gandie, par sa modération, par sa générosité, par les graces de sa figure, l'honnêteté de ses mœurs, s'étoit fait aimer à la Cour autant que le cardinal s'étoit fait haïr. Alexandre avoit autant d'inclination pour Jean, que de confiance pour César; celui-ci dissimulant ses sentimens, excitoit leur pere à combler le duc de ses bienfaits: il l'engagea même à donner le chapeau à quatre prélats amis & confidens du duc, l'un desquels étoit Jean Borgia, petit-neveu de S. S. & plus attaché au duc, par l'amitié que par le sang.

César applaudit à son pere, lorsqu'ayant déclaré Virginius & Paul Ursin, & tous les princes de cette illustre maison, rebelles au saint siége,

criminels de lése-majesté, &, comme tels, déchus de leurs états, & condamnés aux peines établies contre les rebelles, S. S. donna l'étendard du généralat de l'église au duc de Gandie. César dissimula sa jalousie, lorsque, après qu'en vertu de cette condamnation, le duc de Gandie, le duc d'Urbin, le cardinal de Luna, Fabrice Colonne & les autres capitaines ayant ravagé les terres des Ursins, s'étant rendus maîtres de plusieurs places, s'étant vus forcés de lever le siége qu'ils avoient mis devant Bracciano, par la vigoureuse défense d'Alviane & de la signora Bartholomée des Ursins, qui donna le tems d'arriver au secours que Charles leur envoyoit, la paix fut conclue; lorsqu'après que Virginius fut mort empoisonné, que les Colonnes & les Ursins eurent terminé leurs querelles, pour ne pas donner lieu à Alexandre de profiter de leurs discordes, S. S. se vit réduite à démembrer les états de l'église, pour en faire un au duc de Gandie.

Le cardinal de Valence étoit transporté de plaisir de voir son pere tenter les voies les plus iniques pour élever sa maison; &, dévoré de chagrin, en songeant que son frere alloit recueillir le fruit de cette derniere injustice, il résolut sa mort; un motif plus criminel le portoit à ce fratricide; le cardinal avoit conçu une passion violente pour une dame que le duc aimoit, & dont il étoit aimé. Plusieurs historiens ont dit que c'étoit Lucrece leur sœur. Le cardinal de Valence venoit d'être nommé légat *à latere*, pour aller à Naples couronner le roi Frédéric; il saisit l'occasion de cette absence pour écarter les soupçons, & pour se dérober aux larmes de son pere; il complotta, avec ses assassins, la mort du duc de Gandie: il leur tint les discours les plus séduisans; leur promit la fortune la plus brillante, si un jour étant à la place du duc, il pouvoit exécuter ses vastes projets. Il en falloit bien moins à César, pour trouver des bourreaux; il convint

qu'ils l'aſſaſſineroient la veille de leur départ pour Naples, & les laiſſa les maîtres des moyens.

La veille du départ du cardinal, la ſignora Vanoza l'avoit invité à ſouper à ſa vigne, avec le duc, & pluſieurs autres ſeigneurs; les deux freres montés chacun ſur ſa mule, s'en retournoient; le cardinal ſe rendoit au palais, pour prendre congé de ſon pere; le duc le quitta pour aller paſſer une heure ou deux avec ſa maîtreſſe. Céſar alla recevoir la bénédiction du pape & prendre congé; s'étant retiré enſuite, il ne ſe laiſſa plus voir à perſonne, & partit.

Le lendemain le bruit de l'aſſaſſinat du duc ſe répandit dans Rome: le pape, au déſeſpoir, fit faire vainement des recherches pendant deux jours; enfin on trouva un matelot qui avoit vu jetter dans le Tibre un cadavre porté en croupe ſur un cheval alézan: ſur ce rapport, on fit fouiller dans le fleuve; & l'on en retira deux corps, dont l'un bleſſé nouvellement, & ſur-tout à la bou-

che, fut reconnu pour être celui du duc. La tendresse du pape se tourna en fureur contre les assassins de son fils : il s'imagina que c'étoient les ennemis de sa maison ; mais quand il fut forcé de soupçonner la vérité, il s'enferma dans son appartement le samedi, & refusa de prendre aucune nourriture ; le cardinal de Sigovie fut le seul qui pût le déterminer à manger, le mercredi suivant.

Le cardinal de Valence, pour détruire ces soupçons, remplit sa légation avec tant de dignité, qu'il gagna l'estime des Napolitains ; le roi seul démêla son caractere fourbe & atroce. Il retourna à Rome, il fut très-bien reçu en plein consistoire ; le pape lui témoigna beaucoup d'affection, & ne lui parla jamais de la mort du duc.

César qui avoit déja paru en habit séculier, après s'être bien assuré de l'esprit du pape, résolut de quitter le chapeau de cardinal. En attendant, il se livroit à son ambition ; il affecta des qualités plus éblouissantes qu'estimables ; il montra de la grandeur,

de la générosité, une grande magnificence. Sous ces dehors trompeurs, il en imposoit, tandis que des bandits, à ses ordres, remplissoient Rome de toute sorte de crimes. La désolation, les vols, le brigandage, la débauche, les assassinats faisoient une guerre cruelle aux citoyens ; on n'osoit ni demeurer dans Rome, ni en sortir.

L'énumération des horreurs commises par le pere & par le fils, rempliroit des volumes. Leur affreuse politique employoit les moyens les plus odieux & les plus barbares. C'étoit, sous le nom de leurs créatures, qu'ils commettoient des vexations atroces ; ils les combloient d'honneurs & de biens, & les punissoient ensuite des injustices qu'ils avoient faites sous le nom de ces scélérats ; ainsi périt Floridor, secrétaire des brefs apostoliques, accusé d'en avoir falsifié cent onze mille que le pape avoit injustement délivrés. Ils faisoient accuser les uns, par leurs domestiques, de judaïser ; & les malheureux, pour sauver leur vie, se

démettoient de leurs charges ; les autres étoient aſſaſſinés & jettés dans le Tibre.

Alexandre avoit caſſé le mariage de Lucrece Borgia, ſa fille, avec Jean Sforce ; il l'avoit mariée avec dom Alphonſe d'Arragon, prince de Salerne, fils naturel d'Alphonſe II. Le cardinal de Valence jetta la vue ſur une fille même de Frédéric ; mais ce prince le connoiſſoit trop bien, pour conſentir à ce mariage. Le pape & lui s'adreſſerent au ſucceſſeur de Charles qui étoit mort. Louis XII leur témoigna qu'il étoit prêt de condeſcendre à tout ce qui leur feroit plaiſir, à condition qu'ils ſe déclareroient en ſa faveur, dans ſes entrepriſes ſur Naples & Milan ; que le pape caſſeroit ſon mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, qu'il n'avoit épouſée que par la crainte de ce roi, & qui, outre ſa ſtérilité, étoit horriblement contrefaite ; qu'il lui accorderoit la diſpenſe pour épouſer Anne de Bretagne, veuve du roi Charles. Alexandre accorda tout, &

fonda l'espoir de l'aggrandissement de sa maison sur la protection de la France.

Alors le cardinal, d'accord avec le pape, dans un consistoire convoqué à cet effet, supplia les cardinaux d'intercéder pour qu'il lui fût permis de rentrer dans le monde, & de contracter mariage ; les cardinaux remirent la décision de cette affaire au pape qui accepta la démission des bénéfices de César, & lui accorda la dispense qu'il demandoit. Aussi-tot il mit bas la pourpre, & mit un habit à la Françoise.

Il reçut, le même jour, dans cet habillement, Villeneuve que le roi lui avoit envoyé pour le conduire en France. Il partit, emportant avec lui un trésor immense ; son équipage étoit si fastueux, qu'un grand nombre de ses chevaux étoient ferrés en or.

Le roi lui fit l'accueil le plus gracieux ; comme César étoit attaché au nom de Valence qu'il retenoit, après en avoir quitté l'archevêché, il lui donna l'investiture de Valence

en Dauphiné, avec une penſion de vingt mille livres, & autant pour entretenir à ſon ſervice une compagnie de cent lanſquenets : Céſar prit alors le titre de *duc de Valentinois*, qu'il porta toute ſa vie.

Sa maniere de négocier, contraire à l'eſprit des François, fut ſur le point de gâter ſes affaires. Il avoit apporté de Rome la diſpenſe de mariage que le pape avoit accordée ; mais afin d'engager le roi à plus de promptitude pour l'accompliſſement du ſien avec l'infante de Naples, il imagina de faire croire que la diſpenſe n'étoit point expédiée, & qu'il l'attendoit de jour en jour ; mais l'évêque de Cète qui ſçavoit la vérité, dit au roi, que la bulle étoit entre les mains de Céſar. Louis fit auſſitôt aſſembler ſes théologiens, qui déciderent qu'il ſuffiſoit qu'elle fût expédiée : le roi fit déclarer nul ſon mariage avec Jeanne, & épouſa la reine Anne. Alors le duc de Valentinois préſenta de bonne grace la bulle au roi ; mais il fit empoiſonner,

peu de tems après, l'évêque de Cète.

L'infante reçut avec mépris la proposition de son mariage avec César ; elle déclara qu'elle ne donneroit jamais la main à un prêtre, fils de prêtre, meurtrier, fratricide, abominable par sa naissance, & mille fois plus encore par la méchanceté de son caractere. Les uns disent que Frédéric lui avoit suggéré cette réponse ; d'autres, que c'étoit le roi de France lui-même, qui craignoit que si ce mariage s'accomplissoit, le duc ne se raccommodât avec son beau-pere, ou qu'il ne fût un obstacle à la conquête de Naples ; mais pour se l'attacher, il lui fit épouser la fille du roi de Navarre, & lui donna, en faveur de ce mariage, le collier de l'ordre de S. Michel ; & Louis ensuite marcha à la conquête du Milanois.

Cette conquête fut aussi rapide que celle de Naples. Les Sforces furent trahis & abandonnés par leurs amis. Alexandre & le duc triomphans, n'attendirent plus que le moment de

pouvoir

pouvoir exécuter leurs vastes desseins ; ils firent dès-lors le plan de l'aggrandissement de leur maison & de l'oppression des princes d'Italie. Le pape commença par déclarer dona Lucrece d'Arragon, sa fille, gouvernante perpétuelle de la ville & duché de Spolette. Elle venoit d'être abandonnée de son mari dom Alphonse, qui s'étoit retiré dans les terres des Colonnes, pour passer ensuite dans le royaume de Naples. Elle entreprit, quelque tems après, de les réconcilier avec le pape ; & dom Alphonse, entraîné par ses caresses, vint de lui-même, se remettre entre les bras qui devoient l'étouffer. Le pape fit présent à sa fille, de Sermonette & des autres terres de Jacques Caëtan, protonotaire apostolique, fils d'Honoré, qu'il fit enfermer aux prisons de Saint-Ange, qu'il fit empoisonner peu de tems après, & dont il fit étrangler le neveu.

Lorsque Charles fit son entrée à Milan, le duc obtint de S. M. la déclaration de sa protection contre

les vicaires de la Romagne ; trois cens lances commandées par Yves d'Alegre, entretenues aux dépens du roi ; quatre mille Suisses sous les ordres du baillif de Dijon, soudoyés par le pape, & quatre mille cinq cens écus prêtés par la ville de Milan à la chambre apostolique, que le duc toucha. Celui-ci, de son côté, & le pape son pere, de l'autre, ramassoient des troupes pour dépouiller de leurs états les vicaires de la Romagne. Ces vicaires étoient des seigneurs, comtes, marquis ou ducs, qui avoient reconnu la souveraineté des papes, & reçu d'eux leurs investitures, à la charge d'un tribut annuel. Le pape les fit accuser, en plein consistoire, de n'avoir point payé le tribut, d'avoir contrevenu aux conditions des investitures & aux devoirs des vassaux ; ils furent déclarés déchus de leurs seigneuries ; & leurs états furent dévolus à l'église, au nom de laquelle le duc de Valentinois, en qualité de son général, devoit en faire le recouvrement, pour en recevoir en-

suite l'investiture de S. S. Les seigneurs compris dans cet arrêt, furent les Sforces de Pezare, les Malatesta de Rimini, les Manfredi de Faënza, les Varanes de Camerin, les Riares d'Imola & de Forli, & les Montefeltres d'Urbin.

Le duc s'empara d'abord d'Imola : il mit ensuite le siége devant Forli ; mais ç'en étoit fait des Borgia, si le dessein d'un des sujets de Catherine Sforce, femme de Jérôme Riare, eut réussi. Il avoit supposé des lettres de la communauté de Forli au pape, par lesquelles elle demandoit d'être reçue à capituler ; il les avoit renfermées dans une canne creuse : elles étoient pénétrées d'un poison si subtil, qu'il suffisoit de les toucher pour en mourir peu d'heures après ; mais le secret fut éventé : cet homme hardi se contenta de répondre au pape, qu'il n'avoit eu d'aûtre dessein que de délivrer sa souveraine, pour laquelle il donneroit mille vies, de la guerre que le duc lui faisoit.

Pendant le siége de Forli, le car-

dinal de Borgia, cousin du duc, vint le voir en passant pour s'en retourner à Rome ; il n'avoit jamais donné d'autre sujet à la haine du duc, que d'avoir témoigné beaucoup d'amitié au duc de Gandie. Le duc de Valentinois parut flatté de sa visite ; le cardinal se remit en route le lendemain d'un souper splendide que le duc de Valentinois lui donna. Il se sentit incommodé à Urbin : il voulut vaincre son mal & revenir sur ses pas, pour féliciter son cousin de la prise de Forli qu'il venoit d'apprendre ; mais il mourut à Fossombrone du poison qu'on lui avoit donné dans le repas qu'il avoit fait avec le duc.

Quiconque portoit ombrage au duc, ou possédoit des charges, des dignités ou des richesses, étoit sa victime ; il envoya du camp, des émissaires à Rome, pour assassiner dom Jean Cerigliano, capitaine des gendarmes de la garde de S. S. qui ne pouvoit souffrir les desseins que le duc formoit sur l'honneur de sa femme qui étoit de la maison de

Borgia : les assassins gagés par le duc lui abbattirent la tête, après lui avoir donné un coup d'épée dans l'estomac. Le protonotaire de Viterbe fut attaqué en plein jour, & eut le bonheur de se sauver du fer de ses bourreaux. Agnelli de Mantoue, archevêque de Cosence, clerc de la chambre & vice-légat de Viterbe, fut empoisonné par ses propres domestiques, gagnés par les Borgia, auxquels le prélat étoit devenu suspect.

Ces assassinats n'étoient pas les seules ressources qui fournissoient aux frais de la guerre, & au luxe des Borgia. Alexandre refusoit non seulement aux cardinaux la permission de faire testament, mais encore annulloit celles que ses prédécesseurs avoient données, afin d'envahir les successions. D'un autre côté, le dataire vendoit les bénéfices vacans; abus qui dégénera à un tel excès, que les autres souverains furent obligés de défendre cette simonie dans

leurs états, ſous peine d'exil & de confiſcation.

Le duc de Valentinois eût été plus funeſte à l'Italie que tous les Barbares qui l'ont ſi ſouvent ſaccagée, ſi l'inconſtance des Milanois qui rappellerent leurs anciens ſouverains, n'eût obligé Trivulce de retirer au duc une partie de ſes troupes. Se voyant obligé de ſuſpendre ſes deſſeins, il revint à Rome, où ſon entrée eut l'air d'un triomphe ; le faſte de ſa marche ſurprit : ce fut à l'occaſion de cette entrée, qu'il prit cette deviſe orgueilleuſe : *Aut Cæſar, aut nihil* (II.) ; Ou Céſar, ou rien. Quelques jours après, la charge de général, ou de gonfanonier de l'égliſe, lui fut conférée, & le pape y joignit la roſe d'or.

Les troupes Françoiſes étoient dans l'inaction, après la conquête de Milan : le pape & le duc en demanderent au roi, pour ſuivre leurs entrepriſes ſur la Romagne ; mais il falloit de l'argent : les reſſources or-

dinaires des impositions, des successions envahies & procurées par des assassinats & par le poison, de la vente des charges, de la simonie & du fisc n'étant pas suffisantes, ils eurent recours à d'autres moyens. Le pape fulmina deux bulles, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs. La premiere imposoit, pour trois années, un dixieme sur les revenus des ecclésiastiques, de quelque nature qu'ils fussent. Par la seconde, les Juifs étoient chargés d'un vingtieme sur leurs biens, pendant trois ans. Ces ressources furent encore insuffisantes; le luxe & les débauches du duc entraînoient à plus de dépenses que la guerre même. Il puisa dans le trésor des indulgences; on les mit à prix d'argent, & on les accorda à tous les fideles d'Italie qui, n'ayant point été à Rome pendant le jubilé, payeroient le tiers de ce que le voyage leur auroit coûté. On fit semblant d'armer quantité de galeres, pour les envoyer aux Vénitiens; mais tout le zéle dont on

s'étoit paré, se réduisit à un *Ave Maria*, qui fut ordonné dans toute la Chrétienté ; établissement qui subsiste encore.

Ces impôts odieux n'interrompirent point le cours des assassinats. Les deux tyrans firent empoisonner Caëtan, qu'ils retenoient dans le château Saint-Ange. Pour ôter tout soupçon, ils lui firent des funérailles magnifiques ; mais sa mere & ses sœurs qui étoient à son convoi, l'ayant découvert hardiment, firent voir à leurs amis, & à toute la maison du cardinal Farnese, le malheur de leur famille, & la cruauté de leurs ennemis.

L'alliance des Borgia avec la France, leur rendoit insupportable celle du roi de Naples. Dom Alphonse d'Arragon, que Lucrece avoit réconcilié avec son pere, se livroit de bonne foi à sa feinte amitié & à celle du duc ; un jour, après un combat de taureaux, où le duc & le prince avoient donné des preuves de leur adresse, le duc le conduisit sur un

palier de l'escalier de S. Pierre, sous prétexte d'avoir à lui parler : à peine Alphonse s'y fut-il rendu, qu'il fut environné & frappé par une foule de gens armés ; les assassins le croyant mort s'enfuirent, soutenus par quarante cavaliers. Le peuple accourut, & trouva Alphonse respirant encore ; on le porta dans son palais. Pour se justifier aux yeux du public, le duc fit arrêter un oncle du prince, qui n'étoit venu demeurer à Rome, que par amitié pour son neveu ; il le chargea du crime, & lui fit couper la tête. Le prince recouvroit la santé, & enlevoit au duc le fruit de son assassinat ; ce monstre le fit étrangler dans son lit : il lui fit d'honorables funérailles, & fit emprisonner quelques chirurgiens & quelques médecins. Lucrece apprit sa mort avec chagrin, fit éclater ses plaintes & se retira à Népi, jusqu'à ce que le tems qui console de tout, eût calmé ses douleurs.

Il ne manquoit plus que de l'argent au duc, pour rentrer dans la

Romagne ; le pape résolut, pour lui en procurer, de faire une promotion de douze cardinaux (III.) ; de son côté, le duc puisa dans les bourses de ses amis : avec ces secours il continua les conquêtes que le retour des Sforces avoit interrompues. Jean Sforce, l'ancien mari de Lucrece, lui abandonna Pezare. Pandolfe Malatesta le laissa le maître de Rimini. Astore Manfredi, jeune homme de dix-huit ans, défendoit Faënze, quoiqu'abandonné des Bentivoglio, des Florentins & des Vénitiens ; il fut si bien secondé de ses sujets & de quelques soldats rassemblés à ses frais, que le duc fut obligé de lever le siége, quoiqu'il eût également employé la ruse & la force : furieux d'avoir échoué contre un enfant, il mit ses troupes en quartiers dans les villes voisines ; & en attendant, il s'exerça à de nouveaux crimes.

L'amour est la foiblesse des grandes ames ; quelquefois il s'y change en vertu : souvent il en est la source ; mais dans les ames atroces, l'amour

n'eſt qu'une paſſion brutale, une phrénéſie funeſte. Eliſabeth de Gonzague, ducheſſe d'Urbin, envoyoit à Veniſe, avec une ſuite honorable, une de ſes demoiſelles, qui, à une grande naiſſance, joignoit une plus grande beauté ; elle alloit épouſer Jean-Baptiſte Carracciolo, colonel-général de l'infanterie Vénitienne. Le duc de Valentinois vit Eliſabeth, lorſqu'elle traverſoit la Romagne. Il fit partir de Cezena un détachement de cavalerie qui la lui amena, après avoir tué ou mis en fuite tous ceux qui l'accompagnoient. Un des fuyards apporta cette triſte nouvelle à Carracciolo. Cet époux pénétré juſques au fond du cœur, courut au palais ducal, où ayant trouvé le doge Barbarigo & le Conſeil des dix, il leur dit qu'il alloit ſacrifier à ſa vengeance une vie qu'il avoit dévouée à la République ; il leur expoſa avec des traits de flamme ce qui venoit de lui arriver. Le doge & le conſeil furent indignés ; on eſſaya de l'appaiſer : on promit de le venger ; on

envoya le secrétaire du conseil au duc de Valentinois, pour lui faire des reproches de la part de la république, & pour réclamer Elisabeth : on écrivit au pape qui ne fit aucune attention aux plaintes du sénat. César se contenta de promettre de faire rechercher le coupable, nia qu'il le fût, & répondit à l'ambassadeur de France, qui lui faisoit les plus vives remontrances, que pouvant avoir de bon gré les plus belles femmes, il n'étoit pas vraisemblable que pour en avoir une, il eût voulu se porter à une telle violence. Il jouoit ainsi le sénat qui, ayant le Turc sur les bras, remit sa vengeance à un autre tems.

Le duc de Valentinois, aux approches du printems, recommença à battre Faënze, qui, après une défense suvie & obstinée, fut obligée de capituler, du consentement de Manfredi, à condition qu'on ne toucheroit aux biens ni aux personnes des habitans, & que Manfredi auroit la liberté de se retirer où il voudroit.

Le duc exécuta le premier article ; mais il retint Manfredi dont l'amour de ses sujets, les liaisons avec les Vénitiens, la parenté des Bentivoglio, & sur-tout la beauté la plus parfaite de son tems, causerent la perte. Le duc le fit conduire au château Saint-Ange ; & quand il l'eut forcé à servir à ses infâmes plaisirs, il le fit jetter dans le Tybre. On l'y trouva au bout d'un an, ayant une pierre au col, & près de lui deux jeunes gens attachés ensemble par la main, l'un de quinze & l'autre de vingt-cinq ans.

Le duc qui avoit pris le titre de *duc de la Romagne*, entreprit de chasser les Bentivoglio de la ville de Boulogne ; mais n'en pouvant venir à bout à force ouverte, il trouva le moyen de leur susciter des conspirations, afin de les exciter à faire périr les conspirateurs, & d'affoiblir ainsi leurs propres états : il se lia avec ces princes, en obtint deux mille fantassins & deux cens hommes d'armes qu'il joignit à sept cens

hommes d'armes & à cinq mille hommes de la meilleure infanterie de toute l'Italie ; & avec ces troupes il essaya de s'emparer de la Toscane, & d'étendre ses états de l'une à l'autre mer. Il fit entendre aux ambassadeurs, que son projet étoit de rétablir dans Florence, Pierre de Medicis ; mais la France vint traverser ses desseins, se réservant à elle seule de donner à la république un nouveau gouvernement, ou de rétablir l'ancien : forcé de se retirer à six milles de Florence, le duc détruisit par le fer & par le feu tout ce qu'il ne put enlever, & mit le siége devant Piombino.

Son orgueil & la cruauté de son caractere monterent à l'excès, quand il vit les François engagés dans la guerre de Naples ; rien alors ne le retint plus. Les Colonnes, par leur alliance avec les Sforces & avec le roi de Naples, étoient odieux à la France, à l'Espagne & au pape. Un si grand nombre d'ennemis les effraya. Fabrice & Prosper Colonne remirent

au pape les clefs de toutes leurs places, & leurs bienfaits, que S. S. donna au cardinal Borgia.

Ces vexations ne suffisoient point aux dépenses & à l'avidité des Borgia. Alexandre trouva des ressources dans les riches successions du cardinal de la Rouere, du cardinal de Capoue, du cardinal Zeno & de plusieurs autres, dont il s'empara.

Cette avidité donna lieu à un événement assez singulier. Le cardinal de Lisbonne ayant été subitement attaqué d'une maladie que les médecins jugerent mortelle, fit demander au pape la permission de tester; elle fut refusée. Le cardinal voulant frustrer Alexandre, prit le parti de donner tout ce qu'il avoit d'argent & d'effets, de la main à la main, à ses amis & à ses domestiques; mais malgré la décision des médecins, le cardinal revint en santé, & se trouva ainsi dépouillé, de son vivant, de ses propres mains.

Cependant l'armée Françoise repassa à Rome; le duc de Valentinois

abandonna le siége de Piombino ; & après s'être arrêté quelques jours auprès du pape, il alla rejoindre les François, qui n'ayant trouvé aucune résistance en-deçà ni au-delà du Vulturne, assiégerent Capoue que Fabrice Colonne défendoit. Ce général étoit entré en négociation : le duc de Valentinois, à la faveur de ce commencement de capitulation, fit entrer ses troupes dans la ville ; les François les suivirent : ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrerent ; la ville fut livrée au pillage ; les retraites les plus sacrées furent violées. Plusieurs femmes des plus considérables & des plus belles avoient cherché un asyle contre la brutalité du soldat, dans une tour où elles s'étoient renfermées. Le duc de Valentinois la fit enfoncer, en choisit quarante qu'il destina à ses plaisirs. Le nombre des morts monta à six mille ; tous les officiers de marque resterent prisonniers : les plus considérables étoient Hugues de Cardonne, & Ranuce de Marciane, ce-

lui-ci échut au duc ; il mourut d'une blessure que Vittellozzo fit empoisonner. Il demanda qu'on lui remît Colonne ; mais Jourdain Ursin, son ennemi, le réclama ; on le lui accorda : Ursin oublia leurs anciennes querelles & le sauva. Frédéric céda enfin Naples aux François ; Piombino céda aussi à la fortune du duc.

Cependant le pape travailloit de toutes ses forces à l'aggrandissement de sa maison ; il composoit à ses enfans des états de tous ceux dont il dépouilloit les seigneurs de la Romagne : il donna le duché de Népi à Jean Borgia, qu'il avoit eu d'une autre que Vanoza, & le duché de Sermonette à dom Rodrigue d'Arragon, fils de dom Alphonse & de Lucrece, qui se maria bientôt après avec dom Alphonse d'Est, fils aîné du duc Hercule de Ferrare, une des maisons les plus puissantes d'Italie. Le faste avec lequel la nôce fut célébrée, indisposa encore les mécontens, & excita les cris des malheureux ; mais ceux qui oserent se plaindre,

furent ou étranglés ou jettés dans le Tibre.

Il y avoit une ligue pour rétablir Pierre de Medicis dans Florence. Le pape ni son fils, n'étoient point entrés dans ce projet ; mais ils dissimulerent. Ils entreprirent la conquête d'Urbin ; mais comme il y avoit tout à craindre pour le duc, s'il déclaroit une guerre ouverte, il eut recours à la trahison. Le pape s'attacha à endormir le duc d'Urbin, sur tous les mouvemens & les préparatifs qui auroient dû l'alarmer. Le duc de Valentinois poussa plus loin la perfidie, sous prétexte de vouloir assiéger Camerin ; il emprunta l'artillerie du duc d'Urbin, s'engagea d'envoyer ses troupes à Vittellozzo en Toscane : le duc d'Urbin promit tout & fit complimenter César ; mais à peine l'envoyé du duc fut-il congédié, que le traître fit partir en hâte deux mille fantassins qui entrerent dans ses états, passa lui-même à Nocera & entra sur les terres du duc, mettant tout à feu & à sang sur son passage : le duc

se préparoit à lui envoyer des présens, lorsqu'il apprit que les troupes de ce perfide investissoient ses états & venoient de tous côtés fondre sur lui : alors, après avoir exhorté ses sujets de ne point irriter la cruauté du tyran, il sortit d'Urbin, avec son neveu. Ils se travestirent en paysans, suivis seulement de deux domestiques & parvinrent, l'un à Mantoue, & l'autre à Savonne.

Le duc de Valentinois entra triomphant dans Urbin ; mais sa joie fut diminuée par l'évasion du duc & de son neveu : il tenta vainement de s'assurer de la personne du cardinal de la Rouere, par une perfidie semblable. Avant de quitter Urbin, il pilla le palais ducal, enleva toutes les richesses que tant de grands hommes de cette maison y avoient accumulées, & sur-tout la bibliotheque que Frédéric avoit formée.

Le duc de Valentinois retourna au siége de Camerin, & envoya secrettement des troupes en Toscane contre les ordres de Louis ; les Florentins

l'accuſerent auprès du roi d'être l'auteur de cette guerre, d'aller de vexations en vexations, d'avoir formé le projet de ſe rendre maître de l'Italie, & de n'attendre que le moment de conſpirer contre le roi de France lui-même. Louis fut ſi irrité, qu'il envoya aux Florentins les Suiſſes & de l'artillerie, & qu'il déclara qu'il iroit lui-même enlever la Romagne au duc de Valentinois.

Celui-ci preſſoit vivement Camerin : Jules Céſar de Varanne, qui défendoit cette ville, fut obligé de capituler ; mais tandis qu'on diſcutoit les articles du traité, le duc fit attaquer la ville par toute ſon armée, & s'en empara. Jules Céſar tomba entre ſes mains, ainſi que ſes deux fils, que le tyran fit étrangler peu de jours après ; leur pere avoit heureuſement envoyé l'aîné, Jean-Marie, à Veniſe, afin de le mettre à couvert de tout accident.

Toutes ces cruautés & ces uſurpations jetterent l'alarme dans l'Italie : les princes s'unirent ; la Toſcane mit

fin à ſes troubles. Ainſi, dans la tempête, ſoldats, matelots & paſſagers finiſſent leurs querelles, pour ne ſonger qu'à ſe ſauver de l'orage. Les chefs de parti craignant pour leurs états & pour eux-mêmes l'ambition du duc, ſe retirerent auprès du roi de France ; les uns, pour en trier vengeance ; les autres, pour l'empêcher de faire de nouvelles uſurpations.

Le roi, qui avoit beſoin des Borgia, ſe contenta de donner des eſpérances aux mécontens. C'étoient les Urſins, les Baglions, Vittellozzo, Petrucci, les ducs de Ferrare, d'Urbin, le marquis de Mantoue, le cardinal de la Rouere, Bentivoglio, les ambaſſadeurs de Veniſe & de Florence.

Le duc de Valentinois, inſtruit des bonnes diſpoſitions de S. M. ſe rendit auprès d'elle, déguiſé en chevalier de Malthe : il prit, en paſſant à Ferrare, le prince Alphonſe d'Eſt, ſon beau-frere. Ses ennemis qui le croyoient perdu dans l'eſprit du roi, furent bien ſurpris de le voir arriver

à Milan : ils furent effrayés quand ils virent qu'il en étoit bien accueilli & qu'il le défendoit contre ses accusateurs dont il avoit rendu suspecte la fidélité pour le roi ; mais ils le furent bien davantage, lorsque le roi fit déclarer par un envoyé à Jean Bentivoglio, qu'Imola étoit de la dépendance du pape, & qu'il ne pouvoit l'empêcher d'en recouvrer la souveraineté, mais qu'il seroit libre à lui & à ses enfans d'y vivre en simples particuliers, & d'y jouir du revenu de leurs domaines.

Les mécontens se liguerent entr'eux ; la nouvelle de la surprise de la citadelle de Saint-Leon par Louis Paltroni, & du recouvrement que le duc d'Urbin avoit fait de son état, par la faveur du peuple, les excita à de nouveaux efforts. Le cardinal Ursin, Paul & Charles Ursin, Vitellozzo, Vitelli, Jean-Paul Baglion, Oliverotto da Fermo, Annibal Bentivoglio, représentant son pere, & Antoine de Venaffre, ministre de Pandolfe-Petrucci, s'assemblerent à

Magione, dans le Péroufan, & fignerent une ligue, par laquelle ils s'obligérent de mettre fur pied fept cens hommes d'armes & fept mille fantaffins, avec partie defquels les Bentivoglio attaqueroient le duc de Valentinois, du côté d'Imola, tandis que le refte ferviroit à reprendre Pezare & Rimini, & à fecourir le duc d'Urbin; mais pour ne point indifpofer le roi, on convint que leurs troupes iroient par-tout où on les enverroit pour fon fervice.

A la premiere nouvelle de cette ligue, le duc demeura interdit; mais fon intrépidité lui fit envifager un certain plaifir dans ce nouvel obftacle qui, une fois vaincu, le mettoit audeffus de tous les autres. En attendant qu'il pût leur déclarer une guerre ouverte, il leur fit une guerre de rufe. Tandis qu'il perfuadoit à Louis, que les ligués étoient foutenus par les ennemis de la France, il lioit des correfpondances fecrettes avec chacun d'eux en particulier, pour les rendre fufpects les uns aux autres,

Cependant leurs troupes reprirent Pergola ; le duc & Paul Urſin taillerent en piéces la troupe de dom Michel & de dom Hugues de Cardonne : Camerin avoit rappellé ſon ſouverain. C'en étoit fait des conquêtes du duc de Valentinois, ſi les alliés euſſent ſoutenu leurs efforts ; mais ils ſe laiſſoient amuſer par ſes négociations, & lui donnerent le tems de rétablir ſes affaires & le moyen de les détruire enſuite. Le roi lui envoya quatre cens lances : le duc raſſembla des troupes ; Alexandre lui en envoya. Enfin les alliés intimidés, ſe virent réduits à accepter les propoſitions qu'il leur avoit faites. Il pouvoit les vaincre, il aima mieux les trahir. Il les laiſſoit, diſoit-il, les maîtres des conditions, promettoit toutes les ſatisfactions qu'ils deſireroient. Les Baglions & les Vittellozzo furent les plus difficiles à tromper ; mais enfin ils ſe précipiterent comme les autres dans ſes filets. Enfin le traité fut ſigné à des conditions avantageuſes pour les mécontens.

Le

Le pape & son fils s'attacherent d'abord à détruire dans leur esprit, les soupçons & la méfiance, afin de pouvoir leur porter des coups plus assurés. Le pape proposoit des alliances avec sa famille aux Ursins son fils les accabloit de caresses: on leur faisoit espérer la thiare.

César ayant repris Camerin & le duché d'Urbin, envoya ordre à Paul Ursin, au duc de Gravina, à Vittellozzo & à Oliverotto da Fermo, d'aller prendre Sinigaglia, que Jeanne de Montefeltro gardoit pour son fils François-Marie de la Rouere; dès qu'il sçut que cette ville étoit prise, il ordonna aux Ursins & aux autres capitaines de faire camper leurs troupes aux environs de la ville, où il se rendroit le lendemain, pour l'attaque de la citadelle: ils obéirent. Lorsqu'il arriva, Vittellozzo, Paul Ursin, le duc de Gravina, le chevalier Ursin & Oliverotto allerent au-devant de lui; il les reçut avec politesse & avec affection: ils conçurent quelques soupçons sur le grand

nombre de troupes qu'il conduisoit. Quand ils voulurent se retirer, il les retint. Paul entra le premier, les autres suivirent; César, sous quelque prétexte, passa dans son appartement: alors dom Michel, le ministre de ses cruautés, avec une troupe de gens armés, les attaqua & leur cria de se rendre prisonniers; ils mirent l'épée à la main: Vittellozzo blessa un des assaillans; mais ils furent désarmés, conduits en prison; & la nuit suivante, Vittellozzo & Oliverotto furent étranglés. Le duc garda les Ursins, jusqu'à ce qu'il sçût ce que le pape avoit fait de son côté: il ordonna que l'on attaquât, que l'on pillât leurs quartiers & qu'on essayât de prendre Fabius, fils de Paul; mais ce seigneur s'étoit enfui: ensuite le duc lui-même alla passer au fil de l'épée les soldats de Vittellozzo, à qui la place s'étoit rendue.

De son côté, le pape avoit fait arrêter le cardinal Ursin, dans le tems qu'il alloit le féliciter sur la prise de Sinigaglia, l'abbé d'Alvianne, le

protonotaire Urſin & Jacques de Sainte-Croix, enfermés avec lui, ainſi que l'archevêque de Florence, Renaud Urſin. Le gouverneur de Rome, par ordre du pape, fit enlever & tranſporter au Vatican tous les meubles du palais de Mont-Jourdain, en chaſſa avec indignité la mere du cardinal, princeſſe âgée de plus de quatre-vingt ans, & qui ne put trouver aucun aſyle, par la crainte du pape. Le cardinal Urſin fut renfermé au château Saint-Ange, & les richeſſes de ſa maiſon furent envahies. Le duc fit étrangler Paul Urſin, le duc de Gravina & le chevalier Urſin; s'empara de Citta di Caſtello & de Pérouſe, demanda aux Siennois de lui livrer Petrucci; mais n'ayant pu l'obtenir, il entra ſur leurs terres, mit tout à feu & à ſang, épouvanta les peuples qui, fuyant devant lui, emportoient ou cachoient tout ce qu'ils pouvoient; les ſoldats qui ne trouvoient que des vieillards, les ſuſpendoient avec des cordes, allumoient au-deſſous d'eux des braſiers

pour leur faire avouer les lieux où les effets étoient cachés, & les laissoient ainsi périr. Les Siennois furent contraints de faire la paix, & de faire sortir Petrucci qui, accompagné du chancelier, du duc de Valentinois, de Jean-Paul Baglion & de nombre de soldats, gagna Pise & se sauva. Le duc revint à Rome, ravageant également les terres de la Toscane & celles de l'église : il assiégea Bracciano ; mais le Roi qui protegeoit Jean Jourdain Ursin, fit lever le siége : il attaqua Cera, & la ville se rendit.

Le pape, de son côté, s'emparoit, avec son armée, de Palombaro, de Lanzano, de Cervetri & de plusieurs autres places qui appartenoient aux Ursins. Comme il craignoit que la détention du cardinal ne soulevât le peuple, les princes & les seigneurs de cette maison, il parut avoir des égards pour lui ; il adoucit sa prison, il permit que sa mere lui fît apporter à manger : sous prétexte de quelques effets qu'on n'avoit pas trouvés dans

son palais, cette permission fut retirée; les effets furent remis, & la permission fut rendue; mais il étoit déja empoisonné. Lorsqu'il fut sur le point d'expirer, Alexandre assembla un consistoire, & représenta que les Ursins avoient projetté de surprendre Rome & de la saccager; conseilla aux cardinaux de munir leurs palais de gens de guerre & d'artillerie; accusa le duc de Valentinois d'être d'intelligence avec eux, & lui reprocha d'avoir épargné Bracciano. Le lendemain, le cardinal expira: on lui fit de très-belles funérailles; après quoi, le pape envoya au duc une partie de l'artillerie du château Saint-Ange, & un ordre d'assiéger Bracciano; mais la paix entre le roi de France & l'archiduc interrompit toutes les opérations. Le duc revint à Rome; & dès qu'il y fut arrivé, le cardinal d'Est en sortit: il aimoit dona Sancha, la femme de dom Geoffroi, que César son beau-frere aimoit aussi; il craignit la vengeance de son rival: le cardinal Jean-Michel n'évita point

celle d'Alexandre qui le fit empoisonner par son échanson.

Le roi de France vouloit terminer les différends des Borgia avec Jean Jourdain ; mais ils tirerent la négociation en longueur, afin de pouvoir agir en liberté, quand le roi seroit occupé à réparer ses pertes dans le royaume de Naples. Pour se procurer des sommes dont il avoit besoin, le pape fit une promotion de neuf cardinaux. C'étoient les plus riches prélats de la cour ; à peine la cérémonie de la réception du chapeau fut-elle finie, que le pape & son fils formerent le projet d'en faire mourir une partie, pour s'emparer de leurs immenses richesses ; ils résolurent de les empoisonner avec quelques anciens des plus riches, dans un repas qu'ils donnerent près du Vatican, dans la vigne du cardinal Adrien Cornetto, évêque & clerc de la chambre, trésorier général & secrétaire des brefs. Le duc de Valentinois envoya au sommelier du pape une certaine quantité de bou-

teilles de vin empoisonnées, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui désigneroit. On étoit dans le mois d'Août; le pape & le duc arriverent chez le cardinal, lorsque la chaleur commençoit à tomber. Le pape qui avoit chaud, avant de se mettre à table, demanda à se rafraîchir; le hazard voulut que le sommelier fût absent. Le sous-sommelier qui ignoroit l'ordre que le duc avoit donné, & qui croyoit que ce vin étoit le meilleur, en donna à l'échanson; le pape, & le duc qui entra au même instant, en burent. A peine se fut-on mis à table, que le pape tomba dans une convulsion violente qui le renversa; le duc fut attaqué des mêmes symptomes: on les porta au Vatican. A l'évanouissement du pape succéda une fiévre si ardente, que tous les secours de la médecine devinrent inutiles; enfin la maladie en délivra le monde & l'église, au bout de huit jours. Il reçut tous ses sacremens, & mourut après un pontificat de onze ans, sans avoir nom-

mé une ſeule fois Lucrece ni le duc de Valentinois. Il étoit âgé de ſoixante & onze ans. Ainſi périt ce tyran, qui joignit les vices les plus abominables à l'impiété la plus ouverte, la politique de Tibere à la cruauté de Neron, dont l'exemple eût perdu la religion, ſi ſes fondemens étoient moins ſolides.

Le duc de Valentinois fut ſauvé par ſa jeuneſſe, & par la force des remedes & de ſon tempérament. On le mit pluſieurs fois dans le ventre d'un taureau : il fut long tems malade, lorſqu'il lui étoit le plus néceſſaire de ſe bien porter *. Il fit enlever de la chambre du pape plus de deux cens mille ducats, & quantité de vaſes d'or & d'argent. La mort d'Alexandre qui fut pour l'Italie le ſignal de la joie, fut pour ſon fils celui du déclin de la fortune. Ceux que le duc avoit opprimés, ſe montrerent avec audace ; les Colonnes entrerent les premiers dans la

* Voyez aux obſervations la note IV.

Campagne de Rome, pour recouvrer les terres dont il les avoit dépossédés. Le duc se réconcilia avec les Colonnes, pour s'en faire un rempart contre les Ursins dont il avoit versé le sang; il leur rendit leurs états. Le duc d'Urbin recouvra ceux de François-Marie de la Rouere; les peuples rappellerent les seigneurs de Pezare, de Camerin, de Citta di Castello & de Piombino. Les habitans de Rimini, encore attachés au duc, refuserent d'ouvrir leurs portes à Malatesta. Baglion, Louis Ursin & d'Alvianne se rendirent maîtres de Pérouse, en chasserent les partisans du duc; & Baglion aida les Ursins à reconquérir leurs états.

Cependant le trouble régnoit dans Rome; le duc tenoit le Vatican: le château Saint-Ange étoit occupé par l'évêque de Nicastre, qui en étoit gouverneur; Charles Tancé commandoit deux mille fantassins, que le sacré collége avoit levés. On négocia avec le duc & avec le gouverneur du château; on les confirma

dans leurs charges, & ils prêterent le serment de fidélité; mais les troubles ne firent qu'augmenter; d'un côté, Prosper Colonne, avec quantité de troupes Espagnoles; de l'autre, le comte de Pitigliano & Fabius Ursin, avec deux cens cavaliers & plus de deux mille fantassins entrerent dans Rome. Les derniers, furieux contre les Borgia & contre les Espagnols qui lui étoient attachés, & qui avoient mis le feu au palais du Mont-Jourdain, en prirent la vengeance la plus cruelle. On dit que Fabius ayant tué un homme de la maison des Borgia, se lava les mains & la bouche dans son sang. D'un autre côté, les troupes du duc, celles de Consalve qui étoient sur les frontieres de l'état ecclésiastique, l'armée de France déja campée près de Népi, faisoient craindre au sacré collége de nouveaux malheurs. Il envoya chercher les ambassadeurs de France & d'Espagne, de l'Empire & de la république de Venise, les pria de faire sortir de la ville tous les gens de faction, d'engager le duc

d'en ſortir avec ſes ſoldats, &, en cas de refus, de menacer de l'y contraindre. Les ambaſſadeurs, pénétrés de la juſtice de cette demande, n'étoient embarraſſés que pour le duc, duquel enfin ils obtinrent que le ſacré collége lui donneroit un libre paſſage, tant dans la ville que dans l'état eccléſiaſtique, pour lui, pour ſes gens de guerre, ſon artillerie & ſon bagage.

Les Urſins & Colonne abandonnerent Rome. La paix fut jurée de toutes parts. Le duc feignit d'aller à Tivoly, continua ſon chemin vers Népi, de-là à Citta-Caſtellana, qui étoit proche de l'armée Françoiſe, commandée par le marquis de Mantoue, en la place de la Tremouille, qui étoit reſté malade en Lombardie.

Les cardinaux étoient aſſemblés; & en cinq jours Piccolomini, cardinal de Sienne, fut élu pape, & prit le nom de Pie III. Son grand âge, & un mal à la jambe gauche dont il ne pouvoit jamais guérir, le firent choiſir comme par proviſion;

en effet, il mourut le vingt-sixieme jour de son pontificat.

L'armée Françoise, grossie des troupes du duc de Valentinois, qui, à son départ, se trouva presque sans défense, prit la route de Naples. Il apprit que Baglion & d'Alvianne se disposoient à passer à Rome & à se faire justice. Ne se croyant point en sûreté à dix milles de la ville, où il étoit convenu qu'il resteroit pendant la vacance du saint siége, il demanda un sauf-conduit au pape, pour y rentrer; mais à peine y fut-il que Consalve fit publier à son de trompe, que tous les sujets de ses maîtres, de quelque maniere qu'ils le fussent, se rendissent, dans un certain tems, à l'armée qu'il commandoit; édit qui privoit le duc de ses meilleurs capitaines, tous sujets de la couronne d'Espagne. Le duc, pour éprouver ses troupes, leur ordonna de marcher vers Bracciano où il vouloit se retirer; mais les Ursins & les Baglions ayant sçu son dessein, allerent au-devant de lui; une bonne partie de

ſes Eſpagnols l'ayant abandonné, il rentra dans Rome ; voyant qu'on le pourſuivoit juſques dans le palais, il obtint du pape, qui étoit mourant, la permiſſion de paſſer dans le château Saint-Ange, où il entra avec les cardinaux d'Oriſtagny, de Salerne, de Sorente, & Borgia avec ſes deux filles & les petits ducs de Sermonette & de Népi. Cette retraite lui aſſura la vie, mais lui coûta tous ſes états.

(IV.) Tous les capitaines & les ſoldats qui l'avoient ſuivi dans ſon bonheur, l'abandonnerent dans le déclin de ſa proſpérité ; les villes qui lui étoient encore fideles, dans la Romagne, voyant qu'il ne pouvoit les ſecourir, rappellerent leurs anciens maîtres, ou ſe donnerent à la république de Veniſe.

Le pape venoit d'expirer ; le cardinal de S. Pierre-ès-Liens, le plus illuſtre par ſa naiſſance & par ſon génie, fut élu preſqu'avant que le ſacré college fût aſſemblé, & prit le nom de *Jules II.* Il donna au duc de Valentinois un logement dans le pa-

lais ; & craignant de voir la Romagne ſous le pouvoir de la république de Veniſe, il chercha les moyens de relever les affaires du duc, qui l'auroit tenue comme vicaire de l'égliſe ; mais S. S. n'avoit ni armes ni argent, & le duc n'avoit que très-peu de troupes. Céſar propoſa au pape de lui remettre ſes places en dépôt, afin que la république de Veniſe les reſpectât ; & S. S. les auroit rendues enſuite. Le pape aima mieux lui permettre de ſe tranſporter par mer à Spetia, delà par terre, dans les états du duc de Ferrare, & enſuite dans la Romagne. Le duc prit le chemin d'Oſtie, à la tête d'une troupe conſidérable, au nom du pape.

Les Vénitiens étoient ſur le point d'occuper toute la Romagne ; Jules ſentit la néceſſité de recevoir la démiſſion des places qui tenoient encore pour le duc ; il lui envoya dire qu'il l'acceptoit, afin que les Vénitiens ſuſpendiſſent toute hoſtilité, mais le duc refuſa alors de la faire ;

le pape le fit arrêter ſur les galeres ſur leſquelles il s'étoit déja embarqué. Jugeant de l'ame de Jules par la ſienne, Borgia ſe crut perdu; mais il fut reçu dans le palais avec les mêmes honneurs qu'on avoit accoutumé de lui rendre; & le pape l'accabla de careſſes. On recommença à négocier, & le duc donna au pape la citadelle de Cézena qui étoit retournée immédiatement au ſaint ſiége. (V.)

Le pape envoya Pierre Oviedo, Eſpagnol, au gouverneur, afin qu'il ſe rendît; mais le gouverneur le fit jetter par-deſſus les murailles, en diſant que c'étoit une action infâme d'obéir à un maître qui étoit dans les fers. Ce trait engagea le pape d'en venir à un traité avec le duc de Valentinois.

Ce traité portoit que, dans l'eſpace de quarante jours, le duc remettroit les citadelles de Cezena & de Bertinoro; qu'il donneroit ſa démiſſion de celle de Forli, & qu'il ſe feroit cautionner par des banquiers

de Rome, pour quinze mille ducats que demandoit le gouverneur de cette derniere place, pour les dépenses qu'il disoit y avoir faites. Que le pape, de son côté, le feroit accompagner à Ostie, où il resteroit dans le fort, sous la garde du cardinal Caragial, jusqu'à ce qu'il eût accompli ses promesses. Qu'il le laisseroit aller en liberté où il lui plairoit, s'il les remplissoit; & s'il y manquoit, il le renverroit prisonnier au château Saint-Ange.

Le traité fut exécuté; il demanda à Consalve un sauf-conduit, & deux galeres pour passer à Naples, où les cardinaux Borgia & Remolino s'étoient retirés. A peine eut-il le sauf-conduit, que craignant toujours quelque trahison, il se rendit à Nettuno, d'où il arriva à Naples, où Consalve le reçut avec les apparences d'une sincere amitié; il approuva ses projets, y ajoûta, lui permit de lever des troupes dans le royaume, & enfin il lui prêta un nombre de galeres pour le porter dans les terres de Pise;

mais le jour qu'il devoit s'embarquer, Confalve après l'avoir embraffé tendrement, l'arrêta prifonnier au nom de fon roi. Le duc pouffa un profond foupir, maudit le deftin qui l'avoit trahi, & effaya de s'échapper, mais inutilement; il fut conduit en prifon, fans qu'il fût fecouru de perfonne. Le pape, de fon côté, qui avoit à craindre pour lui & pour les autres princes Italiens, l'efprit faux, inquiet & remuant du duc, avoit engagé Confalve à obtenir cet ordre; & Confalve avoit porté le roi à le donner, dans le tems même qu'il accabloit Borgia d'amitié & de careffes.

Le duc fut conduit en Efpagne, efcorté par quantité de vaiffeaux de guerre, commandés par Profper Colonne. Il fut conduit à Concilia, & renfermé enfuite dans le château de Medina del Campo. Deux ans s'étoient écoulés, lorfqu'il trouva le moyen de s'évader par une corde: le comte de Benevent lui tenoit des chevaux tout prêts; il s'enfuit auprès

du roi de Navarre son beau-frere. Il vouloit passer en France ; mais le roi avoit fait sa paix avec le roi d'Arragon, & étoit brouillé avec le roi de Navarre. Il ne payoit plus ses pensions au duc, & lui avoit confisqué le duché de Valence.

Le roi de Navarre faisoit la guerre à Louis de Beaumont, son vassal, qui s'étoit révolté. Dans un combat qui se donna près de Viane, le duc faisoit admirer son courage ; ils achevoient la défaite de leurs ennemis, lorsqu'il fut tué d'un coup de lance ; genre de mort qu'il ne devoit pas espérer, après une vie tissue de tant de cruautés & de perfidies. Son corps fut trouvé sur le champ de bataille, & transféré à Pampelune, dont il avoit été archevêque dans sa jeunesse.

Thomasi, son historien, qui nous a laissé son portrait, le peint avec des taches sanguinolentes sur le visage, comme si la nature eut voulu avertir ceux qui l'approchoient, de se garantir contre sa cruauté. Plus débauché

que voluptueux, il se porta aux excès de la lubricité la plus détestable: faux & dissimulé, il aimoit mieux employer la trahison que la force des armes, quoiqu'il fût un des hommes le plus brave de son siécle. Ingrat & sanguinaire par nature, il ordonnoit un assassinat de sang froid, & engraissoit, comme son pere, les victimes qu'il dévouoit à la mort, long-tems avant de les dévorer; ce qu'il y a de plus étonnant dans la vie de ces deux monstres, c'est qu'à l'exception de la ligue des mécontens, qu'on doit regarder comme un traité d'union défensive, il n'ait jamais éclaté de conspiration contre eux.



OBSERVATIONS

Sur la Vie de Borgia.

(I.) ON sçait que Machiavel propose César Borgia comme le modele de son prince; sur quoi Amelot de la Houssaie, qui veut exécuser la politique atroce du secrétaire de Florence, met en question, si César de Borgia, que Machiavel propose à imiter, est un bon modele? Il répond que ç'en est un très-bon pour les princes nouveaux, c'est-à-dire pour ceux qui, de particuliers, sont devenus princes par usurpation; mais que ç'en est un très-mauvais pour les princes héréditaires. La raison qu'il en donne, c'est que les premiers ne sçauroient conserver l'état usurpé, sans être cruels, du moins au commencement, parce qu'ils ont pour ennemis tous ceux qui ne trouvent pas leur compte à ce changement.

Ceux qui ont en horreur la politique

barbare de Machiavel, ont cru que tout ſon livre intitulé *le Prince*, n'étoit qu'une allégorie ſatyrique de la politique du duc de Valentinois. En effet, comment imaginer qu'un homme d'un auſſi grand génie que Machiavel, ait pu louer, de ſang froid le plus cruel des tyrans, lui qui ſe fit toujours honneur d'aimer la liberté? La ſeule maniere d'excuſer l'opinion de Machiavel ſur Céſar de Borgia, c'eſt d'avouer que s'étant mis dans la néceſſité d'être cruel, il avoit tout à riſquer en ceſſant de l'être. D'ailleurs, Machiavel ne parle que de la cruauté politique du duc de Valentinois; car quant aux meurtres, aux empoiſonnemens, au fratricide, aux déprédations & aux vols particuliers qu'il commit en ſociété avec ſon pere, ſoit par jalouſie, ſoit pour ſe procurer de l'argent, il n'y a ni prétexte ni raiſon d'état qui puiſſe en diminuer l'horreur. On verra, dans le cours de cette hiſtoire, que ces deux hommes féroces firent ſouvent périr ceux qu'ils employerent pour

l'exécution de leurs crimes : ils eurent certainement raison de briser ces instrumens détestables ; mais personne ne les excusera de les avoir employés. Voici un exemple dans lequel Machiavel excuse le duc de Valentinois dans l'un & l'autre cas ; c'est dans le *chap. 7 de son Prince* *.
» Quand il eut pris, dit-il, la Romagne,
» considérant qu'elle avoit eu des sei-
» gneurs avares, qui avoient plutôt dé-
» pouillé que policé leurs sujets, & que
» les vols, les factions, les meurtres
» régnoient dans la province, il jugea
» que, pour la pacifier & la rendre
» obéissante au bras royal, il y falloit
» établir un bon gouvernement. Il choisit
» pour cela, un *Remiro d'Orco*, homme
» cruel & actif, à qui il donna tout pou-
» voir. En peu de tems ce gouverneur
» remit tout en bon état, & s'acquit une
» très-grande réputation. Mais depuis, le
» duc craignant qu'une autorité si excessive

* On s'est servi de la traduction d'Amelot.

» ne devînt odieuse, érigea au milieu
» de la province une chambre civile, où
» chaque ville avoit son avocat; & comme
» il voyoit que les rigueurs du passé lui
» avoient attiré de la haine, il s'avisa, un
» matin, de faire pourfendre *Remiro*,
» & de faire exposer sur la place de
» Cezene, les piéces de son corps, plan-
» tées sur un pieu, avec un couteau en-
» sanglanté à côté, pour montrer au peu-
» ple, que les cruautés commises ne ve-
» noient point de lui, mais du naturel
» violent de son ministre; ce qui en
» effet surprit, & contenta tout ensemble
» les esprits.

(II.) *Aut Cesar, aut nihil.* Cette devise donna lieu à ces deux vers que Sannazar fit, lorsque la fortune commença d'être contraire au duc de Valentinois :

Omnia vincebas, sperabas omnia Cæsar;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

On fit les deux distiques suivans sur le même sujet :

Aut nihil, aut Cæsar, vult dici Borgia : quidni ?
Cùm simul & Cæsar possit & esse nihil.

Borgia Cæsar erat, factis & nomine Cæsar,
Aut nihil, aut Cæsar dixit, utrumque fuit.

(III.) *Fit une promotion de douze cardinaux.* Le distique suivant fut fait sur les simonies d'Alexandre :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum :
Vendere jure potest, emerat ille priùs.

Les vers suivans font allusion à la tyrannie de ce pontife :

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & iste :
Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

(IV.) *Celui du déclin de sa fortune.* Machiavel, dans le même chapitre, après avoir examiné les moyens que César prit pour parvenir à sa fortune, & de sa conduite

» duite à l'égard des affaires présentes ;
» mais quant à celles de l'avenir, dit-il,
» comme il avoit à craindre qu'un nou-
» veau pape ne voulût lui ôter ce qu'A-
» lexandre lui avoit donné, il tâcha d'y
» obvier par quatre moyens ; 1° en ex-
» terminant toute la race des seigneurs
» qu'il avoit dépouillés, pour ôter au
» pape toute occasion de les rétablir ;
» 2° en se conciliant tous les gentils-
» hommes Romains, pour pouvoir tenir le
» pape en bride par leur moyen ; 3° en
» se faisant le plus de créatures qu'il pou-
» voit dans le sacré collége ; 4° en se
» rendant si grand seigneur, avant que
» le pape mourût, qu'il pût de lui-même
» résister à un premier assaut. De ces
» quatre choses, il en avoit exécuté trois
» avant la mort d'Alexandre ; & la qua-
» trieme étoit presque faite ; car des sei-
» gneurs dépouillés, il lui en échappa
» très-peu : toute la noblesse Romaine
» étoit dans ses intérêts, & la plûpart
» des cardinaux dans sa dépendance.
» Quant à l'accroissement de son état,

» il penſoit à ſe rendre maître de la
» Toſcane, où il poſſédoit déja Pérouſe
» & Piombino, outre Piſe qui s'étoit miſe
» ſous ſa protection, & qu'il ne tenoit
» plus qu'à lui d'envahir, comme n'ayant
» plus à ménager les François chaſſés du
» royaume de Naples par les Eſpagnols;
» & d'ailleurs, les autres ayant beſoin de
» ſon amitié, après quoi Luques & Sienne
» tomboient, ſoit en haine des Florentins,
» ou par crainte; & les Florentins n'y
» pouvoient remédier. Et ſi cela eût
» réuſſi, comme il fut arrivé ſans doute
» l'année même qu'Alexandre mourut;
» il devenoit ſi puiſſant & ſi accrédité,
» qu'il eût pu ſe ſoutenir lui-même, ſans
» dépendre nullement d'autrui; mais cinq
» ans après qu'il avoit commencé de tirer
» l'épée, Alexandre le laiſſa malade à
» mourir, environné des armées de deux
» grands rois ennemis, & n'ayant point
» d'autre état effectif, que la Romagne,
» & tout le reſte en l'air: or il étoit ſi
» brave, & ſi habile à connoître quand
» il falloit gagner ou ruiner les hommes;

» & les fondemens qu'il avoit gagnés en
» si peu de tems étoient si bons, que
» s'il eût été en santé, ou qu'il n'eût pas
» eu deux puissantes armées à dos, il
» eût surmonté toutes les difficultés. Et
» ce qui montre que ses fondemens étoient
» bons, c'est que la Romagne l'attendit
» plus d'un mois ; & que bien que les
» Baglioni, les Vitelli & les Ursins fussent
» venus à Rome, ils n'y purent rien faire
» contre lui, tout moribond qu'il étoit.
» Et s'il ne put pas faire élire pape celui
» qu'il vouloit, du moins il fit exclure
» ceux qu'il ne vouloit pas ; mais tout
» lui étoit aisé, s'il n'eût pas été malade,
» quand Alexandre mourut. Et dans le
» tems que Jules II fut élu, il me dit
» qu'*il avoit pensé à tout ce qui pouvoit*
» *arriver après la mort d'Alexandre, &*
» *mis remede à tout ; mais qu'il n'avoit*
» *pas deviné qu'il dût être en danger de*
» *mort au tems même que mourroit son*
» *pere.* Tout cela bien considéré, je ne
» sçais que reprendre dans la conduite
» du duc ; au contraire, il me semble le

» devoir propofer à imiter à tous ceux
» qui monteront au trône par la fortune
» & par les armes d'autrui, d'autant
» qu'ayant un grand courage & de grands
» deffeins, il ne pouvoit pas gouverner
» autrement; car fes projets n'ont échoué
» que par fa maladie & par la briéveté
» du pontificat d'Alexandre. C'eft pour-
» quoi le prince nouveau qui veut s'affurer
» de fes ennemis, fe faire des amis;
» vaincre par la force ou par la rufe;
» être aimé & craint des peuples, ref-
» pecté & obéi des foldats; fe défaire
» de ceux qui peuvent ou qui doivent lui
» nuire, introduire de nouveaux ufages;
» être grave & févere, magnanime &
» libéral; détruire une milice infidele &
» en faire une à fa mode; entretenir l'a-
» mitié & l'eftime des princes, afin qu'ils
» lui faffent du bien, ou du moins qu'ils
» craignent de lui faire du mal; celui-là,
» dis je, ne fçauroit trouver des exemples
» plus réunis que les actions du duc de
» Valentinois. Tout ce qu'on peut lui re-
» procher, eft le mauvais choix qu'il fit

» en la personne de Jules II ; car s'il ne » pouvoit pas faire un pape à sa mode, » il étoit maître de l'exclusion de tous » ceux qu'il ne vouloit point : or il ne » devoit jamais consentir à l'exaltation » des cardinaux qu'il avoit offensés, ou » qui, devenant papes, avoient lieu de » le craindre ; car les hommes nous of- » fensent ou par crainte ou par haine. Il » avoit offensé les cardinaux Saint-Pierre- » ès-liens, Colonne, Saint-George & » Ascagne. Tous les autres, excepté le » cardinal de Rouen, & les sujets Es- » pagnols qui étoient liés d'intérêt ou de » parenté avec lui, venant à être papes, » le devoient appréhender. Ainsi la pru- » dence vouloit qu'il essayât premiére- » ment de faire élire un Espagnol ; & » ne le pouvant pas, qu'il acceptât le » cardinal de Rouen, & non S. Pierre- » ès-liens, qui fut cause de sa ruine. Tant » se trompent ceux qui croient que les » bienfaits nouveaux font oublier aux » aux grands les anciennes offenses. »

(V.) *Qui étoit retournée au saint siége.*

Machiavel, après avoir donné des éloges à Alexandre VI, pour avoir aggrandi l'état eccléſiaſtique, quoique ſon intention ne fût que d'aggrandir ſon fils, ajoûte » que Jules, ſon ſucceſſeur, trou- » vant l'état accru de toute la Romagne, » les factions des barons éteintes par » les rigueurs de ſon prédéceſſeur, & » avec cela, un chemin ouvert aux » moyens de théſauriſer, » (ce qu'aucun pape ne s'étoit encore aviſé de faire, avant Alexandre;) non-ſeulement il ſuivit ces traces; mais enchériſſant même par-deſſus, il ſe mit en tête d'acquérir Boulogne, de ruiner les Vénitiens & de chaſſer les François de l'Italie; ce qui lui réuſſit, avec d'autant plus de gloire, qu'il fit tout cela pour aggrandir l'égliſe, & non pour avancer les ſiens.





LA VIE DE GIANNOTI MANETTI.

GIANNOTI Manetti, d'une famille illuſtre dans Florence, naquit le 5 Juin 1396. On l'inſtruiſit dans les lettres & dans le négoce. Il continua à faire des progrès dans cette ſcience utile ; mais jaloux d'acquérir de la gloire, il ſe livra tout entier aux lettres ; les langues latine, grecque & hébraïque lui devinrent familieres. La phyſique, la géométrie, & la théologie même, furent ſes études favorites. Un jour il ſe trouva engagé à diſputer avec Léonard Arétin, ſecrétaire de la république, & un des hommes les plus ſçavans de ſon tems. Giannoti, vainqueur, piqua l'amour-propre de Léonard qui, au défaut des raiſons, s'aviſa (ſelon l'uſage) de lui dire des injures. Le jeune homme les ſouffrit avec le reſpect dû à un homme de

cet âge, de ce mérite & de ce rang. Le lendemain, Léonard va le trouver, le mene sur le bord de l'Arno, lui témoigne toute l'estime qu'il lui a inspirée, s'avoue coupable, & lui demande pardon. Ce trait de Léonard est assurément un des plus beaux qui soient dans l'histoire.

L'état ecclésiastique avoit des attraits pour Giannoti. En Italie, pour qui n'en auroit pas ? Il y renonça cependant pour une femme aimable, qui lui donna plusieurs enfans, dont la plûpart hériterent du mérite du pere. Il parvint aux premieres charges de l'état ; & il s'acquit dans les postes une réputation d'éloquence & de pénétration si marquée, qu'aucun orateur n'osa entrer en lice avec lui. Un talent si distingué lui valut d'abord la dignité d'ambassadeur de la république auprès de celle de Genes ; & il y mérita un applaudissement universel. De retour dans sa patrie, chargé d'une répartition d'impôts, il se comporta si bien dans ce périlleux emploi, qu'il satisfit tout

le monde. Ce ſuccès engagea les magiſtrats à lui confier un office plus difficile ; ce fut de lever un impôt ſur le clergé. On veut qu'il faſſe vendre les biens de ceux qui n'ont point ſatisfait aux impôts. Cette commiſſion ſemble devoir le perdre ; il s'en acquitte ſi bien, qu'il a le plaiſir de voir que tous ſatisfont, & qu'il n'eſt obligé de faire vendre les biens de perſonne. Elu vicaire de Piſe, il y ramene l'abondance, & réconcilie les familles. Lorſqu'une guerre étrangere inquiéte les citoyens qui lui ſont confiés, ſa vigilance & ſa fermeté font échouer les projets des ennemis. Cependant, au milieu de tant de travaux, de tant de ſoins, de tant d'inquiétudes, il écrit les Vies de Socrate & de Séneque.

Alphonſe régnoit à Naples, & y faiſoit régner les ſciences & les beaux arts : armé pour la querelle du pape Eugene IV, il menaçoit les Florentins qui s'intéreſſoient pour Jacques Sforce, ennemi du pontife. Les Florentins ſentirent la néceſſité de flé-

chir ce monarque ; & Giannoti à qui l'on confia cette commiſſion, paſſa leurs eſpérances. Rappellé dans ſon pays, il y vit mourir Léonard Arétin ; & la patrie ayant réſolu de décerner la couronne de laurier à l'illuſtre mort, Giannoti, comme le plus éloquent de Florence, fut chargé de l'oraiſon funébre, & mérita les plus grands éloges.

On ſçait combien la haine des papes étoit encore redoutable dans le XVe ſiécle. Eugene IV déteſtoit les Florentins; ils lui en avoient donné ſujet. Tandis que ce pontife étoit à Florence, ils avoient indignement maſſacré un officier eſtimable qu'Eugene avoit pris à ſon ſervice. Le pape vouloit lancer ſes foudres ; Giannoti fut prié de les détourner ; & ſon éloquence, auſſi douce que ſolide, triompha du reſſentiment du ſaint pere. Député une ſeconde fois à la cour de Naples, pour féliciter Alphonſe ſur le mariage de ſon fils, il enchanta ce prince par ſon éloquence, & en reçut des honneurs

extraordinaires. Nommé vicaire de Piſtoie , il y montra le même déſintéreſſement & les mêmes lumieres qu'à Piſe ; de ſorte que l'envie elle-même fut obligée d'applaudir à ſes vertus.

Un nouveau pape étant monté ſur le trône de ſaint Pierre, Giannoti fut élu pour l'aller féciliter. Il comptoit haranguer en ſecret ; mais la réputation de l'orateur ayant engagé le ſaint pere à donner aux Florentins une audience publique, il fallut parler devant un auditoire composé des plus illuſtres ſçavans d'Italie : il les étonna tous ; & l'orateur de Veniſe, quelque habile qu'il fût, le céda au Florentin. Nous paſſons pluſieurs occaſions où le génie de ce ſçavant rendit les ſervices les plus ſignalés à l'état, ſoit auprès du prince de Rimini, qu'il détacha habilement de l'alliance d'Alphonſe, ſoit à Veniſe où ſa politique éclaira les deſſeins de cette Ariſtocratie, ſi célebre par ſa ſageſſe, ſoit à Florence, où, créé membre de la ſeigneurie, il détourna

le danger dont cette ville étoit menacée par des troupes qui, après l'avoir défendue, n'étoient point payées.

Envoyé une quatrieme fois vers Alphonse, il apprend que ce prince a fait une alliance avec les ennemis de Forence, & doit chasser tous les Florentins de ses états : il le va trouver, lui reproche en termes respectueux, mais fermes, l'inconstance de sa politique ; & s'il ne le ramene point aux intérêts de son pays, du moins il obtient un délai pour ses compatriotes, & une sûreté pour leurs biens. Nicolas V, un des plus grands papes qui aient existé, & fait pour sentir tout le mérite de Giannoti, lui donna la charge, aussi importante que lucrative, de secrétaire du saint siége. En même tems cet orateur a une occasion nouvelle de faire admirer ses talens. L'empereur Frédéric IV allant à Rome, pour y recevoir la couronne impériale, passa par les états de Florence ; Giannoti est le chef de l'ambassade qu'on lui

envoie, & on le charge unanimement de haranguer ce prince. Dans une circonſtance où il faut encore complimenter cet empereur, Giannoti n'a point cet honneur : le grand Côme de Médicis, qui le hait, lui préfere Charles Arétin ; mais celui-ci s'étant trouvé embarraſſé, notre orateur eſt forcé d'y ſuppléer, & en acquiert plus de gloire. Le ſuccès le fait élire, tout d'une voix, pour accompagner Fréderic à Rome ; il y va ; & Nicolas V lui confere le titre de *chevalier*. Au milieu des ſoins que lui donne ſa légation, il ſe ménage des momens pour l'étude, & c'eſt alors qu'il compoſe une excellente Diſſertation ſur le couronnement des empereurs.

Tant de ſervices rendus à ſa patrie, ne ſont payés que d'ingratitude. On refuſe de lui tenir compte des dépenſes de ſa légation ; on le taxe à des ſommes ſupérieures à ſes facultés ; enfin on ſe comporte ſi mal avec lui, qu'on le contraint de prendre le parti de s'exiler lui-même,

& d'aller à Rome avec ses enfans. Ce parti forcé est traité par ses ennemis de crime d'état ; on lui enjoint de comparoître devant la seigneurie, dans dix jours ; & on le menace de le déclarer rebelle, s'il n'obéit pas. Le motif d'un arrêt si rigoureux est singulier : son grand crime est, porte cette condamnation, d'avoir dédié son livre de l'Excellence de l'homme au roi de Naples, qu'on regardoit comme l'ennemi secret de la république. Une haine si marquée fait voir à Giannoti tout ce qu'il a à craindre, quelque parti qu'il prenne. Nicolas V, pour le tirer d'embarras, lui donne la qualité de légat ; titre sacré qui lui permet de reparoître dans sa patrie, sans en craindre les fureurs. Il s'y montre en effet, confond ses adversaires, regagne l'affection du peuple, se fait donner la permission d'aller demeurer à Rome ; & avant de partir, il est créé décemvir ; dignité éminente qui, dans les circonstances pressantes, arme d'une

autorité sans bornes dix citoyens. Il rend dans cette place des services essentiels à l'état ; & lorsque sa commission, terminée avec succès, a mis le comble à sa gloire, il se retire à Rome, où il jouit de tous les avantages que lui procure l'estime du pontife. La mort de Nicolas l'engage à profiter des bienfaits d'Alphonse, qui l'appelle à Naples. Dans ce dernier séjour, il trouve une occasion de rendre à ses ingrats compatriotes un service essentiel. Alphonse qui ne les aime point, donne l'ordre de confisquer tous les biens des Florentins qui sont dans ses états, & il partage la dépouille entre ses courtisans. La plûpart des intéressés ont été les plus cruels persécuteurs de Giannoti; mais cet excellent homme, oubliant tous ses ressentimens, va implorer Alphonse, & obtient la restitution. Ce trait désarme enfin l'envie ; & personne ne rougit plus d'avouer la supériorité de son mérite.

Dans un voyage qu'il fait à Florence, il voit tous ses concitoyens

réunis dans les sentimens de vénération & de reconnoissance, lui donner dans leur amour le prix le plus flatteur pour la vertu. Il ne jouit pas long-tems de sa gloire ; des bains chauds qu'il prend pour se guerir de la gale, la font rentrer ; & il en meurt.



LA VIE DE PHILIPPE STROZZI.

FLORENCE avoit joui long-temps de la liberté. Les richesses, les belles actions, les vertus de Côme & de Laurent de Médicis, en donnant un nouveau lustre à leur patrie, une opulence nouvelle, une plus grande gloire, avoient forgé des fers à d'imprudens concitoyens, que l'admiration avoit conduits pas-à-pas à une douce servitude. Les vices de Pierre de Médicis, indigne héritier de ces grands hommes, avoient fait appercevoir le joug imposé par ses ancêtres : un peuple nourri dans la liberté, se lassa d'un dur esclavage ; & bientôt après la naissance de Philippe Strozzi, les Florentins briserent leurs chaînes, chasserent le tyran, & proscrivirent toute sa famille. La mort de Pierre ne diminua rien de la haine du gou-

vernement, contre les Médicis ; & sa veuve Alphonsine, retirée à Rome, avec ses deux enfans Laurent & Clarice, n'y trouva un asyle, que par le crédit de son beau-frere, le cardinal Jean de Médicis. Cependant les Soderini & les Strozzi, & les autres familles attachées à la liberté, jouissoient de toutes les graces, & s'étoient partagé les principaux emplois. Telle étoit la situation des affaires, lorsque Philippe, âgé de de vingt ans, commença à attirer les regards : on voyoit à la fois dans le jeune Strozzi, de la politesse à l'égard de ses égaux, & le respect à l'égard de ses supérieurs, de même qu'une modestie admirable dans tous ses discours & dans toutes ses actions. Sa noblesse, sa beauté, son sçavoir, ses mœurs, ses richesses, qui, selon l'opinion générale, surpassoient celles de tout autre Florentin, le faisoient sans contredit, considérer plus qu'aucun jeune homme de sa ville. Le cardinal de Médicis, toujours rempli du projet de rétablir sa famille, sen-

tant combien une alliance avec un homme si considéré, feroit utile à ses desseins, fit proposer à la mere de Philippe, de lui faire épouser Clarice de Médicis : ce mariage étoit dangereux ; s'unir avec la fille d'un proscrit, c'étoit, en quelque façon, se rendre suspect d'être partisan de la tyrannie, & armer contre soi les magistrats. Le texte d'une loi Florentine, & plus encore les belles qualités de la princesse, firent évanouir les scrupules de Philippe ; & ce jeune seigneur partit secrettement de la ville, alla à Naples, où il engagea sa foi à Clarice. Bientôt le bruit s'en répandit à Florence ; ses ennemis crierent avec fureur. Les partisans de la liberté crurent voir dans cette démarche hardie, une intelligence avec les tyrans. Le gonfalonier Soderini la déclara une rebellion évidente ; & le jeune Philippe, cité au tribunal de la république, se vit réduit à redouter toutes les fureurs du fanatisme républicain. Le plus sûr sembloit de ne pas comparoître ;

il prit le parti le plus généreux : il alla lui-même à Florence, plaida sa cause avec force ; & malgré la haine du gonfalonier, il en fut quitte pour une forte amende & un exil de trois ans ; mais Clarice étant venue à Florence, sa beauté, ses vertus, ses larmes intéresserent tous les cœurs ; & au bout de quelques mois, son époux fut rappellé. On connoît les fameux démêlés de Jules II & de Louis XII. Le monarque excommunié par le pontife, voulut faire déposer celui-ci ; & les Florentins accorderent la ville de Pise, pour y tenir le concile qui devoit dégrader Jules. Un interdit général ne fut que le prélude du ressentiment du saint pere ; il prit aussi-tôt les Médicis sous sa protection, & résolut de les rétablir dans la souveraineté de Florence. Stuffa chargé, de la part de cette ambitieuse famille, de lui gagner des partisans à Florence, s'adressa d'abord à Philippe, que les liens qu'il avoit formés, paroissoient devoir attacher à la grandeur des Médicis.

Philippe agit ici en ame foible. Il falloit ou se déclarer entiérement pour les Médicis, & par-là mériter leur entiere confiance, ou révéler sur le champ le complot aux magistrats, & faire arrêter l'émissaire des rebelles. Il ne fit ni l'un ni l'autre; il refusa, non en citoyen généreux, mais en homme timide, les offres qu'on lui faisoit; & cependant il fit évader le traître qui tentoit sa fidélité. Le lendemain il révéla au conseil les projets des Médicis; mais ceux-ci n'en réussirent pas moins. Des troupes qu'ils avoient toutes prêtes, s'emparerent de la petite, mais forte ville de Prato, voisine de la capitale; & par les fureurs qu'ils y exercerent, ils jetterent la terreur parmi les Florentins. Les partisans secrets du cardinal levent alors le masque; introduisent ce prélat; s'emparent de l'hôtel de ville, & convoquent une assemblée générale. Philippe étonné du tumulte, envoie demander à Jules de Médicis, neveu du cardinal, ce qu'il doit faire.

On lui conseille, ou plutôt on lui ordonne de venir armé sur la place; il s'y rend, donne par cette démarche une approbation tacite à la violence des tyrans, & se flatte, par cette complaisance, de partager avec eux le souverain pouvoir; mais il a la douleur d'entendre nommer soixante-douze conseillers, entre les mains desquels on remet l'administration; gens tous vendus aux Médicis. Pour lui, on ne daigne pas même le proposer : ainsi il s'est rendu odieux aux amis de la liberté, & ne s'en voit pas plus favorisé des maîtres. La mort de Jules ouvre un nouveau champ; & l'ambition du cardinal vainqueur, & ses intrigues l'élevent sur le trône de l'église, sous le nom de *Léon X*. Laurent, neveu du nouveau pontife, & beau-frere de Philippe, est chargé du gouvernement de Florence; & Philippe devient alors l'esclave & l'adulateur du prince, qui paye sa servitude, en lui accordant quelques graces.

Léon X meurt; Adrien VI,

qui lui succéde, ne régne qu'un an; & Jules de Médicis est décoré de la tiare, sous le nom de *Clément VII.* Appellé par ce pape, & revêtu, pour la troisieme fois, de la charge de trésorier de Rome, Philippe fait dans toute l'Italie un commerce immense, & acquiert des richesses prodigieuses. Cependant le pontife & l'empereur Charles V se brouillent au sujet des affaires du Milanois; les troupes impériales entrent dans Rome, & forcent Clément à se refugier dans le château Saint-Ange, où, assiégé, & prêt de tomber entre les mains des vainqueurs, il ne s'en arrache que par un traité honteux, & en donnant Philippe pour ôtage. Mais à peine l'armée s'est-elle retirée, que le saint pere, furieux de l'humiliation où il a été obligé de descendre, oublie & sermens & ôtages; & le fer, le feu à la main, il entre sur les terres des Colonnes, partisans de l'empereur, qui, indigné de la mauvaise foi de Clément, leve le fer sur la tête de

l'ôtage. Philippe prêt à être immolé, ſe dérobe à la mort, en entrant dans la juſte vengeance de l'empereur, & en s'offrant de la ſeconder. Il propoſe de chaſſer les Médicis de Florence, de lui rendre la liberté, & de la mettre entiérement dans les intérêts de Charles. Tandis qu'il eſt occupé de cette idée, l'accord ſe fait entre les deux puiſſances ; & Philippe devenu libre, retourne vers Clément, qui feint de lui pardonner.

Tout-à-coup les affaires ſe brouillent plus que jamais. Le connétable de Bourbon s'avance vers Rome, la pille, & fait le pape priſonnier. Florence qui s'eſt déclarée contre l'empereur, tremble d'eſſuyer un ſort ſemblable ; les bons citoyens qui voient tout dans le trouble, ſongent à en profiter pour rappeller la liberté dans leurs murs. Laurent n'eſt plus ; le jeune Hyppolite de Médicis, qui lui a ſuccédé, régne ſous la tutelle du cardinal de Cortone. Philippe ſollicité de toutes parts, de ſe joindre

au

au parti qui veut proſcrire la domination, balance long-temps, ne ſe détermine qu'à la voix de Clarice, femme intrépide & immortelle, qui oubliant les intérêts de ſon ſang, ne voit que la gloire de délivrer ſa patrie. L'éloquence de cette heroïne échauffe les timides, raſſure les incertains, & amène tout au point d'une révolution prochaine. Philippe alors s'avance vers Florence, s'y montre, & recueille aiſément le fruit des travaux de Clarice. Hippolite & ſon frere, cardinal, chaſſés, ſe refugient dans des places fortes où Philippe les ſuit; mais prêt à frapper le dernier coup, en faiſant arrêter le duc, il ſe laiſſe jouer par ce jeune homme qui lui échappe & garde ſes forteresſes. Soit imprudence, ſoit colluſion, cette faute le rend odieux à ſes concitoyens; & ne pouvant ſoutenir ce poids, il ſe rend à Lyon où ſa fermeté, ſa bonne conduite, ſon courage, ſauvent la partie la plus riche de la ville, dont une populace furieuſe vouloit piller les comptoirs.

Les affaires de Florence changent ſubitement. Les troupes réunies du pape & de l'empereur l'aſſiégent & la prennent ; on forme un autre gouvernement, & on établit pour duc, Alexandre de Médicis, avec une autorité modérée. Philippe va auſſi-tôt s'excuſer auprès de Clément, de ce qu'il a fait contre ſa maiſon, & rejette tout ſur ſa femme. Clément qui le hait, mais qui le voit utile à ſes deſſeins, feint d'être calmé, & lui offre, comme un moyen d'expiation, l'indigne emploi de donner des fers à ſa patrie, en la ſoumettant à l'abſolu pouvoir d'Alexandre. Il s'en charge, y réuſſit, obtient quelques graces ; mais il s'apperçoit bientôt que ceux qui changent de parti, ſelon le vent de la faveur, deviennent ſuſpects à tous : en effet, Alexandre ne tarde pas à lui montrer toute ſa haine, en le mortifiant, en lui cherchant même des crimes pour le perdre. Une occaſion favorable s'offre à ce prince. Une dame qu'il aimoit, voulant s'aſſurer de la conſ-

tance de son amour, a recours à des drogues qu'elle croit propres à le fixer, & propose au cuisinier de les mêler avec les mets. Alexandre qui en est instruit, feint d'être persuadé qu'on a voulu l'empoisonner, & ses soupçons tombent aussi-tôt sur Philippe. Celui-ci n'échappe que par un trait de générosité de Salviati, qui, ennemi juré de l'accusé, & consulté par le pape, sur ce crime prétendu, disculpe un homme dont il croit avoir lieu de se plaindre, & lui sauve la liberté ou la vie. Peu de temps après, un favori du duc, attaqué par des assassins, dénonce Pierre Strozzi, fils aîné de Philippe, comme le chef de ses meurtriers; & cette accusation force ce jeune seigneur à fuir de sa patrie, & à se refugier en France. Philippe voyant clairement que le duc avoit formé le dessein de le perdre lui & sa famille, prit à son tour le parti de perdre le tyran. Alexandre méritoit à la lettre tout l'odieux de ce nom. Voluptueux, cruel & perfide, jamais les remords n'arrêterent son cœur,

quand il fallut verſer le ſang, ou deshonorer une femme. La haine de la patrie, que ſes crimes lui avoient méritée, ſembloit ouvrir une route facile pour le chaſſer du trône ; mais un puiſſant obſtacle s'oppoſoit au vœu public. L'empereur avoit, en quelque ſorte, promis une de ſes filles naturelles à cet indigne prince, qui recherchoit avec ardeur cette alliance, comme le gage de la ſtabilité de ſon régne. Philippe & pluſieurs autres exilés comme lui, ſentirent la néceſſité de faire échouer un projet qui détruiſoit les leurs. Ils furent, en conſéquence, à Naples pour repréſenter à Charles qui s'y trouvoit, les crimes énormes de ſon futur gendre, le vœu de tous les Florentins, & la gloire dont cet empereur ſe couvriroit en leur rendant la liberté. Ici Philippe ſe montre bien ; il n'épargne ni tréſors, ni peines, ni crédit, ni fatigues, ni dégoût. Il dédaigne les propoſitions flatteuſes qu'on lui fait en particulier, pour le détacher des autres conjurés ; & lorſqu'il voit que

le mariage décidé annonce des fers à ſa patrie, il ſe retire avec ſes aſſociés, après une proteſtation vigoureuſe, contre toutes les uſurpations du duc. On aime à l'entendre répondre au cardinal de Grandvelle, qui lui propoſoit la reſtitution de ſes biens confiſqués à Florence: « A Dieu ne plaiſe que perſonne puiſſe jamais m'accuſer d'avoir vendu la liberté de ma patrie, & que mes biens de Florence ayent été le prix de ce marché. Si j'en avois fait plus de cas que de l'honneur & du devoir, je ne me ſerois pas volontairement exilé, ni venu ici porter plainte contre le duc. Je me garderai bien de refuſer mon ſecours à mes concitoyens, toutes les fois que l'occaſion favorable, pour les ſervir, s'offrira à moi. » On applaudit encore à la réponſe qu'il fit au cardinal du Bellai, lorſque cet ambaſſadeur de France lui faiſoit un reproche de ce qu'il avoit été implorer Charles V: « Je ſuis, en premier lieu, Florentin, en ſecond lieu, François, & réſolu de demander la liberté

de ma patrie, d'abord à Dieu, ensuite au monde, enfin au diable; & j'aurai une obligation éternelle à celui des trois qui la procurera. »

Philippe, de retour à Rome, & convaincu qu'il n'y avoit rien à espérer de l'empereur, crut qu'il falloit s'attacher entiérement à la France. Il prêta de l'argent à François I, & lui envoya Pierre son fils aîné, pour ménager ses intérêts auprès de ce prince. Comblé de bontés de la part du monarque, il alla bien au-delà des instructions de son pere, & entra dans le service de France, où dans la suite, il devint maréchal. L'empereur irrité permit au duc de Florence de déclarer Philippe rebelle; & cet illustre proscrit ne se croyant plus en sûreté à Rome, alla avec sa famille chercher un asyle à Venise, où il fut reçu avec tous les égards dûs à sa naissance, à ses richesses & à sa réputation. Cependant les violences du tyran de Florence augmentoient tous les jours. Devenu l'objet de l'horreur publique, il se fit des ennemis

jusques dans sa propre famille. Laurent de Médicis, son proche parent, forma le projet de délivrer la Toscane du Néron qui la désoloit : il gagna sa confiance, en lui fournissant les objets de ses débauches ; & un jour l'ayant engagé à venir dans son palais, par la promesse de lui livrer une dame, dont il étoit éperduement amoureux, le perfide l'égorgea dans le lit ; il fuit aussi-tôt, & passa à Venise où il alla trouver Philippe. Philippe, à cette nouvelle, écrit aux cardinaux Florentins de son parti, pour leur conseiller de marcher vers Florence ; en même temps, il donne ordre à son agent à Rome de compter à l'ambassadeur de France dix mille écus, pour faire avancer sans délai trois cens fantassins. Il part lui-même pour Boulogne, avec une grosse somme d'argent, & leve deux mille fantassins. Il s'avance avec ses forces, & se flatte qu'avec celles des cardinaux unis d'intérêt avec lui, il sera en état de surprendre Florence & de

chaſſer les Médicis, lorſqu'il reçoit des lettres des cardinaux qui le prient de ſuſpendre ſa marche, & l'aſſurent que le nouveau duc Côme & ſon lieutenant Vitelli, ſont prêts à entrer en accommodement. Philippe, qui ſent tout le danger de ce délai, obéit en frémiſſant, & perd un temps précieux. Les Médicis l'emploient habilement; ils gagnent le peuple, appellent des troupes, ſe fortifient de toute maniere; & lorſqu'ils ſe voient en ſûreté, ils rompent la négociation avec les conjurés. Ceux-ci veulent reprendre les armes, & preſſent Philippe de ſe mettre encore une fois à leur tête. Philippe, qui a déja dépenſé des ſommes immenſes, qui craint de perdre toute ſa fortune dans la pourſuite d'un ſuccès ſi incertain, qui en voit même des ſuites plus affreuſes encore, héſite longtemps; mais enfin l'amour de la liberté, ſa haine pour les Médicis, les prieres des exilés, les vives inſtances de ſon fils accouru du camp des François pour ſeconder ſon pere,

l'engagent de nouveau dans cette fatale expédition. Trois mille fantaſſins, qui marchent ſous la banniere de France, s'avancent dans la Toſcane, & jettent l'allarme dans le palais du duc. L'impétuoſité de Barthelemi Valori, détruit tout-à-coup de ſi belles eſpérances. Emporté par ſon impatience, & aveuglé par ſa préſomption, il veut prévenir tous les autres, & s'avance juſqu'à Monte-Murlo, petite bicoque, à ſeize milles de Florence, avec ſeulement vingt-cinq cavaliers. Philippe, qui a l'imprudence de l'y ſuivre, eſt effrayé, en arrivant, de voir que cette place qu'on lui a dit imprenable, eſt abſolument ſans défenſe. Pierre Strozzi accourt avec quelques cavaliers, pour ſecourir ſon pere, & donne ordre, en même temps, au reſte des troupes d'arriver ſans délai; mais avant qu'elles arrivent, la place eſt inveſtie par les troupes des Médicis, qui forcent les exilés à ſe rendre priſonniers. Pierre Strozzi ſe fait jour l'épée à la main, à travers les ennemis;

mais ſon pere, arrêté par Vitelli, eſt auſſi-tôt conduit à Florence, & mis dans la citadelle, ſous la garde des troupes de l'empereur. Là, il apprend que Pierre, ſon fils aîné, au lieu d'aller ſolliciter pour lui, a paſſé chez les Turcs; que Léon, ſon autre fils, chevalier de Malthe, & alors dans cette iſle, arrêté par le mauvais temps, ne peut aller que trop tard ſe jetter aux pieds de Charles. Il eſpere que le projet d'une conférence qui doit ſe tenir à Nice, entre le pape, l'empereur & le roi de France, qui a toujours été ſon protecteur, briſera ſes chaînes; mais on l'inſtruit bientôt après, que cette entrevue n'a rien procuré. Enfin on vient lui annoncer que Charles a donné l'ordre de l'appliquer à la queſtion, pour le forcer de s'avouer complice de l'aſſaſſinat du duc Alexandre. Il y va avec fermeté : il ſubit les plus cruels tourmens avec un courage & une ſérénité qui attendriſſent tous les aſſiſtans; il conſole le commandant qui

fond en larmes. Il eſpere que ſa conſtance paroîtra une preuve de ſon innocence, & lui méritera un ſort plus doux. Mais on l'inſtruit que le cardinal Cibo, chargé de ſon affaire, & ſon mortel ennemi, a fait arrêter Gondi ſon intime ami; l'a appliqué à la queſtion; en a extorqué des dépoſitions qui le chargent, & a même ajoûté à ces dépoſitions, pour le rendre plus odieux. On lui vient dire, en même temps, qu'il eſt deſtiné à une ſeconde queſtion. A cette nouvelle, Philippe prend le parti de renoncer à la vie. Il apperçoit une épée qu'un ſoldat qui le gardoit, avoit laiſſée par mégarde dans ſa chambre; il la prend & ſe perce. Il vécut encore deux heures après s'être donné le coup: il mourut à la cinquantieme année de ſon âge. On lui trouva dans le ſein l'écrit ſuivant: « Au Dieu libérateur. Pour » ne plus être expoſé à la rage de » mes cruels ennemis, & de peur » d'être forcé par la violence d'in- » juſtes tourmens, de dire quelque

» chose de préjudiciable à mon hon-
» neur, ainsi qu'à mes parens &
» amis innocens, comme il est arrivé,
» ces jours-ci, à l'infortuné Gondi;
» moi, Philippe Strozzi, j'ai résolu,
» de la maniere dont je le puis, quel-
» que dure qu'elle me paroisse, eu
» égard à mon ame, de m'ôter la
» vie de mes propres mains. Je re-
» commande mon ame à Dieu, sou-
» veraine miséricorde; & je le prie
» humblement, s'il refuse de lui faire
» part de sa gloire, de lui accorder
» du moins ce lieu où se trouvent
» Caton d'Utique & d'autres hommes
» vertueux qui ont fait une fin pa-
» reille à la mienne. Je prie dom
» Juan de Lune, commandant de
» cette citadelle, de faire faire de
» mon sang un mets, pour envoyer
» au cardinal Cibo, afin qu'il se
» rassasie, après ma mort, de ce dont
» il n'a pu se rassasier, tandis que je
» vivois. Il ne lui manque plus que
» cela, pour arriver au souverain
» pontificat auquel il aspire si honteu-
» sement..... Et toi, empereur, je

» te prie, avec toute ſorte de reſ-
» pect, de te mieux informer de la
» conduite des pauvres Florentins;
» d'avoir autrement égard que tu
» n'as fait juſqu'à préſent, au bien
» de leur patrie, ſi ton deſſein n'eſt
» de la détruire. *Philippus Strozzi,*
» *jam jam moriturus : exoriare ali-*
» *quis ex oſſibus meis, mei ſanguinis*
» *ultor.* »

Philippe cultiva les lettres, s'appliqua aux ſciences & chérit les beaux arts. Il aima les plaiſirs, & fut très-ſenſible à l'amour; mais l'amour ne le détourna jamais de ſes devoirs. Il eut de la tendreſſe pour ſes parens, de la chaleur pour ſes amis & de l'humanité. Il acquit des richeſſes prodigieuſes dans le commerce, en n'y apportant que de l'activité & des lumieres, & jamais de la duplicité. En un mot, Philippe eut des talens & des vertus; mais conſidéré comme homme d'état, on ne peut pas le dire un grand homme. Ses variations continuelles décelent la foibleſſe dans ſon ame: tantôt flatteur

des Médicis, il enchaîne sa patrie par intérêt : tantôt partisan de la liberté, il ne l'établit que par ressentiment. Lors même qu'il paroît le plus généreux & le plus décidé contre la tyrannie, ses propres passions paroissent ; & c'est moins l'amour de la liberté publique qui le pousse, que la haine pour Alexandre. D'ailleurs, on le voit faire de grandes fautes dans l'exécution de ses plans. On ne peut lui pardonner sa timidité, ou du moins sa lenteur, quand il s'agit d'arrêter le jeune Hippolite, qui le joue. Il fut imprudent de se fier aux Médicis, après les avoir tant offensés ; il devoit sentir qu'ils ne lui pardonneroient jamais de les avoir chassés de Florence. Enfin sa derniere captivité fut l'effet d'une étourderie bien indigne d'un homme de son expérience & de son âge.





LA VIE

DE PIERRE ARÉTIN.

PEU d'hommes ont joui d'une plus grande réputation, pendant leur vie, que Pierre Aretin; on le regarda comme le premier écrivain qui eût exiſté ; le temps qui apprécie le mérite & les talens, l'a remis à ſa place. Il naquit le 20 Avril 1492, à Arrezzo, ville de la Toſcane. On ne peut rien dire de poſitif ſur ſon origine. Le ſilence qu'il a gardé, ſur ce ſujet, a fait ſoupçonner qu'elle étoit très-baſſe ; & ſes ennemis n'ont pas manqué d'en profiter, pour imprimer mille fables ridicules ſur ſon compte. S'il faut s'en rapporter au généalogiſte de la Toſcane, & à quelques-unes des lettres qu'il a écrites ou qui lui ſont adreſſées, il étoit fils naturel de Luigi Bacci. Le ſoin avec lequel il affecte de diminuer l'opprobre attaché à la

naiſſance des enfans adultérins, pourroit ſervir à confirmer cette opinion. Doni qui ne l'aimoit pas, & le comparoit à l'Ante-Chriſt, avance ſérieuſement qu'il étoit le fruit ſcandaleux des débauches d'un moine & d'une religieuſe; le titre de cette production en annonce le ridicule & le cas qu'on doit faire d'une ſemblable aſſertion : *Terre-moto del Doni, con la ruina d'un gran coloſſo beſtiale Anti-Chriſto, della noſtra etate al vituperoſo d'ogni triſtizia fonte ed origine, membro puzzolente della diabolica falſita, e vero Anti-Chriſto*, &c.

L'enfance d'Aretin n'offre rien de bien intéreſſant. Fontanini prétend que ſes talens ſe développerent de bonne heure, & qu'il fit cette épitaphe de Seraphin d'Aquila.

Qui giace Seraphin, partirti or puoi,
Sol d'aver viſto ſaſſo che lo ſerra.

Mais Aretin n'avoit alors que neuf ans, & ſon éducation avoit été fort négligée; il nous inſtruit lui-même,

qu'on la borna à lui apprendre à lire & à écrire ; qu'il ne ſçut jamais le grec, & qu'il parvint enſuite à avoir une connoiſſance médiocre du latin. Cette épitaphe eſt de Bernard Accolti, qui fut ſurnommé l'*Unico Aretino ;* c'eſt vraiſemblablement ce qui a induit Fontanini en erreur.

Au ſortir de l'enfance, Pierre Aretin compoſa contre les indulgences, un ſonnet qui le fit bannir de ſa patrie. Ce malheur ne le rendit pas plus ſage ; refugié à Peruggio, il y donna des marques de ſon impiété. Il y avoit dans une égliſe très-fréquentée, un tableau qui repréſentoit la Magdelaine aux pieds du Sauveur, & lui tendant les bras ; il trouva le moyen de deſſiner ſecrettement un inſtrument de muſique entre ſes mains.

On prétend que ſa premiere profeſſion fut celle de relieur. A force de voir des livres & des ſçavans, il prit du goût pour la lecture. Avec un eſprit vif, une mémoire heureuſe,

il fit des progrès ; auſſi-tôt il renonça à ſon métier, ſe rendit à Rome, & fut ſucceſſivement employé au ſervice de Léon X & de Jules de Médicis ſon neveu ; tous deux le comblerent de bienfaits.

Ce fut pendant ſon ſéjour à Rome, que le célebre Jules Romain compoſa ſeize deſſins obſcènes, que grava Marc-Antoine de Boulogne. Clément VII, qui étoit alors ſur le trône pontifical, ſévit contre les auteurs. Jules Romain trouva ſa ſûreté dans les états du duc de Mantoue, qui l'avoit appellé pour peindre une galerie. Marc-Antoine fut arrêté & conduit dans une priſon, où il languit long-temps. Aretin s'intéreſſa pour lui ; ſes ſollicitations & le crédit du cardinal de Médicis, le firent remettre en liberté. Aretin, dans la ſuite, voulut voir les deſſins qui avoient donné lieu à cette affaire ; ils échaufferent ſon imagination & lui firent produire ſeize ſonnets. *Io non ſo*, dit Vaſari, *quel fuſſe più bruto*,

o lo ſpettacolo de i diſegni di giulio all' occhio, o le parole dell' Aretino agl' orecchi.

Ces ſonnets furent placés chacun au-deſſous d'un deſſin. Ce recueil, qui ne contient qu'environ vingt pages, eſt devenu très-rare. Les eſtampes n'exiſtent plus, à l'exception de celle qui ſervoit de frontiſpice. Chevillier, dans ſon Livre ſur l'Origine de l'Imprimerie, rapporte qu'un riche marchand de la rue S. Jacques, nommé *Jollain*, homme très-pieux, cherchant à les anéantir, s'il étoit poſſible, découvrit où ſe vendoient les planches de ces deſſins, les paya cent écus & les brûla, perſuadé qu'il détruiſoit les véritables planches originales, gravées par Marc-Antoine. Celles que l'on trouve actuellement, n'ont pas le mérite du deſſin ni du burin des anciennes; elles n'en ont conſervé que l'obſcénité dégoûtante. Qui croiroit que M. de la Monnoye a mis ces ſonnets en vers latins, & qu'il regrette la perte des deſſins, dans la pré-

face qu'il a jointe à ſa traduction?

Les ſonnets firent beaucoup de bruit; le ſcandale réveilla la ſévérité du gouvernement; l'évêque de Vérone, Jean-Mathieu Giberti, conſeiller intime du pape, & ſon dataire, pourſuivit l'auteur avec vivacité; celui-ci contraint de fuir, ſe refugia dans ſa patrie, & voua, depuis ce temps, une haine irréconciliable au prélat.

Jean de Médicis qui, mécontent du ſervice de Charles-Quint, avoit paſſé à celui de François I, voulut s'attacher Aretin, & l'appella auprès de lui. Le poëte refuſa d'abord; il cherchoit à faire ſa paix avec Rome; une aventure malheureuſe, qui lui ſurvint peu de temps après, le força de prendre ſon parti. Son caractere cauſtique & ſon eſprit mordant lui avoient fait des ennemis; quelques-uns mêmes s'étoient vengés cruellement de ſes bons mots, & ne l'avoient pas corrigé. Il ne pouvoit ſouffrir l'évêque Giberti, dont il croyoit avoir à ſe plaindre;

il enveloppoit dans sa haine tout ce qui lui appartenoit. Ce prélat avoit une cuisiniere, contre laquelle il écrivit une satyre. Un certain Achille de la Volta, qui aimoit cette femme, fut vivement piqué de cette injure ; il chercha le poëte, & , le rencontrant dans un endroit écarté, le frappa de cinq coups de poignard.

Cette correction violente passoit certainement la mesure ; Aretin, qui n'en mourut pas, demanda vengeance ; le pape prévenu par son conseiller, ne daigna pas l'écouter. Irrité de cette injustice, Aretin se rendit auprès de Médicis, après avoir signalé son chagrin par les plaintes les plus aigres, auxquelles Berni répondit en vers, qu'une corde, un bâton, ou un couteau réprimeroient l'amertume de son fiel, ou le tariroient tôt ou tard.

...Il y avoit peu d'hommes aussi séduisans qu'Aretin ; son dernier malheur venoit de le rendre plus prudent ; il déploya tous les charmes de son esprit, auprès de Médicis, qui

conçut pour lui la plus tendre amitié. François I, qui le vit aussi à son passage en Italie, ne put s'empêcher de lui donner des marques de sa bienfaisance.

Aretin parut toujours fort attaché à Médicis; il le suivit dans toutes ses campagnes, & ne le quitta qu'après lui avoir vu rendre le dernier soupir. Il renonça dès-lors au service des grands, & se retira à Venise où il s'établit en 1527.

La liberté dont il jouissoit dans cette ville, lui en rendit le séjour agréable. Il y fit imprimer ses *Raggionamenti*, ouvrage en forme de dialogues, & divisé en trois parties. La premiere a pour objet les désordres des religieuses, des femmes mariées & des courtisanes; la seconde porte ce titre : *Il piacevole raggionamento de l'Aretino, nel quale il zopino F...... e Lodovico P...... trattano de la vita e de la genealogia di tutte le corteggiane di Roma.* Dans la derniere, qui est la plus supportable, il est question de la cour.

On ne ſçauroit concevoir avec quelle ardeur on recherchoit tout ce qui ſortoit de ſa plume. On prétend, & il le raconte auſſi dans ſes Lettres, qu'un prince Eſpagnol, pour avoir le premier tout ce qu'il compoſoit, entretenoit un courier exprès, qui lui apportoit ſes ouvrages, à meſure qu'on les tiroit de la preſſe. Il publioit alors cette multitude de libelles, dans leſquels il attaquoit les ſouverains & tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde. Cette hardieſſe ſatyrique lui réuſſit ; elle lui donna une grande réputation, & lui fit prendre le ſurnom de *Fléau des princes*. Pluſieurs ſouverains lui firent des penſions ; & il louoit ordinairement ceux qui le payoient le mieux. Lorſqu'on lui demandoit pourquoi il n'écrivoit pas auſſi en faveur de François I, il répondoit qu'*il en avoit aſſez annoncé les vertus, mais qu'il ne ſe nourriſſoit pas d'air, & que ce monarque n'avoit jamais daigné s'informer s'il mangeoit.* Charles-Quint

lui avoit donné une penſion qui l'avoit décidé.

La peine qu'on prenoit de le rechercher, devoit naturellement lui inſpirer de la vanité; auſſi la pouſſoit-il auſſi loin qu'il étoit poſſible; il écrivoit : *E manifeſto ch' io ſono noto al Sophi, agl' Indiani, e il mondo al paro di qualunque oggi in bocca de la fama riſuoni; che più? I principi tributati da i popoli di continuo, tutta via me loro ſchiavo e flagello tributano.*

Le marquis de Guaſt l'encourageoit à ſatyriſer les ſouverains, à cenſurer leurs défauts : *Et ſi vous en trouvez auſſi quelques-uns à reprendre en moi qui ſuis votre ami*, lui écrivoit-il, *ne m'épargnez pas.* On peut imaginer avec aſſez de vraiſemblance qu'il étoit bien ſûr qu'Aretin n'en feroit rien.

On mépriſoit le poëte & on le ménageoit ; les gratifications venoient le chercher. François I ſuivit l'exemple; il lui envoya une chaîne d'or, du poids de ſix cens écus, dont les

chaînons délicatement travaillés formoient des langues de feu avec cette devise : *Lingua ejus loquetur mendacium.* Les ennemis d'Aretin ne manquerent pas de l'expliquer à leur maniere ; d'autres plus sages, crurent qu'elle signifioit que François étoit persuadé que le poëte le payeroit en louanges, & qu'il l'avertissoit du cas qu'il en feroit. Quoi qu'il en soit, la plûpart des princes sembloient vouloir l'enrichir à l'envi ; les gratifications venoient le chercher ; quelquefois il les demandoit ; on dit que Soliman lui fit aussi des présens. Charles-Quint étant un jour en voyage, & ayant un grand nombre de dépêches à signer, les renvoya toutes à une autre fois, à l'exception d'une lettre dans laquelle il recommandoit Aretin.

Le poëte n'ignoroit aucune de ces anecdotes flateuses pour lui. Aussi crut-il pouvoir porter son ambition, jusqu'au chapeau de cardinal. Il se raccommoda avec Paul III, à qui il le fit demander par le duc de Parme.

Le refus qu'il essuya le chagrina ; sans lui ôter son orgueil & son espoir. Il crut qu'il seroit plus heureux, sous le pontificat de Jules III, qui étoit né comme lui à Arrezzo. Il ne manqua pas de lui écrire à son avénement, & de le louer beaucoup. Le saint pere se contenta de lui envoyer cent écus d'or, avec des lettres de chevalier de Latran, honneur assez mince, mais dont le poëte augura cependant beaucoup. Il n'hésita point à se rendre à Rome, persuadé qu'il pouvoit prétendre aux plus grandes dignités ; il y fut reçu comme il le desiroit ; il obtint une prompte audience ; quand il se prosterna, le pape le releva & le baisa au front. Cette distinction donna une nouvelle force à ses espérances ; elles s'évanouirent bientôt ; il revint à Venise, fort affligé de n'avoir pas réussi ; & pour se consoler, il se vanta d'avoir refusé le chapeau.

Depuis ce temps, Aretin ne quitta plus Venise ; il continua d'écrire ; il traita les sçavans, comme il avoit

traité les princes. Mais sentant que son ignorance pourroit nuire à sa réputation, il voulut s'étayer de quelque sçavant. Ce fut Nicolas-Franco de Benevent qui lui prêta l'érudition dont il manquoit. Le caractere de celui-ci sympathisoit avec celui d'Aretin ; ils passerent quelque temps en assez bonne intelligence ; l'intérêt les divisa ensuite. Ils se séparerent de la maniere ordinaire aux gens de lettres, c'est-à-dire en se déchirant réciproquement.

Les saillies mordantes du poëte lui attirerent souvent des disgraces ; toutes ne furent pas aussi terribles, que celle d'Achille de la Costa, & aucune ne vint à bout de les arrêter. Strozzi, capitaine au service de France, venoit d'enlever le château de Murano, au roi de Hongrie, Ferdinand. Aretin qui étoit alors dévoué à la maison d'Autriche, fit un sonnet contre lui. Strozzi, piqué de ce trait satyrique, lui fit dire qu'il le poignarderoit jusques dans sa maison. Aretin, effrayé de cette menace, &

craignant que le capitaine ne l'exécutât, se barricada chez lui, & ne sortit pas tant que Strozzi demeura dans les états de Venise. Il en fut quitte pour la peur. Le comte d'Arundel, ambassadeur d'Angleterre, auprès de la république, en agit plus cavaliérement. Le poëte avoit dédié le second volume de ses Lettres à Jacques premier; il étoit accoutumé à voir payer ses dédicaces; la cour d'Angleterre lui fit attendre longtemps une récompense, qu'il croyoit lui être dûe; il ne cessa de la solliciter pendant cinq ans. On lui écrivit enfin que le comte d'Arundel avoit ordre de lui compter cinq cens écus; ils ne lui furent pas remis sur le champ. Aretin s'imagina que l'ambassadeur vouloit s'approprier cette somme; il osa même l'en accuser & s'en plaindre publiquement. Le comte d'Arundel qui en fut informé, ne put retenir sa colere; il chargea quelques-uns de ses gens de lui en faire sentir les effets; ses ordres furent exécutés; le poëte désolé de cette

mortification, dont il avoit fait de nombreuſes épreuves, voyant qu'il lui étoit impoſſible d'eſpérer aucune ſatisfaction, s'enveloppa du manteau de la religion, offrit à Dieu les coups qu'il avoit reçus, & dit hautement qu'il pardonnoit à ſes aſſaſſins; il eut la prudence de publier que le comte d'Arundel n'avoit aucune part à cette affaire, pour ſe ménager la liberté de le voir & de lui demander la gratification que Jacques premier lui avoit accordée; il la reçut en effet quelques jours après, & cela ne contribua pas peu à le conſoler de ſa diſgrace.

Perſonne n'étoit plus fier, lorſqu'on plioit devant lui; il étoit fort humble, fort modeſte & fort bas, quand on le menaçoit. On en voit un exemple dans ſon aventure avec le Tintoret. Ce peintre s'étoit brouillé avec le Titien. Aretin, en qualité d'ami du dernier, prit ſon parti dans cette querelle, & lâcha quelques épigrammes contre ſon rival. Le Tintoret le rencontrant un jour, lui dit

qu'il vouloit faire ſon portrait, & le força d'entrer chez lui. Pendant qu'Aretin ſe mettoit dans l'attitude néceſſaire, le peintre vint à lui, d'un air furieux, avec un piſtolet à la main & le regard menaçant. Que voulez-vous donc faire, lui demanda le poëte, en tremblant? Vous meſurer, répondit le Tintoret, & après avoir fini, il lui dit, d'un ton grave, vous n'avez de haut que deux de mes piſtolets & demi. Cette cérémonie qui avoit épouvanté notre auteur, le fit rentrer en lui-même; il ne voulut pas avoir plus long-temps pour ennemi un homme qui faiſoit de pareilles plaiſanteries; il mit tout en uſage pour ſe raccommoder avec lui, & il y parvint

On ſçait que les mœurs d'Aretin n'étoient rien moins que réglées. Il aimoit la bonne chére, le vin & les femmes; il n'étoit pas bien délicat ſur ce dernier article; on nous a conſervé, à ce ſujet, des anecdotes qui devroient être anéanties; toutes ſes ſervantes étoient ordinairement ſes

maîtresses, & il en changeoit souvent. On lui impute même des goûts plus scandaleux, plus bizarres, plus honteux ; il eut quelques filles naturelles qui moururent de bonne heure ; une seule vécut & lui causa des chagrins ; elle se nommoit *Adria*. Il voulut la marier. Diovatelli Rota, apprenant qu'il promettoit de lui donner mille ducats de dot, se présenta pour l'épouser. Il exigea que cette somme fût comptée avant qu'il donnât l'anneau. Aretin demeura huit mois à la rassembler. Son gendre, en attendant, s'établit chez lui ; ce qui déplut beaucoup au beau-pere, qui se plaignoit de l'avidité de Rota. *Il a cependant en nantissement*, écrivoit-il, *une chaîne d'or que j'ai reçue du prince d'Espagne, & une obligation en forme, sur la premiere dédicace que je ferai.* Cette derniere assignation n'étoit pas assez solide pour contenter son gendre. Le duc de Florence consentit à payer une partie de la dot : le mariage se fit ; mais Adria ne fut pas heureuse ; son

époux la traita mal ; Aretin employa tous les moyens imaginables , pour rétablir la paix dans le ménage ; il n'en put venir à bout ; en vain le duc de Florence interposa son autorité , à la priere du poëte ; le gendre fut intraitable ; aussi son beau - pere l'apostrophe-t-il durement dans une de ses lettres. *Benche in quanto al non fare nissuna stima di me simil' cane , non è maraviglia , è ben da stupire del poco rispetto che mostra d'avere lo asinaccio al grand' duca , la cui benignita mansueta , uscendo noi di Pesaro , per il viaggio di Roma , cosi qual era a cavello chiamollo e dissegli : se tu vuoi che non ti si manchi di grazie , tratta la moglie tua , si come di me nata fusse.*

Aretin fut reçu aux académies de Sienne , de Padoue & de Florence ; on n'étoit pas alors si délicat qu'aujourd'hui , sur le caractere & les mœurs des aspirans. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés , il n'en est guères qui méritent la réputation qu'ils ont eue. Ses Lettres

ſont lâches & froides ; Menage qui liſoit bien, & qui ſçavoit tirer parti de ſes lectures, confeſſe qu'après les avoir examinées d'un bout à l'autre, il n'y a rien trouvé, dont il pût faire uſage : *Il n'y a*, dit-il, *que du ſtyle à prendre dans ces lettres*. Le fond de ſes *Raggionamenti* en a fait le ſuccès auprès des libertins. Ses comédies ne ſont qu'un recueil de ſcènes mal couſues enſemble, où la bienſéance & les mœurs ſont toujours violées. Quoi de plus dégoûtant que ſon Maréchal, par exemple ! C'eſt un homme qui n'aime pas le ſexe ; le duc de Mantoue, ſon maître, veut le marier, & promet quatre cens ducats de dot à ſa femme. L'intérêt décide le Maréchal ; il conſent ; mais c'eſt avec une forte répugnance qui ne ſe diſſipe qu'à la vue de l'épouſe qui lui eſt deſtinée, & qui eſt un jeune homme habillé en fille. Son Hypocrite, ſon Courtiſan &c. ſont dans le même goût ; il y attaque les mœurs & quelquefois le clergé. Ces piéces furent cependant repré-

sentées publiquement. Le courtisan, sur-tout, fut joué à Bologne, pendant le carême, en 1537; il y a un certain Maco de Sienne, qui vient à Rome, dans le dessein d'y faire fortune. Il est convaincu que, pour obtenir le chapeau, il doit se rompre au manége de courtisan. Il trouve un maître qui se charge de le former; celui-ci lui fait prendre un bain dans une cuve, qu'il appelle *le moule des cardinaux*; il le frise, le pare, le parfume, lui met des habits somptueux, & lui présente ensuite un miroir qui grossit les objets. Maco, qui se trouve plus gros, s'imagine qu'il a acquis plus de mérite; qu'il n'a qu'à paroître, que toutes les femmes courront après lui, & que la fortune & les dignités viendront le chercher, &c. L'auteur fait venir sur la scène le prieur des Récollets d'*Ara cœli*, & le sacristain de saint Pierre.

Nous avons parlé de ses sonnets. Ses poëmes sont des louanges fades ou des satyres ameres, ou des écarts

de l'imagination, écrits avec esprit, avec facilité, rarement avec goût. Lorsqu'il avoit essuyé quelque correction, il devenoit dévot; il affectoit la plus haute ferveur & composoit des vies des saints & d'autres livres de piété; quelquefois il en faisoit pour les envoyer à des personnes religieuses qui l'en récompensoient par des présens. Aucun de ces ouvrages ne peut se lire, quoi qu'en disent Baillet & Ménage, sur-tout le dernier, qui, en parlant d'Aretin, s'est écrié : *Ubi benè nemo melius, ubi malè nemo pejus.* C'est sa hardiesse, il faut trancher le mot, c'est son impudence qui lui a fait un si grand nom. A force de dire qu'il étoit le plus beau génie, il parvint à le croire, ce qui n'est pas étonnant; mais, ce qui l'est, il parvint à le faire croire aux autres. On le citoit dans la chaire; des auteurs lui dédioient leurs ouvrages; d'autres les lui confioient pour les corriger; on le consultoit; on l'appelloit la *colomne de l'Eglise*, le *flambeau des*

prédicateurs, *le cinquieme Evangéliste*, peut-être parce qu'il avoit écrit une Vie de Jesus-Christ ; on frappoit des médailles en son honneur ; lui-même en faisoit frapper ; dans toutes on voyoit son portrait & cette devise : *Divus Petrus Aretinus flagellum principum*. Il poussa l'impudence, jusqu'à se faire représenter au revers d'une de ces médailles, assis sur un trône, recevant les ambassadeurs des princes qui lui envoyoient des présens, avec cette inscription autour : *I principi tributati da i popoli, il servo loro tributano.* On dit que le Visir de Soliman, le célebre Ibrahim, ayant vu par hazard cette médaille, demanda en riant, où se trouvoit situé l'Empire de ce nouveau potentat ?

Tout cela réussit dans son temps ; il n'en seroit pas de même aujourd'hui ; il éblouit son siécle qui le qualifia de *divin*. Personne ne l'a jugé plus sainement que Montagne ; nous citerons ce qu'il en dit. « Platon » a emporté ce surnom de *divin*,

» par consentement universel, qu'aucun n'a essayé lui envier ; & les Italiens, qui se vantent avec raison d'avoir communément l'esprit plus éveillé, & le discours plus sain que les autres nations de leur temps, en viennent d'étrenner Aretin, auquel, sauf une façon de parler bouffie, & bouillonnée de pointes ingénieuses, à la vérité, mais recherchées de loin, & fantastiques, & outre l'éloquence enfin, telle qu'elle puisse être, je ne vois pas qu'il y ait rien au-dessus des communs auteurs de son siécle ; tant s'en faut qu'il approche de cette divinité ancienne ». Au reste, ce titre se donnoit facilement du temps d'Aretin ; lui-même ne craignit pas de le prodiguer à un peintre de cartes à jouer.

Ses ouvrages de piété ne furent pas à l'abri des censures ecclésiastiques ; on y trouva des hérésies ; ses ennemis ne furent pas les derniers à les chercher, & à les dénoncer à l'inquisition. Ce tribunal les condamna ;

& nous remarquerons que, dans sa sentence, il appelle Aretin *un pauvre homme, un bon homme, qui n'a péché que par ignorance.* Le saint office les défendit ensuite ; ils commençoient à être oubliés ; la curiosité du public se réveilla ; & il n'en fallut pas davantage pour les faire réimprimer

On ne peut asseoir aucun jugement bien sain sur sa religion. Cet homme qui écrivoit indifféremment sur toutes sortes de sujets, qui, après s'être exercé sur les tableaux les plus obscènes, prêchoit ensuite la dévotion sans la pratiquer, avoit-il une croyance bien ferme? Quelques-uns de ses contemporains le regarderent comme un Athée ; nous n'entreprendrons pas d'examiner cette accusation ; il est certain qu'Aretin en avoit la conduite ; & s'il est vrai qu'il ait dit avant sa mort à ceux qui étoient autour de lui, lorsqu'il eut reçu ses sacremens : *Guardate mi di topi or che son' unto*, il ne sera pas difficile de prononcer.

On prétend qu'il fut l'auteur du

livre abominable *De tribus Impostoribus* ; le pere Merſenne qui a lu cet ouvrage, aſſure qu'il y a reconnu le ſtyle de Pierre Aretin ; mais notre poëte n'a jamais écrit en latin ; il convenoit qu'il le ſçavoit à peine ; quelle eſt donc la production latine qui exiſte de notre auteur avec laquelle le pere Merſenne a fait une comparaiſon ?

On ne ſçait pas préciſément en quel temps il eſt mort ; on conjecture que ce fut au commencement de 1556, parce qu'il ne fit plus rien imprimer, depuis le 15 Octobre de l'année précédente, & que Ruſcelli, en 1557, parloit de lui dans ſon Dictionnaire, comme d'un homme mort depuis peu.



OBSERVATIONS

Sur la Vie d'Aretin.

EN lisant les ouvrages de l'Aretin, on ne peut assez s'étonner de la réputation dont il a joui; c'est à son siécle qu'il dut en rendre graces; il n'auroit obtenu que le mépris de celui-ci.

(I.) Nous avons parlé de ses mœurs: ses contemporains ne les ont pas épargnées; nous rapporterons ici ce qu'ils racontent de la maniere dont il mourut; nous n'en garantissons pas la vérité; en tout cas, elle seroit digne de sa vie. Ses sœurs étoient, dit-on, livrées à la débauche la plus crapuleuse & la plus infâme; on prétend qu'Aretin, entendant le récit d'un tour que l'une d'elles venoit de jouer à son amant, se mit à rire avec tant de violence, qu'il tomba de sa chaise & se blessa mortellement. Laurenzini rapporte le fait de la maniere suivante, dans son

Dialogue latin ſur le Rire : *Infandas obſcœnitates de meretricibus, ut aiunt, ſororibus ſuis, cùm audiret, ex riſu ſellam in quâ ſedebat evertiſſe; occiputque vehementer, graviterque ad terram affixiſſe atque alliſiſſe ut extemplò nequiſſimè interiret.* Son goût pour toutes les hiſtoriettes de cette eſpece, rend cette fin aſſez vraiſemblable.

(II.) Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Luc à Veniſe ; on a cru long-temps qu'on avoit réellement gravé cette épitaphe ſur ſon tombeau :

Condit Aretini cinereѐ lapis iſte ſepultos ;
Mortales atro qui ſale perfricuit.,
Intactus Deus eſt illi, cauſamque rogatus ;
Hanc dedit, ille, inquit, non mihi notus erat.

Il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer qu'on ait permis de mettre de pareils vers dans un lieu ſacré ; les voyageurs les plus exacts ne les ont jamais vus. Ceux qui ſe ſont égayés ainſi, ſur Aretin, après ſa mort, n'ont

pas prétendu qu'on fît usage de leurs plaisanteries. Il en parut beaucoup de semblables ; mais c'est toujours la même pensée, retournée de différentes manieres, celle-ci ; qui est en Italien, est la plus ingénieuse :

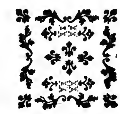
Qui giace l'Aretin poëta Tosco ;
Che d'ognun disse malo fuor che di Dio,
Scusandosi col dir', io no' l conosco.

On a rendu ainsi la premiere en François.

Le temps par qui tout se consume,
Sous cette tombe a mis le corps
De l'Aretin, de qui la plume
Blessa les vivans & les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des monarques de qui la gloire
Est vivante après le trépas ;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelque horrible blasphême,
C'est qu'il ne le connoissoit pas.

(III.) Après sa mort, on lui attribua

beaucoup d'ouvrages qu'il n'avoit pas faits tels que l'*Alcibiade fanciullo à la ſcuola di Pietro Aretino ; il Commento de la grappa intorno al ſonetto :* poiche mia ſpeme e longo à venire troppo , *dove ciarlo e longo delle donne e del mal franceſe ; i dubii Amoroſi* , &c. Il eſt vraiſemblable qu'on a voulu ſeulement faire paſſer ſous ſon nom ces productions obſcènes , & qu'il n'a ſervi que de couverture à quelques poëtes faméliques , qui ſouhaitoient procurer du débit à leurs infâmes écrits.



LA VIE

DE FRERE ELIE DE CORTONE, Premier Général de l'Ordre de S. François.

ELIE naquit à Cortone, ville de Toſcane, ſur la fin du douzieme ſiécle. La noble famille des Coppi, dont il ſortoit, poſſédoit quelque bien dans le territoire d'Orſaia, vers le lac de Traſimene. Ses parens le firent élever dans l'étude des Lettres & des Sciences. Ce fut dans ce temps-là que parut François d'Aſſiſe, qui faiſant profeſſion d'une étroite obſervance des conſeils évangéliques, ſe fit un nombre prodigieux de diſciples. Il parcouroit avec un zèle apoſtolique les contrées de l'Ombrie : Cortone fut une des villes qui le poſſéda le plus long-temps. Il s'y arrêta quatre mois, prêchant la réforme des mœurs & la péni-

tence. Les plus illustres de ceux qu'il s'attacha furent Guido de Vagnotelli & Elie. Il leur demanda s'il y avoit hors de la ville un lieu propre pour s'y établir ? Ils lui montrerent une vallée étroite, entre deux montagnes, arrosée par un torrent rapide, où étoit une petite église, sous le titre de l'*Ange Saint Michel.* Ce lieu étoit du domaine d'Elie, & s'appelloit *les Cellules.* Il fut du goût de François, qui, avec le secours de ses compagnons & celui de la communauté de Cortone, y bâtit sa premiere maison.

Cette solitude vit Elie entrer dans la carriere de la perfection, avec un zèle incroyable. Son esprit ardent l'empêchoit de se contenir dans les bornes ordinaires. Il faisoit succéder l'étude à l'oraison, la méditation à l'étude. Aussi, dès les premieres années, surpassa-t-il les plus exacts de ses freres en régularité, comme il surpassoit tous les autres en talens naturels & acquis. Son adresse surtout, pour le maniement des affaires,

étoit si grande, qu'il n'avoit peut-être pas alors son égal dans toute l'Italie ; ce qui fut cause que François, porté jusqu'en Egypte, par l'héroïsme de sa vertu, le laissa en Occident pour gouverner à sa place. Le nouveau vicaire fit alors réflexion, que les choses humaines étoient sujettes à de grandes vicissitudes. En conséquence, il se mit à insinuer doucement à ses freres, dans ses entretiens familiers, que la vie de François étoit belle, mais que l'imitation n'en étoit pas facile pour les autres, du moins pendant long-temps ; que chacun pouvoit s'appercevoir que sa régle commandoit des choses au-dessus des forces de la nature, & qu'il n'étoit besoin ni d'une grande prudence, ni d'une grande prévoyance, pour juger qu'elles ne seroient jamais observées ; qu'il falloit donc que les plus sages d'entr'eux y apportassent un juste remede, soit en tempérant les plus rigoureuses, soit en retranchant tout-à-fait celles qui étoient impossibles,

& ſe conformant en tout à la fragilité du corps & aux conditions des temps.

Ces diſcours & d'autres ſemblables ne déplurent point à la plus grande partie des freres, du nombre deſquels ſe trouvoient même des provinciaux qui commencerent à qualifier de folie la ſimplicité & l'auſtere pauvreté de François. Les uns & les autres crurent devoir retrancher de la régle pluſieurs articles, & relâcher ceux qui reſtoient. Un des réglemens que propoſa Elie, & que tous approuverent, étoit qu'il fût permis à chacun d'eux, de manger tout ce qui lui ſeroit ſervi, ou dans le couvent, ou dehors, particuliérement de la chair. Toutes ces innovations lui ſuſciterent une guerre de la part des plus zélés de ſes freres, qui s'étant aſſemblés en petit nombre, choiſirent un des leurs, nommé *Etienne*, pour l'envoyer dans la Paleſtine, ſolliciter François de repaſſer en Italie, afin de s'oppoſer au lion qui diſperſoit ſes brebis. Fran-

çois, informé par l'envoyé, de ce qui se passoit, se mit aussi-tôt en route. A peine fut-il arrivé dans l'Ombrie, que la voix publique lui confirma la réalité des plaintes faites contre son vicaire. Celui-ci alla en personne au-devant de lui, avec un cortége nombreux de freres, non pauvrement vêtu, mais couvert d'un habit de bon drap, avec un long capuche & de larges manches bien ourlées. A cette vue, le saint dissimulant son indignation, pria Elie de lui prêter cet habit. Celui-ci lui ayant accordé ce qu'il demandoit, il le mit sur le sien & se l'ajusta du mieux qu'il put. Ensuite levant la tête, il se mit à marcher dans l'assemblée, d'un pas orgueilleux & grave; & se tournant vers les assistans, il leur dit d'une voix forte: *Bonnes gens, je vous salue.* Enfin, ne pouvant retenir sa colere, il ôta cet habi de dessus lui, le jetta par terre, & dit à Elie: C'est de cette maniere, que marcheront les freres bâtards de notre religion. Changeant ensuite de ton & de démarche:

démarche : Voilà, dit-il, le pas de nos freres légitimes. Cela fait, il révoqua, ſans qu'Elie oſât dire un mot, tous les réglemens que ce vicaire avoit faits, à l'exception de celui qui regardoit le manger, dont il remit l'examen à un autre temps ; & cependant il établit vicaire à ſa place, le frere Pierre Cattaneo, ſon compagnon de voyage.

Celui-ci étant mort, l'an 1220, François héſita beaucoup, touchant le choix du ſucceſſeur qu'il devoit lui donner. On prétend qu'ayant conſulté la volonté du ciel, il en reçut ordre de remettre de nouveau le vicariat à Elie, comme étant le plus propre de tous ſes freres au gouvernement. Elie en fut, en effet, pourvu, & le retint juſqu'à l'année 1226, avec tant d'autorité, que François ne ſignifioit ni ne commandoit rien que par ſon canal. Dans la même aſſemblée, où il l'avoit rétabli, il voulut déclarer la penſée qu'il avoit d'envoyer quelques-uns de ſes compagnons dans la

Saxe & dans la haute Allemagne. Il le dit à l'oreille à Elie qui étoit auprès de lui, & qui, se levant aussitôt, dit à haute voix : Freres, notre pere me dit qu'il y a un certain pays dans l'Allemagne, où sont des Chrétiens dévôts, qui, comme vous voyez, viennent souvent vers nous avec de longs bâtons & de larges culottes, tout baignés de sueur, visiter les demeures des saints, en chantant dans leur route les louanges du Seigneur. Je ne veux forcer personne d'aller chez eux, parce que ceux d'entre nous, que j'y envoyai une fois, y furent maltraités. Mais s'il y a quelqu'un à qui le zèle du salut des ames & la gloire de Dieu inspire le desir d'entreprendre ce voyage, on lui donnera la même obédience, qu'à ceux qui entreprennent le voyage d'Outre-mer. Que ceux qui en ont envie se levent. En même tems, on vit environ quatre-vingt-dix freres, tous aspirans au martyre, & demandant à partir.

Bientôt après, François, arrivé

à son terme & prêt à rendre l'esprit, fit appeller à lui tous ses freres, pour les bénir. Elie étant à genoux à sa gauche, il mit la main sur sa tête & demanda qui c'étoit (car il ne voyoit déja plus.) Comme on lui eut répondu que c'étoit frere Elie : Il m'est cher, dit-il; & ma main repose dignement sur lui. Il ajoûta, en même temps : « Je te bénis, mon fils, sur » tous les autres, parce que le Très- » Haut a fait croître ma famille entre » tes mains. Je te bénis comme je » puis & plus que je ne puis. Que » celui qui peut tout, fasse sur toi ce » que je ne sçaurois faire. Qu'il se » ressouvienne de tes travaux dans la » rétribution des justes ». François bénit aussi, à ce qu'on croit, un pain, & en fit donner un morceau à chacun de ses freres, pour qu'ils le mangeassent en signe d'union & de concorde. Il mourut ensuite, le 4 d'Octobre de l'année 1226, à l'âge de quarante-cinq ans. Elie en donna aussi-tôt avis à toutes les provinces de l'ordre, par une lettre pleine de

gravité, de sçavoir, de reconnoissance & d'amour envers son maître, signée, *frere Elie*, pécheur. Huit mois après, il indiqua le chapitre général à Rome, auquel assisterent les membres les plus illustres de l'ordre, & même le pape Grégoire IX, depuis peu élu.

Il n'y eut pas dans cette assemblée, de partage sur l'élection du chef de l'ordre. La réputation d'Elie, son intelligence dans les affaires, son sçavoir, son zèle pour la gloire de son ordre étoient trop connus, même au-delà des Monts, pour que tous les suffrages ne se réunissent pas en sa faveur. Mais, soit feinte, soit vraie modestie, il s'en excusa sur la foiblesse de sa santé ; répugnance qui ne servit qu'à inspirer à ses freres une plus forte envie de l'élire pour leur général. Comme il protestoit qu'il ne pouvoit faire de longs voyages à pied, ni observer la régle commune, (chose à laquelle étoit obligé celui qui devoit donner l'exemple aux autres,) il en fut dispensé, de

l'avis de tout le chapitre. On lui permit d'avoir des ſerviteurs & un cheval, & de manger même des choſes délicates. A ces conditions, il accepta le généralat, qui lui fut auſſi-tôt confirmé par le pape, auquel il demanda conjointement avec les autres, qu'il fût procédé à l'examen néceſſaire pour la canoniſation de François.

Ses idées ne ſe bornerent pas là. Il étoit environné de compagnons foibles & idiots; mais cela ne l'empêchoit pas d'avoir de grandes vues. Sa premiere penſée fut d'élever un monument digne de la mémoire de ſon pere François. Le corps de ce ſaint avoit été dépoſé dans l'égliſe de ſaint George, à Aſſiſe, appartenant à des prêtres ſéculiers. Il obtint d'eux, que quelques-uns de ſes freres habitaſſent dans la maiſon contiguë à cette égliſe, comme pour garder ſans relâche ce tréſor, juſqu'à ce qu'on eût élevé un temple, où il pût être dignement tranſporté. L'endroit deſtiné, pour le conſtruire, fut pré-

cisément celui que le bienheureux pere avoit choisi pour sa sépulture, non loin des remparts d'Assise, sur une colline destinée au supplice des malfaiteurs, & nommée *la Colline de l'enfer*. Elie obtint cet emplacement de la communauté d'Assise; & il en changea le nom en celui de *Colline du paradis*. Il montra le plan de son temple au pape, qui lui assigna le revenu de plusieurs églises vacantes dans la vallée de Spolete, pour qu'il exécutât un monument digne d'un roi, & fort au-dessus des forces d'un pauvre religieux. Mais comme les revenus de ces églises étoient encore insuffisans, Elie fut obligé de taxer toutes les provinces de son ordre; ce qui fut, à ce qu'on croit, la source de toutes les persécutions qu'il eut à souffrir dans la suite.

Cependant l'église d'Assise se trouvant en assez bon état, en l'année 1230, pour qu'on pût y transférer avec honneur le corps de saint François canonisé depuis peu, Elie in-

diqua le chapitre général, pour cette translation, aux fêtes de la Pentecôte. On vit avec étonnement, s'y rendre plus de deux mille freres, de divers pays, & les plus qualifiés de l'ordre. Plusieurs seigneurs de distinction, & une foule d'autres personnes vinrent aussi, de toutes parts, à Assise où la multitude d'étrangers fut si grande, que la ville ne pouvant les contenir tous, on fut obligé de les loger sous des tentes, dans la campagne. La translation se fit avec la plus grande pompe & une forte garde des soldats de la ville, sous les ordres d'Elie, déclaré, à cet effet, commissaire du pape. Le corps fut déposé dans un lieu obscur de l'église inférieure; &, depuis ce temps-là, on dit que l'œil mortel ne l'a jamais vu.

Cependant Elie chercha à procurer à ses freres, de la part du pape, quelques priviléges tendans à adoucir la rigueur de la régle, qu'il disoit ne pouvoir être observée que par des hommes du tempérament de

François. Les zélés, que la crainte de sa colere & celle de son parti puissant intimidoient, n'oserent parler ouvertement, si l'on en excepte deux, Antoine de Padoue, depuis saint, & Adam de Marisco, Anglois. Ceux-ci soutinrent l'ancienne observance; mais ce ne fut pas impunément. Le général passa, à leur égard, des réprimandes aux voies de fait. Il prétendit devoir procéder contr'eux, ainsi que contre des schismatiques & des perturbateurs du repos commun. Il les anathématisa & les exila de l'ordre. Ils en appellerent au pape; ce qui n'empêcha pas Elie de vouloir les faire emprisonner; & il l'auroit exécuté, si un de leurs amis, confesseur du saint pere, ne leur eût procuré le moyen de se sauver à Rome. Elie fit courir après eux; mais ils échapperent à ceux qui les poursuivoient. Ils exposerent au pontife les troubles nés dans l'ordre, à l'occasion d'Elie, la persécution que celui-ci leur faisoit, & le sujet de leur fuite. Le général fut cité à Rome

avec tous ceux qui compofoient le chapitre. Quand ils y furent arrivés, Antoine parla le premier contre fon perfécuteur. Il l'accufa d'abord d'avoir détourné, pour fon propre ufage, les deniers deftinés à la conftruction de l'églife d'Affife, avec lefquels, difoit-il, il entretenoit un bon cheval & des ferviteurs, & faifoit bonne chére dans fa chambre; en fecond lieu, de s'écarter de l'efprit de leur inftituteur, en voulant introduire dans l'ordre, l'étude des fciences humaines; en troifieme lieu, de permettre aux freres de pofféder de l'argent, du moins par le canal d'un tiers. Voici la réponfe qu'Elie fit avec franchife à ces accufations: faint pere, je m'oppofai, dans le dernier chapitre, à mon élévation au généralat, après la mort du Séraphique inftituteur. J'en donnai pour raifon la foibleffe de mon tempérament, qui me mettoit hors d'état de vifiter à pied les vaftes provinces de l'ordre, & d'obferver la vie commune. Ceux qui m'avoient élu me

permirent, que dis-je? me conjurerent d'uſer de toute ſorte de commodités, euſſé-je beſoin de manger de l'or. Il me fallut un cheval, un domeſtique, & par conſéquent de l'argent, pour l'entretien de l'un & de l'autre. Mais, comme je me ſentois du ſcrupule, quant au dernier article, j'eus recours à votre ſainteté, pour en avoir la permiſſion, que ſa miſéricorde m'accorda. Pour ce qui eſt de la magnifique conſtruction de l'égliſe d'Aſſiſe, j'en conférai auſſi avec votre ſainteté, & je m'en tins à ce qu'elle me preſcrivit, ainſi qu'à ce que m'avoit dit en ſecret le bienheureux François. A ces motifs de ſa défenſe, Elie en ajoûta une foule d'autres, avec tant d'éloquence, que tous les aſſiſtans le jugerent innocent. Pour lors Antoine répliqua: ſaint pere, s'il lui fut accordé de manger de tout, eût-il beſoin de manger de l'or, il ne lui fut pas accordé de théſauriſer; s'il lui fut permis d'avoir un cheval, il ne lui fut pas permis de ſe nourrir avec

ſcandale; ſi on lui laiſſa la liberté de quêter pour la conſtruction de l'égliſe d'Aſſiſe, ce ne fut pas pour qu'il appauvrît l'ordre entier, pour qu'il menât la vie d'un prince, & qu'il ſcandaliſât tous ſes freres; c'eſt cependant ce qu'il fait.

A ces paroles, l'impatient Elie, ſe laiſſant aller à l'ardeur de ſa colere, dit à Antoine, ſans égard pour le pape, toujours préſent, qu'il en avoit menti. Le pontife, indigné de cet excès, le dépoſa ſur le champ, quoiqu'il l'aimât, & paſſa, ſans tarder, à l'élection d'un autre général. Tous les ſuffrages ſe réunirent pour Jean Parenti, alors provincial d'Eſpagne. Antoine & Mariſco furent abſous de l'excomunication lancée contr'eux par leur général, & remerciés de leur zèle. Elie demanda au pape, avec un eſprit ſoumis, pluſieurs graces particulieres qu'il obtint, entr'autres, celle de pouvoir ſe retirer dans une ſolitude avec ceux des freres qui voudroient le ſuivre. Cette ſolitude étoit ſon pre-

mier couvent, nommé *les Cellules*, où il reprit sa vie pénitente, qu'il mena pendant six ans, se laissant croître la barbe & portant un habit grossier. Cette conduite favorisa très-bien ses vues. Il fut universellement regardé comme indigne du traitement qu'il avoit reçu, & dont le pape lui-même commença à se repentir.

Le nouveau chapitre général devant s'assembler à Rome, en l'année 1236, Elie insinua à ceux de ses freres qui étoient ses créatures, qu'ils eussent à s'intéresser pour lui. Ils ne manquerent point à leur ami; & le 17 de Mai, jour de la Pentecôte, étant entrés dans l'assemblée, ils proclamerent sur le champ, général Elie, comme celui, disoient-ils, qui avoit déja été établi par saint François, chef de l'ordre; que celui-ci l'avoit recommandé en mourant; qu'il avoit été déposé avec la plus grande injustice, & que l'on devoit enfin le rétablir. Jean Parenti, entendant ces paroles, renonça humblement à sa charge, dont il se déclara lui-même

incapable, & sortit du chapitre. C'étoit tout ce que desiroient les partisans d'Elie. Ils insisterent fortement pour son installation, quelqu'éloignement qu'il en marquât ; & leur choix fut confirmé par le pape.

Dès que l'assemblée se fut séparée, Elie crut devoir faire parade de son zèle pour l'observance de la régle la plus exacte. Il envoya, pour cet effet, des visiteurs dans toutes les provinces de l'ordre, chargés de la réforme des mœurs, & de la correction des abus dans les chefs & dans les membres. Il voulut que ces visiteurs usassent de sévérité ; & il en usa lui-même un peu plus que son devoir ne l'exigeoit ; ce qui fit soupçonner que ses vengeances particulieres avoient part au zèle qu'il montroit, d'autant mieux qu'il se ressouvenoit trop aisément des injures qu'il avoit reçues, & qu'il croyoit peut-être pouvoir nourrir plus librement cette passion, depuis la mort de S. Antoine, son plus redoutable adversaire. Il sçavoit, outre cela, qu'il

avoit gagné la bienveillance du pape, par sa derniere façon de vivre. Ayant donc été se jetter à ses pieds, il lui exposa qu'il y avoit dans son ordre quelques freres, qui, pour avoir été reçus par saint François, étoient estimés plus que les autres, par le vulgaire; qu'ils en avoient conçu tant d'orgueil, que se dérobant aux liens de l'obéissance, ils ne reconnoissoient plus ni guide ni pasteur; qu'ils couroient çà & là à leur gré, au grand discrédit de la religion: mal auquel il demandoit à sa sainteté le remede convenable.

Le pape prêta aisément l'oreille aux représentations d'Elie, & lui accorda un ample pouvoir pour réduire les rebelles à leur devoir, par quelque voie que ce fût. De retour à Assise, il procéda contre ceux des freres qui lui étoient contraires. Il fit aux uns de dures réprimandes, en envoya d'autres en exil, du nombre desquels douze furent relégués dans des lieux mal-sains; en séquestra quelques-uns dans de petits

couvens, & en renferma enfin plusieurs dans d'obscures prisons. Parmi ces derniers étoit le bienheureux Cesario de Spire, chef du parti opposé à celui d'Elie. Celui-ci, devenu par-là despotique, reprit son premier systême, recommença à déclamer contre les statuts de François, & à représenter à ses adhérans, avec toute la force de son éloquence naturelle, qu'une réforme plus aisée étoit absolument nécessaire. Il n'eut pas de peine à se faire écouter du plus grand nombre, que la crainte, la flatterie, ou le penchant, firent ranger de son parti.

Il y avoit cependant deux ans, que le bienheureux Cesario de Spire étoit détenu dans sa prison. Le géolier ayant laissé par mégarde la porte ouverte, un jour qu'il faisoit un froid extrême, Cesario crut pouvoir aller se réchauffer un peu au soleil. Le géolier l'ayant surpris, s'imagina qu'il songeoit à s'enfuir; &, craignant l'indignation d'Elie, il prit un bâton, & en déchargea un coup sur la tête

de l'innocent, qui tomba & expira auſſi-tôt, en prononçant ces paroles: » Pere céleſte, pardonne-leur; ils » ne ſçavent ce qu'ils font. » Elie n'ayant point châtié l'auteur de cet attentat, fut généralement réputé pour en être l'approbateur ſecret. Le pape, à qui la choſe fut repréſentée, avec les couleurs les plus noires, ſe voyant trompé par l'apparence de piété d'Elie & de ſes ſectateurs, indiqua un nouveau chapitre, où ce général fut dépoſé pour la ſeconde fois. On élut à ſa place Albert de Piſe, qui étant mort, peu de mois après, eut pour ſucceſſeur Aimon de Frevershain, Anglois, à qui le chapitre donna une autorité beaucoup plus bornée, que celle qu'Elie avoit eue.

Celui-ci, après ſa dépoſition, ne ſe déconcerta point. Sçachant que l'empereur eſtimoit ſes talens, il crut pouvoir gagner ſon affection & celle du pape même, en entreprenant de réconcilier l'Egliſe avec l'Empire. Il ſe rendit à la cour de Frédéric II,

prince d'un esprit & d'un courage élevés, l'un de ceux dont les états ont eu le plus d'étendue, & qui, durant un régne de trente-six ans, eut de continuelles & de vives disputes avec l'Eglise, qui mit souvent en usage contre lui, les armes spirituelles, & qui alla jusqu'à le déposer dans le concile général de Lyon. Le voyage d'Elie, vers l'Empereur, fournit à ses ennemis un nouveau motif, pour le perdre dans l'esprit du pape, pour le lui représenter comme adhérant à son adversaire, & comme rebelle à l'Eglise, enfin, pour le lui faire excommunier. Ayant appris sa disgrace, il écrivit au saint pere une lettre de soumission & d'excuse, dans laquelle il alléguoit sa bonne intention; &, pour être plus sûr que cette lettre lui seroit rendue, il l'avoit adressée au général Albert de Pise, qui lui avoit été substitué. On dit que celui-ci, soit malice, soit négligence, ne la rendit point, & qu'elle fut trouvée, après sa mort, dans sa tunique. Quoi qu'il

en ſoit, Elie ne fut point écouté du pape, & ne put perſuader l'Empereur.

Sur ces entrefaites, mourut Aimon de Frevershain. Sa mort avoit été précédée de celle de Grégoire IX, auquel avoit ſuccédé Céleſtin IV, & à celui-ci Innocent IV, noble Génois de la maiſon des Fieſchi. Le généralat vacant, & le ſaint ſiége occupé par un nouveau pape, firent eſpérer à Elie ſon rétabliſſement. Il mit tout en œuvre pour arriver à ſon but; mais ſes tentatives furent vaines. On élut général Frere Creſcenſio de Jeſi, provincial de la Marche. Cependant les accuſations des autres Freres contre Elie ne finiſſant point, il fut cité devant le ſouverain pontife, qui, bien informé de ſes menées, le dépouilla de tous les priviléges & de toutes les faveurs qu'il avoit obtenus de Grégoire IX, & le réduiſit à la condition de ſimple particulier. Tous ſes adhérans eurent ordre de ne reconnoître en lui aucune autorité, & lui d'obéir au nou-

veau général comme tous les autres membres. Loin de se soumettre à cette sentence, il en conçut un dépit violent, s'enfuit une seconde fois vers l'empereur, dont il reçut des honneurs & des pensions ; quitta l'habit, & renonça à la régle de François. Le pape l'excommunia.

On ne sçait point ce que fit Elie jusqu'à la mort de Frédéric, arrivée l'an 1250. On sçait seulement que cet empereur le protégea jusqu'à la fin de ses jours, & qu'après avoir pris Cortonne, en l'année 1235, il l'admit à son conseil, où il entra, pendant les quatre dernieres années que ce prince resta en Italie. Il l'envoya aussi, chargé de commissions importantes, dans différentes cours, selon l'usage où l'on étoit, dans ces tems-là, d'employer les religieux aux négociations.

Cependant Elie tomba dangereusement malade au mois de Mars de l'année 1253. Un de ses freres, religieux comme lui, demeurant aux Cellules, accourut à son secours, &

l'exhorta à se réconcilier avec le pape, de même qu'avec son ordre. Rentré en lui-même, il pria ce même frere de se rendre en diligence à Assise, où le pape se trouvoit alors, & de faire ensorte d'en obtenir la bénédiction pour lui. Comme son mal augmentoit, il fit appeller Bencio, archiprêtre de l'église de Cortonne, prêta, entre ses mains, serment d'obéissance au pape, & demanda humblement l'absolution de ses péchés & celle des censures. La chose lui fut accordée en présence de cinq prêtres & de trois notaires. Il reçut ensuite tous les sacremens; & il expira paisiblement le premier jour d'Avril, en répétant ces paroles: « Aidez-moi, Seigneur, » par votre miséricorde & par les » mérites de votre serviteur Fran» çois, que mon ingratitude m'a » fait indignement mépriser. » Quelque tems après, son frere étant arrivé avec le pénitencier du pape, envoyé pour l'absoudre dans la forme solemnelle, ce dernier dressa un pro-

cès-verbal ſur ſa pénitence & ſur ſa mort, entendit les témoins, reçut la dépoſition des trois notaires, & déclara qu'il étoit mort dans l'unité de l'égliſe, & qu'il méritoit par conſéquent la ſépulture eccléſiaſtique.

Ce fameux frere Elie doit être mis ſur la liſte des hommes déplacés, dont le nombre eſt toujours ſi conſidérable. Avec tant d'eſprit, de ſçavoir, de politique & d'ambition, ſeul contre des milliers de religieux qui faiſoient profeſſion d'une ſainte pauvreté d'eſprit, pouvoit-il ne pas être perſécuté?

Fin du Tome I.

Extrait du Catalogue des Livres qui se trouvent chez Vincent.

ABRÉGÉ du Dictionnaire de *Trévoux*, in-4°, 3 vol. 1762, 36 l.
Esprit de *Fontenelle*, in-12, 2 l. 10 s.
Esprit de *Lamothe le Vayer*, in-12, 1763, 2 l. 10 s.
Esprit de *Saint Evremont*, par M. *Deleyre*, in-12, 1761, 2 l. 10 s.
Esprit de M[lle] de Scuderi, par *M. Delacroix*, in-12, 1766, 2 l. 10 s.
Esprit des Monarques philosophes, par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 1764, 2 l. 10 s.
Esprit, saillies & singularités du *P. Castel*, par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 1763, 2 l. 10 s.
Le Génie de *Montesquieu*, par *M. Deleyre*, in-12, nouvelle édition, 1762, 2 l. 10 s.
Œuvres de M. l'Abbé *de Chaulieu*, nouvelle édition augmentée & corrigée, in-12, 2 vol. 4 l.
Œuvres de *P. Corneille*, in-12, 7 vol. 17 l. 12 s.
Œuvres de *Thomas Corneille*, 9 vol. in-12, *petit format*, 18 l.
Œuvres de M. *de la Fontaine*, 4 vol. in-12, 8 l.
Œuvres galantes & amoureuses d'*Ovide*, traduction nouvelle en vers françois, in 8°, 1767, 4 l. 10 s.
Œuvres d'*Etienne Pavillon*, nouvelle édition, in-12, 2 vol. 4 l.
Œuvres de Pope, nouvelle édition augmentée d'un volume, in-12, Amsterdam; 8 vol. fig. 1767, 30 l.
Œuvres de *Pelisson*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 s.
Œuvres de *Rabelais*, mises à la portée de tout lecteur, avec des éclaircissemens historiques

pour l'intelligence des allégories, in-12, 8 vol. 16 l.

Œuvres de *Regnier*, in-12, 2 vol. *petit format*, 4 l.

Œuvres de *J. B. Rousseau*, 5 vol. in-12, p. f. 10 l.

Œuvres de M. l'Abbé *de Saint-Réal*, nouvelle édition, in-4°, 3 vol. 36 l.

Œuvres diverses de *Scaron*, 10 vol. grand in-12, 25 l.

Œuvres de *Segrais*, nouvelle édition, 2 vol. in-12, *petit format*, 4 l.

Œuvres du Philosophe de *Sans-souci*, in-8° 2 vol. 10 l.

Pastorales & Poëmes de M. *Gessner*, traduites de l'Allemand, in-8°, *petit format*, 1766, 2 l.

Poëmes de M. *Gessner* : l'un intitulé Daphnis, l'autre : Le premier Navigateur, traduits par M. *Huber*, in-12, nouv. édit. 1764, 2 l.

Poliergie, ou Mêlange de Littérature & de Poësies, par M, de *V****, in-12, nouv. édit. 1766, 2 l. 10 s.

Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes ; par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 2 vol. 1765, 5 l.

Abrégé chronologique de l'Histoire universelle, nouvelle édition, in-8°, *petit format*, 1766, 4 l. 10 s.

Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par M. l'Abbé *Racine*, nouvelle édition, in-12, 15 vol. 52 l. 10 s.

Anecdotes françoises depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XV, in-8°, *petit format*, 1767, 4 l. 10 s.

Bibliotheque militaire, historique & politique : contenant le Général d'Armée, par *Onozander* ; & différentes Piéces de MM. *Condé*, *Turenne*, *d'Alfeld*, &c. in-12, 3 vol. 1760, 7 l. 10 s.

Chronologie Egyptienne, pour servir de suite à

l'Egypte ancienne, par M. *Dorigny*, in-12, 2 vol. 1765, 5 l.

L'Egypte ancienne, ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importans de l'Histoire du grand Empire des Egyptiens, par M. d'*Origny*, in-12, 2 vol. 1762, 5 l.

Géographie générale de *Varenius*, revue par *Newton*, augmentée par *Jurin*; traduite de l'Anglois, in-12, 4 vol. *avec Fig.* 1755, 10 l.

Nouveau Guide des chemins de la France, contenant toutes ses Routes, tant générales que particulieres, in-12, *petit format*, 1766, 2 l.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent; contenant les tems obscurs & fabuleux; l'Histoire des événemens arrivés dans tous les tems; les différentes Religions; & les Hommes illustres qui ont vécu dans chaque siécle; par M. *Dupin*, in-12, 6 vol. 15 l.

Mémoires & Lettres de *Henri* duc de Rohan, publiés, pour la premiere fois, par M. le Baron *de Zurlauben*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 s.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Maison de Brandebourg, in-12; les 2 vol. rel. en un. 3 l.

Tableau historique & politique de la Suisse, traduit de l'Anglois, in-12, 1766, 2 l. 10 s.

Le Voyageur François, ou la connoissance de l'ancien & du nouveau monde, par M. l'Abbé *Delaporte*, in-12, 6 vol. 1766 & 1767, 15 l.

Dictionnaire de Cuisine, in-8° 5 l.

Dictionnaire des Eaux & Forêts. 5 l.

Dictionnaire des Mœurs, Usages & Coutumes des François, in-8°, 3 vol. 1767. 15 l.

Dictionnaire de Santé, in-8°, 2 vol. 9 l.

